

صوتنا من الامم

M. Hua Kuo-feng a reçu en M. Chirac un héritier du gaullisme

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F
Algerie, 1,30 DA; Maroc, 1,50 Dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, 9 1/2; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 s.; France, 25 fr.; Iran, 50 rials; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,50 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Le rejet des accords de Camp David par l'Arabie Saoudite et la Jordanie embarrasse Washington

Fragile « triomphe »
De « triomphe » au désastre, la distance est moins grande qu'on ne le pense dans un « poker » aussi risqué que celui du président Carter au Proche-Orient.

Les sociétés sidérurgiques françaises passent sous le contrôle de l'Etat et des grandes banques

Les emprunts du GIS seront remboursés par le canal d'un organisme spécialisé
Le conseil des ministres devait entériner, ce mercredi 20 septembre, les propositions de transformation des structures sidérurgiques françaises que lui ont proposées MM. Barre et Giraud.

De notre correspondant
Washington. — Alors que MM. Sadate et Begin s'apprêtent à rentrer chez eux après plus de deux semaines passées aux Etats-Unis, tous les responsables de la diplomatie américaine mobilisent leurs efforts pour sauver le triomphe de Camp David.

Le point principal de l'ordre du jour du conseil des ministres portait sur la présentation du plan de sauvetage de la sidérurgie française, élaboré au terme de négociations qui se déroulent depuis plusieurs mois.

AU JOUR LE JOUR Sur la plage

Dans La guerre de Troie n'aura pas lieu, de Jean Giraudoux, on voit Hector et Ulysse s'entendre pour établir entre les Grecs et les Troyens une paix durable. Mais c'est compter sans l'inévitable délai qui s'écoule entre la conclusion de l'accord et le retour des négociateurs dans leur camp.

L'EUROPE ET LE « RÈGNE MACHINAL »

Interdit, l'Europe ? comme disait Jean-François Deniau en jouant habilement sur les mots du titre de son livre (1). A peine les vacances terminées, c'est déjà le bouillonnement sur deux thèmes : faut-il l'élargir ? L'Assemblée qui sortira des suffrages des 12 en juin prochain va-t-elle se pointer d'importance et rogner sur les souverainetés nationales ? Tous les partis sont mobilisés.

HORS-JEU

par LUCIEN NEUWIRTH (*)
Vingt ans après l'avènement de la V^e République, le sentiment s'amplifie que le jeu politique se déroule à côté du terrain des réalités.

LA FONDATION GIORGIO CINI A VENISE

Le talisman de Piranèse
« Seat villes se vantaient d'avoir vu naître Homère. » Mais, ajoutait sagement le poète, il n'était pas né dans les sept îles.

Book advertisement for 'L'Éclairci' by Michel Tournier, published by L'Express. Includes a photo of the book cover.

Book advertisement for 'Le talisman de Piranèse' by André Chastel, published by L'Express. Includes a photo of the book cover.

1 LIRE PAGE 7

1,80 F

Vertical text on the left margin: 'Toutes les semaines... du 30 novembre'

LES RÉACTIONS AUX ACCORDS DE CAMP DAVID

RÉUNIS A DAMAS

Les pays du « Front de la fermeté » veulent mettre au point une « riposte concrète »

Damas. — Le troisième sommet des pays du « Front de la fermeté », créé en lendemain du voyage du président Sadate à Jérusalem, s'ouvre ce mercredi 20 septembre à Damas. Les circonstances ne sont pas aussi dramatiques pour le monde arabe que lors du premier de la série, puisque ce nouveau sommet restreint (Syrie, Algérie, Libye, Yémen du Sud, O.L.P.) suit immédiatement les accords de Camp David qui traduisent en actes la politique contenue en germes dans l'initiative prise par le chef de l'Etat égyptien il y a dix mois.

De notre envoyé spécial Damas. — Le troisième sommet des pays du « Front de la fermeté », créé en lendemain du voyage du président Sadate à Jérusalem, s'ouvre ce mercredi 20 septembre à Damas. Les circonstances ne sont pas aussi dramatiques pour le monde arabe que lors du premier de la série, puisque ce nouveau sommet restreint (Syrie, Algérie, Libye, Yémen du Sud, O.L.P.) suit immédiatement les accords de Camp David qui traduisent en actes la politique contenue en germes dans l'initiative prise par le chef de l'Etat égyptien il y a dix mois.

tant chlitte dn Liban, qui se trouvait à Tripoli le 30 août et qui, selon des informations plus en plus répandues, n'aurait pas quitté la Libye ce jour-là. Deux chefs d'Etat du « Front de la fermeté » au moins ont des raisons d'être indisposés par le mystère entourant cette affaire: le président Boumedienne d'Algérie, chez qui l'imam se trouvait avant de se rendre en Libye, et surtout le président Assad de Syrie, dont ce dernier était un proche sur son Liban et un ami personnel.

Malgré cela, il est question que la Syrie, soucieuse de montrer que sa détermination n'exclut pas la sécurité, revolve le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, qui est parti mardi de Washington pour Aman, Ryad et Damas

M. Yasser Arafat dénonce le « complot contre la nation arabe »

Les réactions hostiles aux accords de Camp David se multiplient dans le monde arabe. M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a déclaré, mardi 19 septembre à Beyrouth: « Il faut que Carter escale que ses intérêts dans la région [du Proche-Orient] n'ont rien de communs avec ceux des Palestiniens. Les révolutions palestiniennes lui rendront la parole au camp de la liberté et de la justice. Camp David ne déterminera pas l'avenir de notre peuple. Ce n'est qu'un maillon du complot tramé contre nous. Personne ne pourra mettre à genoux la nation arabe. Au nom de tous les révolutionnaires, des hommes libres et honnêtes de notre nation; affirmons que cette région, de même que le Vietnam, ne pourra pas être mise à genoux. »

ajouté que l'accord de Camp David était « nul et non avenu juridiquement, parce que les deux parties qui l'avaient signé n'étaient pas qualifiées pour le faire ». La radio libyenne a, d'autre part, annoncé mardi que les présidents Bourguiba et Kadhafi avaient eu un entretien téléphonique qui a porté sur la « grave situation actuelle au Proche-Orient ».

Le journal Al Safir, de Beyrouth, proche du Front de la fermeté, souligne à ce sujet qu'il serait erroné de se contenter de résolutions verbales, voulant M. Sadate à l'épreuve des masses arabes, car il serait faux de croire que le président égyptien est un homme libre. Il faut se rappeler que le journal, d'allure considérable: les Etats-Unis et Israël, le monde occidental, jusqu'au Japon et au Canada, le Vatican et certains pays musulmans, ont soutenu ces accords.

Un jour le roi Hussein a bien encadré », le sommet du Front de la fermeté pourrait envisager d'autres moyens d'action pratiques: la rupture de la ligne de rupture commerciale, l'interdiction de la surveillance du territoire, la participation aux travaux de la Ligue arabe.

L'opinion publique cisjordanienne semble très hostile

Jérusalem. — Un moment de « flottement »: c'est ainsi que semble se définir la situation tant en Israël qu'en Cisjordanie après les accords de Camp David. Dans les milieux politiques de Jérusalem et des principales villes de Cisjordanie, chacun paraît de plus en plus convaincu qu'une grande partie du succès de ces accords dépend de la position définitive qu'adoptera la Jordanie après les discussions entre le roi et M. Vance. « Le roi Hussein, nous a déclaré un penseur politique palestinien, attend actuellement la clé de la situation. »

Gouch Emounim, qui dans la nuit du 18 au 19 septembre, a créé une « implantation sauvage » à 4 kilomètres de Naplouse. La centaine de militants qui ont installé symboliquement une baraque au sommet de la colline rebaptisée Eilan Moreh devront évacuer les lieux, mais le gouvernement n'a pas fixé de délai. Mardi, l'armée et la police des frontières avaient bouclé le secteur et refoulé les nombreux sympathisants qui venaient apporter leur soutien au Gouch Emounim. La situation était très tendue, car les représentants du Gouch Emounim ont déclaré qu'ils résisteraient « par la force » si l'on venait les chasser.

Dans son ensemble, l'opinion cisjordanienne continue de se montrer très opposée aux accords du 17 septembre. Bien que soumis à un contrôle sévère, les journaux arabes de Jérusalem reflètent cette opinion. Le quotidien El Fajr écrit que « le problème de Jérusalem reste la clé de la paix au Proche-Orient ». Il ajoute que « le président Sadate n'a pas le droit de signer un accord qui n'assurerait pas la restitution de Jérusalem et des lieux saints à la nation arabe ». Et le journal El Fejer condamne l'attitude du président égyptien parce qu'il a signé une paix séparée avec Israël.

Enfin, l'éventuelle alliance politico-militaire, dotée d'une cause commune qualifierait la Libye, renforcerait la position des Syriens et des Palestiniens et leur capacité de résistance aux subversives pressions saoudiennes.

Slogans favorables à l'O.L.P.

Afin d'éviter de nouvelles manifestations, l'armée a instauré un quasi-couvre-feu aux abords de la plupart des autres implantations israéliennes en Cisjordanie, notamment à Kyrat-Arba, près de Hébron, et le circulation sur les routes de la région est contrôlée. Ces mesures ont provoqué des remous en Israël, où l'on s'étonne de la fermeté avec laquelle le gouvernement semble vouloir faire respecter sa décision de « geler » les implantations pendant les négociations. C'est-à-dire, a indiqué M. Dayan, pendant au moins trois mois, période prévue pour la mise au point du traité de paix avec l'Egypte. Les discussions prises par le gouvernement après le sommet de Camp David ont aussi provoqué une réaction de la part des fonctionnaires israéliens de l'administration militaire dans les territoires occupés. Ceux-ci, inquiets pour leur avenir, ont décidé de se réunir mercredi 20 septembre pour demander des explications au gouvernement au sujet de leur sort.

Fluctuations, manifestations de l'opinion ont eu lieu à Hébron, Ramallah et Khalkhoul. Les manifestants ont repris des slogans favorables à l'O.L.P. et notamment celui-ci: « La paix, c'est la kalachnikov » (fusil d'assaut soviétique employé par les commandos palestiniens). Des inscriptions signées du Front de libération de la Palestine ont été peintes sur les murs de plusieurs villes. Un des slogans exige que Jaffa et Haifa soient rendues aux Palestiniens. D'autre part des grèves ont eu lieu dans plusieurs établissements scolaires. Une grève générale a été décidée par l'O.L.P. pour ce mercredi, mais on ignore encore si elle est suivie. La précédente, à la veille du sommet de Camp David, avait été peu observée.

Le gouvernement a décidé, le 19 septembre, d'adopter une attitude très ferme à l'égard du

Les communiqués saoudien et jordanien

RYAD : une formule de paix inacceptable

Ryad (A.F.P.). — Voici le texte intégral du communiqué du gouvernement saoudien, diffusé mardi 19 septembre, par l'Agence saoudienne de presse. « Tout en exprimant son appréciation pour les efforts déployés par le président Carter avant et au cours de la conférence de Camp David, le gouvernement saoudien considère comme inacceptable et non définitive la formule de paix élaborée au cours de ce sommet pour les raisons suivantes: « La conférence n'a pas clairement précisé la détermination d'Israël à évacuer les territoires arabes occupés en 1967 et, en premier lieu, la ville sainte de Jérusalem. Elle n'a pas non plus fait mention du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à créer son Etat sur son sol national; »

AMMAN : toute participation séparée affaiblit la position arabe

Amman (A.F.P.). — Le gouvernement jordanien affirme que « toute participation séparée d'un pays arabe à une solution négociée du conflit (israëlo-arabe) est de nature à affaiblir la position arabe et à réduire les chances de paix ». Un communiqué publié mardi 19 septembre à l'issue de la réunion extraordinaire de cinq heures du conseil des ministres, présidé par le roi Hussein, souligne que « la Jordanie ne se considère nullement engagée moralement ou légalement par les résultats du sommet de Camp David auquel elle n'a pas participé ». Le communiqué rappelle également les conditions qui, pour la Jordanie, sont indispensables pour réaliser une paix juste au Proche-Orient, à savoir: « Le retrait d'Israël des territoires occupés en 1967 — et en particulier Jérusalem — est, ainsi que la reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, en toute liberté et dans le cadre d'un règlement global. »

De Marie de France à Roland Barthes ou Raymond Devos, des MORCEAUX CHOISIS qui intègrent les langages les plus contemporains

(extraits de scénarios, enregistrements de radio, bandes dessinées, extraits de journaux, textes publicitaires, etc).

Des COMMENTAIRES et des PROPOSITIONS DE TRAVAUX incitant à une véritable recherche.

Anti-manuel de français à l'usage des classes du second degré et de quelques autres. par Claude Duneton et Jean-Pierre Pagliano. 304 pages - 39F. SEUIL

PROCHE-ORIENT

LES RÉACTIONS AUX ACCORDS

LE CAIRE : une partie de l'opinion estime que les décisions créent autant de problèmes qu'elles n'en résolvent

Le Caire. — La publication le mardi 19 septembre dans la presse cairete des principaux points des accords de Camp David suscite parmi les opposants légaux, ainsi que dans certains cercles politiques proches du pouvoir, des commentaires déçus ou hostiles qui tranchent sur l'adhésion et la joie populaires.

Les cadres de l'opposition, surtout les intellectuels nassériens ou marxistes, et aussi les personnalités d'obédience gouvernementale, refusent toutefois, la plupart du temps, de faire des déclarations publiques (le Rassemblement progressiste et unioniste qui regroupe des marxistes, des nassériens et des réformistes musulmans devrait se prononcer officiellement contre les accords ce mercredi). Un journaliste libéral a expliqué pourquoi il ne pouvait pas prendre position publiquement contre les résultats de Camp David : « Depuis mai dernier Sadate a pris toutes les mesures voulues pour museler l'opposition au Parlement et dans la presse. Nous comprenons maintenant que c'était en prévision de cette paix séparée, dont on ne veut pas, que la véritable nature soit révélée à la nation égyptienne. »

Un opposant nassérien reconnaît de son côté : « Certes, actuellement, la grande majorité des Égyptiens approuve Sadate et, comme lors du voyage présidentiel à Jérusalem, la gauche égyptienne se trouve en porte à faux vis-à-vis du peuple : nous comprenons d'ailleurs parfaitement le désir de celui-ci de ne plus faire la guerre et de se consacrer au développement du pays. Nous savons aussi, hélas ! que la propagande officielle n'a pas eu beaucoup d'efforts à déployer pour faire détester les Palestiniens, que mes compatriotes restent responsables de tous leurs maux depuis trente ans. Mais nous sommes sûrs que si le peuple égyptien savait clairement qu'il y avait un ambassadeur d'Israël au Caire alors que l'armée israélienne sera toujours au Sinai, il commencerait à déchanter. »

L'un des trois ministres égyptiens qui accompagnaient le raïs à Camp David nous disait il y a quelques semaines : « Il n'y aura jamais, au grand jamais, de paix séparée, car ce serait la fin de l'Égypte en tant que grande puissance régionale. Le président ne veut pas faire de nous une sorte de sous-furcad. Pour exister en tant qu'Égypte, nous avons besoin de notre dimension arabe. » La démission de quatre membres de la délégation officielle de l'Égypte à Camp David, dont M. Mohamed Ibrahim Kamel, choisi en décembre dernier comme ministre des affaires étrangères, essentiellement en raison des « solides liens d'amitié » contractés jadis en prison avec le futur raïs, démontre, selon certains, que M. Sadate était parti pour Camp David avec des ambitions qu'il a dû renoncer sous de fortes pressions américaines, ces fameuses « pressions » que le Caire désire tant voir s'exercer à l'encontre du seul Israël.

Aux yeux d'un haut fonctionnaire des affaires étrangères, la défection de M. Kamel trois jours avant la fin du sommet, alors que, selon la version officielle égyptienne, le raïs a failli claquer la porte à la dernière minute, prouve au contraire que « la paix séparée était acquise dès le début des pourparlers et qu'elle n'a pas été orachée à la dernière minute au raïs. M. Kamel s'est démis quand il a vu que M. Sadate était décidé sans retour à parapher un tel accord. »

L'isolement de l'Égypte

Cette hypothèse d'un « scénario prémédité » en vue d'aboutir à une « paix séparée » est à rattacher à la remarque de plusieurs opposants sur la suppression préalable des moyens d'expression de l'opposition. Cependant, le document donnant la liste des demandes égyptiennes à Camp David, publié au Caire lundi, montre qu'au départ le raïs avait pour objectif un règlement plus satisfaisant pour les Arabes que celui qu'il a obtenu (le Monde du 20 septembre).

La démission de M. Kamel et de ses collaborateurs, ainsi que l'effacement apparent de M. Bou-

trois-Ghall, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, qui participait aux entretiens de Camp David (on note en revanche l'émergence de M. Ossama El-Bas, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, présent aussi aux négociations), font mauvaise impression, mais ils seront sans doute aussi vite oubliés que la démission des deux responsables de la diplomatie égyptienne à

De notre correspondant

contenaient nombre de dispositions militaires. Le raïs avait-il obtenu avant de partir le feu vert de ses officiers pour une « paix séparée » ou bien table-t-il sur leur docilité ?

Si les sarcasmes de Moscou font hausser les épaules au Caire (le ou moins nous n'avons pas lâché nos partenaires en pleine guerre, comme la Russie en 1917 », commente une étudiante

sent les États-Unis sur la Jordanie et sur l'Arabie Saoudite afin d'amener les deux pays à adopter à l'égard de l'Égypte, le premier une attitude coopérative, le second à tout le moins une position de neutralité bienveillante.

Selon l'analyse d'un ambassadeur occidental : « Les Américains auront beau feu de faire valoir à Ryad que le danger pour les Saoudites et pour les autres régimes pro-occidentaux de la région vient plutôt maintenant du côté soviétique que du côté israélien, qu'il est urgent de s'occuper des vrais problèmes. » Ces schémas logiques ont subi un rude coup, peut-être même définitif, avec le refus des textes de Camp David exprimés mardi par les Jordanais puis par les Saoudiens, avant même que le secrétaire d'Etat américain ne soit venu leur exposer la version américaine des faits. Il est évident, néanmoins, selon une formule utilisée dans les milieux pro-gouvernementaux du Caire, « que l'Égypte est isolée, mais que les autres pays arabes même tous réunis, ce qui est loin d'être le cas, sont impuissants ».

Le raïs n'aurait pas dû accepter de « signer une paix qui apporte autant de problèmes qu'elle n'en résout, mais s'il l'a fait, c'est qu'il a compris, après dix mois d'efforts, qu'il n'obtiendrait rien de plus d'Israël par voie négociée et que les États-Unis ne feraient jamais vraiment pression sur Tel-Aviv ». L'intelligentsia pense que le raïs préférerait n'importe quelle solution plutôt que de venir à Canossa devant ses pairs arabes ou de se lancer dans la préparation d'un cinquième conflit dans un état de guerre responsable et sociale à sans nul doute incité M. Sadate à « en finir » avec un état de guerre responsable pour une grande part du délabrement du pays. Sait-on que la principale richesse nationale, l'agriculture, est dans une situation critique, que 75 % de la population est analphabète, que l'armée absorbe un tiers du budget ?

Si l'homme de la rue manifeste sa satisfaction et si les cadres et intellectuels occidentaux « font preuve de réserve ou de désapprobation, deux forces qui sont sans doute les principales de l'Égypte actuelle, l'armée et les intégristes islamiques, restent encore muettes. L'aval des militaires est de toute évidence nécessaire à un régime dont ils sont le principal soutien organisé. Quant aux intellectuels, qui sont de plus en plus influents dans les universités, où ils ont ravi aux nassériens la première place dans le mouvement étudiant, quelle sera leur réaction devant l'abandon de la ville sainte de Jérusalem ? S'il y a un danger pour le raïs de voir le doute s'insinuer dans le peuple égyptien, il viendra principalement des intégristes, car ceux-ci sont en contact direct avec la population, ce qui n'est pas le cas de l'intelligentsia.

Le seul moyen pour le raïs d'empêcher les détracteurs de sa politique de gagner des partisans dans les profondeurs de la nation, sera de démontrer, et vite, à celui qui la « paix de Camp David » est source de mieux-être économique et social. La tâche est là aussi d'envergure.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



(Dessin de CHENEZ.)

La détresse économique

Il est à noter aussi que la plupart des commentateurs égyptiens ainsi que nombre de responsables de l'opposition tombent d'accord pour estimer que si des capitaux arabes comme Damas avaient soutenu Le Caire, l'Égypte aurait pu obtenir plus de concessions de la part d'Israël ou n'aurait pas été accablée à signer une « paix séparée ».

Chez les partisans du raïs il est évident que l'on table sur le poids propre de l'Égypte — quarante millions des cent dix millions d'arabophones sans l'Égyptien — pour produire à moyen terme un effet d'entraînement favorable à l'extension à tout le Proche-Orient de la « paix de Camp David ». Lorsqu'elle a annoncé l'accord, lundi, la radio du Caire a aussitôt invité la Syrie, la Jordanie et le Liban à s'associer au processus de paix.

Aux yeux d'une bonne partie de l'opinion égyptienne éclairée,

20h00 PARIS

PARIS-MEXICO PLUS VITE QUE LE SOLEIL.

Avec Concorde 7 h 40 de voyage seulement. 6 h de gagnées sur les vols les plus rapides. Après Rio, Caracas, Washington, New York, maintenant Mexico en Concorde.

AIR FRANCE
Concorde

صوتنا من العالم

PROCHE-ORIENT

DE CAMP DAVID

ANCIEN CHEF D'ÉTAT-MAJOR ÉGYPTIEN Le général Chazli invite les Arabes à unir leurs efforts pour « renverser Sadate »

De notre correspondant

Alger. — « Tous les Arabes, qu'ils soient de droite ou de gauche, doivent surmonter leurs divisions et unir leurs efforts pour renverser Sadate. » Telle a été la conclusion de la conférence de presse tenue mardi 19 septembre par le général Saad Eddine Chazli, ancien chef d'état-major de l'armée égyptienne et ancien ambassadeur à Londres et à Lisbonne. Le général, qui fut l'un des artisans des succès égyptiens lors de la guerre de six jours, adressa contre le régime d'implacable réquisitoire : « *Begin, a-t-il affirmé, a obtenu tout ce qu'il voulait et a rétrogradé l'Égypte. Il n'a plus ainsi à lutter sur un front. Il n'a rien cédé en échange, alors, ne Sadate a donné à Israël un statut légitime pour toujours. Il ne fait pas de doute, pour l'ancien chef d'état-major, que les Israéliens exécutent soigneusement une simple manœuvre tactique, une manœuvre qui a réussi au-delà de leurs espérances. L'Égypte, maintenant, est nue. A-t-il dit, elle est désarmée. Rien n'empêchera un jour Israël de reconquérir le Sinaï, et même d'aller jusqu'en Caïre. Il a réitéré et menacé le Front de la Paix de la région — ont désormais une tâche prioritaire : renforcer le Front et faire pression sur la Jordanie pour qu'elle ne contresigne pas l'accord de Camp David. L'Arabie Saoudite et les pays du Golfe, a-t-il estimé, ne peuvent*

Les Neuf rappellent la nécessité de donner une patrie aux Palestiniens

Bruxelles (Reuters). — Les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, réunis à Bruxelles mardi 19 septembre, ont adopté une déclaration sur le Proche-Orient dont voici la version française.

« Les neuf États membres de la Communauté européenne rendent hommage au président Carter pour le grand courage dont il a fait preuve en organisant la rencontre de Camp David et en le menant à une heureuse conclusion. Ils tiennent également à féliciter le président Sadate et le premier ministre Begin pour les efforts importants qu'ils ont déployés.

« Les Neuf ont, depuis des années, plaidé en faveur d'un règlement pacifique, global et durable, qui soit fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies. La position des Neuf a été clairement exposée dans la déclaration faite par le Conseil européen le 29 juin 1977 et, cette position, demeure inchangée (1). C'est sur cette base que les Neuf ont salué l'initiative prise par le président Sadate en novembre 1977.

« Les gouvernements des neuf États membres formulent l'espoir que le résultat de la conférence de Camp David constituera un nouveau pas décisif sur la voie menant à une paix juste, globale et durable et qu'il apparaîtra possible à toutes les parties concernées de prendre part au processus permettant d'atteindre cet objectif.

« Les Neuf, pour leur part, appuieront fermement tous les efforts visant à l'établissement de la paix souhaitée.

(1) Dans leur déclaration du 29 juin 1977, les Neuf se disaient notamment « convaincus qu'une solution du conflit au Proche-Orient ne sera possible que si le droit légitime du peuple palestinien à donner une expression effective à son identité nationale se trouve traduit dans la réalité, ce qui tendrait compte de la nécessité d'une patrie pour le peuple palestinien ».

L'embaras de Washington

(Suite de la première page.)

Comme le même optimisme avait été exprimé pendant des mois après le sommet de Jérusalem, l'an dernier, ces assurances n'apparaissent pas très convaincantes. Dans le meilleur des cas, l'on s'attend ici à de longs délais avant l'entrée de la Jordanie dans les discussions. M. Sadate aussi obtient des pays riches des armes et de l'argent et fait comprendre à Israël que l'accord de Camp David ne met pas fin à cette affaire.

Évoquant la situation intérieure égyptienne, le général a jugé que le président Sadate restait au pouvoir uniquement parce qu'il contrôlait les moyens d'information et intimidait l'opinion publique. « Il nous faut combattre ce régime et nous nous sommes engagés à le faire, a-t-il dit, et nous sommes prêts à le soutenir jusqu'au bout dans cette voie d'une paix séparée.

L'arme de l'aide américaine

M. Begin, quant à lui, ne cherche guère à aider M. Carter en facilitant l'adhésion de nouveaux partenaires au processus de paix. Bien au contraire, il a réaffirmé avec une particulière vigueur, devant les congressistes auxquels il rendait visite, son refus de rendre la Cisjordanie et Gaza à la souveraineté arabe : « Je crois de tout mon cœur que le peuple juif a un droit de souveraineté sur la Judée, la Samarie et la bande de Gaza, a-t-il dit. La Bible nous donne ce droit. Du côté américain, on doit bien admettre que cette assertion ne contredit pas la lettre des accords conclus, mais qu'elle porte un coup sérieux au nouvel esprit de Camp David. C'est pourquoi M. Carter aurait demandé à ses deux partenaires, dont il a pris congé mardi, de modérer leurs propos publics.

Jusqu'à présent, rien n'indique que l'arme de l'aide américaine ait été utilisée pour imposer à l'un

Précisions sur le « cadre de paix au Proche-Orient »

« Autonomie » et non « autodétermination »

Les accords de Camp David ont été rédigés en anglais. La traduction du document « Le cadre de paix au Proche-Orient » par l'agence A.P. que nous avons publiée (Le Monde du 20 septembre, page 6) contenait plusieurs erreurs. Nous publions ci-dessous, dans la traduction de l'ambassade des États-Unis à Paris, des passages importants qui doivent être rectifiés.

● Troisième colonne, troisième paragraphe après le premier intertitre, au lieu de « Pour rendre possible la pleine autodétermination », lire : « Pour assurer une pleine autonomie (1) aux populations dans le cadre de ces accords, le gouvernement militaire israélien et l'administration civile israélienne cesseront d'exercer leurs fonctions dès qu'une autorité autonome aura été librement élue par les habitants de ces régions, en remplacement de l'actuel gouvernement militaire. »

● Quatrième colonne, deuxième paragraphe après le premier intertitre, jusqu'au paragraphe D, au lieu de « l'accord émanant des négociations, etc. », lire : « Toute solution issue des négociations devra aussi reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien et ses justes besoins. De cette façon, les Palestiniens participeront à la détermination de leur propre avenir par les moyens suivants :

(1) Les négociations entre l'Égypte, Israël, la Jordanie et les représentants des habitants de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza en vue d'un accord sur le statut final de la rive occidentale et de Gaza, ainsi que sur d'autres problèmes laissés en suspens une fois terminée la période transitoire.

(2) La soumission de cet accord au vote des représentants élus des habitants de la rive occidentale et de Gaza.

(3) La faculté, pour les représentants élus des habitants de la rive occidentale et de Gaza de décider comment ils se gouverneront conformément aux clauses de leur accord.

(4) La participation, comme il a été spécifié plus haut, aux travaux de la commission chargée de négocier le traité de paix entre Israël et la Jordanie. »

● Quatrième colonne, premier paragraphe après le troisième intertitre, lire : « 4. Des commissions d'indemnisation devront être créées en vue du règlement mutuel des litiges financiers. » Les paragraphes suivants doivent être numérotés 5 et 6 au lieu de 4 et 5. Le texte du document s'arrête aux mots « accord-cadre ».

(1) Le mot anglais employé ici est « autonomy ». Dans la suite de la traduction, les mots « autonome » et « autonomie » correspondent à l'expression anglaise « self-government ».

● La ville de Nabatieh, principale place forte des palestino-progressistes au Sud-Liban, et ses environs, sont soumis à un violent bombardement de la part des forces conservatrices libanaises et israéliennes, ont annoncé, mardi 19 septembre, les correspondants de presse dans la région. Le bruit des explosions est entendu jusqu'à Safed, principale ville du Sud-Liban, située à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau de la zone bombardée. Les forces palestino-progressistes ont riposté en dirigeant leurs tirs vers Marjayoun, principale place forte conservatrice. — (A.F.P.)

● Une délégation libyenne conduite par M. Ahmed Al Chahhal, directeur du ministère des affaires étrangères, s'est rendue lundi 18 septembre à Rome pour participer aux recherches destinées à retrouver l'imam Moussa Sadr, chef de la communauté chiite libanaise, disparu depuis le 31 août dernier, date à laquelle il avait, selon les autorités de Tripoli, quitté la capitale libyenne pour l'Italie. — (A.F.P.)

un ouvrage fondamental : atlas historique Larousse



sous la direction de Georges DCIBY, de l'Institut.

430 cartes et leurs notices. Un panorama complet de l'histoire des peuples et des civilisations, à la fois dans le temps et dans l'espace. Relié (23 x 29 cm), 340 pages, dont 20 de tableaux chronologiques et 48 d'index.

LAROUSSE chez tous les libraires

LAUSANNE-PALACE

Pour vos affaires, Pour votre plaisir, un havre de paix, situé au cœur de la ville.

RESTAURANT - BAR
SALLES DE CONFÉRENCES
1002 LAUSANNE (SUISSE)
TEL : 1943/2120-37-11 - TX 241371

Le Monde **DE L'ÉDUCATION**

NUMÉRO DE SEPTEMBRE

LES SUJETS DU BAC (français et philosophie)

TIME

magazine du monde.

Il vous donne une perspective globale — une vue du monde qui est respectée et recherchée par 26 millions de lecteurs dans 145 pays.

TIME MAGAZINE: L'esprit ouvert sur le monde.

TIME nourrit l'esprit. Semaine après semaine, il vous apporte une sélection compréhensive des événements mondiaux, tels qu'ils sont vécus et interprétés par un des plus grands réseaux rédactionnels du monde. D'origine américaine, TIME est le premier news

ASIE

Chine

M. Hua Kuo-feng a longuement reçu M. Chirac à Pékin

De nos envoyés spéciaux

Pékin. — M. Jacques Chirac, qui aurait dû quitter Pékin mercredi 20 septembre pour la Chine centrale, a en définitive dû retarder son départ de vingt-quatre heures. En effet, M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre, retour d'un voyage en Corée du Nord et d'un séjour d'une semaine dans le nord-est de la Chine, doit avoir jeudi matin avec l'ancien premier ministre un entretien en tête à tête suivi d'un déjeuner. Mardi soir, M. Chirac s'est entretenu longuement avec M. Hua Kuo-feng, président du comité central du P.C.C. chinois et chef du gouvernement, qui l'a reçu au palais de l'Assemblée nationale populaire. Il avait auparavant visité la Grande Muraille ainsi que les tombeaux des empereurs Ming et s'était entretenu avec le premier ministre roumain, M. Manescu, de passage à Pékin, et qui souhaitait le revoir.

La manière dont s'est déroulé l'entretien avec M. Hua Kuo-feng a surpris pour plusieurs raisons. D'une part, le successeur de Mao Tse-tong a consacré plus de deux heures à la conversation — ce qui va sensiblement au-delà du temps consacré normalement à ce genre d'audiences. M. Chirac, d'autre part, a été reçu par M. Hua Kuo-feng en présence seulement de son hôte officiel en République populaire, le maire de Pékin, M. Wu Teh, alors que l'ambassadeur du pays intéressé est en général convié par la partie chinoise à assister à un tel entretien. On note également que le rendez-vous pris près de deux jours à l'avance avec M. Teng Hsiao-ping, dont on était sans nouvelles depuis son arrivée à Chenyang, il y a une semaine, est une marque d'égards inhabituelle de la part du protocole chinois. Toutes ces attentions donnent le sentiment que la visite de M. Chirac, traitée à l'origine comme celle du maire de Paris, est passée pour les autorités chinoises à un niveau réservé à des personnalités d'une autre dimension. Ainsi bien les conversations n'ont-elles porté que sur des sujets d'intérêt planétaire.

interventions récentes de la France sur ce continent. Assez curieusement, dans cette longue conversation, il a été très peu question de deux problèmes internationaux d'actualité, l'Europe et le Proche-Orient, sur lesquels le président du P.C.C. est informé auprès de son hôte sans engager son propre jugement. Il s'est en revanche largement étendu sur les problèmes de développement dans la Chine. En ce qui concerne les relations économiques extérieures de son pays, il a mis l'accent sur les possibilités offertes par des opérations de « compensation » dans lesquelles l'aide étrangère à l'investissement est remboursée par la production locale. Il a insisté avec regret que les échanges avec la France s'étaient ralentis depuis 1978 et a souhaité qu'un effort soit accompli pour remédier à cela.

La question se pose de savoir à qui s'adressent les Chinois la personne du maire de Paris. Quel rôle lui attribuent-ils... ou lui prêtent-ils? Deux heures en tête à tête avec M. Hua Kuo-feng et une matinée prévue avec M. Teng Hsiao-ping, c'est plus que n'en ont eu la plupart des autres visiteurs. Les relations économiques ne veulent pas donner subtilement mais clairement un avertissement au chef de l'Etat français et à son premier ministre, jugés jusqu'à présent trop peu sensibles aux sollicitations de la Chine. Celui qui aujourd'hui en France se situe, selon paraît-il, M. Hua Kuo-feng lui-même dans la filiation gaulliste apparaît donc ici, dans la perspective d'une stratégie mondiale, comme un interlocuteur privilégié.

ANDRÉ PASSERON, ALAIN JACOB.

Vietnam

Les inondations coincident avec de graves difficultés économiques

De notre envoyé spécial

Hanoi. — Pour la troisième année consécutive, le Vietnam est victime de conditions climatiques défavorables qui risquent de se traduire par un déficit de plusieurs centaines de milliers de tonnes de riz dans la partie sud du pays. Il n'est pas question de catastrophe du type de celle enregistrée en 1977, mais la situation est grave et les services de météorologie redoutent une aggravation à la fin du mois de septembre. A la suite de pluies diluviennes depuis la mi-août, le Mékong, qui a également provoqué de fortes inondations dans le nord-est de la Thaïlande et dans le sud du Laos, est monté de plusieurs mètres et a submergé plus de deux cent cinquante mille hectares de rizières dans les provinces du Delta, notamment à An-Chiang, à Rach-Gia et à Dong-Thap. Il s'agit, indique-t-on, de sources officielles, des plus fortes crues enregistrées depuis douze ans. Elles se produisent à un mois du début de la grande récolte de fin d'année, alors que la petite récolte de printemps a été considérée comme meilleure l'ensemble du pays. A cela, il faut ajouter, selon les experts, un autre fléau moins spectaculaire, mais endémique : les ravages causés à d'importantes surfaces par une variété de pucerons qui affecte particulièrement les espèces à haut rendement moins résistantes à ces nuisibles traditionnels au Vietnam.

Ces désastres, qui s'ajoutent à ceux des deux années qui ont suivi la fin de la guerre dans un pays ravagé, interviennent alors que le Vietnam doit faire face à d'immenses difficultés économiques engendrées par la prolongation de la guerre avec le Cambodge, par la tension persistante avec la Chine et le retrait de toute aide fournie par Pékin, par l'exode de cent soixante mille Vietnamiens d'origine chinoise et par les problèmes liés à la transformation socialiste du Sud. 1978 devait être une année-charnière pour la réalisation des objectifs du plan quinquennal,

tout particulièrement dans le domaine de la production agricole. On en restera sans doute assez éloigné, comme dans l'ensemble des autres secteurs de l'économie. La commission de l'Assemblée nationale chargée du plan vient d'ailleurs de se réunir du 13 au 18 septembre à Hanoi pour revoir une nouvelle fois « l'orientation du réajustement du plan et du budget de l'année pour les adapter à la nouvelle situation », c'est-à-dire une situation dans laquelle la défense nationale prend le pas sur le développement.

En 1977, le déficit agricole était presque de 2 millions de tonnes, soit environ un sixième de la production totale. Il avait fallu faire appel à l'aide massive de l'Union soviétique et à celle des organisations spécialisées des Nations unies.

Il avait également fallu procéder à d'importants achats de grains qui ont grevé le développement d'autres secteurs essentiels à l'économie et à la production de biens pour la population et entraîne des ponctions considérables sur le budget. Pour le moment, le Vietnam n'a pas officiellement lancé d'appel à l'aide internationale. On indique, de source informée ici, que depuis 1977 d'importantes aides ont été consenties par la F.A.O. et le P.A.M. (1) tant à Hanoi qu'à Vinhiane et que les crédits des organisations spécialisées, qui sont votés tous les deux ans, risquent d'être vite épuisés compte tenu des autres catastrophes survenues dans la région, à commencer par les inondations qui ravagent plusieurs Etats de l'Inde. Les Vietnamiens devront avant tout compter sur l'assistance de l'Union soviétique et se contenter plus souvent qu'ils ne le souhaiteraient de bouteilles de farine de blé rationnées.

(1) Programme alimentaire mondial. R.-P. PARINGAUX.

S'ILS NE PEUVENT RIEN POUR VOS CHEVEUX ILS VOUS LE DIRONT AUSSI

L'EXPERIENCE

Les spécialistes EUROCAP du traitement capillaire ont examiné et traité des milliers de cuir chevelu au cours de leur carrière. Ils savent ce qu'est un cheveu sain et un cheveu menacé.

L'AVIS D'UN SPECIALISTE

Rien ne peut expliquer le succès des méthodes de l'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP, et ce n'est que leur sérieux et leur efficacité. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ou d'écrire. Un SPECIALISTE vous conseillera et vous informera sur l'état de vos cheveux, sur les pos-



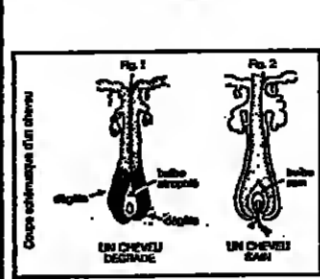
DES SYMPTOMES

Si vous avez des pellicules, des démangeaisons, un cuir chevelu hyper-sensible ou tendu, des cheveux très gras ou très secs, ce sont là des manifestations d'auto-défense du système capillaire. Mais ce sont toujours des signes certains d'un cheveu en mauvais état.

DES SOLUTIONS

Pour avoir une belle chevelure, les cheveux doivent être soignés avant. La cosmétologie moderne se préoccupe de cette notion capitale. Elle a mis au point des produits hygiéniques traitant le cuir chevelu et favorisant ainsi la croissance naturelle du cheveu.

LA DIFFERENCE



substituée d'amélioration, ainsi que sur la durée et le coût du traitement à suivre. Des traitements sont préparés pour les clients habituels en banlieue ou en province. L'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP est ouvert sans interruption du lundi au vendredi, de 11 h. à 20 h., et le samedi, de 10 h. à 17 h.

EUROCAP INSTITUTS CAPILLAIRES 4, rue de Castiglione Paris (1^{er}) - Tél. 260-38-84 LILLE: 16, rue Faidherbe. Tél. 51-24-19 BORDEAUX: 34, place Gambetta. Tél. 48-08-34 TOULOUSE: 42, rue de la Pomme. Tél. 72-28-34 METZ: 3/4, rue Chapier. Tél. 75-09-11 NICE: 1, rue de la République. Tél. 83-25-44

天 parlez donc JAPONAIS! Cours de tous niveaux - Après-midi et soir - Professeurs japonais - Audio-visuel - Formation professionnelle agréée - Début des cours octobre - Inscr. immédiate COURS DE JAPONAIS DE TENRI enseignement privé 9, rue Victor-Considérant, Paris 14^e. T. 633.11.85

Un interlocuteur privilégié

Car c'est à un tour d'horizon très large que se sont livrés M. Hua Kuo-feng et le chef de la délégation française. Le président chinois a notamment évoqué avec satisfaction ses récentes visites en Roumanie, en Yougoslavie et — plus brièvement — en Iran. Il s'est dit choqué des « attaques outrées » de l'Union soviétique à propos de son voyage et a annoncé son intention de se rendre prochainement, mais « plus tard », aux invitations qui lui avaient été adressées par la France et la Grande-Bretagne. En revanche, M. Hua Kuo-feng est apparu à la situation en Afrique, où, selon lui, « l'expansion soviétique est très dangereuse ». Au passage, il a marqué son approbation pour les

A TRAVERS LE MONDE

Angola

DES CENTAINES DE PRISONNIERS POLITIQUES ANGLOIS seront prochainement libérés, a annoncé récemment le président Agostinho Neto lors d'une visite dans la province de Cabinda (enclave située entre le Zaïre et le Congo). Le président a précisé qu'il s'agissait notamment des anciens prisonniers de la « révolte de 1962 » et du « fractionnisme » du Front national de libération de l'Angola et du FLEC (Front national de libération de l'enclave de Cabinda). — (A.F.P.)

Chypre

LES DIX MILIERS, QUI DÉFINIENNENT SEPT CARTELIERS EN OTAGES depuis le 15 septembre à la prison centrale de Nicosie, se sont rendus sans conditions le 19 et fin de semaine, après avoir libéré leurs otages (nos dernières éditions datées du 20 septembre). — (A.F.P.)

Etats-Unis

M. FIDEL CASTRO a affirmé à des députés du Congrès américain que Cuba n'avait joué aucun rôle dans l'assassinat du président John Kennedy, en 1963. Le dirigeant cubain a fait cette déclaration dans une interview enregistrée

recueillie récemment à La Havane par les membres de la commission de la Chambre des représentants chargée d'enquêter sur l'affaire. M. Castro a déclaré que la mort du président Kennedy l'avait, en fait, attristé, et il a rendu hommage à la personne de son ancien adversaire. — (Reuter.)

Philippines

UN COMMUNIQUÉ publié mardi 19 septembre à l'issue d'une visite à Manille de M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, indique que le Vietnam et les Philippines vont développer des « relations d'amitié et de coopération ». A cet effet, M. Pham Van Dong s'est implicitement engagé à ne pas s'accorder son soutien à la rébellion aux Philippines, la Nouvelle Armée du peuple. — (A.F.P.)

Soudan

LE PRESIDENT NEMERY est parti mardi 19 septembre, pour les Etats-Unis, où il aura des entretiens avec le président Carter. Le chef de l'Etat soudanais, qui prendra la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies le 27 septembre en sa qualité de président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, se rendra ensuite en Allemagne fédérale, en Belgique et en Espagne. — (Reuter.)

Corée du Sud

LES EFFETIFS DE L'ARMÉE DE FERRE AMERICAINE EN CORÉE DU SUD sont tombés au-dessus de 30 000 hommes depuis le mois de juillet, approuvé de source sûre à Washington. Ces derniers mois, 2 600 hommes ont en effet quitté les bases américaines et n'ont pas été remplacés. Depuis que le président Carter a décidé, en juin 1977, de réduire les effectifs américains en Corée du Sud, ce sont près de 4 000 hommes de troupe qui ont quitté ce pays. — (A.F.P.)

Curiosité: citations d'auteurs. Parmi les curiosités d'une langue: la manière dont les écrivains, les célébrités s'en servent. De Chrétien de Troyes à Siméon, le Larousse de la langue française vous offre le plus large éventail de citations. C'est aussi, avec plus de 76.000 mots, le plus complet des dictionnaires de la langue en un seul volume. Sa grande originalité: la construction des articles. Avec dégroupement des homonymes, regroupement des dérivés et composés. Classement systématique des sens, synonymes et contraires. Autre spécificité: une grammaire. A part et complète. Cette structure particulière en fait un dictionnaire vraiment unique. Un outil fantastique où vous trouverez le maximum d'informations dans un minimum de place. 129 F chez votre libraire. Larousse de la langue française: Le nouveau code de la langue.

LA TELEPHONIE AU SICOB: LE SPECIALISTE EST AU BOUT DU FIL. STAND 3451/52 - NIV.3 - ZONE DE CIT Alcatel CIT Alcatel GROUPE CSE

Pour vos yeux, le meilleur choix

LEROY OPTICIEN

104, Champs-Élysées 147, rue de Rennes 27, bd St-Michel
 11, bd du Palais 18, bd Haussmann 127, Fg St-Antoine
 158, rue de Lyon 5, place des Terres 30, bd Barbès

EUROPE

Grande-Bretagne

L'opposition souhaite l'ouverture d'une enquête sur les violations de l'embargo pétrolier contre la Rhodésie

De notre correspondant

Londres. — La publication du rapport sur les violations de l'embargo pétrolier contre la Rhodésie (*Le Monde* des 28 août et 3-4 septembre) provoque de vifs remous dans les milieux politiques. Le cabinet se réunira jeudi 21 septembre pour discuter de ce document. Il est probable que des députés d'opposition — conservateurs et maintenant libéraux, — appuyés par une fraction de la gauche travailliste, demanderont à la Chambre parlementaire la création d'un tribunal d'enquête. Une annexe du rapport, qui n'a pas été rendue publique, a été remise aux autorités judiciaires aux fins d'être étudiée à l'effet de poursuivre certaines personnes, notamment des agents locaux des compagnies pétrolières.

L'affaire prend une dimension politique. De nombreux parlementaires considèrent qu'il serait indécent de poursuivre seulement les « capitalistes ». Ils jugent insuffisantes les condamnations d'un rapport qui aboutit à une sanction de non-lieu, aussi bien à l'égard des ministres des gouvernements qui se sont succédés depuis la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie, en novembre 1965, qu'envers les patrons des compagnies B.P. et Shell. Le rapport ne met en cause que des dirigeants rhodésiens et quelques-unes de ces compagnies pour n'avoir pas suffisamment informé leurs supérieurs à Londres.

L'opposition et la gauche travailliste inclinent à penser qu'en insistant sur l'ouverture d'une enquête et la publication rapide de ses conclusions, M. David Owen, le secrétaire au Foreign Office, fait le gouvernement court peu de risques. Seul un tribunal d'enquête, ayant le pouvoir de citer des témoins et de communiquer les dossiers administratifs, pourrait faire toute la lumière sur une affaire qui affecte la crédibilité de la Grande-Bretagne sur le plan international.

MM. Wilson et Heath savaient

Le rapport de cinq cents pages publié après dix-huit mois d'une enquête menée par l'avocat Bingham, conseiller de la reine, ajoute peu de choses à ce qui était déjà connu de son contenu. Les extraits du rapport avaient déjà été publiés dans la presse. Il précise cependant un point essentiel : fin de 1967, les gouvernements britannique étaient en courant des activités illégales des filiales sud-africai-

nes des compagnies B.P. et Shell. Le rapport Bingham confirme la mise au point faite récemment par lord Thomson (à l'époque ministre du Commonwealth), qui affirme avoir informé le cabinet des violations commises. Le rapport apporte aussi un démenti à sir Harold Wilson, alors premier ministre, et dans une moindre mesure à M. Callaghan, alors ministre de l'Intérieur, qui conteste indirectement la version de lord Thomson.

Il ressort également de ce document que, dès 1967, le gouvernement travailliste avait conscience qu'il était impossible d'empêcher les livraisons de pétrole schématisées en Rhodésie par voie ferrée depuis Lourenço-Marques, en Mozambique, alors que la Navy maintenait un cordonnet (110 millions de livres) mais inutile blocus du port de Beira dans le même Etat.

Éviter l'affrontement avec l'Afrique du Sud

Un autre point embarrassant : un accord intervenu entre les filiales sud-africaines et la compagnie française Total (celle-ci livrait du pétrole à la Rhodésie pour le compte des deux multinationales) avait approuvé une formule qui préférait dissimuler aux Communautés. Ainsi, le gouvernement travailliste cachait la vérité au public et au Parlement, tandis que M. Wilson se faisait donner de leçons et dénonçait les pays étrangers — la France et le général de Gaulle notamment — en leur reprochant de manquer de leurs obligations d'appliquer une stricte politique de sanctions.

Avec l'embargo pétrolier, la « capitulation » de la Rhodésie ne permettrait de conclure « à quelques mois, mais de quelques semaines », déclarait M. Wilson. « Une déclaration beaucoup trop pessimiste », a dit mardi M. Stewart, des affaires étrangères. M. Stewart s'efforce de justifier ce cynisme politique en soulignant que le soulèvement du gouvernement des Filiales sud-africaines ne soit pas « britannique ». D'où l'arrangement avec Total, qui livrait ensuite des livraisons illégales de pétrole aux compagnies B.P. et Shell. « Nous avons fait de notre mieux compte tenu des

circstances », a dit assez pitoyablement l'ancien ministre, en rappelant que les filiales installées en Union Sud-Africaine avaient l'obligation de livrer du pétrole à ce dernier pays sans disposer d'aucun contrôle sur sa destination ultérieure.

En fait, le gouvernement travailliste de M. Wilson, puis le gouvernement conservateur de M. Heath, au pouvoir entre 1970 et 1974, voulurent surtout éviter un affrontement avec l'Union Sud-Africaine à un moment de graves difficultés économiques et financières. Tous les dirigeants britanniques avaient conscience qu'à moins d'éluder l'embargo à l'Union Sud-Africaine avec le risque de complications politiques avec Pretoria, l'embargo pétrolier était voué à l'échec.

Comme le note Anthony Sampson dans l'*Observer*, M. Wilson ne faisait que répondre à un vœu d'une opinion qui, écrit-il, « ne demandait qu'à être trompée » parce qu'elle n'envisageait pas une épreuve de force avec l'Union Sud-Africaine.

La consommation de pétrole de la Rhodésie, qui était de 410 000 tonnes en 1965, est maintenant de 800 000 tonnes, bien que les compagnies intéressées affirment qu'elles ont cessé depuis longtemps de lui livrer du pétrole.

HENRI PIERRE.

Portugal

LE PRÉSIDENT EANES TARDE A PROPOSER UNE SOLUTION A LA CRISE GOUVERNEMENTALE

Lisbonne (A.F.P.). — L'ensemble de la presse et des observateurs politiques portugais s'interrogent sur les raisons du silence dans lequel le président Eanes s'est retranché depuis la chute du gouvernement de M. Alfredo Nobre Da Costa, la semaine dernière. Au lendemain du vote de la censure, le chef de l'Etat avait fait connaître son intention de s'adresser à la nation « dans les prochains jours ». Mais, le 19 septembre, la date de cette allocution n'a été annoncée que quelques jours plus tard.

En outre, le président Eanes n'a toujours pas répondu aux demandes d'audience qui lui ont été présentées après la chute du gouvernement par le parti socialiste de M. Mario Soares puis par le parti social-démocrate de M. Francisco Sá Carneiro.

Les observateurs notent, en outre, que le cabinet Nobre Da Costa, chargé d'expédier les affaires courantes dans l'attente de la formation d'un nouveau gouvernement, semble s'installer pour durer. Un conseil des ministres a été convoqué pour ce mercredi 20 septembre afin de définir l'action immédiate du gouvernement, dont les compétences constitutionnelles, sont très limitées. La presse conservatrice, qui dénonce l'incapacité des partis à s'entendre, n'hésite pas à envisager que le gouvernement démissionnaire reste en place longtemps.

République démocratique allemande

En s'immolant par le feu

LE PASTEUR GUNTHER A-T-IL VOULU PROTESTER CONTRE LA MILITARISATION DE L'ENSEIGNEMENT ?

Berlin-Est (A.F.P., Reuter, U.P.J.). — Le pasteur est-allemand Rolf Günther est immolé par le feu, dimanche 17 septembre, devant quatre cents fidèles, à Falkenstein (R.D.A.), a-t-on appris mardi à Genève (nos dernières éditions datées du 20 septembre). Appartenant à l'Eglise évangélique luthérienne de Saxe, il est le second pasteur à mettre ainsi fin à ses jours en Allemagne de l'Est, après le Père Oskar Brubewitz, le 18 août 1976.

Les nouvelles qui ont poussé le pasteur Günther ne sont pas encore officiellement rapportées par l'Eglise protestante de la R.D.A.,

assuré, dans une déclaration publiée mardi, qu'« aucun indice » ne permettait de conclure à une « mort volontaire ». Une association onest-berlinoise de défense des droits de l'homme affirme cependant, dans un communiqué rendu public le même jour, que ce suicide constitue une protestation spectaculaire et désespérée contre l'introduction des disciplines militaires dans les programmes d'enseignement des enfants est-allemands. Cette réforme avait récemment provoqué différentes protestations dans les milieux religieux de la R.D.A., malgré l'assurance des rapports entre Berlin-Est et l'Eglise.

Croisière autour de l'Amérique du Sud.

Vous souhaitez profiter d'une superbe croisière autour de l'Amérique du Sud ?

La Compagnie Générale Transatlantique organise, pour l'été 1979, une superbe croisière de 30 jours autour de l'Amérique du Sud. Vous pourrez visiter les plus belles baies, les plus beaux paysages, les plus belles villes de l'Amérique du Sud.

Le départ est prévu pour le 15 novembre 1978. Le prix est de 150 millions de francs par personne.

13002 Marseille Tél. 33.86.36

Avant l'hiver, REMPLACEZ VOS FENETRES VETUSTES OU INEFFICACES.

VOTRE VIEILLE FENÊTRE TRADITIONNELLE Inconvénients

- Laisse passer : Le bruit, l'humidité, la poussière, Se déforme, Se bloque, Nécessite de l'entretien.

VOTRE NOUVELLE FENÊTRE ARCADIA Avantages

- Vous isole des bruits, Étanchéité parfaite, Ne laisse passer aucune poussière, Indéformable et inaltérable dans le temps, grâce à sa structure en aluminium, Ne nécessite aucun entretien, Fabrication sur mesure au mm sans maçonnerie ni peinture, Réduction de vos revenus impossibles.

VENTE DIRECTE D'USINE POSE COMPRISE DEVIS GRATUIT

FENÊTRES ARCADIA RENOVATION
56, Av. Augustin Dumont 92240 Malakoff - Tél. : 657.46.61

JE SUIS INTERESSÉ PAR :

Le catalogue détaillé des fenêtres ARCADIA RENOVATION

La visite d'un atelier ARCADIA RENOVATION pour une étude gratuite avec devis

NOM : _____

Adresse : _____

Tel. : _____

A retourner à : FENÊTRES ARCADIA RENOVATION 56, Av. Augustin Dumont 92240 Malakoff

DIPLOMATIE

Nations unies

MINISTRE COLOMBIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Liévano Aguirre a été élu président de l'Assemblée générale

Nations unies (New-York, A.F.P., U.P.J.). — La trentième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies a été ouverte mardi après-midi 19 septembre par le président sortant, M. Lazar Mojsov, ministre adjoint des affaires étrangères du Yougoslavie. L'Assemblée a aussi élu son nouveau président à l'unanimité ; il s'agit du ministre colombien des affaires étrangères, M. Liévano Aguirre, élu à la majorité absolue par le groupe des pays latino-américains.

Les 158 Salomon ont d'autre part été admises comme Etat membre de l'Organisation.

L'ouverture de l'Assemblée générale a été éclipsée par les réverbères du sommet de Camp David. Les diplomates soviétiques manifestent en particulier quelque irritation quant au traitement réservé à M. Gromyko, arrivé depuis dimanche à New-York et qui n'a toujours pas pu rencontrer son homologue américain. M. Vance a cette rencontre ne pourra pas avoir lieu avant la semaine prochaine, le secrétaire d'Etat devant se rendre en Arabie Saoudite, en Jordanie et en Syrie.

Ce n'est que lundi prochain que commencera le débat général. M. Vance devrait prendre la parole ce jour-là, et M. Gromyko le mardi 26 septembre.

M. Liévano Aguirre est né le 24 juillet 1917 à Bogotá. Après des études de droit à Bogota, il est entré à l'histoire (on lui doit notamment une biographie de Bolivar). Secrétaire de la présidence de la République du temps de M. Alfonso Lopez Pumarejo (1946), il a occupé divers postes diplomatiques à Londres, à La Haye et auprès du Conseil économique et social de l'O.C.E.A. parlementaire, membre de la direction du parti libéral et a été ministre des affaires étrangères sous la présidence de M. Alfonso Lopez Pumarejo (1959-1963). Il était « de facto » vice-président de la République. Il a été maintenu dans ces fonctions par l'actuel président pour quelques mois encore avant, estime-t-on dans les milieux colombiens, d'être nommé ministre.

LA FIN DE LA VISITE DU GRAND-DUC DE LUXEMBOURG

Les conversations sur l'Europe ont réduit les « procès d'intentions » a déclaré M. Thorn

Le grand-duc Jean du Luxembourg et la grande-duchesse Joséphine-Charlotte ont quitté Paris ce mercredi matin 20 septembre, après une visite officielle de deux jours.

Au cours du déjeuner offert mardi par le premier ministre, M. Barre, celui-ci a notamment déclaré : « Dans l'avenir immédiat des perspectives de concertation s'offrent à nos deux pays, notamment en matière énergétique pour ce qui concerne les futures centrales de la Moselle, en matière de sécurité ou encore en matière de lutte contre la pollution ».

Dans l'après-midi, M. Barre s'est entretenu avec le président du gouvernement luxembourgeois M. Thorn. Après la conversation, qui a surtout porté sur les affaires européennes, M. Thorn a déclaré que les précisions qu'il avait obtenues sur la proposition française de former un comité de trois « sages » pour étudier la fonction des institutions de la Communauté élargie « réduisent les procès d'intentions ». M. Barre lui a notamment confirmé que le nombre trois n'était pas « un chiffre magique » et que ces « sages » ne seraient pas nécessairement des représentants des grandes puissances de la C.E.E.

Mardi, le grand-duc a déposé une gerbe à l'Arc de triomphe. Il a été reçu à l'hôtel de Ville de Paris par M. Couve de Murville, ancien premier ministre, conseiller de Paris délégué aux relations extérieures en l'absence de M. Chirac, actuellement en Chine) et au palais du Luxembourg par le président du Sénat, M. Pochet.

Dans la soirée il a offert un dîner en l'honneur du président de la République et un concert de l'Orchestre de radiotélévision Luxembourg suivi d'une réception au Théâtre Marigny.

DU 18 AU 30 SEPTEMBRE

Quinzaine de la mesure industrielle

MADÉLIOS

PLACE DE LA MADELEINE - PARIS

POUR CEUX QUI SAVENT CHOISIR

صبراً من الاجل

صحة من الامل

Le Monde politique

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

M. Servan-Schreiber gardera son siège si...

Dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle 79 533 électeurs sont inscrits. Dimanche dernier 17 septembre, on a dénombré 46 545 votants (45 783 suffrages exprimés et 762 votes blancs ou nuls) et par conséquent, 32 988 abstentionnistes.

A l'issue du premier tour, le total des voix de la droite et de l'extrême droite (UDF + majorité à représenté 24 886 suffrages + P.F.N. + A.D.E.R.) a représenté 20 877 suffrages. Tel est le « potentiel » théorique de M. Servan-Schreiber pour le second tour.

Le total des voix de la gauche et de l'extrême gauche (P.S. + P.C. + P.S.U. + L.O.) et de la candidate royaliste hostile à la majorité, a représenté 24 886 suffrages. Tel est le « potentiel » théorique de M. Tondon.

Le retard du président du parti radical sur la candidate du P.S. est donc de 4 009 suffrages. A supposer que M. Servan-Schreiber conserve intact son potentiel du premier tour, combien lui faudra-t-il capter d'abstentionnistes de ce premier tour pour parvenir à conserver son siège face à son unique concurrent ?

Première hypothèse (d'acole ou absurde) : les 32 988 abstentionnistes du 17 septembre vont aux urnes le 24. Pour l'emporter, M. Servan-Schreiber doit d'abord combler son retard, puis recueillir la majorité absolue des nouveaux suffrages non « utilisés » à cette fin, soit :

4 009 + (32 988 - 4 009) + 1
soit 4 009 + 28 979 + 1
soit (arrondi) 4 009 + 14 480 + 1 = 18 500.

Deuxième hypothèse (théorique, mais envisageable) : le pourcentage des abstentionnistes est le même au second tour de septembre qu'au second tour de mars, c'est-à-dire 16,51. Le nombre des abstentionnistes pour 79 533 inscrits est alors de 13 130, et celui des électeurs qui ont renoncé à l'abstention d'un tour à l'autre est de 32 988 - 13 130 = 19 858.

Pour combler son retard et l'emporter, M. Servan-Schreiber doit obtenir un nombre de voix nouvelles qui est :

4 009 + (19 858 - 4 009) + 1
soit 4 009 + 15 849 + 1
soit (arrondi) 4 009 + 7 825 + 1 = 11 835.

Ces 11 835 voix représentent 80,70 % des 19 858 suffrages nouveaux.

Troisième hypothèse (coïncidence extraordinaire) : le pourcentage des abstentionnistes du 24 septembre est exactement ce qu'il avait été dans cette même circonscription au second tour de 1970 : 38,87.

Il y a dans ce cas, pour 79 533 inscrits, 30 922 abstentionnistes et la nombre des électeurs qui ont renoncé à voter les urnes est de 32 988 - 30 922 = 2 066.

Voteraient-ils tous pour J.J.S.S. qui celui-ci n'en serait pas moins battu s'il est vrai que :

4 009 + 2 066 = 6 075

A Paris

PORTE CLOSE POUR UNE RÉUNION DE SOUTIEN À LA CANDIDATE SOCIALISTE

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a déclaré le mardi soir 19 septembre, venu apporter son soutien à Mme Edwige Avice, candidate du P.S. à l'élection législative de la treizième circonscription de Paris, il n'avait pu assurer la réunion prévue au C.E.G. de la rue Didot, les portes étant fermées et l'accès de la salle interdit.

M. Sarre a précisé : « Il s'agit d'une attitude caractéristique à la liberté d'expression. Toutes les démarches préalables destinées à assurer le libre accès de la salle avaient été effectuées. »

M. Sarre a fait constater par la police, « sans succès », que la porte du C.E.G. était close. De son côté, M. Thierry Jeannot, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, a protesté contre « le nouveau coup porté dans Paris à la liberté d'expression, en empêchant matériellement le meeting du 19 septembre » auquel il devait participer pour soutenir la candidature de Mme Avice.

Il a ajouté : « Les radicaux de gauche y voient le symbole d'une capitale livrée à un pouvoir crispé sur une attitude de plus en plus conservatrice. »

UN BANQUET DE MILLE COUVERTS POUR SOUTENIR M. DE LA MALÈNE

M. Christian de La Malène (R.P.R.), candidat unique de la majorité dans la seizième circonscription, a organisé, mardi 19 septembre, à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques, un dîner-débat de plus de mille personnes, au cours duquel il a déclaré que le meeting du 24 septembre devrait « confirmer le choix démocratique du mois de mars dernier ». Il a notamment affirmé : « Je suis confiant parce que la cause de nos adversaires est perdue. (...) Je n'ai jamais changé : gaulliste je suis entré en politique, gaulliste je suis sorti. Il n'y a pas avec moi de tromperie sur la marchandise. »

M. Maurice Druon (R.P.R.), député de la vingt-deuxième circonscription de la capitale, invité d'honneur, a évoqué la situation mondiale, qu'il a jugée « explosive », affirmant notamment qu'il y a, d'ici à l'an 2000, 85 % de risques de conflit mondial. Il a estimé que la France doit désormais « consentir un immense effort pour résoudre cette crise qu'est le chômage », pour « combler les dépenses de solidarité sociale qui excèdent nos capacités productives, et pour que la défense française reste crédible ».

« IMPASSE DE LA MALÈNE »

Petit happening à la pointe Saint-Eustache, où l'on inaugure, ce mercredi matin 20 septembre, une « impasse de La Malène ». L'éclairage était parfait (soit levé) mais la « sono » n'était pas bonne, et l'assistance mal réveillée. La dernière mise en scène de M. Jack Lang, conseiller socialiste de Paris, n'a pas été émise en toutes lettres, malgré une distribution de qualité : M. Paul Ouilès, député socialiste du troisième arrondissement, et Mme Edwige Avice, candidate du P.S. dans le quatorzième, contre M. Christian de La Malène (R.P.R.), président de la société d'économie mixte d'aménagement des Halles.

De rares passants interrompaient leur course matinale pour attraper quelques bribes de discours évoquant les « forfaits urbanistiques » de la majorité dans la capitale (tour Maine-Montparnasse (14^e), rénovation du quartier Héro (9^e) et réaménagement de la démission de M. de La Malène et l'événement d'un « urbanisme de plain jour ». Mais la bruit des marteaux pneumatiques couvrait les voix. Typ tard... — M. Ch.

Les écologistes préparent les élections européennes

Deux formations écologistes, le mouvement S.O.S.-Environnement, d'une part, le Mouvement écologique, d'autre part, se sont récemment réunis pour tenter de relancer leur action, notamment dans la perspective des élections européennes. Toutes deux avaient participé au regroupement constitué à la faveur des élections législatives du mois de mars dernier, sous le sigle du collectif Ecologie 78 ; elles sont aujourd'hui parties prenantes de la CIME (Coordination interrégionale des mouvements écologistes).

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, a rappelé, mardi 19 septembre, au cours d'une conférence de presse, que les élections sont, selon lui, « un bon moyen de faire avancer les objectifs écologiques ». Il a confirmé que le mot d'ordre de S.O.S.-Environnement à l'occasion de l'élection législative partielle de la seizième circonscription de Paris est de « faire élire à M. de La Malène » (Le Monde du 18 septembre).

Il a également estimé que les prochaines élections cantonales occupent l'essentiel de la campagne électorale. En vue de ce scrutin, les responsables de S.O.S.-Environnement vont s'efforcer d'obtenir de la CIME la réunion d'une « conférence » chargée de décider soit de la présentation d'une liste de candidats écologistes, soit de l'utilisation de candidats présents à des postes politiques. Les amis de M. Delarue s'apprêtent également à lancer une campagne contre le découpage électoral actuel, et pour la prise en charge par le gouvernement de l'impression des bulletins de vote et des professions de foi des candidats, afin de parvenir à un « réel démocratisation de la vie publique ».

Cette mise en cause du système électoral français sera développée à la faveur de la campagne pour

les élections européennes. S.O.S.-Environnement a, en effet, demandé à la CIME de constituer une liste de candidats écologistes, dès sa prochaine réunion prévue le 1^{er} octobre prochain à Lyon, afin de « donner une assiette solide et permanente » aux composantes de la CIME et d'« assurer une dimension européenne à son action ».

Il n'est pas sûr que les militants du Mouvement écologique acceptent de figurer sur une telle liste. Certes, beaucoup de ces militants appartiennent à la CIME. De plus, tous considèrent que « les problèmes écologiques sont des problèmes européens ». Mais le Mouvement écologique subordonne sa participation à la réalisation de conditions qui paraissent difficiles à réunir.

M. François Degans, membre du bureau national du Mouvement écologique, a précisé mardi que cette formation souhaite au préalable parvenir à un « accord minimum » non seulement avec les écologistes des autres pays de la Communauté, mais aussi avec les militants ouvriers et paysans, ainsi qu'avec des associations de consommateurs, sur les thèmes suivants : réduction de la durée du travail et accroissement du pouvoir syndical dans l'entreprise, arrêt de l'exode rural, protection des

consommateurs et arrêt de l'augmentation de la dimension des entreprises.

Une telle approche, qui n'est pas très éloignée des thèses du P.S.U., notamment à travers le Front autogestionnaire, ne signifie pas qu'une alliance soit possible entre le Mouvement écologique et le Front autogestionnaire à l'occasion du scrutin européen. En effet, selon M. Degans, le Front autogestionnaire inscrit son action dans une stratégie de gauche « qui ne bouillonne pas le type d'opération que nous connaissons ». Le Mouvement écologique propose en revanche l'élaboration d'une « alternative écologique » qui permette de « rompre avec ce type d'opération ».

Le Mouvement écologique accepte donc, ou n'acceptera pas, une représentation de ses membres sur une éventuelle liste européenne en fonction des réponses que la CIME apportera le 1^{er} octobre aux thèmes qu'il a définis. Enfin le Mouvement écologique souhaite « changer l'attitude des militants », dont le comportement semble de nature à décourager les adhésions. Il souhaite également mettre fin à un certain « idéisme écologique », afin de ne pas laisser exister entre les objectifs que les écologistes mettent en avant.

A Saint-Étienne

Les élus radicaux de gauche s'étonnent de l'attitude du P.S.

De notre correspondant

Saint-Étienne — Dans une déclaration faite mardi 19 septembre, les quatre radicaux de gauche du conseil municipal de Saint-Étienne se sont étonnés de la « démission » des délégués nationaux de trois d'entre eux, adressée par le groupe socialiste à M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de la ville (Le Monde du 20 septembre). Ils affirment notamment que « les radicaux de gauche de Saint-Étienne, et notamment leurs élus, ont toujours manifesté en public leur volonté de maintenir la cohésion de la municipalité de la gauche unie élue en mars 1977, de respecter et de promouvoir jusqu'au dernier jour de leur mandat le programme commun municipal qui en est le fondement ». Les élus radicaux de gauche de Saint-Étienne, « qu'ils approuvent ou non Robert Fabre, qu'ils appartiennent ou non à la Fédération des clubs radicaux », affirment qu'ils « sont et resteront des hommes de gauche, et qu'ils respecteront fidèlement leur engagement, à un programme municipal d'union de la gauche à Saint-Étienne ». « A cet égard, ajoutent-ils, il n'est absolument pas question pour aucun d'entre nous d'une quelconque alliance avec M. Durafour ; les remous provoqués au sein national par la démission des partis de gauche aux élections législatives de mars 1978 ne doivent pas amener l'effacement des municipalités d'union de la gauche, seule construction positive de cette politique. Ce serait là le moyen le plus sûr de rendre impossible avant longtemps toutes chances de relaire l'union. » Et le groupe M.R.G. pose la question : « Serait-ce l'intention des socialistes ? »

M. Michel Grossmann, membre du comité directeur du M.R.G. et ses amis vont plus loin en écrivant que « la municipalité d'union de Saint-Étienne a donné depuis dix-huit mois à la France l'exemple de fonctionnement démocratique d'une municipalité quadripartite avec un maire communiste. A aucun moment, ni le maire ni les élus communistes n'ont manqué aux engagements qu'ils avaient souscrits, notamment en ce qui concerne la démocratie au sein de l'équipe municipale ». Le communiqué est signé par MM. Michel Grossmann, Pierre Bricout et Francis Byssette, sur la tête desquels les socialistes voulaient attirer les toundres du maire communiste et aussi par le quatrième conseiller radical de gauche, M. Jules Ferret, vice-président de la fédération, qui, en post-scriptum, « tenu à souligner que, s'il a souscrit au communiqué des élus M.R.G. de Saint-Étienne, il dénonce le ralliement à la droite de M. Robert Fabre et la caution que MM. Grossmann et Bricout ont apportée à celui-ci. Toutefois, il tient à souligner que ces divergences profondes à l'intérieur du Mouvement ne doivent pas, à son avis, élever les Stéphanois de l'appartenance d'une équipe municipale élue sur un programme pour une gestion sociale et démocratique en 1977 ».

● M. Robert Fabre doit rencontrer, jeudi 21 septembre à 11 h 45, le premier ministre, dans le cadre de la mission que le président de la République lui a confiée sur l'emploi.

CORRESPONDANCE

Un fichier des électeurs israéliites ?

Ému par les conditions dans lesquelles les amis de M. de La Malène s'efforcent de rallier les suffrages des électeurs de confession israélite, un lecteur, M. Roger Bismut, nous écrit :

Les électeurs de la 16^e circonscription de Paris de M. Claude-Gérard Marcus, député (R.P.R.) de la 8^e circonscription de la capitale, une lettre-circulaire datée du 3 septembre, qui constitue un pressant appel à ses « chers coreligionnaires » pour apporter leurs suffrages à M. Christian de La Malène.

Il est déjà étrange que cet appel d'un partisan en faveur d'un membre de son parti porte l'entête de l'Assemblée nationale, et qu'y figure la devise « République française - Liberté - Égalité - Fraternité ».

On se demandera avec plus d'étonnement encore comment le R.P.R. a été en mesure de constituer un fichier des électeurs israéliites de la 16^e circonscription de Paris, si un tel fichier existe aussi dans les autres circonscriptions législatives du pays, et si nous ne nous sommes pas insensiblement vers une mise en fiche de l'électorat juif : voilà qui rappellerait à beaucoup de mauvais souvenirs, et pas si anciens.

Enfin, en affectant de traquer l'électorat juif (d'une circonscription qui, de surcroît, n'est pas la sienne) comme une entité monolithique, M. Marcus, dont je ne conteste pas la sincérité, et qui n'est personnellement sympathique, vient de tomber dans un piège subtil. Car il fournit un argument de poids à ceux qui viennent les juifs pour des citoyens pas comme les autres. En fait, et quelles que soient les relations que chaque citoyen juif entretient avec la synagogue, quels que soient les sentiments de chacun sur les problèmes du Proche-Orient en général, et l'Etat d'Israël en particulier, le clivage idéologique du pays passe à l'intérieur de l'électorat juif (...).

LA PERI-INFORMATIQUE AU SICOB : LE SPECIALISTE EST AU BOUT DU CIRCUIT.



STAND 3151/53 - NIV. 3 - ZONE AF

CIT Alcatel CIT Alcatel

transac SINTRA

LE MONDE IMMOBILIER POLITIQUE

PARIS

2500 RÉVISABLE
Prix moyen du m²

2000 FD
Prix moyen du m² ferme et définitif

90% / **15**
Montant des prêts cumulés et durée

CF.
Prêt du Crédit Foncier

1973
année de livraison et trimestre

124
Nombre d'app.

P Parkings en surface

G Garages en sous-sol de box

M Métro

A Autobus

RER R.E.R. Station

A Autoroute ou périphérique

5 **7400** FD **80%** PERSONALISÉ **1978** **38** **M**

M CHERIEF-BAUBERTON en SOLEILS

LE MANDARIN - 6 bis, rue de Valenciennes - A deux pas de la rue Mouffetard - un petit immeuble de très haute qualité, plein sud, du studio au 3 pièces. Appartement témoin ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. FOUQUIER Fremontier, 4, rue de Valenciennes, Paris (5^e) - 331-32-32.

11 **5300** FD **80%** PERSONALISÉ IMMÉDIATE **1978** **38** **M**

Résidence LA COUR D'AUNAY - 54 à 56, rue de la Folie-Régnolet - Au cœur du 11^e, CALME - SOLEIL. Du studio ou 4 pièces balcon ou terrasse - VUE SUR TOUT PARIS en ETAGES ÉLEVÉS. Bur. de vente sur place tous les jours 373-79-18 COMMERCIALISATION - SACOFI - 246-70-50

12 **5.500** FD **80%** 20 LIVRAISON IMMÉDIATE **38** **M**

21, RUE CROZATIER - Un petit, ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison immédiate - Appartement témoin tous les jours sauf mardi de 14 h 30 à 18 h 30. **PROMEX** 65, rue Ramequin, Paris-17^e Tél. 755-82-10

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

... et un prêt CDE financera votre achat :

cde Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2^e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des techniques d'Appartements Immobilières. Vous trouverez peut-être L'APARTÈMENT que vous recherchez.

LOTO facile, pas cher, ça peut rapporter gros

LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ LOCALE

Les maires pourront fixer eux-mêmes le taux des quatre impôts locaux

Sur proposition de M. Maurice Papon, ministre du budget, le conseil des ministres du mercredi 20 septembre devait examiner un projet de loi réformant la fiscalité locale directe. Ce texte constitue l'un des trois volets du plan de développement des responsabilités locales et devrait être déposé sur le bureau du Sénat à la fin du mois. Le gouvernement doit examiner ultérieurement un second projet de loi modifiant le versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) et enfin le projet de loi-cadre qui précèdera les transferts de compétences de l'État en faveur des collectivités locales.

En élaborant ce premier texte, le gouvernement entend démontrer que la réorganisation des pouvoirs des communes n'est pas seulement un thème de discours électoral, mais qu'il s'agit d'une grande œuvre de premier ordre. Le ministre de l'Intérieur, M. Chocard d'Estaing, a été pragmatique et prudente a été sa préparation depuis trois ans, active et déterminée doit être, selon le gouvernement, en œuvre législative de la réforme.

Un maximum de précautions « politiques » seront prises au cours de la session par le gouvernement qui s'efforcera de voter le plus grand nombre possible d'avis pour éviter tout ce qui pourrait être considéré comme des « dikats » technocratiques. Les opérations du type « questionnaire dialogues concertation » se sont déjà multipliées. Régulièrement depuis quelques mois, les préfets sont convoqués par groupes d'une dizaine à la direction des collectivités locales pour que les expériences soient étudiées concrètement dans les départements. Dans certains départements, les préfets ont été invités à organiser des tests, des enquêtes personnelles et des ateliers de réflexion à propos de la fiscalité locale. Les élus et leurs principales associations ont été tenus au courant des projets, indique-t-on à la direction des collectivités locales. M. Marc Bécam, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, poursuit sa campagne d'information en province et les présidents des groupes politiques du sénat et de l'Assemblée nationale.

Une dotation minimale pour les communes pauvres. Telles sont les dispositions essentielles du premier volet financier de la réforme. Prochainement le ministre de l'Intérieur devrait faire approuver un second projet de loi, complémentaire du premier, qui révisera le versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.), qui est une dotation de l'État aux collectivités locales (25 milliards de francs en 1977). L'appellation de V.R.T.S. sera elle-même changée. Le contenu de l'enveloppe sera accru puisque dans le même projet seront désormais regroupés le

répartition de la charge fiscale entre les différentes catégories de contribuables. 2) Les bases d'imposition seront régulièrement actualisées en fonction de la hausse des prix. Chaque maire cherchant en général à ne pas augmenter ses taux plus que le maire voisin, on en déduit, au ministère de l'Intérieur, que cette disposition aura un effet anti-inflationniste. 3) Les différences observées jusqu'à présent entre les taux de la taxe professionnelle d'une commune à l'autre seront considérablement réduits, pour ne pas dépasser un écart de un à quatre. Le gouvernement propose qu'en 1979 le taux maximum soit fixé à 20%, c'est-à-dire le double de la moyenne nationale actuelle. Un système d'écrêtement applicable aux communes riches en établissements très importants sera appliqué de sorte que, par un jeu de péréquation nationale, les communes pauvres puissent recevoir une partie du pactole des communes riches. Le gouvernement proposerait qu'en 1979 cet écrêtement intervienne chaque fois que le taux local de la taxe professionnelle excéderait 20%.

LES RAPPORTS ADMINISTRATION-USAGERS. L'ARAP veut faire évoluer les mentalités. M. André Holleaux, conseiller d'État, président de l'ARAP, pour l'amélioration des rapports entre l'administration et le public (ARAP), a présenté, mardi 19 septembre, le bilan des activités de cette association créée en juin 1976 pour permettre, notamment, une rencontre et un dialogue entre fonctionnaires et usagers. L'ARAP est implantée actuellement dans sept départements

M. Lecanuet déplore que la pression fiscale porte essentiellement sur les salariés. M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., a présenté mardi matin 19 septembre à la presse le dernier état de l'organisation de l'Union de Démocrates et Socialistes (U.D.S.). Les discussions étaient d'ores et déjà constituées et il a ajouté : « Les discussions en cours au début de l'été sur l'avenir de l'organisation ont trouvé leur terme. L'U.D.F. est une fédération, ce n'est pas une coalition. C'est infirmement plus elle a comme fédération des pouvoirs propres. » M. Lecanuet a commenté les résultats de l'élection législative partielle de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle. « Tous nos efforts, a-t-il dit, vont tendre à assurer le succès de Jean-Jacques Servan-Schreiber. » Comme on lui demandait quelle serait la nature du soutien de l'U.D.F. à M. de La Malène, candidat R.P.R. dans la 18^e circonscription de Paris, le président de l'U.D.F. a lancé : « J'allais vous répondre par une rouserie : ce soutien sera de l'empileur de caduc. Mais le R.P.R. apporte à Jean-Jacques Servan-Schreiber, mais je ne le ferai pas. Disons que je souhaite qu'il soit plus fort que celui que le R.P.R. apporte à M. Servan-Schreiber. Crogez-moi, nous souhaitons de tout cœur le succès de M. de La Malène. » Le président de l'U.D.F. a aussi indiqué qu'il est « candidat à la candidature » aux élections européennes. L'ancien candidat à la présidence de la République a évoqué les journées parlementaires que

Hors-jeu

(Suite de la première page.) Intouchables d'abord parce qu'elles couvrent un océan d'habitudes, de confort intellectuel mais aussi, pourquoi le dissimuler, de rentes de situation. En vertu de quoi, au même titre que la défense nationale, l'éducation, la diplomatie, certaines dépenses de santé et en faveur d'une politique nécessaire de la famille ne seraient-elles pas à la charge de l'État alors qu'elles pèsent sur les seules entreprises, entravant leur développement dans la difficile bataille économique.

Bien sûr, ce serait une remise en question du rôle de l'État dans la gestion des intérêts collectifs, mais nous sommes justement à l'âge des structures en mouvement, le pays l'a compris, il en vit la réalité tous les jours. D'un autre côté, et devant l'importance du chômage d'inadaptation, ne devons-nous pas reconnaître un évènement relatif de notre système éducatif et de formation professionnelle ?

La encore, les vieux carcans ont tenu. D'abord sur un plan matériel et celui d'une juste promotion des hommes, ce peut être chaque statut de la fonction publique a joué son rôle de frein. Instinctif pour protéger, à juste titre, les salariés de la fonction publique au fil de ses trente années d'existence, ses grilles sont devenues, pour certaines catégories, des barreaux d'une prison sociale brisant les dynamismes, les initiatives et les promotions souhaitables. Ainsi ne peut-on augmenter les instituteurs sans toucher aux postiers, et aux postiers du tri sans aggraver les huissiers de ministère, l'acte de détermination pour protéger, à juste titre, les représentants syndicaux et ceux de l'État, un débat public loyal, aurait-il changé beaucoup de choses.

Frein également, l'état d'esprit conservateur qui a refusé la participation à l'élaboration des programmes scolaires et universitaires à ceux qui auraient pu apporter, de l'extérieur, leur compétence et leur ouverture sur le réel de la vie. Le cri poussé en 1968 par les nouvelles générations a mal été perçu, c'était sans doute un cri d'espérance à l'aube d'un monde nouveau, à un cri de révolte. Aujourd'hui, il existe un début de convergence entre des continents hier étrangers et qui paraissent se rejoindre pour, non seulement repenser nos définitions de la nature humaine, ainsi que le déclaraient dans ces mêmes colonnes (1), mais pour tenter de traduire dans un langage commun ces espérances et les formes que nous voulons donner au monde de demain.

Le jour arrivera irrévocablement où la nation-arbitre ne manquera pas de siffler le hors-jeu d'équipes déroutees.

LUCIEN NEUWIRTH.
(1) Le Monde daté 30-31 juillet 1978.

M. JEAN-PIERRE PROUTEAU CROIT À UN RETOUR AUX « VALEURS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE »
M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'État à la petite et moyenne industrie, ancien grand maître du Grand-Orient de France, interrogé le 19 septembre, sur les intentions de P.T.I. par Philippe Alexandre qui lui demandait s'il était vrai que la franc-maçonnerie ait joué un rôle important dans la rupture de l'union de la gauche, a déclaré : « Il faut se méfier des romans. La maçonnerie ne s'est jamais prononcée sur le programme commun, elle regarde le monde. Ce qui est important c'est de s'interroger finalement sur les valeurs essentielles de notre civilisation à horizon de siècle. Personnellement je pense que les valeurs du vingt et unième siècle qui résumeront les hommes seront sans doute plus proches des valeurs du dix-huitième que de celles du dix-neuvième ou du vingtième qui s'échouent dans des conditions difficiles ».

MM. Pierre Foujdate, président de l'Union de défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.), et Bernard Poindevo, secrétaire général du Syndicat des citoyens, présents à la presse, le 21 septembre, le programme du nouveau mouvement politique créé par des responsables d'associations civiques et d'organisations socio-professionnelles. Ce mouvement, dont la naissance a été annoncée le 6 septembre, tiendra son assemblée constitutive, le 23 septembre, à la Mutualité, à Paris. Son objectif est de rassembler « tous les Français désireux de défendre les libertés fondamentales, mais bien contre le dirigisme technocratique qui, contre le dirigisme marxiste ».

صكرا من الاجل

سكنا من الامل

ÉDUCATION

LE PROJET DE BUDGET POUR 1979

La baisse des effectifs scolaires entraînera une forte diminution du recrutement des enseignants

« Il s'agit de dépenser mieux avant de dépenser plus. L'éducation ne doit pas rester à l'écart de l'effort financier du pays... »

où — sous la pression de la démographie — le ministre devrait recruter chaque année des milliers de maîtres et construire des centaines d'établissements.

ce secteur dans les dépenses de l'Etat progressera très légèrement : de 17,5 à 17,6 %...

Les dépenses de fonctionnement atteindront 3,95 milliards (3,55 en 1978) : pour la première fois depuis deux ans elles progressent...

Au total, donc, un budget de stagnation malgré les trois mille deux cent onze emplois nouveaux créés pour la rentrée de 1979...

Les dépenses de personnel absorbent, d'année en année, une part grandissante du budget de l'éducation.

On sait qu'à cette rentrée une diminution très légère (trois mille neuf cents élèves) a été notée.

Autre conséquence de ce budget très « serré » : l'objectif de vingt-cinq élèves par classe au cours élémentaire première année...

de francs, l'éducation nationale ne jouera guère un rôle moteur pour l'industrie du bâtiment.

DE LA LOI DEBRÉ A LA LOI GUERMEUR

Enseignement privé : plus de 9 milliards

Les adversaires de l'aide de l'Etat à l'enseignement privé trouveront dans le projet de budget pour 1979...

privé (loi Guermeur) : + 60,8 millions. — Crédits d'équipements pour la construction d'ateliers dans les collèges privés...

Les crédits supplémentaires se répartissent ainsi : — Evolution des effectifs des établissements sous contrat (loi Debré) : + 125 millions;

Application de la loi Debré en Nouvelle-Calédonie : + 81,5 millions; Soit au total 287,3 millions de francs pour les mesures entièrement nouvelles.

Trois mille deux cents emplois

Depuis des années, l'éducation nationale a utilisé l'argument de l'augmentation des effectifs pour réclamer des emplois supplémentaires.

Mais des effectifs stagnants peuvent être mobilisés, et les besoins sont encore grands si l'on veut desserrer les effectifs des classes.

Maternelles, 250; — Élémentaire, 700; — Collèges, 300; — Lycées et lycées d'enseignement professionnel, 1 355;

Personnels administratifs et de service, 386; — Inspection, 25; — Orientation, 195.

Le recrutement de nouveaux enseignants en formation est logiquement la première victime de la dénatalité.

Les recrutements ont été massifs pendant quinze ans, le taux des départs à la retraite est très bas.

Menaces sur les auxiliaires Dans ces conditions, on peut s'interroger sur le sort qui sera réservé aux maîtres auxiliaires de l'enseignement secondaire.

Un exploit... relatif

Les crédits de fonctionnement — Si l'on se souvient que, en 1977 puis en 1978, ils avaient été bloqués à leur niveau antérieur...

Les crédits d'équipement. — De ce côté non plus la situation n'est pas florissante. Il est vrai que la stabilité des effectifs ne justifie plus les investissements massifs des années 60 et du début des années 70.

Les crédits de fonctionnement. — De ce côté non plus la situation n'est pas florissante. Il est vrai que la stabilité des effectifs ne justifie plus les investissements massifs des années 60 et du début des années 70.

BRUNO FRAPPAT.

DU 18 AU 23 SEPTEMBRE Semaine de la cravate et du mouchoir Cravate soie doublée 27 F les trois 75 F Echarpe week-end soie 32 F Mouchoir coton, initiale brodée main les six 36 F MADELIOS

LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC cours avec explications en français Documentation gratuite : EDITIONS OISEAUX 8, rue de Serri - 75008 Paris

Le premier établissement de préparation aux études de Médecine et Pharmacie 5 centres Paris, Créteil, Orsay Encadrement annuel parcellaire à la première année - Petits groupes. Tous CHU - Toutes matières. CEPES

Menaces sur les auxiliaires Dans ces conditions, on peut s'interroger sur le sort qui sera réservé aux maîtres auxiliaires de l'enseignement secondaire.

CENTRE D'ETUDES INTERNATIONALES DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (brevets d'invention, marques, dessins et modèles) Durée de l'enseignement : du 15 octobre au 15 juin.

LE TRAITEMENT DE TEXTE AU SICOB : LE SPECIALISTE EST AU BOUT DE LA LIGNE. STAND 3516 - NIV. 3 - ZONE E STAND 2156 - NIV. 2 - ZONE AF CIT Alcatel ADREX / SMH Une liaison expérimentale de traitement de texte aura lieu, pendant toute la durée du Sicob, entre les 2 stands CIT Alcatel.

DRE.

La passion de la qualité.

Quand la sécurité devient un plaisir.

Faut-il concevoir le comportement d'une voiture à partir de la compétition ou à partir de l'individu? Volvo a choisi la seconde solution. En effet, seul un pilote professionnel est entraîné pour se sortir d'une situation critique. Par contre l'expérience d'un conducteur traditionnel est basée sur des conditions de conduite normale. Un exemple : vous abordez un virage trop rapidement. Votre première réaction est de lever le pied! Votre voiture est alors un peu survireuse, vous risquez de déraiper ce qui vous demande des réflexes de pilote pour redresser votre voiture. Au volant d'une Volvo, même si vous ralentissez trop, la voiture ne perd pas de son adhérence. Cela est dû à l'idéale répartition des masses entre l'avant et l'arrière, et à la précision de la suspension, des freins et de la direction. Le comportement d'une Volvo ne doit pas vous surprendre, quelles que soient vos réactions - coup de frein brusque ou coup de volant inattendu. Les ingénieurs de Volvo ont voulu vous procurer une voiture agréable à conduire, non seulement parce qu'elle est confortable, puissante et silencieuse, mais parce qu'avant tout elle réagit de la même façon dans une situation critique et en conduite normale.

97, 107, 123 ch DIN de confort.

Ces trois moteurs équipent les modèles de la série 240. Le premier avantage: le silence. Par exemple, le moteur B 19 A qui développe 97 ch DIN permet de rouler à 130 km/h à

Consumation
244 et 241 II CV
à 90 km/h: 6,9 l
à 120 km/h: 12,2 l
en parcourant
environ 14,5 l.

4.400 tr/min, cela est plus agréable que de rouler à la même vitesse à un régime supérieur. Le deuxième avantage: une plus grande souplesse du moteur, une plus grande accélération de troisième en quatrième, de meilleures reprises à bas régime.

La passion du détail: des critères de qualité encore plus sévères.

Au moment de quitter votre voiture un signal sonore se met en route si vous avez laissé vos lumières allumées, ou si vous avez oublié la clé sur le contact. La même clé est employée pour les portes et l'allumage. Le tableau de bord est équipé d'un nouveau volant; maintenant on peut actionner l'avertisseur du bout des doigts. Le seuil du coffre à bagages est plus bas ce qui permet un chargement plus facile. Un appui lombaire réglable permet au conducteur de soutenir sa colonne vertébrale à la hauteur des reins. 95 % de la surface du plancher est recouverte d'une matière antiphonique. La même raison a poussé les ingénieurs de Volvo à garnir le toit d'une isolation en laine de verre. Des feux antibrouillard à l'arrière équipent en série les modèles 240 et 260.

Quelques options - en série.

Le système d'air conditionné complet - évaporateur - compresseur - condensateur - sècheur - est monté en série sur le coupé 262 C et la 264 GLE. Il est en option sur la 244 GLE, il suffit de le mentionner à la commande. En plus, tous nos modèles des séries 240 et 260 sont équipés d'une

lunette arrière à dégivrage électrique, de pare-brise en verre feuilleté, de ceintures de sécurité pour les passagers à l'arrière et d'appui-tête à l'avant.

	262 C	264 GLE	244 GLE	244 GL
Air conditionné	X	X		
Vitres teintées	X	X	X	X
Vitres électriques	X	X	à l'avant	à l'avant version B21A
Direction assistée	X	X	X	
Siège du conducteur à réchauffage électrique	X	X	X	

Une qualité de fabrication unique.

Chacun des 7000 points de soudure peut supporter le poids de la carrosserie. Les parties de la carrosserie exposées à la rouille sont zinguées à chaud sur les deux faces. L'intérieur des passages de roues est muni de protection en polypropylène: le niveau sonore s'en trouve abaissé et la protection anticorrosive plus efficace. Les canalisations des freins sont en alliage cuivre/nickel; ils ne rouillent pas. Les feux arrière et avant sont alimentés par des circuits imprimés en cuivre.

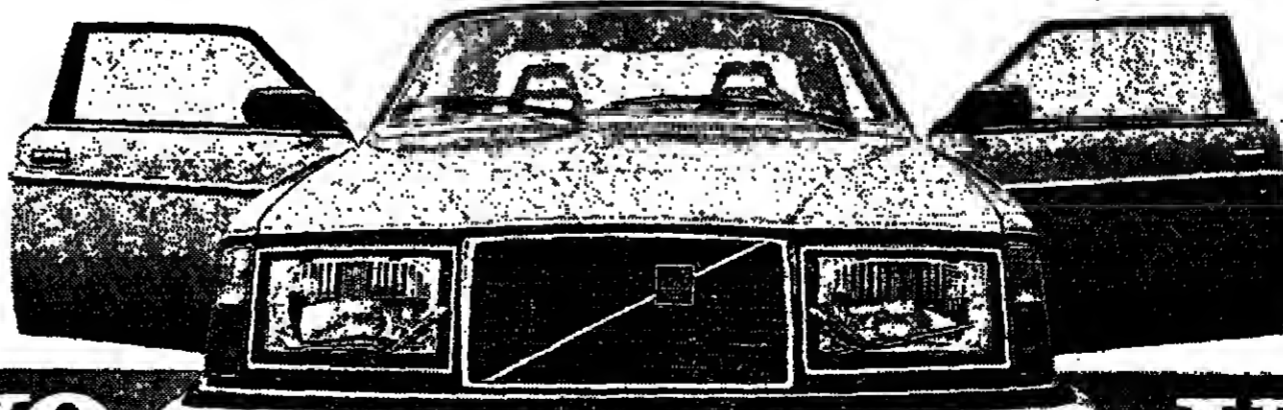
L'essai.

En France, il y a 250 points de vente Volvo. Tous nos concessionnaires sont prêts à vous prêter les clés de leur Volvo. Au volant d'une Volvo, vous comprendrez ce qui nous pousse à faire des voitures de plus en plus sûres et de plus en plus agréables à conduire: notre passion pour la qualité.

LES 24 VOLVO DU GOUVERNEMENT AMERICAIN

Le gouvernement américain a acheté 24 VOLVO pour faire des tests de collision à grande vitesse. De ces tests sortiront les informations qui serviront à établir les normes de sécurité de demain.

Ce n'est pas par hasard si les Américains ont choisi des VOLVO. De toutes les voitures qu'ils avaient utilisées dans des tests préliminaires, les VOLVO offraient une meilleure protection pour les passagers que n'importe quelle autre voiture de sa catégorie.



VOLVO

Du 5 au 15 octobre: Salon de l'Automobile, Stand Volvo, Hall C, n° 96, Porte de Versailles, 75015 Paris

VOLVO

Centre d'Essais, Cité du Bois, Porte Maillot, 75016 Paris, Tél. 722.95.04

صوتنا من الامم

DUT

en 1 AN

Option

Finance-Comptable

Option

Option

ÉDUCATION

La grève des professeurs d'éducation physique

Contre un plan de relance « trompe-l'œil »

Pour protester contre le « plan de relance » de l'éducation physique et sportive annoncé le 31 août par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (le Monde du 2 septembre), les professeurs d'éducation physique ont grévés le jeudi 21 septembre, à l'appel du Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public (SNEP-FEN) et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.). La section E.P.S. du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, autonome) a même demandé à ses adhérents — peu nombreux, il est vrai, — de faire grève les 21, 22 et 23 septembre.

Dans leur ensemble, les professeurs d'éducation physique reprochant à leur ministre de vouloir une « relance trompe-l'œil », qui consiste à renforcer les horaires d'éducation physique dans les lycées et

collèges au détriment de l'éducation spécialisée et du sport universitaire. En effet, outre les 794 postes créés cette année comme il était prévu au budget, le ministère prévoit de transférer quelque 800 professeurs en poste dans les U.E.R. d'université (150 sur un total de 383), les centres d'éducation spécialisée (186 transferts prévus) et les services d'animation sportive (SAS).

C'est ainsi, par exemple, que les présidents des universités de Clermont-Ferrand (I et II) se sont vu confier 3 de leurs 7 professeurs d'éducation physique, mis à la disposition de l'enseignement du second degré. « Cette décision empêche l'enseignement de nos étudiants dans une proportion dramatique, fait le 4 professeur pour 1 400 étudiants, soit 1 pour 350 étudiants », précisent les présidents dans un communiqué publié le 18 septembre.

Lors d'une conférence de presse réunie à Paris le 19 septembre, le SGEN-C.F.D.T. (qui groupe entre 10 % et 15 % des enseignants d'E.P.S.) a rappelé les revendications du syndicat : cinq heures d'éducation physique pour tous les élèves avec classes dédoublées.

Dans tous les syndicats, on proteste contre l'allongement des maxima de service (au lieu d'assurer dix-sept heures d'enseignement scolaire et trois heures d'animation d'association sportive, le professeur confie son temps à assurer dix-huit heures d'enseignement scolaire plus deux heures d'animation). « Comme il est impossible de chiffrer les heures consacrées le mercredi ou le week-end à l'ASBU, explique le professeur, le ministre nous demande simplement d'assurer une heure hebdomadaire supplémentaire dans nos établissements, et pour le même prix. »

CORRESPONDANCE

« Nous ne sommes pas des marchands de muscles »

La lettre du haut fonctionnaire publiée dans le Monde du 2 septembre et intitulée « Adieu les privilèges » nous a valu un très abondant courrier.

M. Robert Mascrot, professeur d'éducation physique retraité de Valenciennes, nous écrit :

L'argumentation du courageux fonctionnaire de service rappelle assez la manière de Taruffe et consiste à mélanger des choses fausses et des choses vraies. Pourquoi affirmer que les maxima de service des enseignants d'E.P.S. sont de dix-sept à dix-neuf heures alors qu'il sait parfaitement qu'ils sont respectivement de vingt heures pour les professeurs et de vingt et une heures pour les autres enseignants d'éducation physique ? Pourquoi affirmer que les enseignants d'E.P.S. n'ont pas de cours à préparer alors qu'il sait (ou devrait savoir, que l'enseignement de l'E.P.S. est un enseignement aussi sérieux qu'un autre, et qu'il nécessite une minutieuse préparation. (...) Il est exact que des enseignants d'E.P.S. en général des jeunes au traitement de début insuffisant, donnent des leçons particulières. La législation scolaire les y autorise au même titre que les autres enseignants, sous certaines réserves. Ils sont une minorité, et en général très

jeunes. Ils rendent des services par leur travail tout en procurant des ressources indispensables à leurs familles. D'autres enseignants d'E.P.S. consacrent bénévolement une grande partie de leur temps à l'animation et à l'entraînement d'associations sportives ou encadrent avec une faible rémunération des colonies de vacances. L'objectivité de Monsieur le haut fonctionnaire anonyme, ne va pas jusqu'à le mentionner.

Un autre professeur d'éducation physique, M. Jean-Pierre Lepoit, écrit pour sa part :

Il était grand temps bien sûr de faire travailler un peu plus ces fainéants qui n'ont pas de cours à préparer ni de copies à corriger ! Mais, au nom de quel décret-t-on qu'un enseignant d'éducation physique ne prépare pas ses cours ? Savez-vous ce qu'exige la préparation d'une programmation de la pratique des activités physiques pour l'ensemble des classes d'un établissement ? La répartition des installations de plan municipal, l'équilibre des activités, le dominante « fondrière » (résistance, endurance), relationnelle (sports collectifs ou de combat), expressive (danse, expression corporelle) mettant en jeu l'équilibre, la souplesse, la force, la maîtrise d'un engin, du milieu, favorisant la socialisation, la prise de responsabilité, la désinhibition, l'enthousiasme, la joie de se sentir bien dans sa peau ?

pas d'être un bon « performer » par leur travail, il faut être aussi psychologue et almer ses élèves (...). Les enseignants d'E.P.S. partagent, avec les professeurs d'enseignement musical, artistique et musical, le privilège de voir défiler un nombre considérable d'élèves et de classes différentes, ce qui multiplie les conseils de classes auxquels ils doivent assister, les relevés de notes (eul, ils en donnent) et rend difficile la connaissance des jeunes qui leur sont confiés.

Un professeur d'éducation physique de Montbéliard, M. Jean Roche, apporte cette précision :

Si quelques enseignants d'éducation physique évaluent leur temps de liberté en fonction de leurs capacités, ils sont cependant une infime minorité. Je connais personnellement tous les enseignants de ce pays de Montbéliard, et je puis vous affirmer que, sur soixante-neuf, je n'en vois que deux qui travaillent en dehors de leur établissement. Encore le font-ils, poussés par la médiocrité de leurs salaires.

Un professeur d'éducation physique de Marseille, M. Robert Lupi, rappelle quelle est la formation de ces enseignants :

Les quatre années d'études après le bac sont sanctionnées (lourdement) par un CAPES qui fait du professeur d'E.P.S. un certifié comme ses collègues des autres disciplines. Bien que cette formation suscite de nombreuses questions, il est à noter que ce sont les seuls parmi les professeurs à être formés pour effectuer véritablement le métier qu'ils vont exercer.

Ne vous en déplaise nous ne sommes pas des marchands de muscles en pleine forme physique; notre formation n'implique pas seulement une compétence technique mais aussi psychologique et pédagogique. La traduction de cette formation est d'ailleurs représentée dans les épreuves du CAPES avec : deux épreuves écrites de psychopédagogie, une épreuve orale de psychopédagogie, un entretien, deux épreuves orales de pédagogie appliquée, une épreuve orale et une épreuve physique d'option. Nous voyons donc que 20 points sur 200 sanctionnent les qualités physiques des étudiants ; nous sommes loin des gros bras et de la petite tête !

MÉDECINE

Une transplantation cardiaque a été effectuée à Lyon, le mardi 19 septembre, par l'équipe du docteur Dureau, à l'hôpital Edouard-Berriet. Aucune précision n'a été donnée sur l'identité du donneur ni sur celle du receveur. C'est la quatrième transplantation de ce type réalisée à Lyon. La dernière avait été pratiquée par cette même équipe, le 25 mars dernier (le Monde du 28 mars).

Le prix biennal de la Société internationale de chirurgie est remis, ce mercredi 20 septembre, à M. Pierre Mallet-Guy, professeur honoraire de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Lyon, par Sir Holmes Sellers, président de la Société, notamment pour ses travaux sur la chirurgie biliaire et pancréatique.

Titulaire d'un DEUG ou d'une licence préparez un

DUT

Diplôme Universitaire de Technologie

en 1 AN

Option : Finance-Comptabilité

Nombre de places limité à : 24
Début des Cours : novembre 1978
Inscriptions immédiates

L.I.T. de SAINT-DENIS
2, rue de la Liberté,
92290 SAINT-DENIS CEDEX.
Tél. : 821-62-58, poste 89.

(PUBLICITE)

INSTITUT LIBRE D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES

175, boulevard Saint-Germain - Paris (6^e) - 548-88-83

Établissement d'enseignement supérieur. L'Institut donne une formation de carrière juridique et économique aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux

CARRIÈRES INTERNATIONALES

L'enseignement est assuré par des professeurs d'Université. Le Diplôme est admis en équivalence de la maîtrise de Droit et peut donner accès au Doctorat.

Recrutement sur titres - Baccalauréat exigé - Statut étudiant.
Secrétariat ouvert de lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

LA BOUTIQUE

Kickers

93 rue de Passy

(Publicité)

Un diplôme apprécié des entreprises

LE B.T.S. TRADUCTEUR COMMERCIAL

(anglais, allemand, espagnol, italien, russe)

LANGUES & AFFAIRES, établissement d'enseignement privé à distance vous y préparez parfaitement, chez vous, sans que vous ayez à modifier vos occupations actuelles. Cours sur 10-12 mois en moyenne + stage oral complémentaire (facultatif) à Paris-Lavallois. Auteurs diplômés, mais pratique celle de la langue indispensable Niveau intermédiaire de rattrapage même pour débutants) inscriptions toute l'année. Possibilité de prise en charge par les entreprises des frais de titre de la loi sur la P.P.C. Documentation gratuite à LANGUES & AFFAIRES, Service 1936, 25, rue Collange, 92008 Paris-Lavallois. Téléphone : 20-81-83.

RENTREE 78-79

BTS

• Compabilité et gestion des entreprises
• Gestion et Exploitation de centres informatiques
• Secrétariat de direction et bilingue

FAX

6 rue d'Amsterdam 874.65.69
84 rue St-Lazare 874.56.60

(Publicité)

*IST

INSTITUT SUPÉRIEUR DE TOURISME

Préparation aux carrières du Tourisme et des Loisirs

- Misses automobiles
- Accompagnateurs
- Responsables de profils voyages
- Responsables de camps
- Responsables de l'animation
- Attachés de relations publiques
- Responsables de marketing

Formation sanctionnée par diplôme d'Etat : BTS de Tourisme
• Niveau Bac ou classes terminales
• Durée des études : 2 ans

Programme

- Enseignement vient par études de cas liés avec la participation de professionnels de ces disciplines
- Jeux d'entreprises
- Travaux de groupe
- Enseignement des langues en laboratoire par microscopie et vidéo-cassettes
- Enseignement en alternance : stages, études, stages, études, etc.
- Rapport de stage considéré comme une première expérience professionnelle

Je désire recevoir une documentation gratuite sur votre enseignement.

nom _____
prénom _____
âge _____
profession _____
tél. _____
adresse _____

*IST
Enseignement Privé Supérieur du Groupe IPSA
71, Fg St-Honoré - 75008 PARIS
266.66.82 - 266.48.70

(Publicité)

LES ÉCOLES DE COMMERCE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE :

CHARLEVILLE 08-106
18, avenue Georges-Corneau - Tél. : 16 (24) 33-91-63.
SAINT-DIE 88100
2, place Jules-Ferry - Tél. : 16 (29) 55-28-95.
TROYES 10000
25, boulevard du 14-Juillet - Tél. : 16 (25) 43-77-98.

ETS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Bac + 2 ans)
ouvrent à Paris une session commune de recrutement (sur entretien individuel)

LE MERCREDI 27 SEPTEMBRE À PARTIR DE 9 HEURES dans les locaux de l'Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie, 45, avenue d'Iéna, 75116 PARIS.

Renseignements dans l'une ou l'autre des écoles.

Pour habiller tout en Kickers

LA BOUTIQUE

Kickers

93 rue de Passy

à vendre

grands appartements avec prêts adaptés

Corbevoie
Chancellerie 2
20 à 30, rue de Belfort. Un petit immeuble sur jardin près du Centre Charras. Autobus, RER, trains proches. Renseignements et vente, appartement témoin sur place tous les jours de 13 h à 19 h 30 sauf le vendredi. Tél. : 334 04 60
Prix fermes et non révisibles
Livraison rapide. 3, 4 et 5 pièces

Plan du 4 pièces : 99 m² dont 17 m² de loggia

LES HAUTS DE VANVES

Rue Sadi Carnot. Le centre de Paris à quelques stations de métro (ligne 13). Appartement témoin, visite tous les jours sauf le mardi et le mercredi de 14 h à 19 h 30
Tél. 227 04 30 / 645 80 33
Prix fermes et non révisibles
Livraison rapide. 3, 4 et 5 pièces.

Plan du 4 pièces : 97 m² dont 10 m² de balcon

Asnières
Le tibur

A Asnières, le Tibury en construction 63-65, avenue de la Maroc, livrable au 4^e trimestre 1978, bénéficie lui aussi de prêts adaptés.
Tél. : 790 26 94 / 227 04 30

Je désire obtenir des renseignements sur le programme

Courbevoie Vanves Asnières sans engagement de ma part. Je suis intéressé(e) par un appartement

3P 4P 5P Utilisation du Prêt Coercitionné Plan d'épargne logement Habitation Investissement

NOM _____
ADRESSE _____
TEL. _____

Veuillez retourner ce bon à
CICA 45, rue de Courcelles 75008 Paris

MUSIQUE : LAISSEZ JOUER LES ENFANTS

Ce mois-ci, dans Le Monde de la Musique, un dossier complet et pratique sur l'éducation musicale. Egalement, une interview imaginaire de Mozart, Giuliani, Nougaro, Archie Shepp; les petites annonces et tous les concerts du mois à Paris et en Province. Chaque mois Télérama et Le Monde vous proposent Le Monde de la Musique. Chez votre marchand de journaux, 7 F.

LE MONDE DE LA MUSIQUE

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.

UNESCO

AU CONGRÈS DE VIENNE Tous les pays sont « sous-développés » en matière d'enseignement des droits de l'homme

De notre correspondante

Vienne. — Il n'existe entre les pays des avancés et les autres aucune différence en matière d'éducation et d'enseignement des droits de l'homme : tous les États sont dans ce domaine sous-développés. Ce fait a été confirmé lors du congrès international que l'UNESCO a réuni à Vienne du 12 au 16 septembre sur ce thème.

Cette réunion, la première du genre organisée par l'UNESCO, faisait suite à une suggestion de M. Wilhelm Faur, ministre autrichien des affaires étrangères. Elle marqua le début d'un projet de M. How, directeur général de l'UNESCO, la volonté de cette organisation de participer à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, le 10 décembre 1948.

Près de cent cinquante experts venus de soixante pays ont participé aux travaux. Parmi les pays non représentés figuraient, en particulier, l'Argentine, la Tchétchéouviakie et l'Uruguay. Les participants ont adopté à l'unanimité un document final proposant à l'échelle mondiale un programme d'éducation et d'enseignement en matière de droits de l'homme. Son objectif majeur est de rendre tout individu conscient de ses propres droits, mais aussi de ceux d'autrui.

Dans son préambule, le document pose dix principes, dont le premier insiste sur la reconnaissance de « l'indivisibilité » des droits de l'homme.

Il est aussi précisé que cette éducation doit être dispensée à tous les niveaux de l'enseignement (scolaire et universitaire) ainsi qu'en dehors de ces cadres.

Enfin, le document souligne la nécessité de garantir à l'« intégrité personnelle et de la liberté d'expression » de l'enseignant en matière de droits de l'homme, qu'il puisse « acquiescer comme il convient de sa tâche ».

D'autre part, le congrès a souligné qu'à l'ordre du jour de la prochaine conférence des Nations Unies, il doit être inscrit un projet de convention internationale pour

l'éducation et l'enseignement en matière de droits de l'homme et l'on envisage la création d'un « Fonds volontaire ».

Tout en se gardant d'un excès d'optimisme, on ne peut nier l'aspect positif de cette réunion. Tout d'abord en raison du caractère concret du document final qui, à côté des dix principes énoncés, propose en annexe une série de recommandations concernant la préparation des programmes, l'élaboration appropriée des matériels d'enseignement ainsi que les méthodes et structures de cet enseignement.

En sa qualité de rapporteur général du congrès de Vienne, M. Louis Edmond Pettit, bâtonnier du barreau de Paris, nous a déclaré que tout au long de la conférence, l'accent avait été mis sur la nécessité d'élaborer « un programme concret pour l'éducation et l'enseignement des droits de l'homme ».

Il est un fait que ce document va bien au-delà des déclarations générales habituelles et qu'il offre — en tenant compte notamment des problèmes spécifiques liés aux pays du tiers-monde, à l'alphabétisation, aux minorités, aux pauvres et aux marginaux — les moyens de faire bénéficier le plus grand nombre de cette éducation et de cet enseignement.

En outre, il insiste sur la nécessité de dispenser aussi cet enseignement dans les écoles de police et dans les écoles militaires ainsi qu'aux étudiants en médecine et aux médecins eux-mêmes. Le document souhaite, d'autre part, la création d'un enseignement spécialisé au stade universitaire (en France l'Université de Besançon et l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg pourraient servir d'exemple) ainsi que la création d'instituts de formation des droits de l'homme au sein des universités (tel celui qui a été créé à Paris) afin de former les avocats et les juges d'application en droit interne du droit international des droits de l'homme.

ANITA RIND.

DÉFENSE

Le comité Droits et libertés dénonce les méthodes de la sécurité militaire

« La sécurité militaire tend à prendre le monde civil tout entier comme un monde agressif à l'égard du monde militaire », ont déclaré, mardi 19 septembre à Paris, les membres du comité Droits et libertés dans l'insertion militaire (C.D.L.I.M.), affilié à la Ligue des droits de l'homme, que préside M. Henri Nogues. Ce comité a décidé de rassembler les témoignages sur le « royaume du non-droit » qu'est devenue l'armée en France.

Vingt-cinq années du comité ont été passées en province, spécialement dans les villes de garnison, pour collecter, vérifier et diffuser l'information concernant les atteintes aux droits et libertés sous l'égide.

Les animateurs du comité ont particulièrement dénoncé « la course de répression » qui a touché, en juin et juillet, les signataires de la pétition en faveur de la gratuité des transports des permissionnaires. A l'époque, mille cent cent soixante avaient signé ce texte. Le comité a recensé deux cent quinze sanctions disciplinaires prises sous le vocable général d'« activités antimilitaristes ».

M. Nogues a fait observer à cette occasion : « Ici, c'est l'abus de la répression : la répression et l'arbitraire ; là, l'abus de la répression et l'arbitraire ». Il a souligné que « les forces de répression et leur bras séculier, la sécurité militaire, se heurtent à une opposition au sein de l'opinion militaire et de la hiérarchie ». Du reste, la répartition des pétitionnaires (surtout dans les unités de base) et la « carte » de la répression sont loin de coïncider, selon les membres du comité.

Soulignant que « l'un des objectifs du comité est de donner le maximum d'information sur les activités de la sécurité militaire », un membre de ce comité, M. Michel Narbonne, a affirmé, en présentant notamment des documents de 1971 et de 1974, que « la sécurité militaire s'emploie à réprimer un certain nombre d'éléments fichés dans la cide » en adressant des demandes d'enquête aux renseignements généraux, à la police et à la gendarmerie.

Les instructions données aux officiers de sécurité dans les unités leur enjoignent, selon le

comité, à encourager la délation pour dénoncer les « agents propagandistes » ou « signataires à tout incident suspect ».

Le comité Droits et libertés dans l'insertion militaire a annoncé son intention de « mettre les choses sur le tapis publique » en continuant son action « à usage dissuasif ».

LE GÉNÉRAL BIGEAUD : le fusil d'assaut « Clairon » va être mis en service dans l'armée française.

(De notre correspondant.)

Saint-Étienne. — Le PAMAS 5.56, dit « le Clairon », fusil d'assaut qui doit équiper l'Armée française à partir de 1979, a été présenté à la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, à son collègue M. Théodore Vial-Massat, député communiste de la Loire, maire de Firminy et membre de cette commission.

Ainsi que la révèle la section C.G.T. de la MAAS (Manufacture nationale d'armes de Saint-Étienne) et que la confirme le ministre de la défense, certaines pièces des chargeurs seront fabriquées en sous-traitance au Portugal. Le syndicat C.G.T. de la MAAS a écrit au ministre de la défense pour s'élever « avec vigueur contre une telle décision allant à l'encontre des intérêts du personnel de la manufacture et du département de la Loire ».

Le ministre de la défense a précisé de son côté qu'il est envisagé, dans le cadre d'un accord de compensation pour l'achat d'hélicoptères français par le Portugal, de passer commande à l'industrie portugaise d'un lot supplémentaire de chargeurs, au maximum de 20 % des chargeurs fabriqués en France pour l'armée française.

Aucune décision n'est encore intervenue puisque l'accord commercial franco-portugais n'est pas conclu », ajoute le ministre.

JUSTICE

Les Jeunes Avocats parisiens proposent une réforme du code de procédure pénale

« Il n'y a pas de bon code pénal s'il n'y a pas de bon code de procédure », a déclaré M. Jean-Louis Coccuse, au nom de l'Union des jeunes avocats (UJA) de Paris. « Nous avons donc décidé de rendre public et de maintenir notre propre projet de code de procédure pénale avant d'avoir à examiner les propositions faites par le gouvernement et par le ministre de la Justice sur ces problèmes ».

Selon les Jeunes Avocats, l'actuel code de procédure pénale ne satisfait personne : « Il est ambigu, obscur, mal compris du public ». Le ministre public, dont la mission est d'être un accusateur, a de plus en plus de prérogatives juridictionnelles. Il décide, par exemple, des prolongations de garde à vue, alors qu'aucun magistrat du siège n'en est informé. De plus, bien souvent, son réquisitoire définitif n'est qu'une synthèse du travail du juge d'instruction. Ce dernier a passé tantôt pour un auxiliaire du parquet, voire du gouvernement, tantôt pour celui de l'accusé ou de la partie civile. Mieux encore, il ne juge lui-même en rendant des ordonnances sur les demandes qui lui sont faites, mais en prescrivant qu'il soit déclaré coupable ou innocent de l'accusation a été suffisamment élevée par lui pour que l'affaire puisse être jugée au fond », affirme l'UJA de Paris.

Les Jeunes Avocats proposent une réforme pénale, enfin, est une réforme octroyée. Ses pouvoirs ne sont que de contrôle, « et en aucun cas proférer et constater », affirme l'UJA de Paris.

A chacun la place qui lui revient

Le projet de réforme préparé par l'UJA propose donc de remettre « chacune des parties à la place qui lui revient ». A l'accusation, le ministère public accusera, la défense sera sur un pied d'égalité avec lui et aura un rôle actif, notamment en interrogeant les témoins directement sans passer par le président. Le juge sera le arbitre des libertés et finalement trancheur.

Pour ce qui concerne l'instruction, les Jeunes Avocats demandent la création d'une nouvelle juridiction, une chambre de l'instruction qui siégera collectivement chaque fois qu'une des parties le souhaitera. Le substitut, en sa qualité d'accusateur, construira son dossier, comme fait actuellement le juge d'instruction. Le substitut entendra l'accusé en présence de son défenseur, en entendant des témoins, en lançant des questions rogatoires, etc. L'interrogatoire de la défense sera aménagé selon les exigences que nous formulons depuis longtemps, notamment : accès permanent au dossier, droit à la délivrance des copies, droit de contre-interroger pour mieux entendre les personnes entendues, droit de citer ses propres témoins, sauf arbitrage de la chambre de l'instruction. Mais le substitut n'empêchera pas l'accusé d'avoir des pouvoirs juridictionnels de l'actuel juge d'instruction. Il sera contraint de déférer à la chambre de l'instruction toutes les décisions qui doivent être immédiatement faites (objets d'une ordonnance. C'est donc cette chambre qui décidera contradictoirement du non-lieu ou du renvoi devant une juridiction de jugement. C'est également elle qui procédera aux saisies et perquisitions. »

Devant la commission des finances du Sénat où il présentait le projet de budget de son ministère, mardi 19 septembre, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a indiqué que l'on pourrait mettre à l'étude une réforme consistant à remplacer, dans certains cas, les peines d'emprisonnement par de fortes amendes proportionnelles aux revenus des condamnés et de verser périodiquement sur ceux-ci.

CORRESPONDANCE

M. Simoné et la mort de Jean de Broglie

Après la publication dans le Monde du 16 septembre d'une information concernant la désignation de l'instruction sur l'affaire de Broglie dans laquelle il était indiqué : « On sait que M. Gérard Frêche, recruté par l'intermédiaire de M. Serge Faur, et obsédant aux instructions de l'inspecteur principal Guy Simoné, a tiré, rue des Dandanelles, à Paris, sur M. Jean de Broglie, dans la matinée du 21 décembre 1976, alors qu'il se trouvait chez Pierre de Varga. Les trois reconnaissant avoir tenu les rôles qui leur sont prêtés », M. Guy Simoné nous écrit :

J'ai le regret de constater, une fois de plus, que la presse se borne à nier ce qui est et à expliquer ce qui n'est pas. La lecture devient de plus en plus une occupation démoralisante.

M. Simoné indique :

Gérard Frêche a obéi aux instructions de Serge Faur, et non pas aux miennes. J'ai reconnu dans sa déclaration que je lui avais dit de « laisser tomber cette affaire ». D'autre part, je n'ai jamais reconnu le rôle que l'on veut à tout prix me prêter, etc. L'interrogatoire de la défense sera aménagé selon les exigences que nous formulons depuis longtemps, notamment : accès permanent au dossier, droit à la délivrance des copies, droit de contre-interroger pour mieux entendre les personnes entendues, droit de citer ses propres témoins, sauf arbitrage de la chambre de l'instruction. Mais le substitut n'empêchera pas l'accusé d'avoir des pouvoirs juridictionnels de l'actuel juge d'instruction. Il sera contraint de déférer à la chambre de l'instruction toutes les décisions qui doivent être immédiatement faites (objets d'une ordonnance. C'est donc cette chambre qui décidera contradictoirement du non-lieu ou du renvoi devant une juridiction de jugement. C'est également elle qui procédera aux saisies et perquisitions. »

SPORTS

Le P.S. critique le plan de relance de l'éducation physique et sportive de M. Soisson

Le plan de relance de l'éducation physique et sportive qu'a mis en place M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la Jeunesse, des sports et des loisirs (le Monde des 2 et 7 septembre), a été qualifié de « malhonnête, dangereux et injuste » par M. Michel Sainte-Marie, député socialiste aux sports et aux loisirs du parti socialiste, qui a estimé qu'il « agissait d'une véritable poudre aux yeux de l'opinion publique ». « Si le ministre réécrit que le VII^e Plan fait force de loi, il oublie de dire que les moyens d'atteindre l'objectif des trois heures d'éducation physique et sportive par semaine dans la se-

conde étaient aussi fixés par ce Plan. Il s'agit d'un recrutement de cinq mille nouveaux enseignants en cinq ans et non d'un redéploiement des postes existants », a précisé M. Sainte-Marie, estimant en outre que « porter atteinte au statut des enseignants en éducation physique et sportive sans leur faire perdre leurs faibles privilèges est une faute grave, surtout que les responsables de la situation du sport à l'école ont eu une attitude responsable ».

Le député aux sports du P.S. a souligné enfin que « les unités d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive forment chaque année des centaines de candidats hautement qualifiés mais condamnés au chômage par le refus du gouvernement de tenir ses engagements ».

Aussi le communiste a-t-il indiqué que « le parti socialiste apporte son total soutien au mouvement de grève des enseignants en éducation physique et sportive du 21 septembre 1978 ».

Football

En championnat de France première division

STRASBOURG TOUJOURS INVAINCU

Après la onzième journée du championnat de France de première division, les Strasbourgeois restent invaincus, ayant obtenu le match nul face aux Nîmois (0-0). Ils consolident donc leur avance au classement général devant Bordeaux, Sochaux et Saint-Étienne, qui occupent désormais des positions d'attente très étroites.

Saint-Monaco a gagné à l'extérieur face à Marseille (2-1), tandis que le Paris Football-Club obtient la victoire face à Nîmes (1-0), laissant la dernière place du classement à Nice.

RESULTATS
Saint-Étienne bat Reims 2-0
Monaco bat Marseille 2-1
Paris Football-Club bat Nîmes ... 1-0
Angers et Laval 1-1
Sochaux bat Paris St-Germain ... 2-1
Valenciennes bat Nancy 1-0
Bastia bat Lyon 1-0
Metz et Lille 4-4
Nice et Strasbourg 1-1

Classement. — 1. Strasbourg, 18 points ; 2. Sochaux, 14 pts ; 3. Saint-Étienne, 14 pts ; 4. Bordeaux, 14 pts ; 5. Monaco, 13 pts ; 6. Metz, 11 pts ; 7. Bastia, 11 pts ; 8. Lyon, 12 pts ; 9. Nantes, 11 pts ; 10. Nîmes, 11 pts ; 11. Valenciennes, 11 pts ; 12. Lille, 11 pts ; 13. Paris-St-Germain, 10 pts ; 14. Laval, 9 pts ; 15. Marseille, 8 pts ; 16. Angers, 8 pts ; 17. Nancy, 8 pts ; 18. Paris F.C., 8 pts ; 19. Reims, 7 pts ; 20. Nice, 7 pts.

OMNISPORTS

De nouveaux moyens de lutte contre le dopage ?

Après les contrôles antidopage pointés effectués en République fédérale allemande cet été, aux championnats du monde de natation et de cyclisme, à ceux du Tour de France, ont été ajoutés, ces jours-ci, fait encore plus grave, une présomption de dopage qui pèse maintenant sur des gamins britanniques âgés de douze ou treize ans. Que cette accusation, la plus surprenante de toutes, soit fondée ou non, il semble bien que malgré la lutte anti-dopage entreprise un peu partout, le fléau du sport moderne continue de progresser. Dans la même tempête que se développent la prévention, la détection et la répression, les techniques pour traquer s'améliorent, sortent des sentiers connus, deviennent de plus en plus sophistiquées.

Il n'est cependant pas interdit de penser que la détection pourrait avoir fait un grand pas en faveur des sports de haut niveau, et plus précisément en République fédérale allemande. La manière dont les médecins chargés, en R.F.A., des contrôles aux championnats du monde de natation et de cyclisme se sont acquittés de leur tâche est, à cet égard, un bon indice. A Berlin-Ouest (natation) et à Munich (cyclisme), ils ont convaincu de dopage des athlètes soviétiques et est-allemands qui ne sortaient pourtant de leurs frontières qu'après avoir subi leurs propres contrôles. Sans aller jusqu'à tenir pour acquies ça ce genre d'autorité, l'hypothèse que Soviétiques et Allemands de l'Est pensaient être à l'abri, jusqu'à présent, de tout contrôle positif est, tant bien que mal, en ce qui concerne les athlètes par exemple, c'est le cas du nageur soviétique Kuznetsov — on savait, en fonction de l'affaiblissement de ses résultats jusqu'à ce jour, qu'il souffrait de troubles « grippe » subites — et les forfaits — de deux champions est-allemands, Petra Thümer et Christianne Kneke ?

« auxquels sont soumis ceux qui doivent participer à une épreuve hors de leurs frontières » (essentiellement pour ce qui est de l'essai de la cide) ». M. Nogues a fait observer à cette occasion : « Ici, c'est l'abus de la répression : la répression et l'arbitraire ; là, l'abus de la répression et l'arbitraire ».

Il a souligné que « les forces de répression et leur bras séculier, la sécurité militaire, se heurtent à une opposition au sein de l'opinion militaire et de la hiérarchie ».

Du reste, la répartition des pétitionnaires (surtout dans les unités de base) et la « carte » de la répression sont loin de coïncider, selon les membres du comité.

Soulignant que « l'un des objectifs du comité est de donner le maximum d'information sur les activités de la sécurité militaire », un membre de ce comité, M. Michel Narbonne, a affirmé, en présentant notamment des documents de 1971 et de 1974, que « la sécurité militaire s'emploie à réprimer un certain nombre d'éléments fichés dans la cide » en adressant des demandes d'enquête aux renseignements généraux, à la police et à la gendarmerie.

Les instructions données aux officiers de sécurité dans les unités leur enjoignent, selon le

DEUX « DESCENDEURS » SONT EXCLUS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Le comité directeur de la Fédération française de ski vient de décider, sur proposition du directeur national, Walter Trillling, de mettre à la disposition de leurs comités régionaux les skieurs Patriote Peilât-Pinet et Jean-Jack Bartrand, spécialistes de la descente.

Ces deux skieurs, qui avaient été renvoyés à deux reprises dans leurs foyers pour indiscipline au cours de stages au début du mois, ne seront plus convoqués jusqu'à nouvel ordre, aux stages de l'équipe de France. On peut voir dans cette décision la volonté de remettre de l'ordre dans l'équipe de France, en déclin constant depuis 1968, au moment où Honoré Bonnet, artisan des succès passés, revient aux affaires.

TENNIS.

Au National, qui se déroule à Toulouse, les résultats du simple messieurs ont donné les résultats suivants : Freybet bat Badet, 6-0, 7-6, 7-6, 6-3, 6-3 ; Caujolle bat Hagelauer, 6-4, 6-4, 6-2 ; Fritz bat Gauvain, 6-3, 6-2, 6-1 ; Fortes bat Roger-Vasselin, 6-2, 6-2, 6-2 ; Delbecqer bat Barthès, 6-3, 6-3, 7-6 ; Nohat bat Goven, 6-3, 6-3, 6-1 ; Dominguez bat Toulou, 6-2, 6-3, 6-2.

BIBLIOGRAPHIE

Un mini-missil pour les dévots du rugby

Le coup d'envoi de la saison de rugby 1978-1979 a été donné par un journaliste, notre confrère Henri Garcia, de l'Équipe, qui a publié chez Larousse un excellent petit traité sur le jeu à XV.

À glisser dans la poche en partant pour le stade : on y trouve toutes les bases et tous les noms des joueurs à connaître (pourquoi avoir oublié pourtant le cher Andy Mulligan, qui donna des ailes au XV d'Irlande et au PUC ?), les principales règles, expliquées à l'aide de dessins très clairs, les mécanismes du championnat, du tournoi des Cinq Nations.

Grâce à ce mini-missil de Garcia, préfète d'actualité châteaulesque de Lucien Mias, les professionnels et les amateurs de jeu à XV ont de la tête à l'écart, seront cette année les maîtres initiés de l'ouvrage et, par là, plus heureux. — J. L.

UNE JEUNE CHOMEUSE SE SUICIDE A LA PRÉFECTURE DE NANTERRE

Une jeune dactylo en chômage, Mme Monique Ritter, âgée de vingt-neuf ans, domiciliée à Nanterre, s'est tirée, mardi 19 septembre, du troisième étage de la préfecture de Nanterre (Hauts-de-Seine). Elle a été tuée sur le coup. Mme Ritter a présenté un malaise pour se faire conduire sur la terrasse du troisième étage. En chômage depuis de longs mois, elle suivait depuis le mois de juillet un traitement médical en raison de son état nerveux. Elle avait cessé ce traitement il y a trois jours, par manque de médicaments.

« GUIDE PRATIQUE DE MANŒUVRE » d'Eric Tabarly

L'ouvrage bénéficie non seulement de la qualité et de la compétence de l'auteur, mais aussi d'un caractère pratique évident qu'appréciera celui qui veut apprendre ou se perfectionner dans la voile. Tous les chapitres sont truffés d'anecdotes au de réflexion. Le lecteur s'enthousiaste et vit en compagnie de Pen Duick III et de Pen Duick VII. Eric Tabarly — et ce n'est pas le moindre mérite de l'ouvrage — donne toujours de façon très nette son point de vue sur des sujets controversés. Il précise ainsi que « le grément idéal de croisière est celui de goélette à deux mâts égaux » — on enregistre que « l'ancrage flottante est toujours nuisible ».

8 Editions du Pen Duick, 180 pages, illustré, 79,00 F.

Devant la commission des finances du Sénat

« Il est ambigu, obscur, mal compris du public ». Le ministre public, dont la mission est d'être un accusateur, a de plus en plus de prérogatives juridictionnelles. Il décide, par exemple, des prolongations de garde à vue, alors qu'aucun magistrat du siège n'en est informé. De plus, bien souvent, son réquisitoire définitif n'est qu'une synthèse du travail du juge d'instruction. Ce dernier a passé tantôt pour un auxiliaire du parquet, voire du gouvernement, tantôt pour celui de l'accusé ou de la partie civile. Mieux encore, il ne juge lui-même en rendant des ordonnances sur les demandes qui lui sont faites, mais en prescrivant qu'il soit déclaré coupable ou innocent de l'accusation a été suffisamment élevée par lui pour que l'affaire puisse être jugée au fond », affirme l'UJA de Paris.

Les Jeunes Avocats proposent une réforme pénale, enfin, est une réforme octroyée. Ses pouvoirs ne sont que de contrôle, « et en aucun cas proférer et constater », affirme l'UJA de Paris.

A chacun la place qui lui revient

Le projet de réforme préparé par l'UJA propose donc de remettre « chacune des parties à la place qui lui revient ». A l'accusation, le ministère public accusera, la défense sera sur un pied d'égalité avec lui et aura un rôle actif, notamment en interrogeant les témoins directement sans passer par le président. Le juge sera le arbitre des libertés et finalement trancheur.

Pour ce qui concerne l'instruction, les Jeunes Avocats demandent la création d'une nouvelle juridiction, une chambre de l'instruction qui siégera collectivement chaque fois qu'une des parties le souhaitera. Le substitut, en sa qualité d'accusateur, construira son dossier, comme fait actuellement le juge d'instruction. Le substitut entendra l'accusé en présence de son défenseur, en entendant des témoins, en lançant des questions rogatoires, etc. L'interrogatoire de la défense sera aménagé selon les exigences que nous formulons depuis longtemps, notamment : accès permanent au dossier, droit à la délivrance des copies, droit de contre-interroger pour mieux entendre les personnes entendues, droit de citer ses propres témoins, sauf arbitrage de la chambre de l'instruction. Mais le substitut n'empêchera pas l'accusé d'avoir des pouvoirs juridictionnels de l'actuel juge d'instruction. Il sera contraint de déférer à la chambre de l'instruction toutes les décisions qui doivent être immédiatement faites (objets d'une ordonnance. C'est donc cette chambre qui décidera contradictoirement du non-lieu ou du renvoi devant une juridiction de jugement. C'est également elle qui procédera aux saisies et perquisitions. »

Devant la commission des finances du Sénat

« Il est ambigu, obscur, mal compris du public ». Le ministre public, dont la mission est d'être un accusateur, a de plus en plus de prérogatives juridictionnelles. Il décide, par exemple, des prolongations de garde à vue, alors qu'aucun magistrat du siège n'en est informé. De plus, bien souvent, son réquisitoire définitif n'est qu'une synthèse du travail du juge d'instruction. Ce dernier a passé tantôt pour un auxiliaire du parquet, voire du gouvernement, tantôt pour celui de l'accusé ou de la partie civile. Mieux encore, il ne juge lui-même en rendant des ordonnances sur les demandes qui lui sont faites, mais en prescrivant qu'il soit déclaré coupable ou innocent de l'accusation a été suffisamment élevée par lui pour que l'affaire puisse être jugée au fond », affirme l'UJA de Paris.

Les Jeunes Avocats proposent une réforme pénale, enfin, est une réforme octroyée. Ses pouvoirs ne sont que de contrôle, « et en aucun cas proférer et constater », affirme l'UJA de Paris.

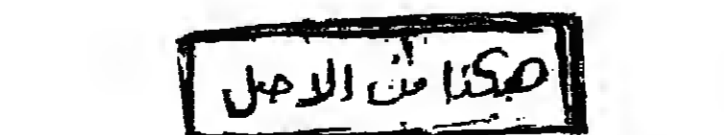
A chacun la place qui lui revient

Le projet de réforme préparé par l'UJA propose donc de remettre « chacune des parties à la place qui lui revient ». A l'accusation, le ministère public accusera, la défense sera sur un pied d'égalité avec lui et aura un rôle actif, notamment en interrogeant les témoins directement sans passer par le président. Le juge sera le arbitre des libertés et finalement trancheur.

Pour ce qui concerne l'instruction, les Jeunes Avocats demandent la création d'une nouvelle juridiction, une chambre de l'instruction qui siégera collectivement chaque fois qu'une des parties le souhaitera. Le substitut, en sa qualité d'accusateur, construira son dossier, comme fait actuellement le juge d'instruction. Le substitut entendra l'accusé en présence de son défenseur, en entendant des témoins, en lançant des questions rogatoires, etc. L'interrogatoire de la défense sera aménagé selon les exigences que nous formulons depuis longtemps, notamment : accès permanent au dossier, droit à la délivrance des copies, droit de contre-interroger pour mieux entendre les personnes entendues, droit de citer ses propres témoins, sauf arbitrage de la chambre de l'instruction. Mais le substitut n'empêchera pas l'accusé d'avoir des pouvoirs juridictionnels de l'actuel juge d'instruction. Il sera contraint de déférer à la chambre de l'instruction toutes les décisions qui doivent être immédiatement faites (objets d'une ordonnance. C'est donc cette chambre qui décidera contradictoirement du non-lieu ou du renvoi devant une juridiction de jugement. C'est également elle qui procédera aux saisies et perquisitions. »

Quatre détenus sur le toit de la maison d'arrêt de Nîmes.

Quatre jeunes prévenus de la maison d'arrêt de Nîmes (Gard) ont passé l'après-midi du mardi 19 septembre sur les toits du bâtiment afin de protester contre l'isolement d'un de leurs camarades de détention. Les quatre hommes ont accepté de descendre après avoir été entendus par le procureur de la République, qui s'était rendu sur les lieux.



JUSTICE

Faits et jugements

La police expulse les occupants du foyer des étudiants calédoniens.

Les occupants du foyer des étudiants calédoniens, situé 12 rue des Ecoles, à Paris, ont été expulsés mardi matin 19 septembre par la police. Cette expulsion, qui met un terme à vingt-deux mois d'occupation, s'est déroulée sans heurts. Elle fait suite à une ordonnance d'expulsion délivrée par le juge au mois de septembre 1977, ainsi qu'à une décision de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, acquiescée le 4 août dernier, demandant la « fermeture pour travaux » du bâtiment. Un conflit entre les étudiants néo-calédoniens et la gérance de ce foyer avait été à l'origine de la décision de l'Association des Canaques en France d'occuper ces lieux.

Témoignage

Juste un peu de musique

Un lecteur de Paris (5*) nous écrit : Tous les dimanches, un groupe de musiciens joue librement devant le petit square en bas de la « Mouffe », devant l'église Saint-Médard. Dimanche 17 septembre, deux cars de police, précédés d'une Simca, sont venus interdire aux musiciens de jouer. Nous avons protesté auprès des agents, bien entendu en vain... Aucun blessé, donc pas grave. Et pourtant, et pourtant les petits événements comme celui-ci devraient vous inquiéter : deux cars de police pour empêcher quatre jeunes de jouer... Demain, nous irons, dans votre, dans notre, journal, les plus amples informations sur Moscou, Hongkong, le Vietnam, Camp David, les contestataires, les atteintes à la liberté des citoyens du Bénin, etc. Personne n'écrit sur « cette banale histoire de musiciens ». La liberté des citoyens a-t-elle baissé sur des principes importants ? Non, un peu de musique sur la place publique, un dimanche de septembre.

Une collégienne mortellement blessée par un jet de pierre.

Au collège de Crest, dans la Drôme, Véronique Conrillat, douze ans, dont les parents sont agriculteurs à Suze, a été blessée, vendredi 15 septembre, à la tête dans la cour de l'établissement par un jet de pierre, pendant une récréation. Transportée aussitôt à l'infirmerie elle a ensuite été dirigée sur l'hôpital de Crest vers 14 heures dans une ambulance privée. Samedi après-midi, après vingt-six heures d'hospitalisation pendant lesquelles elle a été soignée pour une fracture du crâne, elle décédait. Ce n'est qu'incidence que le maire de Crest et le gendarmier de cette localité ont appris la nouvelle par la rumeur publique dans la soirée de lundi.

Le parquet a ordonné une enquête, entreprise immédiatement par la gendarmerie de Crest. Pour l'instant, les témoignages des enfants sont contradictoires et on ignore si la pierre a été lancée de l'intérieur ou de l'extérieur du collège.

Emanations toxiques à Gènes : trois morts.

La fuite accidentelle de substances toxiques dans une peausserie a provoqué la mort de trois personnes, mardi 19 septembre, à Gènes. Une cinquantaine de personnes dont quatre seraient gravement atteintes — ont été hospitalisées, avec des lésions au pharynx, au larynx et à l'oesophage, dues aux émanations toxiques. Cet accident est dû à une erreur de manipulation : le chauffeur d'un camion-citerne a déversé 25 tonnes de sulfate de chrome dans une cuve contenant de l'hydrate de sodium. La réaction chimique entre les deux substances a provoqué un nuage toxique, qui a envahi les ateliers de l'usine et s'est répandu dans le centre de la ville de Gènes (800 000 habitants). Le chauffeur, M. Luciano Curti, trente ans, a été arrêté. — (A.F.P.)

Le meurtrier d'un cambrioleur acquitté.

La cour d'assises du Var a acquitté mardi 19 septembre M. Roger Schiaraffa, trente-huit ans, poursuivi pour le meurtre, le 15 juin 1977, de l'un de ses anciens employés, M. Ahmed Ben Houari, dix-huit ans, qui tentait, avec un complice, de cambrioler sa caravane. Après plusieurs vols, M. Schiaraffa, paysagiste de Roquebrune-sur-Argens, assurait toutes les nuits une garde armée près de sa maison en construction. L'avocat général, M. Pierre Block, qui réclamait une peine de cinq années d'emprisonnement assortie d'un sursis partiel, avait écarté dans son réquisitoire toute intention d'homicide dans le comportement de M. Schiaraffa.

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES

"EN MONTPARNASSE" 61, rue Froidevaux Paris 14^e

A.T.P. SAU CAPITAL DE 84300 F

contemporaines



juxtaposables par simple pose.

Modèles non vitrés réalisés en profil aluminium anodisé brosse ATX et en stratifié blanc ou noir

2 hauteurs : 78 et 94 cm
2 hauteurs : 200 et 245 cm
3 profondeurs : 35, 25 et 45, 35 cm
contenance : de 140 à 220 vol. environ.



3 hauteurs : 84 - 78 et 94 cm
3 hauteurs : 115 - 110 - 200 et 245 cm
3 profondeurs : 25 - 35 et 45 cm
contenance : de 100 à 220 volumes environ

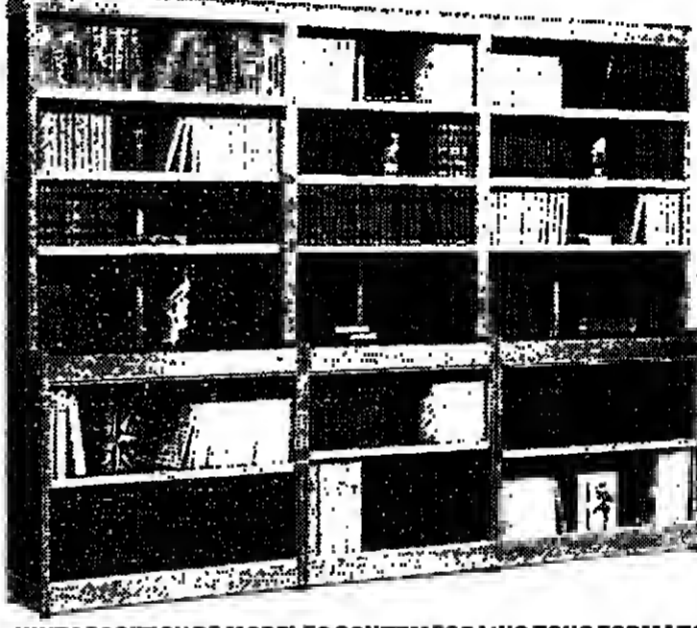
Installez-vous ULTRA-RAPIDEMENT... TRES FACILEMENT, à des prix IMBATTABLES!

DESCRIPTION Ces magnifiques modèles non vitrés, sont réalisés en PROFIL ALUMINIUM ANODISE BROUSSE ATX et en stratifié blanc ou noir. Montage et démontage très faciles, notice de montage et clé jointes. Meubles et traverses en aluminium anodisé brosse. Pièces d'assemblage système breveté ATX. Pieds à vis, plastique noir. Côtés et fonds en stratifié double face 8 mm, crénelés aluminium encastrés. Englobes réalisés en aluminium anodisé double face 19 mm, chant avant avec 1 aluminium encastré.



VITRAGES Nos modèles contemporains peuvent être vitrés, localement et séparément grâce au brevet ATX, de verre coulissant, en verre ou en plexiglas épaisseur de 6 mm d'épaisseur. Ces glaces coulissent dans des traverses spéciales et peuvent être placées à l'importe quel endroit de votre bibliothèque. Le système complet 12 glaces, 2 traverses est livré en supplément des meubles.

JUXTAPOSITION DE MODELES CONTEMPORAINS Ensemble obtenu par la juxtaposition de 2 modèles de 94 cm de large avec 1 modèle de 78 cm de large, hauteur de l'ensemble 200 cm - Profondeur hors tout : 25 cm Largeur hors tout : 266 cm - Contenance : 400 volumes divers



JUXTAPOSITION DE MODELES CONTEMPORAINS TOUTS FORMATS Ensemble obtenu par juxtaposition de deux modèles de 94 cm de large et d'un modèle de 78 cm. Haut. 200 - Larg. 266 - Prof. bas : 35 haut : 25 cm. Contenance : 450 volumes environ.

NOUVEAUTE EXCLUSIVE SUPERPOSITION ET JUXTAPOSITION PAR SIMPLE POSE.

MEUBLES A SUPERPOSER. 2 hauteurs : 78 et 94 cm. 2 profondeurs : 25 et 35 cm. 3 hauteurs : 83 cm avec 3 rayons (4 tablettes), 117 cm avec 3 rayons (5 tablettes), 182 cm avec 5 rayons (6 tablettes). Pour 8 rayons, se reporter à la hauteur des PA/25 indiquées dans notre catalogue. Si vous posez ces meubles sur un meuble de grande profondeur dont la hauteur est de 83 cm, vous obtenez : meuble de base 83 cm + 3 Rayons 83 cm = 166 cm meuble de base 83 cm + 4 Rayons 117 cm = 200 cm meuble de base 83 cm + 5 Rayons 182 cm = 245 cm

Meubles par ELEMENTS Meubles RUSTIQUES Meubles de STYLE DEPARTEMENT SUR MESURES

Visitez nos Expositions Vente

à Paris 61, rue Froidevaux, Paris 14^e Métro : Denfert-Rochereau Gare - Nord - Edouard Belin Autobus : 28 24 58 68

- Marseille 101, rue de la République 13001
Nantes 101, rue de la République 44000
Lyon 101, rue de la République 69000
Toulouse 101, rue de la République 31000
Strasbourg 101, rue de la République 67000
Paris 101, rue de la République 75000
Bordeaux 101, rue de la République 33000
Nîmes 101, rue de la République 30000
Montpellier 101, rue de la République 34000
Clermont-Ferrand 101, rue de la République 63000
Lille 101, rue de la République 59000
Rennes 101, rue de la République 35000
Le Mans 101, rue de la République 72000
Angers 101, rue de la République 49000
Poitiers 101, rue de la République 86000
Limoges 101, rue de la République 87000
Tours 101, rue de la République 37000
Orléans 101, rue de la République 45000
Nancy 101, rue de la République 54000
Metz 101, rue de la République 57000
Besançon 101, rue de la République 25000
Dijon 101, rue de la République 21000
Yverdon 101, rue de la République 26000
La Rochelle 101, rue de la République 17000
Saint-Nazaire 101, rue de la République 44000
Nantes 101, rue de la République 44000
Lorient 101, rue de la République 56000
Vannes 101, rue de la République 56000
Brest 101, rue de la République 29000
Quimper 101, rue de la République 29000
Morlaix 101, rue de la République 29000
Rennes 101, rue de la République 35000
Saint-Brieuc 101, rue de la République 35000
Laval 101, rue de la République 53000
Mayenne 101, rue de la République 53000
Sarthe 101, rue de la République 72000
Mayenne 101, rue de la République 53000
Sarthe 101, rue de la République 72000
Mayenne 101, rue de la République 53000
Sarthe 101, rue de la République 72000

EXPEDITION RAPIDE ET FRANCO

BON GRATUIT à retourner

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES 75080 PARIS CEDEX 14

Nom Adresse Code Postal Ville

ou appelez le 320.73.33 (24 h./24) Répondeur automatique

Advertisement for CNT (Caisse Nationale des Télécommunications) featuring an illustration of a man with a megaphone and text about telecommunications services and investment security.



Vive le célibat!



MAIS... le mariage, ce n'est pas mal non plus... ..SI l'on s'entend bien!

La vie à deux est une chose trop importante pour qu'on la confie au seul hasard. Rencontrez maintenant des partenaires qui vous conviendront vraiment :

ION INTERNATIONAL
PARIS - BRUXELLES - GENEVE - MONTRÉAL
L'anti-agence matrimoniale opp

Moi aussi, j'attache autant d'importance au nombre des rencontres qu'à leur qualité.
Pour une documentation complète, sous pli neutre et cacheté :
M. Mme Mlle
Prénom Age
Adresse
■ ION FRANCE (MO41) 84, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS - Tél. 526.70.83 +
■ ION RHÔNE-ALPES (MO41) 23, avenue Rochefoucauld - 69002 LYON -
Tél. 84.25.44 - et 56, cours Bernal - 38000 GRENOBLE - Tél. 44.19.61
■ ION BELGIQUE (MOB41) 105, rue du Marché-aux-Herbes, 1000 BRUXELLES
Tél. 511.74.20
■ ION SUISSE (MOB41) 75, rue de Lyon - 1203 GENEVE - Tél. 022.45.72.00.

MISL

DIRECTEUR DU MARKETING
170.000 F.
Produits Industriels
Région Saint-Etienne

Une société française, filiale d'un groupe international, (C.A. 60 millions de F. - 550 personnes) fabricant et distributeur des produits industriels, recherche pour faire face à son expansion, son directeur du marketing. Sous l'autorité du président-directeur-général, il sera chargé d'analyser, d'organiser, de planifier et de contrôler les activités, les stratégies et les ressources de l'entreprise en vue de son développement. Il participera à la définition de la politique d'ensemble et la mettra en œuvre pour réaliser les objectifs fixés. Le candidat, âgé de au moins 35 ans, de formation supérieure, écoles d'ingénieurs ou de commerce, maîtrisera bien l'anglais et l'allemand. Il aura acquis tant sur le marché français qu'à l'exportation par une expérience de plusieurs années, une excellente pratique du marketing, et en aura, en outre, assuré avec succès la direction, si possible dans le domaine de biens industriels. Ecrire à M.O. Jeandouze, réf. B.10139 (Lyon).

INGENIEUR COMMERCIAL
160/170.000 F.
Voitures + Logement
Arabie Saoudite

Une société industrielle française de construction et de biens d'équipements (C.A. : voisin de un milliard de francs) recherche son responsable commercial Arabie Saoudite. Dépendant de la direction commerciale du siège, il sera chargé de prospecter le marché en vue d'assurer une présence commerciale permanente aboutissant à l'obtention de nouveaux contrats. Basé à Riyad, il aura à voyager en Arabie et au siège (présence en Arabie environ 80% du temps). Son action s'appuiera à Riyad sur la structure existante : agence, villa, plusieurs contrats dans le domaine de l'entreprise générale et des ouvrages de franchissement déjà en cours. Il disposera de l'appui logistique du siège, ou aura un correspondant permanent, en ce qui concerne les études, préparation des offres, etc... Ce poste s'adresse à un homme d'au moins 35 ans, de formation supérieure, ayant une excellente maîtrise de l'anglais - (la pratique de l'arabe serait un plus apprécié) - et une expérience similaire dans des pays du Moyen-Orient et dans les domaines d'activités précitées. Ecrire à V. Blanchon, réf. B.9281 (Paris).

CHEF D'EXPLOITATION
100.000 F. +
Equipements industriels
Banlieue Lyon

La filiale d'un groupe industriel important, spécialisée dans la fabrication de biens d'équipements d'automatismes, recherche pour faire face à son expansion son chef d'exploitation. Sous l'autorité du directeur général, il sera responsable des services études et développement, gestion de production, achats, fabrication et service après-vente. Il aura notamment pour mission dans le cadre d'une stratégie, d'établir un budget, et d'en assurer les résultats prévisionnels d'exploitation. La candidate, retenue, âgée d'au moins 30 ans de formation ingénieur mécanicien-automatisme aura acquis une réelle expérience dans le domaine des machines automatiques. La connaissance de l'anglais est souhaitée. Ecrire à P. Rigollier, réf. B.10108 (Lyon).

Pour chacun de ces postes adresser un bref curriculum vitae à Paris ou à Lyon en spécifiant bien la référence. Aucune information ne sera transmise sans autorisation préalable des candidats.

73, Bd HAUSSMANN 75009 PARIS - Tél. 266.04.93 - 11, Pl. A. BRIAND 69003 LYON - Tél.(78)62.08.33

Europe - Amériques Nord et Sud - Afrique - Australie - Moyen et Extrême Orient

JUSTICE

Rendre à la justice sa crédibilité

III. - L'INÉGALITÉ DANS LES POURSUITES

par PIERRE ARPAILLANGE

Après s'être interrogé sur la fonction de magistrat (« le Monde » du 15 septembre), puis sur les décisions des juges, émettant notamment l'affaire Russier et l'affaire Hurliez (« le Monde » du 20 septembre), M. Pierre Arpaillange, examina, dans ce troisième article, le reproche fait à la justice de fonctionner bien souvent comme une « loterie ».

la peine il faut savoir à ce sujet que la cour d'assises peut légalement, si elle accorde les circonstances atténuantes qu'elle n'a pas à motiver, ne prononcer contre un accusé passible de la peine de mort qu'une peine de trois ans d'emprisonnement, assortie éventuellement du sursis... Et il est normal qu'il en soit ainsi, pour une « juridiction populaire » et souveraine, qui statue « en conscience » et selon le « principe de l'intime conviction ».

Si la nécessité s'en fait réellement sentir, peut-être pourrait-on en revanche rendre plus facile la procédure, à l'initiative du ministre de la justice, du pouvoir dans l'intérêt de la loi et du condamné, ou la procédure de révision. Mais il ne faut marier qu'avec prudence toute innovation de cette sorte.

Ce qui déroute aussi l'opinion publique, ce sont les divergences qu'elle perçoit, soit entre les affaires d'une juridiction à une autre, et par exemple entre deux chambres d'un même tribunal ou de deux cours d'assises, soit dans la même affaire, du tribunal correctionnel à la cour d'appel, divergences si profondes que, sans chercher à les expliquer, on parle de « justice-loterie », ce qui est la négation de la justice.

Un jour, un tribunal condamne un patron à un an d'emprisonnement ferme, avec arrestation à l'audience, à la suite d'un accident de travail. Il y a aussi un appel de cette décision et le procureur général fait connaître qu'il est partisan d'une libération, qui est ordonnée au bout de quelques jours par la cour d'appel.

Les patrons ont manifesté et on a parlé de « juges rouges ». Mais étaient-ils « rouges » ? Les juges qui, pour non-représentation d'enfants, ont condamné une nourrice à un an d'emprisonnement et l'ont arrêtée à l'audience ? Cinq jours après, la procureure est remise en liberté par la cour d'appel, pour être relaxée huit jours plus tard.

Et il est vrai que la justice pénale est inégalitaire (pour les mineurs comme pour les majeurs). Ne soyons pas naïfs. Dans doute les plus intelligents, les plus riches, les plus astucieux s'en sortent toujours mieux. C'est dans la nature des choses.

Mais il y a tout de même certains abus, et des limites qui ne devraient pas être dépassées. Je veux parler principalement des inégalités dans les poursuites pénales.

Tout d'abord la loi a prévu qu'un nombre important d'infractions seraient punies de peines « afflictives et infamantes » : peines de mort, réclusion criminelle de la période révolutionnaire, réclusion criminelle de cinq à vingt ans. Ce sont les crimes, de la complicité de la cour d'assises, qui est une juridiction populaire, héréditaire et professionnelle du président, composé de neuf jurés — qui ont toujours un rôle primordial — et de trois magistrats.

Les jurés et le magistrat se prononcent ensemble tant sur la culpabilité que sur le montant de la peine. Ils font savoir à ce sujet que la cour d'assises peut légalement, si elle accorde les circonstances atténuantes qu'elle n'a pas à motiver, ne prononcer contre un accusé passible de la peine de mort qu'une peine de trois ans d'emprisonnement, assortie éventuellement du sursis... Et il est normal qu'il en soit ainsi, pour une « juridiction populaire » et souveraine, qui statue « en conscience » et selon le « principe de l'intime conviction ».

Après les incidents dans les prisons françaises en juillet et en août 1974, qui, pour la première fois, ont fait sept morts parmi les détenus, le gouvernement a proposé au président de la République un projet de loi tendant à créer des « substituts » aux courtes peines d'emprisonnement. Ce fut, pour sa part, l'origine, l'objet de la loi du 11 juillet 1975, qui avait pour but « d'éviter pour les courtes peines (2) d'emprisonnement, les effets pénalisateurs d'un séjour en prison » favorisant la récidive et de permettre une meilleure individualisation de la peine, en mettant à la disposition du juge pénal une plus grande variété de sanctions pour mieux aboutir au reclassement du délinquant.

Avant cette loi, le juge ne pouvait, en effet, prononcer à titre principal ou « une peine d'emprisonnement ou à l'amende, éventuellement avec sursis simple ou probatoire. Désormais, il a la faculté de substituer à l'emprisonnement et à l'amende d'autres sanctions de son choix, telles que des incapacités, des interdictions, une confiscation, la suspension du permis de conduire ou l'interdiction de conduire certains véhicules, etc. Il peut révoquer le condamné des interdictions, déchéances, incapacités résultant de la condamnation en prononçant ou à l'amende. Il peut aussi prononcer la semi-liberté ou le sursis et, éventuellement, dispenser le condamné de la révélation du crime ou du fait délictueux, même à plusieurs reprises, du sursis avec mise à l'épreuve, ou ordonner dans certaines conditions une attention à l'emprisonnement ou à l'amende. Il peut aussi prononcer la semi-liberté ou le sursis et, éventuellement, dispenser le condamné de la révélation du crime ou du fait délictueux, même à plusieurs reprises, du sursis avec mise à l'épreuve, ou ordonner dans certaines conditions une attention à l'emprisonnement ou à l'amende.

Il peut même ajourner le prononcé de la peine, ou dispenser de la peine le délinquant coupable de bénéficier de son reclassement assuré, que le dommage causé est réparé, et que le trouble résultant de l'infraction a cessé.

Le juge correctionnel peut donc à peu près tout faire en l'état actuel du droit, à tel point que certains ont cru pouvoir dénoncer une atteinte au principe de l'égalité des peines.
Cependant, les résultats de cette loi de 1975, en ce qui concerne « les substituts aux courtes peines d'emprisonnement », se sont révélés extrêmement décevants. pour ne pas dire dérisoires, puisque le taux moyen de leur application pour l'année 1977 est in-

ferieur à 1 % des condamnations prononcées par les tribunaux correctionnels (le pourcentage pour la cour d'appel de Paris est de 0,81 %) et la peine de substitution est presque toujours la suspension du permis et condamnations traditionnelles, que les magistrats du ministère public n'ont pas pris l'habitude de requérir ces peines de « substitution », et que les avocats ont une certaine défiance à leur égard. Il est vrai que, pour appliquer ces peines de substitution, il faudrait que les juges aient une connaissance suffisante de la situation familiale, sociale et professionnelle du prévenu, ainsi que de sa personnalité, ce qui est rarement le cas ; il faudrait aussi que les moyens matériels au fonctionnement de la justice pénale ne cessent pas d'être aussi déficients.

L'on peut d'ailleurs se demander si le gouvernement ne devrait pas tirer les conséquences de l'échec de ce projet et considérer remède inefficace en proposant lui-même la suppression des

courtes peines d'emprisonnement, dont il a reconnu qu'elles présentaient plus d'inconvénients que d'avantages.

J'ai dit que, pour certains, la loi de juillet 1975 mettrait en cause le principe de la légalité des peines, et qu'ils le regrettaient. Pour d'autres, par l'ajournement ou la dispense de la peine, elle est un premier pas vers la « césure » du procès (séparation de la déclaration sur la culpabilité et du prononcé de la peine) ou le système de la probation sans peine, et ils s'en réjouissent. Pour d'autres encore, elle ouvre la voie à ce qu'on appelle les « peines indéterminées » : le juge décide par exemple que la peine sera au minimum six ans et au maximum dix ans d'emprisonnement, mais c'est un tiers (et pas forcément un justiciable) qui décide ensuite de la durée de la peine réelle.

Je dirai sans ambages que de telles formules ne peuvent être admises, car elles conduisent tout droit à l'arbitraire. Et le rappelle-t-on les paroles que tenait M. René Fievez, alors garde des sceaux, en novembre 1971 : « On ne peut admettre qu'un délinquant puisse se faire, par exemple, l'objet d'un traitement spécifique dont la nature et la durée seraient commandées par des considérations exclusivement scientifiques et ceci ne conduirait à écarter d'une manière absolue la possibilité de sentences indéterminées ».

C'est pourquoi j'estime que la décision doit émaner du juge, celle que soit la nature des mesures prononcées. Il est donc une décision de la justice, et non une décision de la science et du respect des droits individuels.

J'ajouterais que de telles notions ne pourraient se concevoir, et encore ? qu'en donnant une place prépondérante au juge de l'application des peines, ou mieux à ce tribunal de l'exécution des sanctions, dont je demande depuis dix ans la création. Mais il est probable que tout soit fait au contraire pour diminuer le rôle des magistrats à l'intérieur des établissements pénitentiaires. Pourtant, il ne faudrait pas que la notion de droit et de respect des libertés disparaisse, après la condamnation, au profit d'un pouvoir discrétionnaire de l'administration.

Ce n'est pas ainsi qu'on contribuerait à redonner à la justice un peu de crédibilité.

En correctionnelle

C'est sans doute en matière correctionnelle qu'apparaît avec le plus d'évidence l'inégalité dans les poursuites.

Il arrive en effet que certaines personnes ne soient pas poursuivies et que leur affaire soit classée par le procureur de la République en vertu du principe dit de l'opportunité des poursuites.

Prenez d'abord le cas des mineurs.
Précisément des actes de délinquance commis par les adolescents ne sont pas poursuivis « simplement parce que leur famille, quand elle en a les moyens, leur épargne d'entrer dans le circuit officiel, le plus souvent en indemnisant elle-même les victimes et en plaçant le mineur dans une institution spécialisée ».

Le docteur Roussjon, qui est psychiatre et qui vient d'écrire un livre : *Les enfants de délinquants*, a pu dire, au cours d'un entretien paru dans la presse (3) : « C'est une chose que j'ai pu constater moi-même, exerçant mon métier pour moitié avec une clientèle particulière et pour moitié dans les services publics : il y a une partie des délinquants mineurs qui ne voient et ne verront jamais les services publics. Ce sont les mêmes cas de gosses voleurs ou de gosses qui ont des histoires sexuelles, ou qui ont mis le feu quelque part, ou des choses comme ça, mais qui, en raison des possibilités financières de leurs parents, n'ont jamais eu contacté un juge des enfants, ce qui aurait été leur sort et les parents auraient été punis ».

Il y a là une inégalité sociale — à laquelle on pense peu habituellement — et qui est d'autant plus choquante que l'on sait que dans une proportion considérable ce sont ces mêmes mineurs qui récidiveront, deviendront délinquants majeurs. Comment, dès lors, s'étonner de trouver parmi eux — et un grand nombre de jeunes hommes — des milieux déficients ou gravement perturbés : foyers déshabillés, pauvreté, gens du quart-monde, chômeurs, illettrés, immigrés, exclus de toutes sortes, ministres de la vie... Faut-il s'étonner quand le ministre de la justice n'hésite pas, lui-même, à parler de « quartiers criminogènes » (4), notion géographique, nouvelle et lourde de menaces.

Out, il y a là une inégalité qui peut donner profondément à réfléchir.

Et il faut savoir qu'une même inégalité de traitement, encore

J'ai dit que, pour certains, la loi de juillet 1975 mettrait en cause le principe de la légalité des peines, et qu'ils le regrettaient. Pour d'autres, par l'ajournement ou la dispense de la peine, elle est un premier pas vers la « césure » du procès (séparation de la déclaration sur la culpabilité et du prononcé de la peine) ou le système de la probation sans peine, et ils s'en réjouissent. Pour d'autres encore, elle ouvre la voie à ce qu'on appelle les « peines indéterminées » : le juge décide par exemple que la peine sera au minimum six ans et au maximum dix ans d'emprisonnement, mais c'est un tiers (et pas forcément un justiciable) qui décide ensuite de la durée de la peine réelle.

Je dirai sans ambages que de telles formules ne peuvent être admises, car elles conduisent tout droit à l'arbitraire. Et le rappelle-t-on les paroles que tenait M. René Fievez, alors garde des sceaux, en novembre 1971 : « On ne peut admettre qu'un délinquant puisse se faire, par exemple, l'objet d'un traitement spécifique dont la nature et la durée seraient commandées par des considérations exclusivement scientifiques et ceci ne conduirait à écarter d'une manière absolue la possibilité de sentences indéterminées ».

C'est pourquoi j'estime que la décision doit émaner du juge, celle que soit la nature des mesures prononcées. Il est donc une décision de la justice, et non une décision de la science et du respect des droits individuels.

J'ajouterais que de telles notions ne pourraient se concevoir, et encore ? qu'en donnant une place prépondérante au juge de l'application des peines, ou mieux à ce tribunal de l'exécution des sanctions, dont je demande depuis dix ans la création. Mais il est probable que tout soit fait au contraire pour diminuer le rôle des magistrats à l'intérieur des établissements pénitentiaires. Pourtant, il ne faudrait pas que la notion de droit et de respect des libertés disparaisse, après la condamnation, au profit d'un pouvoir discrétionnaire de l'administration.

Ce n'est pas ainsi qu'on contribuerait à redonner à la justice un peu de crédibilité.

Prochain article :

L'EXÉCUTION DES SANCTIONS

(1) A ce sujet, on peut regretter, en revanche, qu'aucun fait n'ait été mis en évidence par le premier président ou procureur général d'une cour d'appel, et que, depuis dix ans, il n'y ait eu aucune femme consultée à la Cour de cassation.
(2) On entend généralement par termes, les peines supérieures à six mois d'emprisonnement ; les peines inférieures à quinze jours ne sont pas présumées pas dit-on, un récidiviste.
(3) Voir l'hebdomadaire *Le Point*.
(4) Déclaration du 4 juillet 1978.
(5) Je n'ai pas qu'il est pas assez explicable, que, selon les statistiques officielles, 80 % des crimes soient des O.S. ou des mariages.

LOTO
c'est facile

صباحنا للعمل

CONSTRUC
SPO
A PI
Chaussez vo
des des la so
STUDIOS A PA
PROFITEZ
ENSEIGNEZ-VO
meri

صكنا من الاجل

credibilite
LITES

merlin

S.A.

**TOUJOURS
AVEC SES PRIX
SENSATIONNELS**

construit à la Montagne pour vos
SPORTS D'HIVER
PRÈS DE GRENOBLE,
A PRAPOUTEL-LES-SEPT-LAUX

« LA STATION D'HIVER ET D'ÉTÉ A 1.350 m D'ALTITUDE »
dessin approximatif des immeubles et de l'environnement



Chaussez vos skis en sortant de chez vous...

pistes dès la sortie de l'immeuble, dans un site splendide très ensoleillé • équipé en remontées mécaniques

STUDIOS A PARTIR DE 95.000 F
AVEC SEULEMENT 5% A LA RESERVATION SOIT :

4.750 F

15% A LA SIGNATURE DES ACTES NOTARIÉS, ET LE SOLDE, SOIT 80 %, AVEC POSSIBILITÉ DE CRÉDIT BANCAIRE PERSONNALISÉ A LONG TERME

SÉJOURS PLUS COIN-NUIT A PARTIR DE 125.000 F
AVEC SEULEMENT 5% A LA RESERVATION SOIT :

6.250 F

15% A LA SIGNATURE DES ACTES NOTARIÉS, ET LE SOLDE, SOIT 80 %, AVEC POSSIBILITÉ DE CRÉDIT BANCAIRE PERSONNALISÉ A LONG TERME

PRIX VALABLES JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

PROFITEZ-EN !

Livrés entièrement terminés et équipés, avec : • salle de bains aménagée • bloc-cuisine entièrement équipé avec évier inox avec égouttoir, plaques de cuisson électriques, meuble de rangement sous évier, réfrigérateur • chauffe-eau indépendant alimentant le bloc-cuisine et la salle d'eau • chauffage électrique intégré par radiateurs • sol tapis aiguilleté bouclé • peintures terminées • casiers à skis individuels dans locaux spéciaux.

RENSEIGNEZ-VOUS SANS TARDER DANS NOS BUREAUX DE PARIS

ET DIRECTEMENT SUR PLACE DANS NOS BUREAUX DE VENTE A PRAPOUTEL-LES-SEPT-LAUX, ouverts tous les jours de 9 h à 19 h sans interruption, y compris dimanches et jours fériés.

merlin
S.A.

31, RUE DE RIVOLI - 75004
ANGLE PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE
(MÉTRO HOTEL-DE-VILLE)
Bureaux ouverts tous les jours sans interruption de 9 h à 19 h sauf dimanches

TELEPHONE
277.11.13

BON A RETOURNER A MERLIN IMMOBILIER
31, RUE DE RIVOLI 75004 PARIS
Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation sur tous vos programmes.

Nom
Adresse

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 21 SEPTEMBRE

VU

Vive le sentiment !

Pendant qu'Antoine 2 comptait le dossier du démon en présence d'envoies, d'exorcistes, de catholiques et de médecins, pendant que FR3 jouait les romans-photon avec Siesl, des gens normaux parlaient d'amour dans un coin des programmes de TF-1.

« La jalousie : un problème d'aujourd'hui qui est aussi de tous les temps », avait résumé la speakerine avec gourmandise, en annonçant l'émission de Jacques Moussieu, réalisée (à Paris) par Jean-Pierre Prévost. On eût pu découvrir par la suite, heureusement, que ce n'est pas un problème, mais un sentiment ou un état, une notion un peu dépassée et parfois mal perçue, ou bien une souffrance.

Sans aller jusqu'au refus du couple (donc de la possession, donc de la jalousie), qui prônent les membres d'une communauté autrichienne, l'A.A.O., il

semble bien que les jeunes s'intéressent à ce thème, et ne tant pas de le durée une valeur. C'est plutôt la qualité, la densité d'amour qui compte et la tolérance. La psychologue qui expliquait ça a également fait de la jalousie une attitude naturelle (c'était réconfortant). Si l'autre s'en va, a-t-elle dit en substance, on est privé de soi-même. Comment pourrait-on l'accepter ?

Les personnes interrogées ne se sont pas évanouies jalouses, ou alors elles évoquaient la jalousie comme une calamité passée. Seul un éleveur a décrit superbement sa passion. « C'est absolu », a-t-il dit. Qu'avec un voisin se femme « perde son temps, sa vertu, son sourire, son âme, son cœur, c'est impossible à supporter ». Se femme est moins exclusive, mais quand même : « Je ne suis pas une intellectuelle, France, oui, et ça

m'agace s'il parle avec une femme qui peut le suivre.

On n'en finirait pas de citer les remarques entendues. Elles étaient toutes passionnées, depuis le vieux médecin de quatre-vingt-douze ans qui constatait qu'on n'aime plus comme en 1900, jusqu'à Casamayor qui trouvait les cinq raisons d'être livida (curieusement, des lycéens ont aussi dit « c'est pour le vie »). Le thème de l'échange soulève la jalousie, a été abordé, celui du crime passionnel aussi, et l'on n'a pas omis le détar par l'histoire et les autres pays. Le sentiment était roi, on en parlait et on parlait de soi : quel événement ! Sans jurer, avec une honnêteté habituelle, les auteurs de l'émission ont appris ce qu'ils avaient trouvé, et ont aidé les gens à se trouver eux-mêmes. Il faut ajouter qu'ils n'ont pas été éusibres.

CLAIRE DEVARIEUX.

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

CHAÎNE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 19 h. 55, Feuilletou ; Christine (n° 8) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu ; L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : La main coupée, d'après l'œuvre de Blaise Cendrars, réalisation J. Kerchhron.

22 h. 10, Les grandes énigmes : Les dinosaures ont-ils le sang chaud. 23 h., Journal.

CHAÎNE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 19 h. 45, Top-club (Sylvie Vartan et G.G. Lullier) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les Muppets ; 21 h. 5, M-Fagne, mûraison à la nuit ; 22 h. 20, Magazine médical ; Les jours de notre vie (La nouvelle réanimation).

23 h. 15, Journal.

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 55, Tribune libre ; Force ouvrière ; 19 h. 40, Feuilletou ; Le

Chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : ALICE OU LA DERNIÈRE FUGUE, de C. Chabrol (1978), avec S. Kristel, C. Vanel, J. Carmet, A. Dussolier, F. Ledoux.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilletou : Le grand livre des aventures de Bretagne... La reine Owenlève ; 19 h. 25, La science en marche ; 20 h., André Gide et la musique, avec J. Cassou, V. Jankelievitch, M. Grouin ; 22 h. 30, Nuits magiques : Aller-retour détours.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine : Les musiques électroniques de studio ; 19 h. 55, Kiosque ; 19 h. 55, Thèmes variés ; 20 h. 30, Concert promenade... « Rosamunde » (Schubert), « Messe en ré mineur » (Haydn), par les Richard Bickel, Orchestre, dir. R. Bickel, avec F. Palmer, soprano, B. Watson, ténor, G. Bickel, baryton ; 22 h. 30, Soritages de flamenco ; 23 h., Les sept pianistes à Mersault ; 0 h. 5, France-Musique la nuit ; 0 h. 55, Debussy, Schoenberg, Stockhausen, Schumann, Stravinski, Wagner.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 20 septembre 1978 :
DES ARRÊTES
● Portant classification des certificats de navigabilité ;
● Fixant le nombre maximum d'étudiants admis au terme de l'année universitaire 1978-1979 en seconde année de premier cycle des unités pédagogiques d'architecture.
Stages
● Stages d'anglais pour les enseignants. — L'Institut d'anglais Charles VII (université Paris VII) organise, à partir du 25 octobre et durant toute l'année scolaire, des stages de recyclage pour les enseignants d'anglais du second degré.
● Enseignements et inscriptions le mercredi, de 14 h. à 17 h. Dirc, Institut Charles-VII, 10, rue Charles-V, 75004 Paris, tél. 867-94-20.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 183

1 2 3 4 5 6 7 8 9

II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI

HORIZONTALEMENT
I. Endroits où l'on peut entendre le son du canon. — II. Bouffe quand il n'est pas sérieux ;

Adverbe. — III. Début de série ; Auquel le grand air n'a pas été profitable. — IV. Œuvre de poète ; vent lorer. — V. Pronom ; C'est la misère quand il est petit ; Comme une propriété. — 6. Il faut remonter pour les chercher. — 7. Sa vallée est renommée ; Fit un cadeau aux Romains. — 8. Arrangé comme une vieille cocotte ; On y fait de la soie. — 9. Bien roulée ; Qui ne peuvent pas convenir à tout le monde.
SOLUTION DU PROBLEME N° 2 182
Horizontalement
I. Immoents. — II. Neige ; Oul. — III. Strille. — IV. Veil. — V. Arum ; No. — VI. Gin ; Liens. — VII. Avancés. — VIII. H3 ; Aern. — IX. Las ; Ruser. — X. Entres ; Tu. — XI. Erse.
Verticalement
1. Infélible. — 2. Net ; Banc. — 3. Nirvana ; St. — 4. Ogler ; Va ; Ru. — 5. Cellulaire. — 6. Lumineuse. — 7. Noé ; Eers. — 8. Tu ; Annelata. — 9. Sic ; Use ; Rue.
GUY BROUTY.

qui a bu, doit savoir!

Devancez les alcoolistes !

Faites vos essais vous mêmes et la route sera à vous en toute confiance.

POUR ENVOI Je vous prie de m'adresser :

● Un ensemble Alcotest comprenant : 10 tubes réactifs et 10 emboucheurs 1 poche de mesure Alcotest pour la somme de 160 F TTC (frais d'envoi compris).

□ Un ensemble Alcotest comprenant : 3 tubes réactifs et 3 emboucheurs 1 poche de mesure Alcotest pour la somme de 65 F TTC (frais d'envoi compris).

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code Postal _____ Signature _____
Réglement joint à l'ordre de SOFILEC 24, rue de Billancourt - 92100 Boulogne.

Je me réserve le droit d'annuler ma commande sous 8 jours. LM 20-9

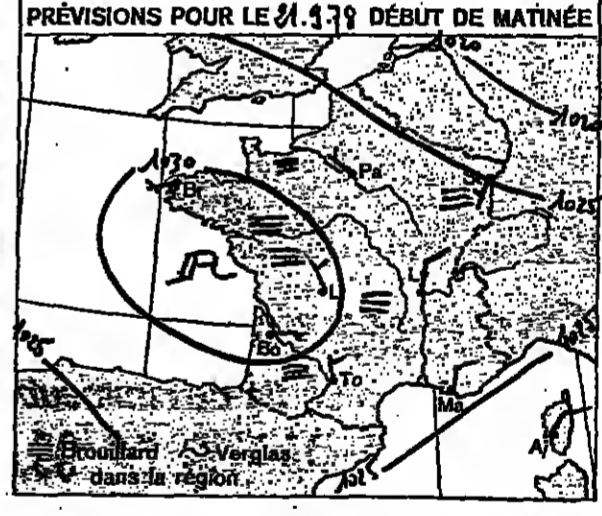
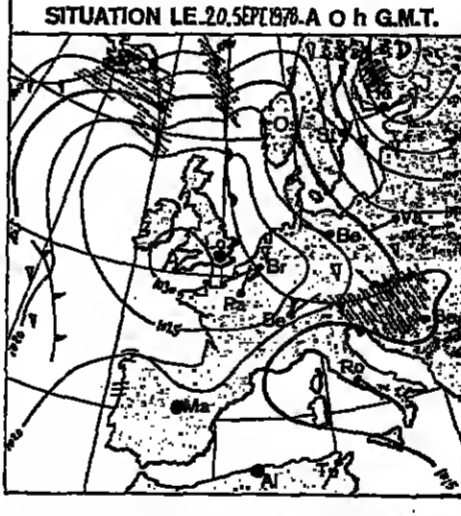
SOLUTION DU PROBLEME N° 2 182

Horizontalement
I. Immoents. — II. Neige ; Oul. — III. Strille. — IV. Veil. — V. Arum ; No. — VI. Gin ; Liens. — VII. Avancés. — VIII. H3 ; Aern. — IX. Las ; Ruser. — X. Entres ; Tu. — XI. Erse.
Verticalement
1. Infélible. — 2. Net ; Banc. — 3. Nirvana ; St. — 4. Ogler ; Va ; Ru. — 5. Cellulaire. — 6. Lumineuse. — 7. Noé ; Eers. — 8. Tu ; Annelata. — 9. Sic ; Use ; Rue.
GUY BROUTY.

Animaux

● Portes ouvertes à la S.P.A. — La Société de protection des animaux (S.P.A.) organise le dimanche 24 septembre, de 9 à 16 heures, une journée « portes ouvertes » au refuge Grammont, 30, avenue du Pont-de-Saint-Denis, à Gennevilliers, ainsi que dans les refuges de toutes ses filiales en France.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 septembre à 8 heures et le jeudi 21 septembre à 24 heures :
An cours de ces deux jours, le champ de pression restera assez élevé en France. Les perturbations continueront à circuler de l'Italie à la mer du Nord et à l'Europe centrale ; elles ne toucheront que passagèrement nos régions du Nord et du Nord-Ouest.
Jeudi 21 septembre, le temps sera encore frais et localement brumeux le matin, sera généralement bien ensoleillé dans la journée ; il y aura seulement quelques nuages passagers de la Flandre à l'Alsace. Les vents seront faibles.
Les températures minimales s'abaisseront et l'on notera quelques gelées blanches dans le Centre, l'Est et le Nord-Est ; les températures maximales seront stationnaires ou en léger balai.
Mercredi 20 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique redouble au niveau de la mer à Paris, de 1 030,2 millibars, soit 772,7 millibars de mercure.
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 septembre ; le second le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 28 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 11 ; Bordeaux, 24 et 10 ; Brive, 19 et 9 ; Clermont-Ferrand, 15 et 8 ; Dijon, 20 et 9 ; Grenoble, 22 et 8 ; Lille, 18 et 4 ; Lyon, 20 et 15 ; Marseille, 21 et 13 ; Nancy, 17 et 6 ; Nantes, 21 et 9 ; Nice, 24 et 16 ; Paris - Le Bourget, 18 et 7 ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 30 et 18 ; Rennes, 19 et 7 ; Strasbourg, 18 et 6 ; Toulouse, 20 et 8 ; Toulouse, 27 et 9 ; Poitiers-Pitres, 28 et 23.
Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 18 et 8 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 14 et 6 ; Bonn, 18 et 1 ; Bruxelles, 17 et 8 ; Casablanca, 28 et 21 ; Coppenhague, 14 et 3 ; Genève, 20 et 10 ; Liège, 22 et 17 ; Londres, 18 et 9 ; Madrid, 33 et 11 ; Moscou, 12 et 5 ; New York, 15 et 12 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 10 et 4.

-15% sur tous les appareils* Singer

exemple : l'aspirateur B400

289^f au lieu de 340^f

SINGER

* Seul ceux marqués d'un point rouge. Offre valable jusqu'au 25 octobre 78.

l'Ami sincère

صحة من الامم

صكنا ان الاول

Le Monde

DES ARTS ET DES SPECTACLES

«NADIA» OU LE THÉÂTRE A L'ÉCOUTE DE L'HISTOIRE

MÉMOIRE DE PRAGUE

Le Théâtre de la Tempête, à la Caroucharie de Vincennes, présente, à partir du vendredi 22 septembre, une œuvre inhabituelle : «Nadia».

Le personnage central de cette pièce est un femme qui vit aujourd'hui à Prague. Josefina Slanska. Elle fut l'épouse de Rudolf Slanski, secrétaire général du parti communiste tchèque, qui fut exécuté le 3 décembre 1952, sous l'inculpation (mensongère) de complicité avec l'ennemi. Ce fut le premier procès « stalinien » de la Tchécoslovaquie communiste.

Le prénom «Nadia», qui donne son titre à la pièce, est celui d'une fille à qui Josefina Slanska donna le jour, le 16 juillet 1943, à Moscou. Aussitôt après Munich, les Slanski avaient émigré à Moscou. Après avoir été nommé ministre des Affaires étrangères, Rudolf Slanski dirigea les combattants tchèques aux côtés de l'armée rouge, et Josefina Slanska et assurait les émissions en langue tchèque de la radio soviétique.

Le 3 octobre 1943, dans l'après-midi, pendant que Josefina Slanska travaillait dans l'immeuble de la radio, la petite Nadia, âgée de deux mois et demi, fut enlevée dans son berceau, dans un jardin de Moscou, par une femme qui partit en courant. Le frère aîné de Nadia, Rudik, qui avait alors huit ans, qu'il gardait le berceau, ne put empêcher l'enlèvement. Nadia Slanska ne fut jamais retrouvée. Cet enlèvement est resté une énigme.

L'auteur de «Nadia», Bernard Cuau, et le metteur en scène, Jean-Claude Fall, n'ont pas voulu faire une pièce strictement politique, mais ils ont vu dans la disparition inexplicable de Nadia, qui pourrait être vibrante encore, quel que part en Russie, et dans la disparition « officielle » de Rudolf Slanski, deux exemples de cet « effacement des mémoires », sur quoi insistent de plus en plus.

Josefina Slanska a lu le texte de la pièce. «ans une interview accordée à la télévision française en avril 1978, elle dit ce qu'elle en pense; nous publions cet entretien ci-dessous.

D'Alsace, et à la demande de l'écrivain Pavel Kohout, Josefina Slanska avait écrit un récit de sa vie, en 1953, onze ans après l'exécution de son mari. Il faut attendre la chute de Prague, en 1968, pour que ce récit soit publié. On trouve, ici, les lignes de ce texte qui ont trait à l'enlèvement de Nadia.

Enfin Bernard Cuau, qui est allé voir Josefina Slanska à Prague, en juillet 1978, raconte sa visite.

M. C.

L'appel de trop de disparus

BERNARD CUAU — J'ai rencontré Josefina Slanska cet été chez elle, un petit appartement dans un immeuble d'une jolie banlieue de Prague.

« Le décor était austère, très peu d'objets. Une photographie de Slanski, son mari, et une de Rudik, son fils, qui est souvent absent parce qu'il s'emploie à défendre les gens contre l'empilement du pouvoir, alors il court sans cesse, dans le pays, là où quelque chose ne va pas.

« Il y avait une grande peinture qui représente une jeune femme vue de dos, le lit et les épaules cachées par une ombrelle. « J'ai le sentiment que, si elle se retournait, », a dit Josefina Slanska, je verrais le visage de Nadia. »

« Il m'a semblé qu'il n'y avait pas, chez Josefina Slanska et chez ses enfants, une « distance », mais plutôt une « résistance ». Une résistance dont sa famille serait l'un des plus purs porteurs. Ils sont là-bas, tous les trois, dans leur pays, dans leur monde, et c'est dans ce monde qu'ils luttent pour défendre les droits, celui de lire, d'écrire, de communiquer par un téléphone qui n'est pas coupé. Le droit de se souvenir, aussi. »

JEAN-CLAUDE FALL — A Prague, le pouvoir s'emploie à détruire la mémoire. Les mémoires. Celle du pays, celle de l'histoire, celle des livres, celle des morts. Josefina Slanska, jour par jour, vit pour sauvegarder la mémoire, per-

la frontière allemande, avec les deux enfants qui lui restaient, Rudik et Marta. Elle d'aurait plus de papiers, plus d'adresse, elle était coupée de ses relations, de son travail, on ne devait se rendre, chaque matin, loin de là, dans une usine, travailler aux machines. Elle n'aurait pas de travail, car, dans le prison où elle avait été enfermée pendant le procès de son mari, ses mains avaient gelé. Des fois, l'autobus conduisant à l'usine ne marchait pas, alors elle faisait dans la neige le trajet à pied, avec Marta sur les épaules, tenant Rudik par la main. Elle n'était plus personne, qu'un numéro dans une usine. Comment n'est-elle pas morte ? Elle a dit qu'elle avait tenu pour que le mémoire des siens ne meure pas.

JEAN-CLAUDE FALL — La mémoire d'un peuple, c'est sa vie, c'est le temps de ce peuple qui va, qui continue. Josefina Slanska anonyme marchant dans la nuit avec les deux enfants porte sur elle le temps et l'histoire de son pays. Et cette histoire repose sur d'autres personnes comme elle, que nous ne connaissons pas. Elle est un exemple.

« Avec cette pièce, Nadia, nous voudrions montrer qu'il ne faut pas chercher à retrouver l'histoire en entrant par les grandes portes, par les Portiques. Car les Portiques dissimulent l'entrée, ils sont un décor fictif, qui change sans cesse, qui dans certains pays est renouvelé presque de dix ans en dix ans, par une fausse mémoire officielle qui progresse à coups d'épingle.

« La seule façon d'entrer dans le Temps, de retrouver l'histoire, c'est de passer par une petite porte, qui a survécu à tous ces camouflages. Josefina Slanska est l'une de ces vraies portes.

« Je récusais d'avance le reproche que pourraient nous faire certains d'avoir présenté une pièce essentiellement politique, je veux dire une pièce dirigée, en l'occurrence anticommuniste. Nous faire ce reproche, ce serait justement, en cette heure parmi d'autres, se pleurer du point de vue du Portique transitoire qui est sous nos yeux aujourd'hui, ce serait retomber dans cette cécité modifiable, renouvelable, qui cache l'Histoire.

« L'anticommunisme n'est pas notre propos. Ce qui nous frappe dans l'anticommunisme, c'est que lui aussi oublie trop, c'est que lui aussi efface les silences, par exemple il focalise l'attention sur des choses et il oublie que des dizaines, des centaines de milliers d'autres, à cette seconde, vivent là-bas, et maintiennent, et tiennent le coup, comme Josefina Slanska marchant vers l'usine.

« Dans le film sur la Tchécoslovaquie qui est passé à la télévision cet été, l'image qui m'a le plus touché était celle d'une femme levant sa valisette dans une rivière. Dans cette image était présente, d'une manière étonnante, cette « résistance » dont Bernard Cuau parlait tout à l'heure. »

Propos recueillis par MICHEL COURNOT.



Gérard Didier, le scénariste de l'équipe de Jean-Claude Fall, avait découvert il y a longtemps, dans une revue française, que il ne se souvenait pas, et dont il ne connaissait pas la langue, cette image d'une petite fille qui était en tout cas, d'après les photos voisines, une image de guerre. Cette photo, emblématique d'un souvenir « essuyé », illustre l'artifice de « Nadia ».

Josefina Slanska fumait presque sans pause. Ses doigts étaient nus. Sa deuxième fille, Marta, n'a dit que, depuis la disparition de Nadia et l'exécution de Slanski, Josefina Slanska n'a jamais dormi une nuit entière. Elle marche, elle croit voir ou entendre les siens.

« Elle m'a dit s'intéresser d'ailleurs à la parapsychologie, et elle m'a demandé de lui envoyer des livres sérieux sur ce sujet, mais j'ai appris là que les seules recherches de valeur sur la parapsychologie sont l'œuvre des Sévitièques.

« Malgré les incriminations et la fétigue, Josefina Slanska reste calme, avec une voix claire. Aucune plainte, aucune dramatisation. Neus marchons dans Prague, elle m'a montré par exemple la porte où son mari avait été arrêté par la police, c'est à elle m'aurait montré un arrêt d'autobus, sans désinvolture, bier sûr, mais sans poids.

BERNARD CUAU — Les jours qui me frappent le plus, dans le vie de Josefina Slanska, ce sont ceux qui ont suivi l'exécution de son mari, quand elle fut « exilée » dans une province lointaine, du côté de

connalement, sur deux fronts. Sur le versant de la mort, mémoire de Slanski, son mari, exécuté, et dont même les cendres ont été dispersées. Et du côté de la vie, même si elle est illusoire, mémoire de Nadia, sa fille, qui lui a été enlevée, dont jamais elle n'a eu nouvelles.

« Sur les photos officielles, les pouvoirs socialistes effacent l'image des personnes, vivantes ou mortes, qui ont été déshonorées. L'enlèvement de la petite Nadia a peut-être été un simple fait divers, l'acte d'une violence, mais pour Josefina Slanska il y a eu deux expressions de mémoires, dans sa maison, sans compter la sienne propre.

BERNARD CUAU — Les jours qui me frappent le plus, dans le vie de Josefina Slanska, ce sont ceux qui ont suivi l'exécution de son mari, quand elle fut « exilée » dans une province lointaine, du côté de

L'inconnue du jardin public

Le 3 octobre 1943, à 3 heures moins 20 minutes, au moment où j'allais partir pour le studio de la radio, la parente qui devait conduire Nadia et mon fils Rudik au jardin frappa à la porte et me dit qu'elle était prise. C'était un beau jour ensoleillé. Cela me contrariait de laisser les enfants enfermés à la maison. Je mis Nadia dans le landau, nous nous mimes en route pour le parc, et là, Rudik s'assis sur un banc, tenant fermement la poignée de la poussette. Il promit de rester là sagement jusqu'à mon retour.

Le studio était juste de l'autre côté du boulevard. Quelques remarques concernant l'émission, et foudre le micro : « Ici Moscou, ici Moscou... »

« Mort aux occupants allemands ! ». C'est la fin de l'émission, je cours vers le parc.

Le banc est vide.

Je ne peux presque plus marcher. La peur me paralyse. Je rassemble mes forces, je traverse le parc. Je reviens au banc. Rien.

Je téléphone à mon mari. — Ruda, descends immédiatement.

— Je ne peux pas.

— Les enfants... Quelques secondes et Ruda est près de moi.

— Où sont les enfants ? Où est Rudik ? — Je ne sais pas. Ils sont partis.

Je lui montre l'endroit où je les ai laissés. Nous traversons le parc, les rues adjacentes. Nous partons tous deux dans un autre sens, pour ne pas manquer Rudik. Nous nous retrouvons devant le banc. Rien.

— Viens à la maison, dit Ruda, Rudik y est certainement avec Nadia.

Il n'y étaient pas. Ruda me laisse à la maison. Je n'entends plus ce qu'il me disait.

J'attends. Je me sens devenir folle. Le téléphone.

— C'est moi, je suis en bas, avec Rudik, mais... Pourquoi cette voix ? Qu'y a-t-il ? Pourquoi me téléphone-t-il si tard ?

— Quelqu'un m'a dit que Nadia est vivante, et cet instant, l'image d'une voiture d'enfant vide ?

— Ne bouge pas. Je vais à la police. Je t'appellerai toutes les dix minutes.

Et il téléphone. Puis, ils sont rentrés tous les deux.

Et Rudik raconte.

Un instant après que je fus partie pour la radio, une femme s'était approchée de lui, ni jeune ni vieille.

— Elle avait du rouge aux lèvres et un manteau brun. Et elle parlait en russe.

Elle dit à Rudik que j'avais une rage de dents, que j'avais dû partir chez un dentiste, que c'était l'heure du bibron de Nadia, qu'elle va ramener Nadia, et que lui, Rudik, doit garder la voiture.

— Maman, je ne l'ai pas crue, d'abord. Je lui ai demandé : comment s'appelle maman ?

— Slanska.

— Où travaille-t-elle ?

— À la radio.

— Où ça ?

— À la rédaction tchèque.

Alors je l'ai crue. Elle a pris Nadia de la poussette. Nadia s'est mise à pleurer, et déjà je ne la croyais plus, je ne voulais plus lui donner Nadia, mais elle s'est mise à courir. Je lui ai couru après, sans lâcher la voiture. Mais je l'ai perdue de vue dans la foule. J'ai couru dans le parc, puis dans le jardin. Elle n'y était pas. Et, tout à coup, j'avais une envie de dormir terrible. Je me suis assis sur un banc, et papa m'a réveillé.

L'enquête sur l'enlèvement fut faite par la police du quartier Petrov, où nous habitons.

On n'a rien trouvé. Ni après ma lettre à Staline, ni après notre lettre à Kalinine, ni après l'ordre de Tchitcherbakov.

Peu avant notre départ pour Prague, en mars 1945, à notre demande, je pus visiter quelques maisons d'enfants, où se trouvaient des petites filles d'âge correspondant. Le policier inscrivit quelques noms et adresses. Successivement, il nous communiqua par téléphone les résultats négatifs de son enquête. Puis il n'appela plus.

En 1963, après la réhabilitation de Ruda, j'ai demandé au Comité central de refaire une demande à Moscou, sur le sort de Nadia. On ne m'a pas répondu. Ils n'ont rendu seulement son acte de naissance.

JOSEFA SLANSKA. (Traduit du tchèque par LISA HASKOVA.)

La couleur juste, sauf les douaniers

Pour l'émission sur la Tchécoslovaquie qui a été diffusée par la télévision au mois d'août, l'équipe de FR3 envoyée à Prague, dirigée par Alain Teyssie, avait filmé un entretien entre Josefina Slanska, qui parle un peu le français, et un historien tchèque de renom, Karel Bartosek, qui, lui, s'exprime aisément dans notre langue. Naguère professeur d'histoire à l'université Charles, à Prague, Karel Bartosek est aujourd'hui puissatier à Plzeň.

A la fin de cet entretien, Josefina Slanska avait dit quelques mots de la pièce Nadia. Ils n'ont pas été diffusés lors de l'émission. Les voici :

KAREL BARTOSEK — Comment as-tu appris l'existence de cette pièce ?

JOSEFA SLANSKA — Par une coupure du Monde, lorsque l'on m'a fait parvenir la critique de Nadia — sous le titre « Les victimes oubliées » — de la plume de M. Cournot. La pièce avait été jouée à Avignon, l'été 1977, et la première a coïncidé pratiquement jour pour jour avec l'anniversaire de Nadia, le 16 juillet.

Dès que j'ai appris l'existence de cette

pièce, j'ai écrit à son auteur, M. Bernard Cuau, à Paris, mais la lettre n'est pas arrivée. J'ai alors écrit à nouveau, et cette fois ma lettre est parvenue à son destinataire. Les P.T.T. tchèques ont apparemment censuré ma première lettre, mais peu importe.

L'essentiel, c'est que M. Cuau a pu recevoir par la suite une copie de ma lettre, que nous avons pu établir des contacts personnels et que j'ai pu recevoir le texte de sa pièce.

J'ai été captivée par ce texte car j'ai trouvé très intéressante l'idée artistique d'en faire non pas une pièce dramatique ordinaire avec sa succession chronologique des événements, mais une confrontation des mémoires. J'ai appris par la critique de M. Cournot que la mise en scène, elle aussi, a été très réussie.

Pour ce qui est du texte proprement dit, je tiens à souligner qu'il est rare de voir un texte adapté à l'écran, d'après un modèle spécifique (en l'occurrence mon livre, Rapport sur mon mari), garder à tel point la couleur du pays dont il est originaire. M. Cuau y est admirablement bien parvenu

et, à mon avis, la pièce serait également compréhensible pour les Tchèques à l'exception cependant de la scène sur laquelle s'ouvre la pièce, parce que nos douaniers ne sauraient jamais s'entretenir avec quelqu'un aussi aimablement que se font les protocolistes de M. Cuau.

K. B. — Tu trouves donc que par rapport à ton texte et à celui de la famille, la pièce ne fut pas de contrepèdre ?

J. S. — Non, sur le fond, elle est très véridique. Et quant aux transpositions scéniques, — par exemple, la rencontre de ma fille avec un cantonnier et leurs propos sur les cendres de son père jetées aux quatre vents, — elles sont très émouvantes. Cette scène, précisément, illustre la confrontation des mémoires — ma fille à la recherche de la vérité, voulant savoir avec certitude si, oui ou non, elle est bien la fille de son père.

K. B. — Crois-tu que cette pièce pourra être jouée un jour en Tchécoslovaquie ?

J. S. — Je pense qu'un jour, elle sera jouée en Tchécoslovaquie et que, chez nous, elle aura aussi du succès.

GRAT THAÏRE

Aventures à la Table Ronde

MERLIN L'ENCHANTEUR	GAUVAIN ET LE CHEVALIER VERT	LANCELOT DU LAC
---------------------	------------------------------	-----------------

Nouveau Théâtre National de Marseille - Compagnie Marcel Maréchal
Abonnements: 4 rue du Théâtre Français, 13001 Marseille, Tél. (91) 42.00.20

340
GER

CINÉPHILIES

Films francophones à Namur

Tristes histoires du monde réel

DEPUIS 1970, le FIFEF (Festival international du film et d'échanges francophones) est devenu itinérant. Abandonnant Dinard, sa ville natale, il a successivement tenu ses assises à Beyrouth, à Genève et à la Nouvelle-Orléans. Hôte de Cabourg en 1977, il était, cette année, de nos amis belges et plus précisément de la Maison de la culture de Namur.

On sait qu'au cours de son évolution le FIFEF s'est peu à peu détaché d'une conception trop stricte de la francophonie. Si la langue française demeure le lien de communication entre les participants, elle n'est plus uniquement celle des films présentés. C'est en arabe que s'expriment les cinéastes du Maghreb. Et c'est de plus en plus souvent à leurs idiomes vernaculaires qu'ont recouru les Africains.

Parmi une cinquantaine de candidats, un comité international de sélection avait retenu pour la session de Namur douze longs métrages (sept en compétition, cinq réservés à la section informative) et onze courts métrages. Ensemble cohérent qui répondait aux buts essentiels culturels et « promotionnels » du FIFEF et qui nous a valu quelques belles surprises.

Au nom de la révolution

L'Afrique, d'abord. Qu'ils fussent réalisés par des étrangers ou par des autochtones, c'est d'elle et de ses problèmes qu'il était question dans la majorité de ces films.

Malgré la sérénité de ses images, on oublie vite *Ouzletou*, du Suisse Pierre Bide, documentaire ethnographique sur une ville ancienne, perdue dans le désert de Mauritanie. Passionnant, en revanche, était *La Danse avec l'opérette*, des Canadiens Alain d'Alx et Morgane Laliberté. Dans ce film, l'un des plus « dérangeants » du Festival, c'est l'histoire de la Guinée depuis 1958 qui est évoquée. Crise économique d'abord, provoquée par le boycottage de la France et du Portugal. Crise politique ensuite. S'étant fermée sur elle-même, la Guinée devient le théâtre d'une atroce chasse aux sorcières. Sans raison, sans procès, d'innombrables suspects sont emprisonnés, torturés, mis à mort. Aujourd'hui des rescapés portent témoignage et dénoncent ceux qui, au nom de la révolution, se sont faits les complices de ces crimes, ceux également qui, les connaissant, se sont tus. Images terribles, réelles accablantes. Alain d'Alx et Morgane Laliberté ne ménagent personne. Par son objectivité et la leçon qu'on peut en tirer, leur reportage est exemplaire.

Du Français Jacques Champreux, *Boko*, l'autre rive représentait le Sénégal. Prix Vigo 1978, *Boko* est l'histoire d'un mirage : celui de Paris, la ville-piège, dont on rêve jour et nuit au pays, et où ne nous attendent que la misère, le désespoir et la mort. En collaboration avec Cheik Doukouré qui a lui-même suivi la route des émigrés clandestins, Jacques Champreux décrit l'épouvantable voyage d'un jeune paysan malien et de son ami guinéen à travers le Sénégal, la Mauritanie, l'Espagne

et la France. Bien que tous les faits rapportés soient authentiques, le film dépasse le simple constat et nous entraîne dans une aventure romanesque dont le « suspense » est parfois digne d'un western.

Nous commissions le talent de Jacques Champreux. Nous ignorions celui du Malien Souleymane Cissé. Avec *Bakra*, son second film de précédent était *Den Miso*, « la fille », Cissé s'est imposé à Namur comme l'un des plus sérieux espoirs du cinéma africain. L'intelligence de sa mise en scène, la sobriété de sa direction d'acteur, un sens aigu du détail révélateur qui le rapproche des Italiens (bien qu'il ait fait ses études à Moscou) suffiraient à retenir l'attention. Pourtant le principal intérêt de son film est ailleurs. Délaisant le monde rural auquel demeurent liés un grand nombre de ses confrères, c'est, en effet, au sort du prolétariat urbain (celui de Bamako) que s'attache Cissé. Un jeune ingénieur — symbole de toute une génération d'intellectuels libéraux — est nommé à la tête d'une usine de tissage. Il la sauve de la faillite, mais ses méthodes de travail et surtout son désir d'associer les ouvriers à la marche de l'entreprise provoquent la colère du directeur qui le fait assassiner. Méritait-il d'être suivi d'une grève et d'une prise de conscience des ouvriers.

Au message social s'ajoutent dans ce film une peinture inclusive du petit peuple de Bamako et de la bourgeoisie locale ainsi que des notations savoureuses sur les rapports entre hommes et femmes. On est parfois surpris par les ruptures de ton du scénario, mais l'auteur nous a confié qu'il se cherchait encore à ce que, de toute façon, la force des sentiments comptait davantage pour lui que la fausse logique de la « psychologie ». Cissé prépare maintenant un film sur la jeunesse malienne. Il estime que sa mission de cinéaste est d'aider le peuple à découvrir son identité.

Le drame du Liban

C'est autour d'une cérémonie de circonscription que s'organise le film du Sénégalais Moussa Bathily, *Tiyabu-Biru*. S'étant vu proposer par des négociants de la ville un meilleur prix pour son troupeau de bœufs, un propriétaire refuse de le céder aux sacrificateurs, compromettant ainsi le rituel de la cérémonie. L'auteur veut montrer que le pouvoir de l'argent corrompt désormais les coutumes ancestrales. Sa mise en scène est malheureusement plus folklorique que convaincante.

Comme dans *O'Balé* que nous avions vu, l'an passé, à Cabourg, Pierre-Marie Dong (Gabon) critique dans *Ayouma* le caractère archaïque de certaines traditions familiales. C'est plus particulièrement le statut de la femme africaine qui est ici en cause. Beaucoup de discours, un peu de mélodrame : le film est soigné techniquement, mais n'échappe pas au didactisme.

En dehors de l'Afrique, le monde francophone n'était que partiellement représenté à Namur. Signalons pourtant la vigueur avec laquelle la Libanaise

Randa Chahal s'efforce dans *Pas à Pas* de faire le point sur le drame qui déchire son malheureux pays. De cet ensemble de documents d'archives, d'interviews et de scènes d'actualité, il ressort que le fameux plan de paix américain, connu par Henry Kissinger, ne sert que les desseins des grandes puissances et risque d'aboutir à un nouveau partage du monde arabe. Délibérément poétique, le film de Randa Chahal est parfois difficile à suivre et il faudrait être spécialiste de la question pour juger sur le fond son argumentation.

Signalons également le film du Marocain Ahmed El Msanoumi, *Alyam*, dont nous avons parlé à Cannes. Là encore, il s'agit d'un garçon qui rêve de s'expatrier en France. Le réalisateur s'est voulu à l'écoute de ses personnages, tous d'authentiques paysans. On peut trouver un peu longs leurs palès, mais ils font la richesse et l'originalité du récit.

Bien que pays invitants, les Belges ne proposaient à Namur qu'un choix de courts et moyens métrages, projetés à concurrence, le reportage-équisse de Jean-Jeaniaux, *Aidra*, eût mérité une récompense. Cette confession de deux alcooliques, l'un devenu suicidaire, l'autre ayant, au contraire, réussi à surmonter son vice, constitue, en effet,

un extraordinaire document humain. Un amusant petit film de Chris Vermoren, *Ayez le sourire* (prix de Hyères), et une sérieuse étude de Frédéric Gellius sur l'œuvre de Victor Horta, nous ont en outre, rappelé que le cinéma belge continue de vivre, malgré la crise dramatique qu'il vient de traverser.

Composé de cinq longs métrages, déjà sortis à Paris, la sélection française était dominée par le très remarquable *Dossier 51*, de Michel Deville, que les organisateurs avaient prudemment mis hors concours. Mieux brillants, moins accomplis, nos autres représentants avaient du moins le mérite d'être plus conformes au réalisme sociologique dont se réclame le FIFEF. C'est un drame des enfants inadaptés, à leur réinsertion dans un cadre familial, que Guy Sellmann a consacré son podium et sensible récit, *Sécrite enfance*. C'est la triste histoire d'une Martiniquaise victime du racisme et d'un internement arbitraire que raconte, sous la forme d'un « mélo » populiste, Jérôme Kanaopa dans *En l'attente d'Enfin*. Enfin, c'est le désespoir ou la révolte d'une jeunesse abandonnée à elle-même qu'exprime en images de brume et de grisaille le Paradiso de Christian Biscotti, et en discours trépidants, déformés, agressifs, la superbe reportage de Jean Schmidt sur les « marginaux » du quartier Latin.

Comme les anges perdus de la planète Saint-Michel.

Le FIFEF a toujours été un festival austère. Peut-être l'était-il exagérément, cette année. Pas un sourire, pas un moment de joie, pas une bouffée d'espoir. Nous n'avions à choisir qu'entre l'amertume de la condition humaine et son horreur. Que la vérité soit triste, nous le savons bien ! Mais, certains soirs, accablés par cette croix que dix heures de projection nous avaient fait porter, nous aspirions à l'eau fraîche du rêve, à quelques gouttes d'amour et de fantaisie.

Cette réserve faite, convenons que le Festival de cette année a été d'un bon niveau moyen. Trois ou quatre films de qualité en moins d'une semaine : le résultat est appréciable. Est-ce à dire que tous les conflits sont résolus et que ces « échanges francophones » ne susciteront plus de malaise chez ceux auxquels ils s'adressent ? Non, bien sûr. Certaines réserves, certaines contradictions demeurent. Mais le Festival semble les avoir assimilés. Dans la liesse des fêtes de la Wallonie, à qui ont clôturé la session de Namur, nul ne pouvait douter de son avenir. Le prochain rendez-vous ? En France, certainement. A Cabourg, peut-être.

JEAN DE BARONCELLI

L'avenir du

L'infini royaume des

UN colloque est tenu à Lyon, les 9 et 10 septembre, pour discuter d'un éventuel statut du cinéma expérimental français reconnu par le Centre national de la cinématographie. L'accord s'est avéré difficile.

Doit-on continuer à sélecter le cinéma en d'innombrables définitions pour bien marquer que le cinéma direct, le cinéma vérité, le cinéma caméra ou living camera d'une part, le cinéma expérimental, underground, abstrait ou concret selon la perspective, d'autre part, ne sont pas exactement du cinéma au sens où l'entendait Darryl F. Zanuck, Daniel Toscani du Plantier ou le spectateur moyen ? A l'évidence, partout, il s'agit bien du seul cinéma expérimental, de la littérature par l'image animée et sonore, un cinéma trop vite identifié au seul cinéma de fiction, de récit.

Mais les réticences demeurent, aussi fortes, comme insurmontables. Le cinéma « vérité » d'un, n'est plus du cinéma : « le cinéma n'est véridique, c'est l'histoire pure et simple. Avec le cinéma expérimental la cause est peut-être encore plus désespérée : l'œil cherche, notre perception est souvent remise en question, le cinéma-réalisme qui passe pour le fin du fin n'a ni valeur, n'a plus cours. Le public ne suit pas ou suit mal, on n' imagine pas d'aller payer 10 ou 15 francs pour voir des images éphémères, des montages « sur-répétés », un travail « normal » qui voudrait réinventer le « spectacle » à l'égal des arts reconnus, hors des contraintes, dans le même climat de liberté supposée que pour la peinture, le poète, le musicien. Les sommes engagées sont modestes,

un général on travaille seul, on fait soi-même ses photographies, son montage, son montage, on signe seul ou avec le film achevé. Jusqu'en 1988 la France a été un des pays les moins concernés par ce genre d'expérimentation, même si dans les années 20 et au début des années 30 elle avait vu naître un important mouvement d'avant-garde cinématographique : Man Ray, Marcel Duchamp, René Clair, Germaine Dulac, Fernand Léger, puis Luis Buñuel, Jean Cocteau. Pour Fernand Léger : « L'erreur du cinéma, c'est le scénario ; déposé de ce poids négatif, le cinéma peut dévoiler le gigantesque microscope des choses jamais vues et jamais ressenties. » Jean Cocteau, tout en continuant à faire semblant de raconter des histoires, ne pensera pas en termes tellement différents.

La critique réticente ou hostile. La première avant-garde française a disparu pratiquement à l'avènement du cinéma expérimental et la critique allemande « les cinéastes ont au le temps de réfléchir aux problèmes posés par le cinéma, ici la création est plus fluide. » Il n'existe pas encore de critique chez nous pour tenter une analyse sérieuse. « Les critiques de peinture, par exemple, ne prient jamais des films réalisés par des peintres », déplore Georges Rey, qui s'occupe du cinéma expérimental à Lyon depuis 1968. Il a joué un rôle important dans l'organisation du colloque de Lyon, qui a réuni l'ensemble des cinéastes expérimentaux français, pour étudier les modalités d'une démarche

lumière, des cadences visuelles, bref avant l'infini royaume des apparences éternelles.

Les Américains ont montré la voie, avec, derrière Jones Makas, d'abord critique puis praticien, Stan Brakhage, Kenneth Anger (plus proche de la tradition cocktaillée), Gregory Markopoulos, plus récemment Michael Snow, Hollis Frampton. La critique française, assez réticente, sinon franchement hostile — le « papa » de la sémiologie Christian Metz n'a d'abord l'existence de ce cinéma, avant que ses disciples, Raymond Bellour, Thierry Kuntzel, commentent à s'y intéresser — n'arrive pas encore à saisir cette démarche inédite. Même un peu partout en France, stimulés par la vision, les films de l'underground, et aussi de films édités, des articles se mettent au travail, des expériences se développent à Paris et en province.

La France part pourtant avec un gros retard. Aux États-Unis, explique Claudine Etykman qui enseigne à Vincennes la chimie expérimentale et la pratique allemande « les cinéastes ont au le temps de réfléchir aux problèmes posés par le cinéma, ici la création est plus fluide. » Il n'existe pas encore de critique chez nous pour tenter une analyse sérieuse. « Les critiques de peinture, par exemple, ne prient jamais des films réalisés par des peintres », déplore Georges Rey, qui s'occupe du cinéma expérimental à Lyon depuis 1968. Il a joué un rôle important dans l'organisation du colloque de Lyon, qui a réuni l'ensemble des cinéastes expérimentaux français, pour étudier les modalités d'une démarche

<p>BUTOR. MASUROVSKY AVRIL - OCTOBRE 1978 Dernière vernissage le 26 sept. 1978 Cocktail à partir de 18 heures Librairie-Galerie OBLIQUES, 55, rue de l'Hotel-de-Ville 75004 PARIS - En face du pont Louis-Philippe - Tél. 887-87-99</p>	<p>Le Salon FIGURATION CRITIQUE aura lieu du 2 au 24 septembre au Musée du Luxembourg Adhésions reçues jusqu'au 5 octobre 1, rue Louis-Goubert 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY</p>	<p>EXPOSITION <i>FESTIVAL d'automne</i> 1978-1978 17, PL. des Vosges (9^e), 278-21-19</p>	<p>SHO-CALLIGRAPHIE CONTEMPORAINE JAPONAISE Exposition et démonstrations organisées par le MAINICHI SHIMBUN 20 Sept. - 23 Nov. Chapelle de la Sorbonne</p>	<p>GALERIE DEBRET 28, rue La Boétie, 75008 PARIS 339-00-03 EDITH BEHRING GRAVURES 20 septembre - 11 octobre</p>	<p>novalia Association culturelle sans but lucratif, NOVALIA a pour but de favoriser l'épanouisse- ment individuel et social par la pratique des disciplines artistiques créées ou renouvelées par l'an- thropologie de Rudolf Steiner. Programmes des activités artisti- ques : 2, rue Grande-Chaumière, PARIS (9^e)</p>
<p>GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI Art Classique peinture sculpture au GRAND PALAIS Vernissage le 14 septembre, 17 h. Jusqu'au 15 octobre</p>	<p>MUSEE RODIN PARIS (7^e) LES BOURGEOIS DE CALAIS dans les collections du Musée Rodin et du Musée des Beaux-Arts de Calais T.L.J. (et mardi) 10-12 h et 14-18 h Fermeture le 23 septembre</p>	<p>GALERIE MEDICIS 17, PL. des Vosges (9^e), 278-21-19 GENRE Aquarelles - Jusqu'au 9 octobre T.L.J. de 14 à 19 h. DIM. COM.FREX</p>	<p>GALERIE BRETEUIL 11, rue Oudinot 75007 PARIS du 13 au 23 sept. (après-midi) SCULPTURES - DESSINS AQUARELLES DENISE ROGER</p>	<p>GALERIE ISY BRACHOT 35, rue Guénégaud, PARIS (9^e) - Tél. : 033-22-40 GNOLI SEPTEMBRE-OCTOBRE</p>	<p>EXPOSITION LES LAQUES DE LA GHINE DES GRANDS EMPEREURS Pour les décor de tableaux MIDAVINE 54, rue des Arcades - 75017 PARIS</p>
<p>MANDRAGORE INTERNATIONALE 18, r. des Coutures-St-Gervais (9^e) Tél. : 887-94-30 CHAYNES COIGNARD - BOYAU RIDORET - PIVET - PROST - PLOLLET SARAH Du 15 au 29 septembre</p>	<p>GALERIE JEAN CAMION rue des Beaux-Arts - Paris RENÉ LAUDE du 3 au 24 septembre</p>	<p>VI^e SALON « ART ET MATIERE » MUSEE DU LUXEMBOURG 19, rue de Valenciennes, Paris (6^e) De 11 h à 19 h tous les jours du 8 au 29 septembre</p>	<p>«Le temps de voir» MAILLOT (près SENS) 13, rue du Temple (8^e) 68-12-14 Bernades - Rohan - Bogratzhev Destanis - Dodgins - Doria E.E. Guillet - James Guiter - Janalis M. Humair - Karavontsis - Massonou Miecznik Molar - Léon Zaick JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE</p>		
<p>DOMAINE DE BAGATELLE BOIS DE BOULOGNE - PARIS OGUISS Peintures 1928-1978 Exposition organisée par la délégation à l'action artistique de la ville de Paris 21 septembre - 31 octobre Ouverture de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h.</p>	<p>simone de monbrison 22, rue Bonaparte Paris 6^e des femmes et quelques déesses sculptures du III^e millénaire à l'époque romaine 20 septembre - 15 octobre</p>		<p>MUSEE NATIONAL MESSAGE BIBLIQUE MARC CHAGALL SCULPTURES ROMANES DE TOULOUSE JUSQU'AU 13 NOVEMBRE de 10 heures à 18 heures - FERMEE LE MARDI. NICE</p>		

صايف الامام



Les plus beaux mélos du monde à Toulouse

La vie telle qu'elle était

Du 1er au 8 novembre, les « ciclistes » se sont retrouvés à Toulouse, au XVIII^e Congrès international du cinéma expérimental (CICÉ)...

Storck et Charles de Koutelaire. Auréliot et Moussinac étaient encore du voyage avec Georges Altman et Alexandre Arnoux...

ses « dadas » et ses curiosités d'archives. Un fervent admirateur de Gaby Morlay, M. Francis Grosso, e d'ailleurs incité — et aidé financièrement — Raymond Borda...



Lyrique romanesque et populaire

Chercher une éricite définition du mélodrame cinématographique à partir des origines théâtrales et littéraires (le roman-feuilleton) du genre...

d'autres intrigues, par le photo-roman dont l'Italien Raffaello Matarazzo a transposé l'imagerie et le « mise en scène » dans des films tels que Larmes d'amour...

les rapports de classe des sociétés. Dans ce cinéma-là, l'ontant, légitime, adjuvant ou « naturel », était toujours l'anjou des conflits occultes...

cinéma expérimental

apparences sensibles

commune auprès du C.N.C., en vue d'une aide possible. Un travail préparatoire avait été entrepris lors d'un premier colloque...

qui existe. La motion votée à la fin de la seconde journée de travail, avant la rencontre avec M Jack Galois...

surtout à la section du Musée d'art moderne du Centre Georges-Pompidou, grâce à Alain Sayag...

Mais, dans le cinéma américain des années 30, le lyrisme romanesque prenait appui sur le mélodrame pour idéaliser, rendre émouvants ou pathétiques les rapports sociaux...

On e pu redécouvrir l'insoumise, de William Wyler, type du grand roman sudiste où Betty Davis, jeune fille capricieuse et gâtée, tisse ses intrigues autour de l'homme qu'elle aime...

La femme coupable

Tous ces films doivent sans doute à leurs réalisateurs et à leurs interprètes de garder intacts leurs charmes et leurs pouvoirs de séduction et d'émotion...

Sublima dans les sacrifices obligatoires de la maternité, la femme subissait toujours la fatalité sociale comme « fille-mère », Ouvrière, bourgeoise ou pécheresse...

Des femmes cinéastes, pourtant, s'employèrent, avant cette transformation des sociétés, à changer l'image mélodramatique de la femme. On l'a vu à Toulouse avec l'admirable Village du péché d'Olga Preobrazjenskaja (1928)...

JACQUES SICLER.

Une certaine solidarité

Ces controverses relatives au festival toulousain ne à Lyon comme à Arignon, Toulouse, Nancy, La Rochelle, d'autres villes de France et bien sûr Paris...

Les nuances sont innombrables, les coalitions indénombrables, l'expérimentation n'est d'autre limite qu'une même volonté de totale indépendance du système industriel...

LOUIS MARCORELLES.

GALERIE JAN KRUGIER, 3, place St Grand-Michel - CH 1204 GENEVE - TEL : 22-25-57-13. FIAC 78 Paris-Grand Palais DOMENICO GNOLI.

GALERIE ARIEL, 140 bd Haussmann Paris 8^e 227 13 09. PARIS LES ANNEES "50" 4 septembre - 4 octobre.

La Compagnie BERTO-BIBES présente LA NUIT DU 13 de SANDRA NILS (création). Dans une mise en scène chorégraphiée et peaufinée de Michel BERTO...

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES - 26-27-29 SEPT. 20H.30. Sous le patronage de sa Majesté Hussein de Jordanie LA TROUPE DE DANSE CARACALLA pour la première fois en Europe.

MULTI CINE DESPAIR, ELYSEES LINGRIN - HAUTEVILLE LES PARRASSIENS - NATION SAINT-LAZARE PASQUET. LE MATAMORE de DINO RISI.

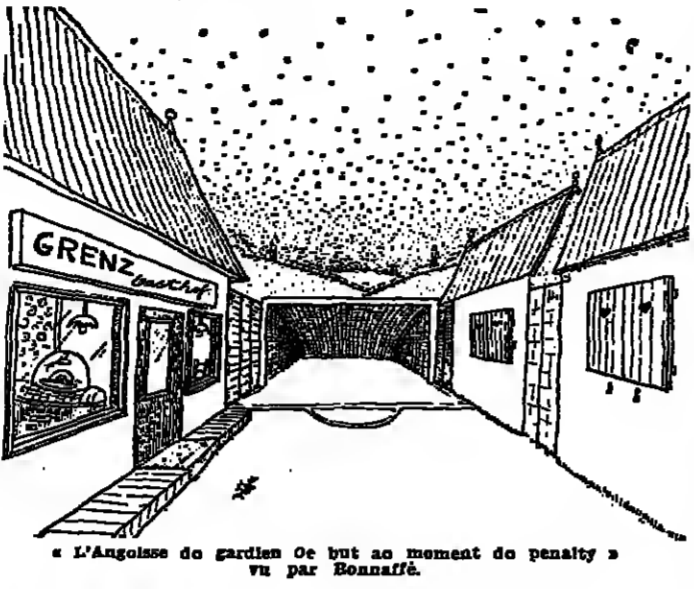
Hommage à GIORGIO DE CHIRICO prolongation jusqu'au 30 septembre 1978. ARTCURIAL.

Autonome musical de Fontainebleau. Vendredi 29 sept. 21 h. chapelle du Château de Orgny et Compiègne : ANDRÉ BERNARD.

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS pour devenir assistant-réalisateur scripte monteur-monteuse. Cours directs (1^{re} et 2^e années) Cours par correspondance (1^{re} année théorique seulement).

Le cabinet des dessins de SONIA DELAUNAY 6 octobre - 2 décembre 1978. ARTCURIAL.

une sélection



cinéma

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE
APRÈS LA PLUIE
de Kenji Mizoguchi

Les désastres de la guerre dans un village japonais au seizième siècle, d'après deux contes d'Akikuni Ueda. Un potier et son frère doivent fuir leur village avec leurs épouses à cause d'une armée de soudards. Au plus fort de l'exil, le potier est guidé vers la demeure d'une princesse mystérieuse. Comme au temps de *Madoba*, le surréalisme côtoie l'horreur, l'étrange la familiarité. Mizoguchi porte à son ultime degré de perfection un art de la lumière et de l'ombre, des vérités secrètes de l'âme, hérité du cinéma muet et aujourd'hui inconcevable.

L'EMPIRE DE LA PASSION
de Nagisa Oshima

A la fin du siècle dernier, au Japon, deux amants commencent l'adultère et tuent. Ils seront punis. Le complément et l'antithèse de *L'Empire des sens* qui l'avait immédiatement précédé. Aussi, grâce aux hasards de l'exploitation, la possibilité de comparer le travail d'Oshima et celui de Mizoguchi (la Vie d'O'Hatsu, femme galante, les Amants crucifiés), sur des thèmes non sans affinité.

théâtre

FEDORA
de Billy Wilder

Le dernier représentant d'un cinéma Hollywoodien récent signé ici sous le nom de Billy Wilder, fut aussi exilé à Berlin dans les années 20 comme Herman, le héros de *Fassbinder*, à la recherche d'une nouvelle identité. Sur un sujet de Vladimir Nabokov, l'auteur de Lolita, adapté par le dramaturge anglais Tom Stoppard (Roscovitz et Gull- densstern).

DESPAIR
de Reinier Fossbinder

L'œuvre qui fait le désespoir de Billy Wilder, fut aussi exilé à Berlin dans les années 20 comme Herman, le héros de *Fassbinder*, à la recherche d'une nouvelle identité. Sur un sujet de Vladimir Nabokov, l'auteur de Lolita, adapté par le dramaturge anglais Tom Stoppard (Roscovitz et Gull- densstern).

CRI DE FEMMES
de Jules Dassin

La rencontre d'une tragédienne appelée à jouer la Médée d'Eschyle, et d'une infanticide sur-nommée la « nouvelle Médée ».

Tandis que le spectacle s'organise sous nos yeux, le trapézien en arrive à s'identifier à la criminelle. Mise en scène puissante et généreuse de Jules Dassin. Véhémence et impudeur de Melina Mercouri. Désespoir et folie mystique — parfaitement maîtrisés — d'Ellen Burstyn.

MOLIÈRE
d'Anne Anouilh

Les comédiens du Théâtre 'u Soleil racontent ce qui peut être la grande famille des acteurs, ce qui sont les visages et les cœurs sous les maquillages. Molière est quelque part dans la troupe, sa vie guide cette monumentale entreprise dans l'histoire soi véritablement présente.

expositions

NADIA
au Théâtre de la Tempête (Cortissoira)

Lire nos articles page 19.

PRENDS BIEN GARDE AUX ZEPPELINS
de Bouffes-du-Nord

La guerre de 1914-1918, et beaucoup d'autres choses, et actuelles, figurées par des tableaux aux gestes et aux sons bizarres, très drôles.

SONATE POUR DEUX FEMMES SEULES
ET UNE CITE H.L.M.

de Pierre Henry

Pour la femme aveugle qui, petite fille, a connu les rafles, pour la « retirée » dont l'appartement-tantere résonne des bruits et des vides du dehors, pour une rencontre échouée. Echos imaginés, écrit par Christian Ligner, et vu par Aïda Tournatek. Pour Viviane Théophile, parce que sa voix domine, et qu'elle a tout compris de l'isolement.

musique

« DIEU »
de Pierre Henry

Toujours en quête de tâches herculéennes, pour se dépasser lui-même et subjurer le grand public, Pierre Henry inaugure, le 26 septembre pour cinq semaines, un double spectacle quotidien : à 19 h. 30, une heure de musique et de danse en douze sujets (la vie, les animaux, la joie, la guerre, la mort, etc.), réinterprétant l'ensemble de son œuvre de musique concrète depuis vingt ans, sur laquelle improviser le groupe de danse de Maguy Marin ; et surtout à 20 h. 30, sa grande « action de voix, de sons

et de gestes » d'après Dieu, de Victor Hugo, créés l'année passée au Festival de Lille. Le texte, d'une abondance et d'un souffle extraordinaires, est dit et joué par un merveilleux petit homme (J.-P. Ferre), mime, gymnaste et clown autant qu'acteur, et Pierre Henry ressuscite avec un extrême talent dans sa musique un des plus fantastiques chaos d'images et d'idées qui soient. Une entreprise hors du commun, à ne pas manquer (du 26 septembre au 28 octobre, sauf dimanche et lundi, au Palais des Arts, 325, rue St-Martin).

LA BESNARDIÈRE, GLYNDEBOURNE FRANÇAIS ?

Dans une grange de Touraine (qui n'est pas Maylis), un petit festival de deux jours souhaite recréer pour le public français l'atmosphère délicate de Glyndebourne. On y verra une représentation de Jules César, de Hændel, sous la direction de Ch. Farncombe, créateur de la Haendel Opera Society, mise en scène par B. Peterson, un spécialiste de Drottningholm, avec une brillante distribution (le 23 septembre, à 17 h. 30), et l'on y entendra des Concertos pour orgue, de Hændel, par M.-C. Alain, sur un instrument d'époque, et des œuvres de Mozart, Rossini, Haydn et Schubert, toujours dirigées par Ch. Farncombe (le 24, à 11 h. 30 et 17 h. 30 ; renseignements : 115, rue Saint-Honoré, Paris ; tél. : 508-89-18).

CONCOURS D'ORGUE DE CHARTRES

C'est le 21 septembre que se déroulent, sur le grand orgue de la cathédrale, la finale, toujours très suivie, du sixième concours international de Chartres. Quarante candidats de seize nationalités ont participé aux premières épreuves (de 13 h. 30 à 19 h. 45).

LA RENTRÉE À PARIS

Grande rentrée symphonique à Paris avec l'Orchestre de Chambre, dirigé par G. Solti, dans la Première Symphonie de Beethoven, et la Première Symphonie, de Mahler (Palais des Congrès, le 20 septembre). A l'Opéra, reprise de la Cenerentola, avec Jeanne Berbié (le 27, à 19 h. 30), tandis que Radio-France présente un opéra rarement joué de Tchaïkovsky, Mazepa, d'après Pouchkine. Opéra préféré, dit-on, de Vladimir Horowitz (Maison de Radio-France, le 27, à 20 h.).

— ET AUSSI : Concerts de John Cage (Athénée, du 20 au 23) ; Fr. Chapelet (Saint-Séverin), le 20 ; Mozart, par

J.-J. Kantorow et H. Goverts (Carnavalet, le 20) ; Quintette et Octuor, de Schubert, par F. Badura-Skoda et l'Octuor de Paris (Pleyel, le 21) ; Schubert, par O. Pietilä et H. Goverts (Carnavalet, le 22) ; Quintettes, de Franck et Schubert, par le Quatuor Loewenguth et F. Doreau (Orangerie de Sceaux, le 22) ; concert-exposition F. Ländowski (Orange aux dîmes de Samoreau, le 22) ; J.-P. Rampal (Sceaux, le 24, à 17 h. 30) ; les *Mitros* de Notre-Dame, de C. de Coigny, par l'Ensemble G. de Machaut (Bibliothèque, le 24, à 17 h. 30) ; *Vêpres de la Sainte Vierge*, de Monteverdi, par le Schütz Choir de Londres, dir. R. Norrington (abbaye de Fontevraud, le 24, à 17 h. 30) ; *Requiem allemand*, de Brahms, par l'Orchestre et les chœurs de R. T. Luxembourg (cathédrale de Laon, le 24) ; *Requiem*, de Mozart, dir. B. Thomas (Saint-Germain-des-Près, le 28 septembre).

expositions

XI^e BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES
au Grand-Palais

Avec une certaine d'exposants — parmi lesquels les antiquaires parisiens les plus renommés — mais aussi plusieurs étrangers, anglais, belges, suisses notamment — la XI^e biennale peut être une sorte de musée éphémère. Les garanties d'authenticité qui entourent la sélection des objets présentés, et quelques pièces exceptionnelles comme ces deux toiles de Le Brun commandées par Louis XIV pour l'escalier des ambassadeurs de Versailles pourraient justifier une telle ambition. Un musée où tout est à vendre, et pas toujours à des prix prohibitifs : « la Boutique » ne propose aucun meuble d'une valeur supérieure à 20 000 francs.

MIRO
au Centre Georges-Pompidou

Miro a quatre-vingt ans. Paris le fête. Beaubourg expose rien moins que quatre cents dessins inédits du peintre, qui promettent de son atelier et de la Fondation de Barcelone. Les anciens sont regroupés au cabinet d'arts graphiques, les récents dans les galeries contemporaines, où l'on montre aussi des œuvres d'artistes catalans.

Parallèlement, le Festival d'automne présente Mori et Misuya (grande salle du centre), un spectacle conçu par le théâtre de la Clava et Miró, Mi-octobre, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris exposera les sculptures.

CALLIGRAPHIE JAPONAISE
à la chapelle de la Sorbonne

Pour le Festival d'automne, qui met le Japon à l'honneur, une exposition de cent quatre-vingt œuvres représentatives des principales tendances de la calligraphie japonaise contemporaine, faite d'un passé de trois mille ans. Ces œuvres ont été choisies parmi celles des mille six cents calligraphes de la fondation Mainichi.

GERMAINE RICHIER
à la galerie Beaubourg

L'Orage, l'Orage, l'Hydre, le Couple, la Vierge folle, vingt sculptures et leurs dérivés de Germaine Richier — le sculpteur de la terreur — disait Jean Grenier — disparue depuis bientôt vingt ans, et dont on n'a pas vu d'exposition depuis des années.

PARIS-BERLIN
au Centre Georges-Pompidou

1900-1933 : Berlin, plutôt que Paris, c'est tellement mieux ainsi. On avait besoin qu'enfin soit déployé sur les bords de Seine le dossier épais de l'art allemand depuis les débuts de l'expressionnisme à l'une des époques les plus fécondes et désespérées aussi de son histoire. Peinture, architecture, arts appliqués... De Kokoschka et Kirchner à Dada, d'Otto Dix et George Grosz au Bauhaus et à la Nouvelle Objectivité, plénitude, révolte, refus névrotique de la société bourgeoise, préoccupations sociales.

ABSTRACTION CRÉATION
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

L'histoire d'un groupe et d'une revue l'Abstraction Création, qui, entre 1931 et 1935, eurent les peintres de l'avant-garde internationale à Paris. Dès cette époque toutes les voies de l'abstraction semblent d'ores et déjà explorées. L'exposition retrace cette période d'intense création sans faire de sélection a posteriori, en restant fidèle aux errements du groupe ; la froideur des cimaises disparaît derrière la vie d'une époque.

Et AUSSI : La peinture en Provence au XVII^e siècle, au palais Longchamp à Marseille (à la découverte de talents restés longtemps inconnus) ; Alberto Giacometti chez Magchi, à Saint-Paul-de-Vence (l'angoisse et la nuit du grand peintre et sculpteur) ; Sculptures romanes de Toulouse au musée Chagall, à Nice (ce qui reste de trois anciens chantiers) ; l'Ecole de Pont-Aven, au musée de Guimpré (dans le sillage de Gauguin).

DEUX ANES
Samedi 23, Première
ANNE-MARIE CARRIÈRE
Maurice HORGUES
dans la revue d'actualité
MADAME ROSE EST AU PARFUM
Loc. 606-10-26 et Agences

THEATRE LA BRUYÈRE
les folies du Samedi soir
comédie de MARCEL MITHOIS
d'après GENE STONE
avec
ODETTE LAURE
MARTINE SARCEY
PIERRE MAGUELON
JACQUES ROSNY
Mise en scène J. ROSNY
Location Théâtre : 874-76-99 et Agences

A PARTIR DU 25 SEPTEMBRE
19H
à La Cour des miracles
tous les jours sauf dimanche - Tel 518 85 60
pas un navire à l'horizon
de Henri Mitter
mise en scène de Claude Cornfortès
Anémone, Georges Beller, Philippe Ozouy, Kotia Tchouko

Publicité
Alpha-Fnac présente
Prends bien garde aux zeppelins
pour 20 représentations exceptionnelles
au Théâtre des Bouffes du Nord
du 8 au 30 septembre, à 20 h 30
(relâche dimanche)
spectacle écrit et réalisé par Didier Flamand,
interprété par la Compagnie Retour de Gulliver
« S'il s'agit de défendre ceux que j'aime, je
veux bien me battre tout de suite. S'il s'agit
de tomber au hasard d'un combat ignoble
sous la gelée de napalm, pion obscur dans une
mêlée guidée par des intérêts politiques, je
refuse et je prends le maquis... D'ailleurs
mourir pour la patrie, c'est fort bien, encore
faut-il ne pas mourir tous, car où sera la
patrie? »
BORIS VIAN
Les billets sont en vente actuellement
au Théâtre des Bouffes du Nord,
de 11 h à 18 h (tél. 280.28.04)
et à Fnac-Etoile, Fnac-Châtelet et Fnac-Montparnasse

SALLES CLASSÉES CINÉMAS D'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

LE SEINE 10, rue Frédéric-Sartre 325-92-46
FESTIVAL DES FANTASMES
12 h 20 : *India Song* (Duras).
18 h 10 : *La Cléopâtre* (Renoir).
20 h : *La Carole* (Barthélemy)
(avec M. Ferron).
20 h 30 : *Qui de qui* (Polanski).
21 h 45 : *La Casseuse de Poffin*.
22 h 30 : *La Cléopâtre solitaire* (Barret).

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 1
30, rue Saint-André-des-Arts - 326-49-18
A 12 HEURES ET 24 HEURES :
L'EMPIRE DES SENS
de Nagisa OSHIMA
A 14 H 10, 16 H 10, 18 H 10,
20 H 10 ET 22 H 10 :

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE
de MIZOGUCHI

ST. SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30, rue Saint-André-des-Arts - 326-49-18
A 12 HEURES ET 24 HEURES :
PIERROT LE FOU
de Jean-Luc GODARD
A 14 H, 16 H, 18 H, 20 H ET 22 H :
ADIEU PHILIPPINE
de Jacques RUIZER

A PARTIR DU 22
THEATRE DE L'ATELIER
JEAN-PIERRE MARIÉLLE
LA CULOTTE
JEAN ANOUILH
ARIANE GARLETTI
MADELEINE CHEMINAT
YVONNE DECADE
GILBERTE GENIAT
ANNE MARIE JABRAUD
JACQUELINE JEHANNEUF
ODILE MALLET
CHRISTIAN MARIN
MARC PERRIN
SYLVAIN ROUGERIE
NICOLLE VASSEL
Location 808.49.24 et Agences

V.O. : PUBLICIS ÉLYSÉES - PARAMOUNT ODÉON. V.F. : PARAMOUNT OPÉRA - PARAMOUNT MONTFARNASSE - PARAMOUNT GALAXIE, PARAMOUNT MAILLOT, RIO-OPÉRA, PÉRIPHÉRIE : LES TOURELLES PARYL 2 - ARTEL Créteil - ARTEL Rosny - FRANÇAIS English KOSMOS Chelles - BOBIGNY 2 - EXCELSIOR Savigny.
RYAN O'NEAL • BRUCE DERN • ISABELLE ADJANI
Ca, c'est du cinéma!
Robert Chazal.
DRIVER
L'as du volant au service des gangsters.

سكس من الامه

A LA FONDATION GIORGIO CINI DE VENISE

LE TALISMAN DE PIRANÈSE

O n'a jamais si bien vu les dessins de Piranèse; ils sont loin d'être de simples études en vue des planches, comme tout le monde l'a noté. En France, il n'en existe qu'un petit groupe, essentiellement des situations au trait ébroué qui ont pu faire penser à Watteau, soit au Louvre, soit à l'École des beaux-arts (legs Wasset, 1885). On les trouvera à Venise, comme l'autre ensemble parti il y a un siècle à la Kunsthalle de Hambourg: esquisses véhémentes à la plume et au lavis de ruines et d'architectures enchevêtrées, avec les sept dessins merveilleusement animés du comte de Verulam, donnés par l'artiste lui-même à un amateur britannique en 1770. Ils fournissent un point d'attraction saisissant dans la salle centrale du circuit aménagé au couvent de Saint-Georges. Comment dire? On a l'impression d'entrer dans le laboratoire même d'une imagination fiévreuse et pourtant ferme.



L'habileté a été de réviser que dans la mesure indispensable sur les chapitres obligatoires, comme la Prima Parte di Architettura de 1743, où Piranèse fit son répertoire classique, les Carceri, toujours si hallucinants de 1763, où règne l'éclectisme décoratif égyptien. L'accent a été mis sur... le reste, c'est-à-dire sur les dessins qui rapprochent infailliblement de l'art de l'empereur de l'art de l'empereur, les plus tumultueux dans la vie — toute en querelles — et dans l'art, qu'il avait connus l'Italie. Et aussi sur les productions intermédiaires que font un peu oublier les grands recueils, mais qui sont les éclatants. Par exemple, la double planche géante de la Cité de Phésion, qui doit être de 1749, bousille l'architecture trépané par une sorte de coup de foudre. Le graveur n'est pas satisfait et le biffa. Mais c'est dans le paroxysme de ce paysage imaginaire, aux détails souples et noyés, qu'on aperçoit le mieux son besoin de faire en quelque sorte flamber les formes architecturales; mais à cette tentation du ballet roccoco des formes, il s'imposait de renoncer. Cette contradiction fut sa force.

ans, Piranèse a trouvé et défini à Rome son parti essentiel: trouver le fantastique dans le réel grâce aux ruines. L'espace d'acharnement dans la précision qui caractérise le recueil énorme des Antichità de 1756 correspond à une volonté d'associer topographie, relevé d'architecture, information archéologique, dans un travail à plusieurs faces, positif et d'autant plus contraignant pour le spectateur qu'il est plus indigne de complaisance. Le détail saisissant, insaisissable, éclairé d'un coup par la lumière, est sa loi, sa décision, sa réussite, quitté à en exaspérer les particularités, comme dans les Cheminées ou dans les Vases. Cette énergie en excès fait la séduction presque embarrassante de l'église du Priorat, la tension des vues de Paestum.

Architecte vénitien

Mais Venise dans tout cela? On nous rappelle que jusqu'à vingt ans Piranèse a étudié chez les bons artisans de la lagune. Il a signé toute sa vie: «architetto» vénitien, comme pour souligner qu'il n'était pas un «vétustaire» comme les autres et qu'il voyait les choses de Rome de plus loin. On sait aussi que sa réussite fut due à l'avènement

du pape vénitien Clément XIII, qui lui assura toutes sortes de faveurs et le titre si agréable de chancelier de l'Espérance d'or. Il y a autre chose: les Capricci marquent très bien leur origine et cette attraction du roccoco qu'il fallait subjuger; mais il est bien possible que dans certaines visions de jeunesse l'incitation aux éléments géants

durement articulés soit venue de l'arsenal de Venise. Piranèse était parti pour Rome en 1740 à la suite d'un ambassadeur. Il revient en 1743, et on place alors un groupe de dessins où l'empreinte des lavis — alors tout nouveau — de Tiepolo est manifeste que l'on suppose un passage dans son atelier. La maîtrise tellement incroyable de Piranèse suppose ces expériences, ces exercices d'atmosphère et de verve, avant d'en arriver à traiter sèchement sur le carton le monde des inscriptions lapidaires et des blocs effondrés.

Un matériel complet existe pour apprécier le travail du graveur. Il a été, bien entendu, utilisé, et l'on obtient, en particulier, une vue parfaite de ses préoccupations de son vivant en comparant les deux versions des planches des Carceri. La seconde, avec ses bustes et ses reliefs, développe un climat sombre et nourri de réminiscences; on pourrait l'intituler, en parodiant le poète contemporain: «éloge on a pagan churchyard». Dans les années suivantes, il est clair que les interventions successives ont introduit les formes architecturales qui, en exaspérant la tension de l'espace, détachent la structure de toute réalité concrète. L'image est née de l'approfondissement de l'image. Piranèse s'en est fort bien rendu compte. Mieux, il s'en est flatté. Un recueil qu'on n'a qu'à consulter jusqu'ici — ensemble des gravures de reproductions: «Cicerchia», et qui contient un frontispice que Piranèse semble avoir tracé du bout du stylet: un personnage sombre, dans la posture du mélancolique, et, dans le bras à-bras de l'encaissement, une palette, où on lit: «col sparac si trova», qui peut se traduire: «l'inspiration vient dans la silhouette». Motif finalement très évident. On est reconnaissant au Dottore Battagino d'avoir mis en valeur ce talisman.

ANDRÉ CHASTEL

* Piranèse: gravures, œuvres, reliures, photographies, quatre cent quatre-vingt-quatre numéros, catalogue présenté par A. Battagino, avec notices de divers auteurs. Fondazione Cini à Venise. Jusqu'au 16 octobre.

* Piranèse: dessins, quatre-vingt-cinq numéros, catalogue d'A. Battagino, les deux volumes, aux éditions Neri Pozza.

Lee Friedlander chez Zabriskie

Cadres et reflets

A l' cours d'une soirée des derniers Rencontres internationales de la photographie à Arles, deux journalistes américains, Julia Scully et Andy Grundberg, de la revue Modem Photography, ont voulu dégager l'héritage de Walker Evans dans la nouvelle photographie américaine. Les successeurs s'appellent Michael Bishop, Stephen Shore, John Plisk, William Eggleston et, dans une trouille documentaire, ils montraient des façades, des enseignes publicitaires, des dépotoirs, des paysages «tités au cordeau». La photo passait d'un comptoir de McDonald's à une station-service déserte, chautée à blanc, John Szarkowski présente actuellement, au Musée d'art moderne de New-York, une rétrospective de la photographie américaine depuis 1960. Il l'a intitulée «Miroirs et Fenêtres», comme si les miroirs et les fenêtres étaient un leitmotiv dans la photo américaine, une obsession, plus graphique que sémantique. Les photos d'un autre habitant de Walker Evans, Lee Friedlander, exposées depuis le 12 septembre chez Zabriskie pourraient s'intituler «Cadres et Reflets».

Une méthode critique, pour la photographie, consiste à recenser les objets compris dans le cadre, et à définir une thématique, narrative ou strictement graphique. Si l'on sort les objets des cadres de Friedlander pour les mettre sur une feuille de papier, on trouve des drappes américains, des bouteilles de Coca-Cola, des panneaux signalétiques et publicitaires, des images télévisées, des statues de jardins publics. Et si l'on sort les matières, elles sont froides: vitra, béton, métal, bois mort. Ces répétitions sont banales: constantes dans toute la photographie américaine depuis Walker Evans. Friedlander a pourtant son originalité.

Des objets flous

Qu'est-ce qu'une photo bien cadrée? Les critères varient du professionnel à l'amateur. Le professionnel décentre ce que l'amateur centre? Il inclut ce que l'autre exclut? Ce n'est pas aussi simple. En fait, on pourrait dire qu'une photo bien cadrée est une photo qui ne met pas de cadre trop, pas de superflu, pas d'inhibible, et qui «se tient» graphiquement, qui ne compromet pas un équilibre. Une photo sans «gène». Dans les photos de Friedlander, si on y regarde de près, souvent il y a ce «gène». Il y avait juste un potosu devant la

baie splendide ou le visage de la fille, il y avait l'ombre du photographe dans l'image comme celle de la perche du préneur de son dore les films à deux sous, il y avait une grosse main poilue dans le dos d'une femme, et on ne savait pas à qui elle appartenait, il y avait en premier plan des objets flous. Quand il va dans une salle de spectacle, Friedlander doit être assis sur la seule fauteuil où l'on a un potosu entre les jambes, qui barre la vision de la scène.

L'apparente banalité

Ces sections sont surtout apparentes dans la monographie que Friedlander s'est lui-même consacrée, puisqu'il est aussi éditeur (Lee Friedlander Photographs, Hayward Press). Et dans sa première série sur les vitrines (1962-1970), on trouve cette idée de génie, de photos superposées, de deux plans qui se surchargent et se gênent l'un l'autre.

Il serait amusant, un jour, de proposer ce jeu: «Dui a été le premier à photographier une poubelle? Des photos d'identité dans une vitrine? Une image télévisée dans un appartement?». Walker Evans serait souvent la bonne réponse. L'absence de sensibilité et même de sens, puisque les visages comme les panneaux de signalisation, Friedlander les prend de dos. Une fille qui «ne connaît rien à la photographie», dit en regardant les photos de Friedlander. «Il n'y a rien à redire. Mais elles me donnent une impression de mort.» Rien à redire, effectivement, nous l'apparente banalité. Autant le généticien précédente de photographes américains (Wetton, Caponigro, Johns, Cunningham) excitait le maître, autant celle-ci le révoltait et s'arrête à des babioles, du papier décollé, des fissures.

HERVÉ GUIBERT

* Galerie Zabriskie, 28, rue Ansbury-le-Boucher, Paris-6e, jusqu'au 9 octobre.

Théâtre de Dix Heures Jean-Luc GUERIN LA TOUR INFERNESLE CHRONIQUE BELGE HISTORIQUE FATIDIQUE Mise en scène N. Armitage adapté par M.-L. Bonfanti Théâtre de DIX HEURES 36, boulevard de Clichy 606-07-48 548-35-28

ACTION CHRISTINE 6* (v.o.) ACTION REPUBLIQUE 11* (v.o.) En alternance: 3 grands films Le héros sacrilège Les amants crucifiés Le vie d'Or Haru femme géante

FRANCE ÉLYSÉES (v.o.) - MONTE-CARLO (v.o.) - QUINTETTE (v.o.) - 5 PARNASSIENS (v.o.) - MADELEINE (v.f.) GAUMONT SUD (v.f.) - CYRANO Versailles (v.f.) LE FILM QUI A BOULEVERSE LE FESTIVAL DE CANNES CRI DE FEMMES Je venais de voir peut-être... non, pas peut-être, je venais de voir le plus beau film que j'aie vu depuis des années... Bref, je venais de retrouver ce que je préfère au monde... FRANCOISE SAGAN.

MIZOGUCHI

PARAMOUNT ELYSEES VO PARAMOUNT MONTPARNASSE VO STUDIO MEDICIS VO Ça y est! C'est fait! C'est arrivé! ... à crever de rire - le grand film de la rentrée. REMO FORLANI - RTL BURT REYNOLDS - KRISTOFFERSON JILL CLAYBURGH SEMI TOUGH LES FAUX DURS ROBERT PRESTON

V.o.: MARIIGNAN - QUINTETTE. — V.f.: U.G.C. OPÉRA - GRAMONT (30, rue de Gramont, Paris (2e)) - MONTPARNASSE-83 - CAMBRONNE - ATHÉNA. — Périphérie: ARTEL Rosny - STUDIO Rueil - PARLY-2 PARINOR Aulnay - PARAMOUNT La Varenne - CLUB Moissons-Aifort - DOMINO Mantes-La Jolie

Pour bien commencer la saison ciné, il faut absolument aller voir "Le sourire aux larmes". José Bescos/Pariscop. Etonnants et émouvants Jill Clayburgh et Peter Falk dans "Le sourire aux larmes".

Expositions

CENTRE POMPIDOU
Entrée principale, rue Saint-Martin (77-12-33). Informations téléphoniques: 77-11-12. Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ...

ma-Gandhi (bois de Boulogne) (77-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ...

BUTOR - MASUROVSKI - Galerie Oblique, 39, rue de l'École-de-Ville (87-97-69). Septembre-octobre. ...

COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT

THEATRE D'ORSAY

Table with theater schedule: mer 20 20 h 30 RHINOCEROS, jeu 21 20 h 30 RHINOCEROS, ven 22 20 h 30 HAROLD ET MAUOE, etc.

utilisez ce calendrier comme bon de location
soulignez pièces et dates de votre choix
prix Grande Salle 60F 56F 50F 45F 40F 30F 20F

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS - MAC-MAHON
OLYMPIC ENTREPOT
14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE
UN FILM DE KENJI MIZOGUCHI
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE

GAUMONT RICHELIEU - MONT-PARNASSE PATHE
FAUVETTE - ÉLYSÉES POINT CHAUD
Avec ANNY DUPEREY - HENRI GARCIN et MARTINE SARCEY
Musique ALEX. COSTANDINOS

BOUFFES-PARISIENS
ROBERT LAMOUREUX
PIERRE TORNADE
le charlatan
Comédie de ROBERT LAMOUREUX
Mise en scène de FRANCIS JOFFO

Théâtres

Les Jones de rouille sont indiqués entre parenthèses
Les salles subventionnées
OPERA (78-07-00), le 27 à 19 h 30 : la Cendrillon.

RACINE - 14-JUILLET BASTILLE - 14-JUILLET PARNASSE

OLYMPIC ENTREPOTS - ÉLYSÉES LINCOLN
WIM WENDERS
PETER HANDKE
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY

سكننا من الاجمل

صحنات الاصل

ET DES SPECTACLES

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-30)
MEMORIE 20 SEPTEMBRE
15 h. 18 h. 20 et 22 h. 30 : Cinéma fantastique et science-fiction...

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

15 h. 18 h. 20 et 22 h. 30 : Cinéma fantastique et science-fiction...

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

15 h. et 18 h. 30 : cinéma fantastique et science-fiction...

LUNDI 25 SEPTEMBRE

MARDI 26 SEPTEMBRE

MERCREDI 27 SEPTEMBRE

JEUDI 28 SEPTEMBRE

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

DIMANCHE 1er OCTOBRE

LUNDI 2er OCTOBRE

MARDI 3er OCTOBRE

MERCREDI 4er OCTOBRE

JEUDI 5er OCTOBRE

VENDREDI 6er OCTOBRE

SAMEDI 7er OCTOBRE

DIMANCHE 8er OCTOBRE

LUNDI 9er OCTOBRE

MARDI 10er OCTOBRE

MERCREDI 11er OCTOBRE

JEUDI 12er OCTOBRE

VENDREDI 13er OCTOBRE

SAMEDI 14er OCTOBRE

DIMANCHE 15er OCTOBRE

LUNDI 16er OCTOBRE

MARDI 17er OCTOBRE

MERCREDI 18er OCTOBRE

JEUDI 19er OCTOBRE

VENDREDI 20er OCTOBRE

SAMEDI 21er OCTOBRE

DIMANCHE 22er OCTOBRE

LUNDI 23er OCTOBRE

MARDI 24er OCTOBRE

MERCREDI 25er OCTOBRE

JEUDI 26er OCTOBRE

VENDREDI 27er OCTOBRE

SAMEDI 28er OCTOBRE

DIMANCHE 29er OCTOBRE

LUNDI 30er OCTOBRE

MARDI 31er OCTOBRE

MERCREDI 1er NOVEMBRE

JEUDI 2er NOVEMBRE

VENDREDI 3er NOVEMBRE

SAMEDI 4er NOVEMBRE

DIMANCHE 5er NOVEMBRE

LUNDI 6er NOVEMBRE

MARDI 7er NOVEMBRE

MERCREDI 8er NOVEMBRE

JEUDI 9er NOVEMBRE

VENDREDI 10er NOVEMBRE

SAMEDI 11er NOVEMBRE

DIMANCHE 12er NOVEMBRE

LUNDI 13er NOVEMBRE

MARDI 14er NOVEMBRE

MERCREDI 15er NOVEMBRE

JEUDI 16er NOVEMBRE

VENDREDI 17er NOVEMBRE

SAMEDI 18er NOVEMBRE

DIMANCHE 19er NOVEMBRE

LUNDI 20er NOVEMBRE

MARDI 21er NOVEMBRE

MERCREDI 22er NOVEMBRE

JEUDI 23er NOVEMBRE

VENDREDI 24er NOVEMBRE

SAMEDI 25er NOVEMBRE

DIMANCHE 26er NOVEMBRE

LUNDI 27er NOVEMBRE

MARDI 28er NOVEMBRE

MERCREDI 29er NOVEMBRE

JEUDI 30er NOVEMBRE

Les films nouveaux

LE TEMOIN, film français de Jean-Pierre Mocky...
LE JEU DE LA MORT (A. v.o.)...
LE JEU DE LA POMME (Tch. v.o.)...

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.)...
LE JEU DE LA MORT (A. v.o.)...
LE JEU DE LA POMME (Tch. v.o.)...

Les exclusivités

LANGOISE DU GARDIEN DE ROT AU MOMENT DU PENALTY (All.)...
LE JEU DE LA MORT (A. v.o.)...
LE JEU DE LA POMME (Tch. v.o.)...

Le jeu de la mort

LE JEU DE LA MORT (A. v.o.)...
LE JEU DE LA POMME (Tch. v.o.)...

Le jeu de la pomme

LE JEU DE LA POMME (Tch. v.o.)...
LE JEU DE LA MORT (A. v.o.)...

Le jeu de la pomme

LE JEU DE LA POMME (Tch. v.o.)...
LE JEU DE LA MORT (A. v.o.)...

DESPAIR
d'après LA MEPRISE de VLADIMIR NABOKOV
un film de R.W. FASSBINDER
DIRK BOGARDE ANDREA FERREOL
KLAUS LÖWITSCH VOLKER SPENGLER BERNARD WICKI

BIARRITZ - COLISEES - GAUMONT RICHELIEU - U.G.C. OPERA - CLICHY PATHE
MONT-PARNASSE-B3 - GAUMONT GAMBETTA - LUXEMBOURG - STUD. DE LA HARPE
SAINT-LAZARE PASQUIER - GAUMONT CONVENTION - U.G.C. GOBELINS
C 2 L Versailles - ULYS Orsay - MARLY Enghien - TRICYCLE Asnières
MULTICINE Champigny - BELLE-ÉPINE Thiais - GAUMONT Évry - PARINORD Aulnay

PHILIPPE NOIRET ALBERTO SORDI
JEAN PIERRE MOCKY
Le témoin
ROLAND DUBILLARD / PAUL CRAUCHET / GISELE PREVILE

GAUMONT AMBRASSE VO / GEORGE YVON / STUDIO ST-GERMAIN VO / DSC ODEON VO
VICTOR HUGO VO / FRANÇAIS VF / ABC VF / WEPLER PATHE VF / MONT-PARNASSE 83 VF
GAUMONT CONVENTION VF / GAUMONT GAMBETTA VF
BELLE ÉPINE THIAIS / GAUMONT EVRY / PATHE CHAMPIGNY / PARLY II / ULIS ORSAY
AVIATIC La Bourget / GAMMA Argenteuil

L'important est de ne jamais désespérer
Excellente interprétation
Un film dont on n'a pas fini de parler
Applaudi à tout rompre
Midnight Express
THEATRE GERARD PHILIPPE DESAIN DENIS
à partir du 26 septembre
LA TABLE (PAROLES DE FEMMES)
spectacle conçu et interprété par MICHELE FOUCHER
mise en scène DENISE PERON
chorégraphe YOLANDE MARZOLFF
THEATRE NATIONAL DE STRASBOURG
dans le cadre du Festival d'Automne

MONDE DES SPECTACLES
Cinéma
ET DES SPECTACLES

VOTRE TABLE CE SOIR

Ambiance musicale Orchestra - P.M.E. : prix moyen du repas - J. h. ouvert jusqu'à heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 235-74-24... CHEZ HANZI 248-86-42... AUB. DE RIQUENBACH 770-82-30

DINERS

ASSIETTE AU BEUF - POCCARDI 9, bd des Italiens... LA TOUR HASSAN 233-78-34... CDPENRAGUE 359-20-41... ASSIETTE AU BEUF 123, Champs-Élysées... MAISON QUÉBÉCOISE 720-30-14

RIVE DROITE

ASSIETTE AU BEUF - POCCARDI 9, bd des Italiens... LA TOUR HASSAN 233-78-34... CDPENRAGUE 359-20-41... ASSIETTE AU BEUF 123, Champs-Élysées... MAISON QUÉBÉCOISE 720-30-14

RIVE GAUCHE

BISTRO DE LA GARE 50, bd du Montparnasse... ASSIETTE AU BEUF 123, Champs-Élysées... LA PERLE 225-30-34... LE PROCÈS 232-99-20... AUBERGE DES DEUX SIGNES 48, rue de la Harpe

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE 100, rue de la Corniche... DINERS - SPECTACLES... MONSEIGNEUR 874-25-25

SOUPEURS APRÈS MINUIT

TERMINUS NORD 824-48-72... NAVY CLUB 24, bd Hôpital... JULIEN 14, place Cléber... WEPLER 14, place Cléber... DESSIRIER 734-74-14

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

LA MAISON D'ALSACE... AU PIED DE COCHON... LE GRAND CAFÉ

CABARETS

LES 2 MEILLEURES SOIÉES DE PARIS... LIDO... BAL DU MOULIN ROUGE... LISETTE MAUDOR... L'ALCAZAR... ENFETE

Cinéma

Les festivals... ESSONNE (91) BOSSY-SAINT-ANTOINE... GRIGNY, France... PALAISEAU, Casino

HAUTS-DE-SEINE (92) ANKERES, Tricycles... BOULOGNE, Royal... LA GARENNE, Voltaire... NUTILLY, Village

SEINE-SAINT-DENIS (93) AUBERVILLIERS... AULNAY-SOUS-BOIS... BOBIGNY, Centre Commercial... BONDI, salle A. Mairaux

YVELINES (78) CHEAT D.D. J.-Fouquet... CHERFANS - SAINT-MANDRE... LE BOURGNEUF, Paris II

LA CHÈRE-SAINT-CLOUD, Elysees II... MONTREUIL, Centre des 7 Mares... LES MURREAUX, Club AZ

MAULE, École... POISSY, D.O.C. (92-07-12)... SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C.C. (92-04-05)

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C.C. (92-04-05)... VILLEJUIF, Centre Commercial... VINCENNES, Centre Commercial

LAURENNE, 19 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h... POINT-VIRGULE, 21 h

صوتنا في العالم

alle po polyo

de l'inform intelligenc

TRA INFOR

LE SICOB

XXIX^e SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

DEUX UTILISATIONS DE L'ORDINATEUR

Un allié pour la reconquête du pouvoir local

TOUT effort sincère de décentralisation bute sur l'obstacle de la redistribution des rôles et des compétences, n'est-ce pas ? L'Etat qui fait « dégrader » et les pouvoirs locaux qui ont développé. Remodérer le squelette des codes et circulaires, le splan des financements, le carcan des normes techniques, est une tâche immense dont la difficulté effraie les plus hardis. Or, le savant du développement, le spécialiste de l'informatique, a une compétence précieuse : celle de l'analyse et de la synthèse. Il suffit d'ajouter quelques fonctions à la machine, et l'informatique y est prête. Une chance historique se présente : profiter de l'informatique pour implanter le germe de la décentralisation.

Les pouvoirs locaux veulent-ils aller plus loin ? Ils commencent par doter d'une informatique de niveau supérieure à leurs droits stricts. Ainsi ils prépareront l'avenir et la future croissance de leur pouvoir. Quatre exemples illustrent de mieux en mieux comment l'informatique locale — surtout municipale — peut se déployer dans une situation de débordement.

par BERTRAND EVENO (**)

- 1) **Le pilotage financier.** — Les villes ne peuvent gérer directement leurs finances, mais doivent passer par des comptables du Trésor : ce sont des entreprises sans directeur financier. Or on peut construire l'informatisation de manière à déborder la comptabilité d'ordonnateur pour intégrer la fonction d'analyse de la trésorerie. Il suffit d'ajouter quelques fonctions à la machine. Ainsi, ce qui réglementairement est de la compétence de l'Etat peut être capté par l'informatique communale. La même reprise peut être appliquée à la comptabilité patrimoniale, à une comptabilité des dépenses engagées et jusqu'à l'installation d'un système d'analyse budgétaire permanente. L'informatique permet alors de simuler les effets de tel ou tel choix financier, faisant accéder les villes à cette gestion budgétaire prévisionnelle qui leur manque tant.
- 2) **Les statistiques.** — Les communes sont les « serveuses »

des données de l'INSEE, sans recevoir en retour le minimum de tableau de bord utile à leur gestion. En effet, l'INSEE utilise les données comme antenne de saisie de l'information : état civil, listes électorales, recensement. Mais ensuite, l'information est centralisée et les communes ne voient jamais les fruits de ce travail. La situation est suffisamment irritante pour que le recensement général de 1975 ait vu des maires photocopier certains renseignements afin d'en garder trace dans la commune et les utiliser pour l'urbanisme, la politique sociale, etc.

Si les statisticiens ne reconnaissent pas aux villes des droits sur l'information collectée, les communes seront tentées de monter leur propre système d'enregistrement. Y compris en branchant sur les statistiques légales : par exemple, grâce à la date de naissance des électeurs, les listes électorales traitées par l'informatique peuvent fournir les bases d'une politique des personnes âgées. Ainsi, l'informatique procure les moyens concrets de donner à une compétence communale théorique un contenu effectif. Ce qui vaut pour l'accès des communes aux informations INSEE vaut aussi pour les informations détenues par les caisses de retraite, l'URSSAF, etc.

3) **L'urbanisme.** — L'informatique municipale donne à la commune les moyens d'augmenter sa « capacité d'expertise » dans deux domaines : l'instruction des permis de construire, notamment l'examen de leur conformité avec le plan d'occupation des sols ; et la gestion des travaux sur la voirie et les réseaux. Dans les deux cas, cette extension du pouvoir se fera au profit des services municipaux, et au détriment des services de l'Etat. Ici encore, la maîtrise de l'outil informatique facilite l'élargissement des compétences locales réelles.

Une stratégie de débordement

4) **La fiscalité locale.** — Les collectivités locales vont bientôt pouvoir modular la répartition de l'impôt local entre les quatre taxes qui le composent. Or, pour utiliser intelligemment cette faculté, et ne pas commettre de fautes politiques, les municipalités devront pouvoir faire des simulations, ce que l'informatique rend aisé, alors que les casiers manuels s'effondrent vite dans le maquis des impôts locaux. Les maires « informatisés » seront les premiers à trouver la meilleure stratégie fiscale, cependant que les autres devront sous-traiter leur liberté auprès des services de l'Etat.

De même, si les données fiscales relatives aux trois taxes immobilières étaient saisies par l'informatique municipale, quel formidable outil ne constitueraient-elles pas pour étudier le patrimoine bâti et non bâti de la commune !

Ces exemples pourraient être multipliés. Ils montrent que les collectivités locales peuvent développer une stratégie de débordement du carcan réglementaire qui leur est imposé. Elles peuvent capter des fonctions importantes pour la vie locale, aujourd'hui retenues par l'Etat. Les collectivités locales ne doivent pas craindre un certain « sur-dimensionnement » raisonné de leur informatique. Elles doivent être ambitieuses pour les logiciels dont elles se dotent : éviter les logiciels conformistes, les logiciels de stricte obédience, qui reproduisent trop fidèlement le partage actuel des pouvoirs et des rôles. Au contraire, viser large, et ne pas craindre d'aller labourer le champ de l'Etat.

(*) Inspecteur des finances, ancien rapporteur de la commission Guichard sur le développement des responsabilités locales.
(**) Lire la suite page 30.

A la recherche d'une identité médicale

BIEN des fées entouraient le berceau de l'informatique médicale, six alentours de l'année 1964. Autour de cet enfant né du mariage aventureux de deux jeunes parents, la science médicale et la technique informatique, se pressaient au moins quatre créatures aux pouvoirs secrets et enchanteurs :

- l'égérie de l'établissement médical, inspiratrice des « grands » de la médecine, qui leur commandait de s'intéresser à la destinée de l'enfant, afin qu'il ne s'échappe pas de leur giron ;
- la Mélinite de l'informatique universitaire, qui excitait l'impatience du petit nombre de ses initiés, en leur laissant entendre qu'ils trouveraient, dans cette bonne fréquentation, de quoi nourrir leur ambition ;
- la Déesse de l'industrie, flanquée de sa collègue du commerce ;
- la Carabosse de l'administration, dont le visage impénétrable inquiétait les autres.

L'enfant a maintenant beaucoup grandi. Comme il est bien portant, et plutôt vif de nature, ses parents ont eu parfois quelques difficultés à l'élever, et il a commis quelques frasques : il gaspille beaucoup d'argent, et casse parfois ses jouets.

On pourrait ainsi poursuivre la parabole longtemps : les épisodes difficiles du développement de l'informatique médicale y figurent, et les problèmes existentiels qu'elle pose de simples accès de romantisme juvénile.

Ce qu'il faut en retenir, c'est qu'il fut un temps où beaucoup de monde s'intéressait avec passion à l'informatique médicale : les médecins les plus dévoués (le professeur Jean Bernard furent, l'un et l'autre, présidents de l'Association pour les applications de l'informatique à la médecine) ; les constructeurs (I.B.M. organisa pendant sept années consécutives un symposium international à Poughkeepsie, près de New York) ; Paul Elz parvint à une revue d'informatique hospitalière ; Univac finança intégralement une expérience-pilote en Suède... On crut même, en France, que « l'agrégation d'informatique médicale », qui compte au moins trois titulaires, ainsi qu'un certificat d'études spéciales dans cette discipline, qui attirait jusqu'à cent étudiants par an.

L'année 1978 marque d'ailleurs, approximativement, la période de déclin de la spécialité. Etouffée par le nombre et l'ambition des expériences dans l'ensemble des disciplines de santé, l'informatique médicale traverse actuellement une période de désenchantement. La plupart des « grands projets », lancés à l'époque par la délégation de la recherche scientifique et technique (on peut estimer à 20 millions de francs les sommes directement allouées par celle-ci à l'informatique médicale entre 1968 et 1973) ne vivent jamais le jour, et les organismes de recherche mènent progressivement un terme à leurs investissements dans ce domaine. C'est maintenant la « Division Organi-

sation méthodes-Informatique » (DOMI) du ministère de la Santé qui a reçu mission de coordonner l'activité de recherche et de développement en informatique médicale, aidée d'un comité consultatif formé de médecins extérieurs, qui examinent les projets et proposent des thèmes de travail.

Où en sont actuellement les choses, dans leur réalité quotidienne ? Comme le laisse entendre le rapport Nora, et surtout son document contributif, l'informatique médicale ne cesse pas d'être à la recherche de son identité. Les conditions de son développement y sont analysées, comme si son existence représentait une finalité en soi, mais on n'y trouve guère de bilan de l'expérience acquise. Pourtant, la situation actuelle n'est pas si décevante qu'elle ne mérite pas d'être décrite.

Bavures et succès

Il y a bien eu quelques échecs spectaculaires, comme celui d'un grand projet d'informatisation du dossier médical à l'Assistance publique de Paris (projet DISSC : Dossiers individuels de santé centralisés), ou encore celui de la mise au point de systèmes spécialisés dans la surveillance des malades en réanimation.

Mais à côté de ces « bavures » il faut aussi reconnaître de beaux succès :

- Celui de l'enseignement assisté par ordinateur, en hématologie et, plus récemment, en rhumatologie.
- Celui de la Banque d'informations automatisées sur le médicament (BIAM) de l'hôpital Necker, qui permet l'interrogation d'un fichier de tous les produits pharmaceutiques français.
- Celui de la bibliothèque de programmes de calcul de doses radiologiques de la DOMI à la disposition de tous les radiothérapeutes.

Moins ambitieux, mais tout aussi opérationnels, sont les systèmes centrés autour de petits ordinateurs qui permettent d'automatiser diverses fonctions de routine dans les laboratoires hospitaliers en hématologie, en médecine nucléaire, etc. On ne peut pas méconnaître non plus le fantastique essor de la tomographie par ordinateur, ou « scintigraphie », dont il existe en fin un modèle français qui paraît concurrentiel sur le marché international (N.D. 8000 de la Compagnie générale de radiologie).

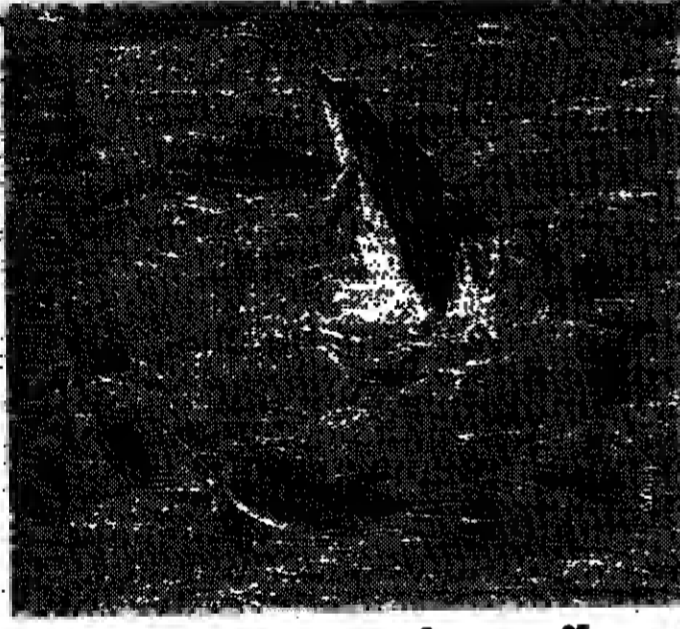
Il n'y a donc pas de « malédiction » qui pèse sur l'informatique médicale française, et qui en ferait pour les industriels un secteur « impossible ». Il y a tout simplement, comme partout, de bons et de mauvais projets, dont la faisabilité technique n'est pas forcément la meilleure garantie de succès, comme on l'a cru longtemps.

Pourtant, cette dernière affir-

Pour mieux célébrer cette religion nouvelle, les auteurs proposent que l'on crée des églises, les « clubs médicaux d'informatique médicale », qui vivraient de la charité publique, et une basilique, qui serait un « organisme national d'analyse et de coordination de l'action médicale informatique ». Cette religion serait « communautaire », puisqu'elle réunirait toutes les professions concernées par l'informatique, et toutes celles de la santé.

Il suffirait de posséder la foi pour y adhérer. Il n'y aurait rien à dire d'une telle proposition généreuse et ambitieuse, sinon qu'elle arrive quinze années après la naissance du messie, et que la nouvelle religion en projet a déjà ses hérétiques, ses mécréants indépendants, et, bien sûr, ses prêtres ouvriers. Nous proposons alors un schisme intégriste :

Dr. J.-F. LACRONIQUE.



ARC, de l'informatique pilote à l'intelligence nomade.

Il s'agit d'en copier intelligemment la structure.

En vous proposant ARC, Matra Informatique place l'intelligence informatique où elle est nécessaire et pour le temps qu'il faut. Nous appelons cela « l'intelligence nomade ».

L'outil informatique, simple à utiliser, devient ainsi autonome et efficace. ARC, par sa conception système et ses éléments indépendants, garantit à l'entreprise un traitement de l'information adapté à des besoins qui changent.

Et c'est là qu'interviennent comme qualités déterminantes, la souplesse, la mobilité et la rapidité d'action de nos équipes d'ingénieurs et techniciens. Car il ne suffit pas à Matra Informatique de s'être affirmé comme « pilote », en inventant et proposant des solutions nouvelles. Son objectif est de devenir pour vous un véritable partenaire.

Pour toute demande de visite ou renseignements, prière de nous envoyer ce coupon ou votre carte de visite adressé à :

MATRA INFORMATIQUE

1, bd Romain Rolland 92128 Nanterre Cedex. Tél. 657.13.31 - télex 204 148.

Nom _____ Fonction _____

Prénoms _____

Adresse _____ Tél. _____

TElc au Sicob STAND 3453 - NIVEAU 3 - ZONE D.E.

VENEZ PARLER LE NOUVEAU LANGAGE DE L'ENTREPRISE

remarques au sicob

H.F. LEDGARD
Proverbes de programmation 59 F

J. ARSAC
La construction de programmes structurés 115 F

C. LIVERY
Théorie des programmes 110 F

DUNOD
informatique
20 titres déjà...

Projetez

prestinox

Bon à découper pour recevoir une documentation gratuite. Demandez à adresser à Prestinox B.P. 5, route de Trévilly, 93430 VILLETTE. nom : _____ adresse : _____

Lentilles de contact souples

On les met et on les oublie...

Fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau, spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de vision. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles.

Essayez YSOPTIC

80, Bd Malesherbes
75008 PARIS
TÉL. 522.15.32

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

NOTRE

Télex

POUR VOS COMMUNICATIONS

Venez sans téléphoner vos messages. Avec les terminaux. Voir correspondants sans dépendre par câble : sans frais téléphoniques.

STRANGE
SERVICES TÉLÉCOM
945 ZURLOT - 94810 L. 28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

AU JAPON

La guerre nippo-américaine

LES Japonais ne sont convaincus : dans dix ans, il n'y aura plus dans le monde, face à I.B.M., qu'un groupe informelle européen et eux-mêmes. Faisant de l'informaticque leur industrie-clef, ils sont apparemment décidés à occuper, avant la fin des années 80, une place privilégiée — voire la première — sur le marché international des ordinateurs. Ils se placent ainsi en concurrence directe avec les Américains, et la presse parle déjà de la « guerre » nippo-américaine de l'informaticque.

Comme le souligne le rapport Nora, « au regard d'un critère essentiel — la part du marché mondial — les résultats obtenus par l'industrie japonaise sont meilleurs que dans tous les autres pays, Etats-Unis exceptés ».

Le Japon est l'un des pays qui ont le plus tôt décidé de se doter d'une Industrie Informaticque nationale et qui, aujourd'hui, est parvenu à contrôler son marché intérieur et à faire régresser I.B.M. sur celui-ci. Une prouesse, comparé à ce qui s'est passé en Europe. Alors que les exportations japonaises demeurent relativement faibles, le marché intérieur japonais — le second du monde, pratiquement la moitié de celui des Etats-Unis et égal à celui de l'Europe — est le domaine des constructeurs nationaux : 63 % du parc installé, I.B.M. n'ayant que 27 %.

La pénétration de l'informaticque au Japon est légèrement plus élevée que dans le plupart des pays industrialisés. En part du marché, les sociétés nipponnes avaient installé en 1975 des moyens et 74 % des petits. Le Japon dispose en outre aujourd'hui de la deuxième Industrie du monde en matière de composants, avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 2 milliards de dollars qui lui assure une grande indépendance à l'égard des Etats-Unis.

Différents lecteurs expliquent la situation particulière du marché japonais de l'informaticque. Il y a d'abord une option. Mais aussi une mise en œuvre sans taille des moyens nécessaires pour atteindre le but fixé.

Sur le plan de la politique économique, avant même la crise pétrolière, le Japon s'était engagé dans un processus de restructuration de la priorité aux industries dites de « moyenne crise » en reléguant progressivement au second plan les industries lourdes et chimiques, moteurs de la croissance dans les années 60. Il y avait plusieurs raisons à cela : d'abord, elles nécessitaient moins de matières premières ; ensuite, elles ne sont pas polluantes ; enfin, elles présentaient une demande potentiellement énorme.

A cette option s'est ajoutée une « choix de société » : les Japonais ont placé l'informaticque au centre de leur politique de développement, estimant qu'elle pouvait aider à résoudre les contradictions d'une croissance élevée (pollution, congestion) et permettre au pays d'avoir un équilibre — voire un excédent — de sa balance extérieure. Ce projet, comme le souligne encore le rapport Nora, suppose un type de rapport particulier entre l'Etat et les industries, et surtout un consensus explicite dans la caractéristique majeure est l'absence de réaction individualiste.

Le succès de l'informaticque japonaise s'explique d'abord par une intervention résolue de l'Etat. L'informaticque est apparue au Japon pratiquement à la même époque que dans les pays européens (c'est en 1958 que la société NEC-Nippon Electric Company construisit le premier ordinateur à technique japonaise). Conscients du retard pris par rapport aux Etats-Unis, les Japonais signèrent, au début des années 60, une série d'accords de licence avec des sociétés américaines, dont il se libèrent progressivement.

C'est à partir de 1966 que le ministère du Commerce International et de l'Industrie (MITI) commença à intervenir, rationalisant l'activité des grands groupes et orientant leurs recherches. Cette « convulsion » entre l'industrie et l'Etat caractéristique du Japon, a été particulièrement étroite en matière d'informaticque. Elle ne s'est pas seulement manifestée par la définition de grandes options, mais aussi, d'une

manière concrète, par une aide financière publique importante (17 % la valeur du parc installé en 1975 : celui-ci, la deuxième du monde, est de 7 milliards de dollars environ). En outre, dès 1965 avait été prises des mesures protectionnistes très sévères en faveur de constructeurs nipponnes. Celles-ci ont été levées progressivement en 1971 et 1975, sous la pression d'Etats-Unis.

Une autre aide de l'Etat consiste à alléger les charges des constructeurs, qui ont largement cours à la location comme procédé de commercialisation. La Japa Electronic Computer Company, société de financement créée en 1969 par les six principaux constructeurs et qui a contribué à financer l'achat du parc installé, a été largement aidée par les organismes publics. En tant qu'acheteur, l'Etat s'est d'autre part engagé à étendre le marché : le parc, pour 20 %, est acquis par les administrations.

En matière d'incitation, la MITI oriente les activités des constructeurs dans plusieurs domaines.

D'abord par des « plans » de recherches : le premier « plan national » (1966-1972) visait à le mettre au point d'un grand ordinateur à performances analogues à celles d'I.B.M. 360-65. Le projet recouvrait un budget de 10 milliards de yens ; le second « plan national », lancé en 1971 et placé sous la responsabilité de la MITI, a pour objectif l'achat au point d'un système de traitement de l'information par l'informaticque.

Parallèlement, les Japonais mettent en œuvre leur premier plan calcul (1972-1976), qui leur permet de développer leur parc en construisant sans cesse de nouveaux ordinateurs comparables à la série I.B.M. 370. Depuis le 1^{er} avril 1977, la MITI a lancé un second plan-calcul qui durera cinq ans et dispose d'un budget de 45 milliards de yens. L'objectif est de développer les circuits à haute capacité d'intégration V.L.S.I. (Very Large Scale Integration) qui équipent les nouvelles gammes d'ordinateurs.

L'action de l'Etat s'est exercée enfin sur la structure de l'industrie. Par une vague de concentrations successives, la MITI a contribué à rassembler dans la branche de six constructeurs, on est passé à partir de 1972 — époque du lancement du premier plan-calcul — à trois tandems : Fujitsu-Hitachi, NEC-Toshiba, Oki-Mitsubishi. Chacun a sorti des ordinateurs en concurrence directe avec I.B.M. 370 : Fujitsu-Hitachi, sa série M ; NEC-Toshiba sa série Acoos 77, et Oki-Mitsubishi, sa série Cosmo. Au milieu de 1977, mille quatre cents unités étaient en commande et les constructeurs nipponnes ont vu leurs ventes augmenter de 10 %.

La gestion décentralisée à son ordinateur: le HP3000 Hewlett-Packard.

Un système ne pouvant assurer que du traitement par lots n'est qu'un demi-système. Votre petit ordinateur de gestion n'a probablement pas été conçu pour faire votre comptabilité et vous permettre d'accéder en même temps à des données de gestion. Or, notre ordinateur a été conçu pour ces deux tâches.

Le HP 3000 peut faire la paye, la facturation, imprimer la comptabilité clients et prendre en charge la comptabilité générale. En même temps, vous pouvez utiliser un terminal de visualisation ou une imprimante pour obtenir les tout derniers chiffres de

vente, les données de stock, la décomposition des coûts, les projections et les mises à jour de la comptabilité fournisseurs.

Il n'est donc pas étonnant qu'un si grand nombre d'entreprises : fabricants, distributeurs, détaillants, éditeurs aient substitué des HP 3000 à leur ancien ordinateur de traitement par lot.

Prenez contact avec le bureau de vente Hewlett-Packard le plus proche qui vous exposera les raisons de ce changement de matériel.

Le HP 3000, avec son système de gestion de base de données complet, peut vous fournir les renseignements précis que vous attendez. Ainsi vous pouvez obtenir des états immédiats sur un écran (1) au lieu d'attendre l'état imprimé si encombrant. Notre nouveau terminal graphique (2) vous présentera même vos données sous la forme de graphiques. Et pendant que vous dialoguez avec l'ordinateur, il pourra exécuter une impression par lots à grande vitesse.

Nous fabriquons pratiquement tout ce qui entre dans nos systèmes HP 3000, il est donc très facile d'en adapter un aux besoins précis de votre entreprise en le complétant par des éléments tels que les terminaux d'impression (3), pour la gestion de stock.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-nous le coupon-réponse ci-dessous :

Après tout, pourquoi conserver un ordinateur qui ne fait que la moitié du travail alors que le nôtre peut tout faire ?

à partir de 420000 F.t.t.c.

Impression non comprise.

L'offensive à l'exportation

Le gouvernement a récemment « incité » les constructeurs à une nouvelle restructuration : Oki a quitté la scène et se spécialise maintenant dans la télécommunication. Les deux groupes actuels sont, par ordre d'importance, celui dirigé par Fujitsu, qui comprend Hitachi et Mitsubishi, puis celui qui associe NEC et Toshiba (bien qu'il semble que cette dernière société compte se retirer de la grande informaticque pour concentrer ses efforts sur les mini-ordinateurs). Cette rationalisation, explique le MITI, doit permettre au groupe de Fujitsu d'exercer son activité sur les séries compatibles avec le matériel I.B.M., alors que celui de NEC doit développer du « non-compatible ».

Cette restructuration doit surtout permettre aux Japonais d'aborder la seconde phase — décisive — du développement de leur industrie informaticque : l'offensive à l'extérieur, tout en protégeant, évidemment, leur marché national. Il n'y a rien, en demeurant, de bien original dans cette démarche : dans tous les secteurs industriels, les Japonais ont invariablement agi de même : création d'une industrie bénéficiant d'un marché intérieur captif ; puis, lorsque celui-ci est saturé ou insuffisant pour permettre une rentabilité de la production, offensive sur les marchés extérieurs, soutenue par un appareil de vente exceptionnel.

La particularité, cette fois, est que les Japonais s'attaquent pratiquement à un seul adversaire, et particulièrement redoutable, dont ils heurtent de plein fouet les intérêts. La concurrence avec I.B.M. est devenue, ces deux dernières années, l'un des principaux ressorts du développement de l'informaticque au Japon.

L'introduction en 1976 sur le marché japonais des modèles rivalisant avec la série 370 d'I.B.M. a provoqué l'année suivante, de la part des Américains, une « contre-attaque » : la sortie du modèle 3030, aux capacités supérieures — plus petit et plus rapide — à celles de l'I.B.M. 370. Réplique nipponne : Fujitsu-Hitachi viennent d'annoncer la sortie du M 200, selon eux l'ordinateur le plus rapide du monde.

Les Américains sont d'autant plus inquiets des progrès japonais que ceux-ci ont lancé leur offensive à l'exportation. Actuellement, ils n'ont

HEWLETT PACKARD

HP 3000
Bon à renvoyer à Hewlett-Packard France
Z.I. de Courtabœuf, BP 70, 91401 Orsay
Cedex. Je désire recevoir votre documentation en français.

Nom _____
Fonction _____
Société _____
Adresse _____
Tel. _____

MOR 78/4

AU SICOB : STAND 3.300, NIVEAU 8, ZONE C

que 4 % du marché mondial, mais les avancent leurs pions dans plusieurs directions. Fujitsu a des filiales en Australie, Brésil, en Espagne, en Corée du Sud, et occupe une place privilégiée en Bulgarie, où ses modèles représentent le quart du parc. En 1976, il a surtout pris une participation de 25 % dans le groupe américain Amdahl. Les deux sociétés ont produit un modèle Amdahl 477 VE supérieur aux I.B.M. 370, et qu'il a acheté notamment la NASA. Fujitsu compte bien, par le biais de son alliance, pénétrer aux Etats-Unis.

Même démarche avec l'Europe. Fujitsu a conclu en avril 1978 avec Siemens A.G. — après six ans de négociations — un accord qui permettra aux Japonais de vendre leur matériel sur le marché européen sous la marque allemande.

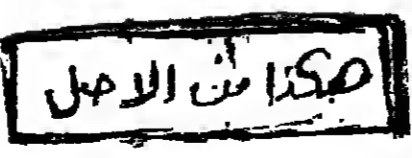
Ces deux accords confirment que la stratégie d'exportation des Japonais consiste désormais, en matière d'informaticque comme dans d'autres domaines, à procéder d'abord sous couvert d'implantations industrielles locales qu'à attaquer un marché de l'extérieur.

Les Américains sont sensibles aux menées nipponnes pour une raison évidente : pour développer leurs ventes à l'étranger, les Japonais n'ont d'autre solution que de prendre une part du marché d'I.B.M.

De l'avis des spécialistes, ils ont une technologie — en ce qui concerne le matériel mais pas encore le logiciel — comparable à celle des Américains ; aussi jouent-ils à fond la carte des prix, apparemment avec succès : d'une manière symptomatique, et en dépit de la hausse de la valeur du yen (de 280 yens pour 1 dollar fin 1976 il est passé à 182 en septembre 1978), I.B.M. continue à voir lentement se réduire sa part du marché japonais. La compétitivité nipponne proviendrait moins, affirmant les constructeurs, des coûts de production, qui restent plus élevés que ceux des Américains, que des améliorations techniques.

PHILIPPE PONS.

● Dans le texte de présentation de notre premier supplément SICOB (le Monde du 19 septembre) nous avons, par erreur, parlé de « bureaucratique » ; il fallait, bien évidemment, lire « bureaucratie ».



سكربت الالعمل

SICOB

EN ALGÉRIE

Une prise de conscience

« **P**OUR un pays sous-développé, nous avons déjà franchi une étape importante. Il nous faut maintenant définir une stratégie du développement de l'informatique qui puisse aller jusqu'au stade industriel. » Ce n'est pas sans une certaine fierté que M. Bouarfa, qui préside depuis neuf ans en Algérie aux destinées du Commissariat national à l'informatique, qui jette un regard sur le chemin parcouru. Sans doute songe-t-il à ces jours, pas si lointains, où certains responsables algériens à haut niveau assimilaient l'informatique à un produit pharmaceutique. Aujourd'hui l'Algérie apparaît, avec le Brésil et l'Inde, comme l'un des pays en voie de développement ayant le plus réfléchi à ces problèmes. Trois grandes étapes peuvent être distinguées dans le développement de l'informatique en Algérie.

Les premières années de l'indépendance ne se prêtent guère à l'analyse d'un phénomène qui n'est encore que marginal dans les pays industrialisés eux-mêmes. En quelques années, le nombre et la valeur des ordinateurs installés en Algérie connaissent une progression exceptionnelle. Mais on parlait de zéro, ou presque, puisque, en 1963, deux machines seulement étaient installées dans le pays. Dans les années 60, l'informatique algérienne a tendance à se confondre avec la société pétrolière d'Etat, la Sonatrach. Quelques grandes applications sont également mises au point par les rares informaticiens nationaux (la gestion du personnel enseignant et le traitement des impôts). À début de 1969, trente-quatre ordinateurs étaient installés et... largement sous-utilisés, les programmeurs faisant défaut.

Tout a commencé en 1969. C'est l'année de la grande réflexion, explique M. Bouarfa. « Pour la première fois, on commence à faire de la prospective. » La préparation du premier plan quadriennal, avec, dans la foulée, la réforme de l'Université, amène à se poser la question de l'informatique sous le double aspect de l'utilisation de l'ordinateur comme outil de planification et de la nécessaire formation des hommes.

En octobre 1969, un centre

d'études et de recherches en informatique est ouvert. Il formera six cent soixante personnes en huit ans, dont cent vingt ingénieurs. La formation de personnels qualifiés et la sensibilisation des élites nationales au phénomène informatique constituent alors, avec l'étude d'applications spécifiques, les principaux objectifs assignés au Commissariat national à l'informatique.

Ce Commissariat ressemble fort à la Délégation qui règne alors, en France, sur la politique informatique. Il n'y a là rien d'étonnant, l'Algérie et la France étant engagées dans une étroite coopération. C'est l'époque où, à Paris, on tente de mettre sur pied une industrie nationale — puis européenne — capable d'offrir une alternative aux groupes américains. Cette « volonté d'in-

dépendance » est vue « avec beaucoup de sympathie » à Alger. « Il y avait un langage nouveau qui ressemblait au nôtre. Nous avons trouvé ouverts de la délégation française concorde et compréhension », raconte M. Bouarfa. Des contacts multiples se nouent entre les universités. Chacun des deux partenaires estimait à trouver son compte. Les Français voyaient là un marché potentiel intéressant, l'Algérie pouvant servir de vitrine pour les produits de la C.I.L. Pour les autorités algériennes, les avantages d'une telle coopération n'étaient pas négligeables. Les cadres pouvaient se former à bon compte et l'Algérie apparaître aux yeux du tiers-monde comme un modèle d'introduction de l'informatique dans un pays sous-développé.

Recul relatif

L'accord européen Unidata entre C.I.L., Siemens et Philips est accueilli en 1973 avec intérêt à Alger, et ce n'est pas un hasard si la première présentation mondiale d'un matériel Unidata est faite à Alger avec l'aide du Commissariat national à l'informatique. « Nous avions en fait deux partenaires. L'un, la C.I.L., puis Unidata, qui devenait de plus en plus un allié objectif. L'autre, l'I.B.M., réputé pour son sérieux, pouvait cependant représenter un danger de monopole à plus ou moins long terme. En tout cas, la concurrence entre les deux donnait un foisonnement d'idées. » Le nombre de machines installées dans le pays double entre 1969 et le début de 1974, la part de l'informatique dans le produit national brut atteignant à cette date son pourcentage le plus élevé : 0,39 % (1).

À partir de 1974, l'informatisation du pays marque le pas. Non pas tant en valeur absolue — le parc d'ordinateurs passe de soixante-sept à quatre-vingt-quinze au 1^{er} janvier 1978 pour une valeur totale de 196 millions de dinars (2) — mais en valeur relative puisqu'il ne suit pas la même courbe de croissance que celle de l'économie. La part de l'informatique dans le P.N.B. est ainsi revenue à 0,25/0,27 %.

Comment expliquer ce tassement ? Il faut d'abord le resituer dans un contexte global. Le P.N.B. algérien a fait, en 1974, un bond en avant considérable

avec le quadruplement des prix du pétrole, faussant du même coup les comparaisons. La seconde explication tient à l'environnement politique. Alger comptait beaucoup sur la coopération avec Paris. La suppression en France de la Délégation, le changement de politique informatique qui a suivi, le refroidissement des relations économiques entre les deux pays ont indiscutablement gêné le C.N.I. « Nous n'avons pas compris le virage de la France, la fusion C.I.L. et Honeywell-Bull. Nous avons eu la nette impression qu'il s'agissait d'un alignement de la technologie française sur les Etats-Unis. » Toujours est-il que le C.N.I. a décidé de reconsidérer sa stratégie. On passe du subtil partage entre I.B.M. et C.I.L.-Unidata à une diversification maximum. D'un marché relativement captif pour la France, l'Algérie est devenue un champ ouvert à tous les constructeurs. Sans peut-être dans la mini-informatique, où les rapports entre le C.N.I. et le groupe Thomson restent étroits. Un accord avait été signé avec la C.I.L. (avant la suppression de la délégation) pour l'assemblage des Mitra 15 et le développement des logiciels en Algérie. Les machines sont reçues en pièces détachées, et le C.N.I. y adjoint des coupleurs qu'il fabrique. Six équipements ont déjà été réalisés sur place et vingt autres sont en commande.

Reste à savoir comment utiliser ces 0,25 %. Faut-il « saupoudrer » les ordinateurs ou les concentrer sur quelques secteurs ? Pour M. Bouarfa, quatre critères devront être retenus :

- L'Algérie est un pays à vocation planificatrice, la priorité des priorités consiste donc à donner aux décideurs les meilleures informations possibles grâce aux ordinateurs.
- Les régions manquent d'outils pour pouvoir exercer dans la réalité leurs pouvoirs. L'ordinateur peut permettre une véritable régionalisation.
- L'informatique doit résoudre les problèmes de gestion de ce que M. Bouarfa appelle les « points de passage obligés » : douanes, banques, transports.

Pour éviter que l'écart ne continue de se creuser avec les pays industrialisés, les autorités algériennes ont décidé de « passer la vitesse supérieure ». « Les instruments (sensibilisation, formation, infrastructure) étant mis en place, il nous faut nous doter maintenant d'une stratégie informatique nationale. » Le C.N.I. a préparé sous l'égide du secrétariat d'Etat au Plan, une vaste étude sur l'informatisation de l'Algérie, qui débouche sur un plan d'action volontariste pour les prochaines années. Ce plan informatique n'a pas occupé moins de deux conseils des ministres en juillet.

Les objectifs sont, on s'en doute, ambitieux : la part de l'informatique dans le P.N.B. devra atteindre en 1985, 0,85 %, contre 0,25 % actuellement. Pourquoi ce

pourcentage ? « Nous sommes portés des possibilités humaines. » Compte tenu des structures existantes, les responsables algériens ont estimé qu'ils pouvaient former à cette date 3 000 techniciens d'un niveau supérieur, ce qui, avec les programmeurs et autres catégories de personnes, donne un effectif compris entre 25 000 et 30 000 personnes dans l'informatique. À partir de ces données, on a calculé le nombre d'ordinateurs correspondant à ces effectifs : entre 500 et 600, ce qui, en valeur d'achat, représente 1,1 milliard de dinars. Le P.N.B. algérien étant estimé à 130 milliards de dinars en 1985, la part de l'informatique représenterait donc 0,85 %.

Reste à savoir comment utiliser ces 0,85 %. Faut-il « saupoudrer » les ordinateurs ou les concentrer sur quelques secteurs ? Pour M. Bouarfa, quatre critères devront être retenus :

- L'Algérie est un pays à vocation planificatrice, la priorité des priorités consiste donc à donner aux décideurs les meilleures informations possibles grâce aux ordinateurs.

- Les régions manquent d'outils pour pouvoir exercer dans la réalité leurs pouvoirs. L'ordinateur peut permettre une véritable régionalisation.

- L'informatique doit résoudre les problèmes de gestion de ce que M. Bouarfa appelle les « points de passage obligés » : douanes, banques, transports.

LE PARC INFORMATIQUE ALGÉRIEN AU 1^{er} JANVIER 1978

	Nombre	Valeur %
I.B.M.	40	56,6
C.I.L.-R.E.	33	23,5
Univac	1	7,7
Burroughs	7	8,6
SIEMENS	3	1,4
Autres	11	8,2
	95	100

● Un meilleur équilibre intersectoriel doit être réalisé. Il s'agit de favoriser la pénétration de l'informatique dans les secteurs où l'ordinateur est inexistant (Justice, ministère du travail, commerce, bâtiment, travaux publics).

Apparemment, l'Algérie a choisi la voie de la télématique. Il ne s'agit pas de multiplier les micro-ordinateurs ni de se cantonner aux très grandes machines, mais de mettre au point un réseau de transmissions de données connectant grandes et petites machines. Les études du C.N.I. tablent sur un parc en 1985 comportant : 30 à 50 ordinateurs d'une taille de la classe des 30-33 d'I.B.M. ; 150 moyens ; de 300 à 400 petits ordinateurs type « Mitra amélioré » ; 15 000 à 20 000 terminaux. Les grandes et moyennes machines continueront d'être achetées.

En ce qui concerne les mini, les périphériques et les terminaux, le prochain plan devrait jeter les « premières bases d'une industrie informatique nationale et des services liés (maintenance, opérations) ». Un embryon d'industrie existe déjà pour les Mitra 15. Leur moulage permet de gagner 40 % de la valeur par rapport à une simple importation. Les autorités algériennes souhaitent, en 1985, avoir la possibilité de construire sur le sol national au moins 50 % de la valeur des matériels utilisés. Pour le moment, l'Algérie vise seulement le marché intérieur. A plus longue échéance, les responsables us entendent pas de réver à de possibles exportations de mini, « made in Algeria ».

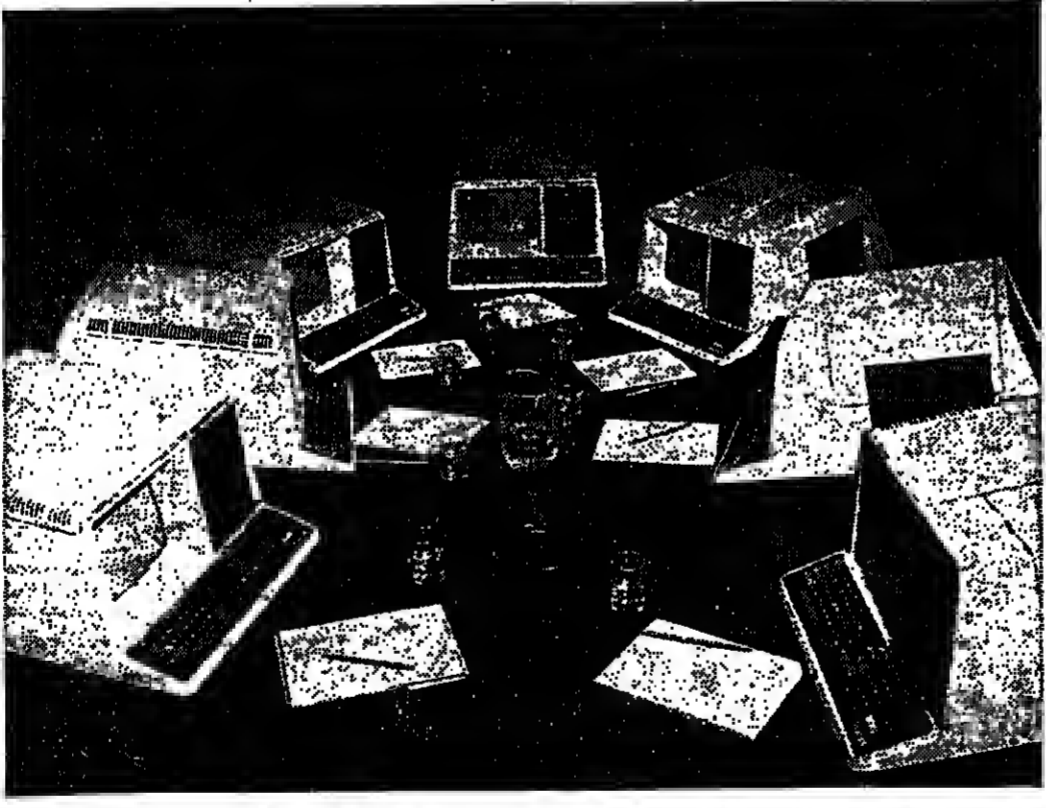
En attendant, il reste à atteindre les objectifs du plan national informatique, ce qui ne sera pas facile. Les problèmes humains, les blocages psychologiques et politiques, les impératifs de la gestion quotidienne d'un pays confronté à de multiples problèmes sont autant de raisons qui incitent à la prudence. L'Algérie a au moins le mérite d'avoir pris conscience du phénomène informatique.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Aux Etats-Unis, ce pourcentage est de 3 %, et de 2,5 % en moyenne en Europe.
(2) 1 dinar = 1,10 F environ.

La famille Digital est heureuse d'annoncer la naissance d'un génie de la gestion.

Une transaction est toute opération commerciale qui doit être enregistrée. Que vous manquiez une transaction, ou que son enregistrement soit erroné, vous risquez de perdre une vente. Ou un client. Jusqu'ici, seul un ordinateur de grande puissance était capable de traiter d'importants volumes d'opérations de cette nature. Mais Digital Equipment vient d'apporter une solution nouvelle, fondée sur la technologie des mini-ordinateurs économiques et faciles à utiliser. TRAX est un système entièrement intégré capable de faire face à tous les besoins de la gestion : performances élevées, grande fiabilité, protection des données garantie, possibilités de liaisons inter-systèmes et rapidité d'installation et de mise en œuvre. Tous les programmes de base sont incorporés. Il ne vous reste plus qu'à écrire le programme d'application à l'aide des langages COBOL aux normes ANSI ou BASIC-PLUS-2 et d'un langage de gestion d'écran simple. Quant au terminal de visualisation spécial VT 62 avec gestion d'écran, votre personnel pourra facilement l'utiliser dès le départ. Avantages : formation rapide, moins de fautes, davantage de contrôle, moins d'erreurs d'interprétation. TRAX peut être installé sur les mini-ordinateurs PDP-11/34, PDP-11/60 et PDP-11/70 de Digital Equipment ; ils ont fait leurs preuves et vous offrent un large éventail de puissance et de possibilités.



TRAX. Le traitement complet d'une transaction vous coûte désormais jusqu'à 50% de moins.

Si vous utilisez déjà un ordinateur de grande puissance et que l'on parle d'extension, vous pouvez lui adjoindre TRAX ; vous économiserez du temps et de l'argent. Si vous n'utilisez pas encore d'ordinateur pour la gestion, vous constaterez que TRAX est très précisément la solution que vous attendiez. Faites la connaissance de TRAX et de l'ensemble de la famille Digital. C'est la plus vaste gamme d'ordinateurs sur le marché. Et une famille à laquelle l'utilisateur se félicite d'appartenir. Cochez vos besoins sur le coupon :

Veuillez me faire parvenir :
 Votre documentation sur TRAX □, sur les autres systèmes de gestion □, sur l'informatique répartie dans mon domaine, à savoir :
 La brochure « Une orientation nouvelle de l'informatique » □, la brochure « 8 questions à un constructeur d'ordinateurs » □.
 Nom _____
 Fonction _____
 Société _____
 Téléphone _____
 A envoyer à : Digital Equipment France
 Service Marketing
 18, rue Saennan - SILIC 225
 94528 RUNGIS CEDEX. Tél. 687.23.33.



digital
Digital Equipment France

L'ordinateur améliore-t-il la productivité des entreprises ?

par PIERRE BERGER (*)

L'INFORMATIQUE a-t-elle amélioré la productivité des entreprises, peut-elle encore l'améliorer ? C'est le genre de question auquel on préférerait ne pas répondre, faire d'analyses serrées et valables, ce genre d'étude reste toujours pratiquement confidentiel. D'ailleurs, les corrélations à chercher entre productivité d'une entreprise et taux d'informatisation (mesuré par exemple par le ratio : dépenses informatiques / chiffre d'affaires) sont a priori contestables.

Une étude diachronique, appréhendant — par exemple au niveau d'une entreprise donnée — l'évolution de la productivité en liaison avec son informatisation, paraît encore plus difficile. Au fil des ans, l'entreprise change, diversifie ses produits, acquiert des filiales. Tout au plus peut-on montrer du doigt quelques exemples significatifs de belles réussites appuyées sur un emploi systématique de l'ordinateur. Et quelques autres, non moins marquants mais moins affichés, de faillites et d'échecs (il semble

par exemple qu'une informatisation ratée ait fortement contribué à l'échec de la firme, à jeter le Bon Marché dans les bras du groupe Willot).

De plus, les évolutions peuvent se faire par substitution d'un type d'entreprise à un autre. En assurance, par exemple, certaines mutuelles avant-gardistes ont pu mourir sur le marché des compagnies traditionnelles grâce à une automatisation intensive liée à des pratiques simplifiées et à une normalisation des garanties poussées à la limite du possible.

On ne peut donc qu'être prudent à ce niveau global, quitte à remarquer que les pays les plus productifs, comme les Etats-Unis ou le Japon, sont aussi des pays très informatisés, alors que les retardés des pays socialistes ne sont peut-être pas sans rapports — dans les deux sens — avec la lenteur de leur informatisation, pour ce que nous en savons.

Il est donc préférable de chercher des conclusions plus précises par types d'applications.

Des applications de rentabilité indiscutées

La paye du personnel est une des plus anciennes applications, et toutes les entreprises d'une certaine importance, de même que les administrations, utilisent l'ordinateur pour en faire les calculs et produire les feuilles de paie.

Outre l'économie de personnels qui devraient effectuer des montages de calculs répétitifs, l'informatique a permis ou facilité l'introduction de formules de plus en plus complexes, depuis les primes jusqu'aux retenues diverses, et surtout la centralisation des chiffres et la génération de états réglementaires à l'intention des différentes administrations, et des informations comptables et de gestion.

La paye illustre assez nettement comment une application relativement simple est devenue la base de systèmes beaucoup plus complexes, aux fonctions multiples : comptabilité analytique, liaisons avec la gestion de production, gestion prévisionnelle du personnel appuyée sur les outils de la recherche opérationnelle, et plus récemment, bilan social. Le fichier de paie tend à devenir une base de données et sera personnel de l'entreprise, et sera par exemple consulté dans des négociations entre les partenaires sociaux, pour chiffrer rapidement les conséquences de telle ou telle augmentation ou de l'introduction d'un avantage nouveau.

Au sein d'un même système coexistent une fonction simple, dont la rentabilité pourrait facilement être calculée par rapport à un travail manuel analogue, et des fonctions plus élaborées de gestion, dont l'utilité n'est guère mesurable, mais dont on imaginerait mal aujourd'hui de pouvoir se passer.

La comptabilité suggère des réflexions analogues. On dispose d'une étude détaillée de Claude Salzman (Cegos), réalisée par enquête en 1977. En première lecture, ses conclusions ne sont guère favorables : « l'accroissement relatif des effectifs comptables est dû en bonne partie à la généralisation de l'informatique », et il dresse, par exemple, ce tableau particulièrement significatif :

15 entreprises les MOINS mécanisées	4,1 %
15 entreprises les PLUS mécanisées	4,8 %
Ratio moyen	4,6 %

Tableau 1 : le ratio des effectifs comptables rapportés aux effectifs totaux selon le degré de mécanisation prouve que l'ordinateur ne réduit pas les effectifs comptables (source : Cegos).

Pour l'auteur, ce tableau prouve à l'évidence que l'idée, couramment répandue, selon laquelle plus on automatise les travaux administratifs, grâce notamment à l'ordinateur, plus on augmente la productivité, est contredite par les faits.

Cependant « ce n'est pas l'informatique qui est en cause, mais plutôt sa mauvaise insertion dans l'organisation pratique des entreprises ». De plus, cela correspond aussi à un élargissement des tâches de la comptabilité vers des fonctions plus complexes et plus difficiles. Les travaux classiques, notamment la comptabilité générale, ont vu leur productivité relativement améliorée. Mais dans le même temps « face à une situation de crise, les besoins d'une gestion serrée se sont fait sentir » et l'on a développé la comptabilité analytique et le contrôle de gestion qui « tendent à s'alourdir et à se bureaucratier ».

N'insistons pas sur la fonction commerciale, évoluant de la facturation au marketing, s'incorporant

de développement, et la complexité des produits modernes ne fait que pousser encore plus à l'ajout d'activités. L'important est de savoir si une information plus poussée est encore susceptible d'apporter des gains de productivité et, par là, de jouer un rôle, essentiel sans doute, dans le maintien de la compétitivité internationale.

Observons d'abord que le prix des matériels informatiques est en baisse régulière et importante, et que cette tendance a des chances de durer quelques années encore, sous l'effet conjugué du progrès technologique et de l'étalement des marchés. Le seul de rentabilité continuera donc de s'abaisser. Certes, le matériel ne représente qu'une part des dépenses informatiques. Mais l'abaissement de son coût permet aussi de limiter celui des études et de l'exploitation : les salles des ordinateurs se vident de leurs opérateurs, et l'on peut mettre des outils plus faciles à utiliser entre les mains des utilisateurs et des informaticiens. Une part non négligeable de ces baisses de prix est investie dans une amélioration de la fiabilité des systèmes (rédundance des matériels, contrôles plus poussés, etc.), ce qui en étend le champ d'utilisation.

Les applications actuelles devraient donc devenir de plus en plus rentables, par la réduction de leurs coûts et l'amélioration des services eux-mêmes.

En outre, de nouvelles applications peuvent voir le jour. Elles sont impossibles, faute de machines ou

de réseaux assez performants, aujourd'hui raisonnablement réalisables sur les plans économique et technique.

Trois axes de progrès semblent prometteurs : robotique, bureautique, télécommunications. Si l'efficacité de la robotique est facile à apprécier cas par cas dans le monde industriel, la bureautique fait problème. Le monde administratif n'est toujours montré rétif aux injections de la rentabilité, d'autant qu'elle se traduit essentiellement par le remplacement des hommes par des machines. Et de plus, une approche « rationnelle » conduirait d'abord à faire disparaître les inutiles et à simplifier les procédures. Cela suffirait à rendre sensiblement plus dramatique le problème de l'emploi. On débouche directement sur le choix de société dont parle le rapport Nora. Mais, si l'on choisissait dans le sens productiviste, un emploi méthodique de la bureautique paraît effectivement en mesure de réduire encore les besoins en personnels administratifs, surtout s'il est associé à un développement des télécommunications et de l'ordinateur-terminal domestique.

On pourrait alors, en quelque sorte, parler d'une suppression des intermédiaires entre les consommateurs et les machines productrices ou administratives. A la limite, il n'y aurait plus que des « distributeurs automatiques » de services (banques, assurances, transports) et de produits. Des pans entiers de

l'activité économique pourraient basculer vers cette automatisation intégrale. Cela n'a rien de techniquement pensable, et ne ferait que prolonger un mouvement déjà séculaire, qui nous a conduits à l'hypermarché, au distributeur automatique de sucettes, de billets de banque, voire de contraventions avec les radars sur les routes.

Cela reviendrait, pour une part, à rejeter sur le consommateur tout le « travail » de communication avec la machine. La salade des données hier, cauchemar des entreprises avec leurs inhumains ateliers de perforation, serait le « rêve » de demain : dans les affiches vantant la vente par correspondance, remplacez le combiné téléphonique, mollement appuyé sur l'oreiller, par un petit terminal aux formes design : la tour de jante.

Où, si l'on se place dans une logique où la réduction des effectifs est considérée comme un gain de rentabilité, il ne fait guère de doute que de nouveaux développements de l'informatique seraient rentables. Mais que vaut cette logique ? Cela dépend des temps et des lieux. Pour une F.M.E. en situation compétitive, elle peut être inévitabile. Pour un grand ministère, dans notre conception de la fonction publique, elle n'a aucun sens. Pour les grandes entreprises, et surtout celles qui sont exposées à la compétition internationale, la question se pose, et il faudra bien y répondre.

Un allié pour la reconquête du pouvoir local

(Suite de la page 27.)

Cette chance à saisir est à la portée des élus qui veulent prendre le pouvoir local. Le coût financier est très accessible : la part des budgets à consacrer à l'informatique est de quelques « points » du budget de fonctionnement, c'est-à-dire autant que les dons aux journeaux de boules et autres associations subventionnées. Un problème plus réel est le « brain gap » des collectivités locales. L'équipement des collectivités locales en informatique doit pouvoir s'appuyer sur des équipes municipales compétentes, qui se lancent hardiment dans l'aventure de l'informatisation : la plus large part du personnel municipal devra suivre. Car le pari sur l'informatique comme moyen de reconquête du pouvoir local implique d'introduire l'informatique à plus fortes doses et plus vite que dans le reste de la société.

Le débat essentiel est d'ordre politique. Les élus doivent être le moteur de cette affaire et saisir la chance de l'informatique pour reconstituer entre leurs mains un faisceau de vraies responsabilités. L'émergence d'une nouvelle race d'élus locaux, jeunes, soucieux de gestion efficace, peut accélérer

le processus, par exemple dans les villes.

Le second test politique est celui du morcellement des territoires communaux. Beaucoup de systèmes informatiques ne trouvent leur pleine utilité qu'au niveau de l'agglomération, dans un cadre pluri-communal. Mais le droit et la politique continuent de découper les sols et les pouvoirs selon les frontières des anciennes paroisses. Élargir les compétences locales par une informatique « surdimensionnée » suppose un développement de la coopération intercommunale. La réforme du territoire ne fera pas bon ménage avec l'ère des réseaux et de la télématique.

Dans la société française, tout concourt spontanément à la centralisation. Si elle est pilotée par

l'Etat et les technocrates, l'informatisation risque d'aboutir à un renforcement des appareils nationaux au détriment de la sphère d'autonomie locale. A l'inverse, utilisée consciemment comme transgression de la situation actuelle, elle peut être un instrument formidable de renouveau du pouvoir local. C'est un problème de volonté politique locale : seuls les élus locaux pourront être le moteur d'une telle stratégie. Mais les fournisseurs de systèmes informatiques et de logiciels municipaux peuvent aussi aider au renouveau du pouvoir local, en présentant des applications et des logiciels extensifs, plutôt que des applications et logiciels orthodoxes, trop respectueux du rapport actuel des pouvoirs.

BERTRAND EVENO.

robotron 1711

Un grand renfort pour les petits bureaux : la machine à écrire avec unités électroniques de calcul, de mémoire et de programme.

Le robotron 1711 est une véritable machine à écrire électronique. Elle permet de travailler plus vite et plus facilement. Elle est équipée d'un système de calcul électronique qui vous aide à effectuer vos calculs et vos opérations de gestion. Elle dispose d'une mémoire électronique qui vous permet de stocker vos données et de les retrouver facilement. Elle est également équipée d'un programme de gestion qui vous aide à organiser vos tâches et à suivre vos progrès.

L'ENTREPRISE SE RENCONTRE AU SICOB®

Ces dernières années, l'entreprise a considérablement évolué. Il est donc important de faire le point. Voilà pourquoi le Sicob est placé, cette année plus qu'ailleurs, sous le signe de la rencontre des entreprises.

Rencontre et débats entre des personnalités du monde des affaires qui les constituent. Rencontre avec des chefs d'entreprises et des cadres de toutes les branches d'activité qui y travaillent.

Rencontre avec des responsables d'autres pays pour s'informer sur l'évolution des entreprises à l'étranger.

Et puis le Sicob, c'est toujours, bien sûr, la grande exposition de matériels de bureau et d'informatique, auxiliaire indispensable de l'entreprise.

Sicob 78, un rendez-vous important — ne le manquez pas.

Salon International de l'Informatique, de la Communication et de l'Organisation du Bureau

23 AU 29 SEPT 78
(fermé le dimanche 24 septembre)
CNIT-PARIS LA DEFENSE de 9 h 30 à 18 h
Convention Informatique du 15 au 22 septembre 78

سكوب 78

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	48,00	52,02
IMMOBILIER	11,00	12,56
AUTOMOBILES	32,00	36,81
AGENOA	32,00	36,81
PROP. COMM. CAPITALS	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,88
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENOA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

emploi international

Une Société de Commerce International en forte expansion souhaite engager deux

élégués export

• Arabie Saoudite

Basé à Alkhobar, sa mission consistera à promouvoir une gamme diversifiée de biens d'équipement tout en facilitant en permanence le marché saoudien afin de déclencher les possibilités de promotion de nouveaux produits.

Ce poste concerne un diplômé de l'enseignement supérieur d'environ 30 ans, célibataire, parlant très couramment l'anglais, et ayant une première expérience réussie du terrain à l'étranger, et ce dans un environnement anglophone. Les conditions d'expatriation sont avantageuses.

• Paris

Le candidat que nous engageons aura une expérience approfondie de l'exportation de biens d'équipement lourds, acquise principalement sur le terrain. Évidemment il parle très couramment l'anglais.

Nous lui confierons, après une période d'adaptation, la promotion de produits de haute technicité en Extrême-Orient. Le poste implique des déplacements fréquents.

Le développement de nos activités garantit des possibilités d'évolution rapide pour des candidats de talent.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec C.V. détaillé et photo sous No 79370 CONTESSE publiée 20, Avenue de l'Opéra 75004 Paris Cedex 01, qui transmettra.

emplois régionaux

L'ouverture de notre entreprise (2500 personnes - 20 antennes régionales - 2 milliards de C.A.) liée au fort développement de nos activités nous amènent à rechercher :

audit interne

De formation supérieure, les candidats auront 2 ou 3 années d'expérience dans un cabinet d'Audit renommé. Après quelques années de pratique de l'Audit Interne dans le Groupe, ils pourront accéder à des postes de haute responsabilité au sein de la Direction Financière ou d'un département opérationnel. réf. 1209/A

chef documentaliste

Il (elle) sera chargé(e) de créer et d'animer un service de documentation performant, rattaché à la Direction Générale, doté de moyens les plus modernes pour rechercher, stocker et diffuser les informations d'origines externes ou internes qui sont nécessaires aux différents responsables du siège social et des directions régionales. réf. 1209/B

Les deux postes sont à pourvoir à CAMBRAI au sein d'une équipe jeune et dynamique. Facilités de logement offerts.

Adresser c.v., photo et prétentions en rappelant la référence de poste à Robert Heline - Direction Générale - GROUPE MAISON FAMILIALE - Boîte Postale 18 - 59403 CAMBRAI CEDEX.

groupe pierre fabre
2000 personnes, dont 400 cadres, employées dans ses 10 S.A. françaises et ses 5 filiales étrangères, le Groupe Fabre est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.

Le responsable de notre division cosmétologie France cherche pour l'un de ses départements

le directeur commercial

C'est un homme d'au moins 32 ans, qui connaît bien les marchés des produits pharmaceutiques ou cosmétiques. Sa formation supérieure, type SUP de CO, son expérience antérieure, son dynamisme lui permettent d'élaborer la politique commerciale tant au niveau de la promotion et de la distribution qu'au niveau du développement. C'est aussi, et tout autant un homme de terrain qui sait appliquer sa politique, animer sa force de vente et contrôler rigoureusement les résultats.

Adresser, s'il vous plaît, une lettre manuscrite, une photo en indiquant la rémunération annuelle que vous souhaitez, sous référence 147 LM à M. Claude PECH.

JACQUES TIXIER S.A.
Conseil en recherche de cadres et dirigeants
125, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS

Division **RADIO-DIFFUSION-TELEVISION**

INGENIEUR ELECTRONICIEN

parlant Anglais et Arabe

Durant ou quelques années d'expérience sur systèmes de télévision, après formation courte mais répétée sur nos équipements, apportera l'appui aux ingénieurs de projets pour l'établissement de propositions et d'offres en Arabie.

Devra effectuer des missions de courte durée en ARABIE, plus sera basé à RYAD, poste à pourvoir d'urgence.

Adr. C.V. à THOMSON-CSF, Service du Personnel, 4, rue du Fosse-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.

IMMOBILIER

responsable études et participations

Un promoteur de niveau européen souhaite s'attacher la collaboration d'un professionnel de l'immobilier. Sa mission consistera à effectuer des études de sociétés immobilières ou d'entreprises se rapportant à la construction, en vue de prises de participation. Une grande autonomie d'action, ainsi que d'importantes responsabilités sont à prévoir. Agé d'au moins 30 ans, de formation ECOFI, HEC, ESSEC ou DROIT, ce spécialiste justifiera d'une expérience similaire acquise de préférence dans une banque ou un établissement financier. La résidence est prévue en province (1h40 de Paris); Votre candidature restera confidentielle.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 1220 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

directeur général- transports

Un groupe français de notoriété et d'implantation internationales dans les transports spécialisés cherche, pour animer et gérer la zone Sud-Est de la France, le D.G. de son affaire lyonnaise. A la tête d'une équipe compétente, il trace et met en œuvre la politique commerciale de l'entreprise qu'il structure et développe en pensant tarifs, CA et marge. Il participe à la définition de la politique générale du groupe, en comité de direction. De formation supérieure, c'est un fort commercial connaissant bien le transport; il peut être, aujourd'hui, dans une branche proche, à un poste de direction et estime pouvoir passer à l'échelon supérieur.

Ecrire à G. BARDOL, réf. 3430 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Assistant au Contrôleur de Gestion

MORIN'S FERRO, filiale française d'un important groupe international, crée à Saint-Dizier un poste ASSISTANT AU CONTRÔLEUR DE GESTION.

Avec une équipe de cinq personnes, il prend en charge progressivement la comptabilité budgétaire et industrielle (budgets et plans à cinq ans, reporting...). Il participe à la mise en place d'un nouveau système de gestion.

Diplômé d'une grande école commerciale ou similaire, il a une première expérience contrôleur de gestion ou comptabilité industrielle; de préférence dans une société multinationale. Il parle anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 902 M à notre Conseil

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

To develop its scientific and technical activities **INSTITUT MONDIAL DU PHOSPHATE** an international organization is recruiting a

HIGH-LEVEL ENGINEER

Several years experience in industrial research and production (in phosphorus chemistry, if possible).

Mission: ensure the planning and carrying out of a technical studies program; prompt Committee and, generally, prepare decisions and maintain relations with outside organizations.

The position requires **IMAGINATION SCIENTIFIC CURIOSITY INCITING RESEARCH ENTERTAINING CONTACTS**

Fluent French and English indispensable
Residency: Paris
Frequent trips to all countries
Send hand-written Curriculum Vitae and photo to **IMPHOS**, 3, rue de Penthièvre-75008 Paris

directeurs, cadres supérieurs, managers, responsables,

Vous avez au moins 35 ans, une formation supérieure (grande école), une expérience de gestionnaire et d'animateur d'équipe acquise de préférence dans l'immobilier ou dans un secteur proche.

Vous souhaitez un poste à la mesure de vos capacités et de vos ambitions.

Nous vous proposons, après une courte période de familiarisation à nos méthodes, de prendre la direction de l'un de nos unités opérationnelles. Notre c.v. : GROUPE MAISON FAMILIALE - C.A. 2 milliards en 78 - effectif 2500 personnes - 13000 logements en 1978 - 22000 prévus en 1982 - 1er promoteur français de maisons individuelles en habitat groupé et isolé.

Votre région sera la nôtre. Nous disposons de postes sur l'ensemble de la France.

Les candidatures avec c.v., photo et prétentions seront adressées réf. 1179 à Mr Patrick Leroy, Directeur des Relations Humaines, qui les étudiera et répondra confidentiellement.

GMF - B.P. 18 - 59403 CAMBRAI CEDEX.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE LA CHIMIE
recherche pour les Services Techniques de la région NORD

INGENIEURS DIPLOMES

GÉNIE CHIMIQUE ou équivalent

Connaissance de l'anglais très appréciée. Ces postes comprennent à des débutants. Rémunération minimale annuelle : 90.000 F.

Env. C.V., photo et lettre manuscrite à n° 79.878. CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1^{er}).

Impte Entreprise Industrielle Région Alsace
LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE

recherche pour la division produits électroniques de son département fabrication.

UN CHEF DE PRODUCTION

directement rattaché au directeur des fabrications, il assurera la responsabilité globale d'une division de fabrication (250 personnes environ) au plan technique, financier et humain.

Dans le cadre d'une structure décentralisée, il disposera des moyens nécessaires (méthodes, contrôle, approvisionnement, ordonnancement, etc.).

Ingénieur ayant de solides connaissances en électronique et un vécu professionnel riche dans une fonction similaire, le candidat retenu possèdera également une bonne formation en gestion. Une culture informatique serait appréciée.

Ce poste peut être très évolutif pour un élément de valeur.

Adr. C.V. et prêt. sous n° 182 Havas Strasbourg.

BANQUE de Dépôts en pleine expansion, recherche pour MARSEILLE, son

directeur d'agence

Celui-ci devra assurer la prise en charge du développement des dépôts (professions libérales, PME, PMI) - structurer une force d'action commerciale - surveiller les engagements en liaison avec la Direction des Agences.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure complétée par 5 à 10 ans d'expérience bancaire de préférence commerciale, possèdera un sens aigu du dialogue et des Relations Publiques.

Un stage de 2 mois précèdera l'entrée en fonction.

AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de transmettre les candidatures qui lui parviendront sous la référence 1200.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE REPARITION PHARMACEUTIQUE DONT LE SIÈGE EST À ROUEN

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Bonnes connaissances Assembleur pour réaliser des applications temps réel sur IBM 7.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Diplômé IUT Informatique pour participer à la réalisation d'applications sur ordinateur IBM 370 (base de données et réseaux).

Ecrire en envoyant curriculum vitæ et prétentions à : CERF-ROUEN - n° 2088 X - 76000 ROUEN CEDEX.

DES EMPLOIS outre-mer, pour les reporters hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Hebdo, 47, rue Richer, Paris 2^e.

Autriche, Canada, Afrique, en-Orient, Amérique, Asie, etc. DES EMPLOIS vous offrent. Demandez le mensuel **MONDEMPLOIS** (serv. 74), 14, r. Clauzel, Paris 14^e.

POUR ABIDJAN recherche **INGENIEUR ELECTRONICIEN UN ELECTRONICIEN NATIONALIVOIRIENNE**. C.V. et photo certifié, adresser à **CGSTP**, des Recettes, 75012 Paris.

Site d'économie mixte à vocation internationale recherche dans le cadre de ses activités à l'étranger un **INGENIEUR ROUTIER**

Diplômé d'une école d'ingénieurs de 30 à 40 ans, être par l'Outre-Mer et désireux de mettre en œuvre ses compétences en Etudes, Travaux, Supervision au service des pays en voie de développement. Il est demandé d'avoir eût une première connaissance du travail à l'étranger. Vous voudrez bien en faire part en écrivant l'adresse C.V. et lettre certifié, renverrez à notre référence 1264 à **MEDIA P.A.**, 1, bd des Italiens, 75002 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIES » de vouloir bien indiquer fidèlement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit de « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

POUR SOLIDE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
C.A. 78 : 250 Millions de F.
Directeur Export
120/150.000 F an
30 ans environ, parlant Allemand et Anglais, c'est un spécialiste de l'exportation, à la fois homme de terrain et organisateur. Très adaptable. Il devra voyager une grande partie de son temps pendant les 18 premiers mois.
Siège Grenoble, réf 642 M1

POUR FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Trésorier
140/170.000 F an
30 ans min., il dispose d'une solide expérience dans les domaines suivants: relations avec les banques, leasing, recouvrements, comptabilité. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
Siège Paris, réf 640 M1

POUR GRAND ORGANISME PARITAIRE NATIONAL DE Formation Continue
Directeur Général
135/170.000 F an
35 ans min., c'est un spécialiste de la formation, de haut niveau, doublé d'un homme de caractère. Très disponible, à la fois animateur, gestionnaire et homme de contact. Il dirigera une équipe de 60 permanents et 50 vacataires intervenant sur toute la France au sein de 20 délégations régionales.
Siège Paris, réf 644 M1

POUR IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
2500 Personnes - C.A. 1,4 Milliard
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Conseiller Juridique Interne
140/180.000 F an
35 ans min., c'est un professionnel du droit des affaires. Son expérience a été acquise au sein d'une grande entreprise internationale ou dans un cabinet de lawyers. Ce poste de chef de service implique une conception très opérationnelle de la fonction et la connaissance de l'anglais. Les candidatures de spécialistes âgés de 30 ans environ seront également examinées avec attention.
Siège Région Parisienne, réf 635 M1

Envoyer C.V. en précisant le ou les références qui peuvent vous intéresser - aux consultants du GFC qui vous garantiront une réponse et une discrétion absolue -
Prérez de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR GRAND ORGANISME NATIONAL
Emanation d'un Groupe Professionnel en évolution
Ingénieur Adjoint (te) au Chef du Service
Formation Continue
90.000 F/an +
30 ans min., c'est un (e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur technique ou scientifique qui connaît déjà bien le milieu industriel et dispose d'une certaine expérience de la formation. Il ou elle concevra, réalisera et mettra en place des programmes techniques (dont certains dans des domaines de pointe).
Siège Paris 13ème, réf 588 M1

POUR IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL COMPOSANTS ELECTRONIQUES
2 Ingénieurs Commerciaux
25 ans min., ce sont des électroniciens de formation d'éleveux de s'orienter vers une carrière commerciale. Un complément de formation aux techniques de la vente et du marketing sera assurée et les ingénieurs retenus ont accompli jusqu'à leur carrière dans une fonction purement technique. Une sérieuse possibilité d'évolution est envisagée après quelques années sur le terrain. Salaire à débiter en fonction de l'expérience. Les candidatures de débutants sont tout à fait envisageables.
Siège Banlieue Parisienne, réf 610 M1

POUR GRAND FABRICANT DE LIQUEURS ET APPERTIFS
Ingénieur Gestionnaire de la Production
100/130.000 F an
30 ans environ, ingénieur diplômé, il dispose déjà d'environ 5 années d'expérience professionnelle. Sa mission comprendra l'établissement du plan de charge annuel et le planning mensuel et journalier, la gestion du stock de produits finis et une recherche d'optimisation des coûts de production. Il participera également au plan à long terme en proposant des processus aptes à satisfaire les exigences de productivité et les aspirations du personnel.
Siège grande ville du Centre Ouest, réf 643 M1

POUR UNE SOCIÉTÉ D'OPTIQUE ET DE PRÉCISION ÉLECTRONIQUE
Chef du Personnel
110/140.000 F an
32 ans environ, c'est tout un homme de terrain qui dispose déjà d'une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction personnel acquise de préférence en usine. Il couvrira l'ensemble des problèmes humains, sociaux et de gestion du personnel de l'usine de Dijon (500 personnes). Sérieuse évolution de carrière envisagée pour candidat d'exception.
réf 594 M1

Envoyer C.V. en précisant le ou les références qui peuvent vous intéresser - aux consultants du GFC qui vous garantiront une réponse et une discrétion absolue -
Prérez de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Analyste-Programmeur
Homme ou Femme

Vous êtes de formation M.I.A.G. ou D.U.T. informatique de gestion. Vous avez une première expérience d'analyse programmation d'applications de gestion en langage Cobol. Société de services, filiale d'un puissant groupe bancaire, nous vous proposons de travailler en petite équipe, avec une grande autonomie d'action. Des perspectives d'évolution intéressantes sont envisageables dans le cadre de notre expansion. Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 903 M à notre Conseil.

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
Filiale du Groupe International THE BOOTS COMPANY LIMITED
recherche pour la
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
UN CHEF COMPTABLE
Niveau BTS - DECS Comptable
Bonne expérience pratique PME. Responsabilités immédiates. Carrière évoluant avec le développement de l'entreprise. La connaissance de l'Anglais serait un atout supplémentaire.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions aux Laboratoires D'ANCOUR B.P. 66 - 92404 COURBEVOIE CEDEX

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Filiale d'un groupe multinational
recherche pour une de ses divisions située en
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

1) SON DIRECTEUR DE PERSONNEL

Cette division qui crée, fabrique et vend ses produits dans le secteur des composants électroniques est au premier rang du marché européen.

Le Directeur du Personnel rend compte au Directeur de Division dont il sera le conseiller sur le plan des relations industrielles et humaines. Il animera et coordonnera l'ensemble des services de gestion et d'administration du personnel.

Ce poste clé conviendra à un candidat, âgé d'au moins 33 ans, de formation supérieure, pouvant justifier d'une expérience réussie en milieu industriel.

2) DEUX INGÉNIEURS DE VENTES

Rattaché à la Direction des Ventes, il a pour mission la promotion et la vente des produits de la Société dans un secteur géographique PARIS-PROVINCE.

Ce poste convient à un ingénieur de formation électromécanique ou électronique fortement motivé par la vente.

Réelles possibilités d'évolution pour candidat dynamique et entreprenant.

RESIDENCE PARIS, VOYAGES PROVINCE

Age moyen 30 ans ayant déjà dep référence 3 à 5 ans dans le marché. Anglois apprécié.

Adresser C.V., prétentions à **AGENCE HAVAS 39101 DOLE** CEDEX N° 629002, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche
ingénieur technico-commercial électromécanicien

pour sa Division fabriquant et commercialisant des matériels électriques à l'usage des industries et des Transports. Basé au Siège, proche banlieue Paris, cet ingénieur diplômé sera le responsable d'un marché national, qui lui sera confié. Une expérience industrielle de 5 ans minimum est souhaitable. Il faut prévoir des déplacements quasi-permanents sur l'ensemble du territoire français. Ecrire avec C.V. et photo sous référence ITC/M à M. LAURENT 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

pour l'aider dans son expansion, Société fabriquant et distribuant des produits alimentaires, LADESE sur son marché propose à de JEUNES
H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C...
des possibilités de carrière dans :
- Sa direction commerciale (départ. des ventes),
- Ses départements marketing (assistant chef de produit).
Compte tenu de son dynamisme opérationnel, les candidats chef de produit seront amenés à acquiescir sur le terrain une expérience concrète de la vente.
Les candidats intéressés devront env. curriculum vitae et prétentions, sous le numéro T 00170 M, à Ségé Press, 83 bis rue Réaumur - 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
recherche un
STAGIAIRE
pour le GROUPE INFORMATIQUE de son Département Recherche
Le candidat devra avoir une formation supérieure biologique et informatique. Une expérience dans le domaine cardiovasculaire et l'utilisation en temps réel d'un ordinateur de type PDP 11 et LSI 11 serait appréciée.
Envoyer curriculum vitae à n° 79.05, CONTEXTE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

DIRECTEUR COMMERCIAL HAUT NIVEAU FUTUR DGA. 180.000 Frs
Une société de négoce carrelage, appareils sanitaires, cheminées, cuisines, un des leaders sur le marché parisien - C.A. 50 Millions - dépendant d'un solide holding financier recherche son directeur commercial, 35 ans minimum, formation supérieure.
Il devra contrôler et animer les 6 magasins de la région parisienne. Il sera responsable des achats, de la définition et de l'application de la stratégie commerciale pour développer les ventes aux particuliers et aux entrepreneurs. Il devra veiller à la bonne gestion des magasins.
Nous cherchons un meneur d'hommes, imaginatif, responsable, autonome.
L'expérience de la vie d'une grande surface à un niveau de Direction serait appréciée ainsi qu'une expérience de produits carrelage ou sanitaire ou de la clientèle entrepreneurs.
La société a des projets d'expansion.
Adresser rapidement C.V. détaillé et photo sous réf. 2417 à Danielle DANGER 65, Avenue Edouard 75116 PARIS
Discrétion absolue.

FILIALE D'UN DEPT BANQUE ET ASSURANCE FINANCIERE
recherche
CHEF COMPTABLE
Le candidat, d'un niveau d'études supérieures (DECS), sera particulièrement chargé de la mise en place d'un nouveau système comptable. Il devra posséder une expérience et une compétence dans le domaine de l'ORGANISATION et de l'INFORMATIQUE BANCAIRES.
Env. C.V., photo, présent, et salaire à n° 79.071, CONTEXTE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}.

GRANDE BANQUE PARIS
recherche pour son
DEPARTEMENT ORGANISATION INFORMATIQUE
ANALYSTES
Les candidats retenus seront chargés des études fonctionnelles liées au développement des projets nouveaux et à l'amélioration des applications actuelles.
Les éléments les plus dynamiques pourront accéder rapidement à des responsabilités de
CHEF de PROJETS
Les postes à pourvoir intéressent des candidats pouvant justifier un niveau de formation supérieure ainsi que quelques années d'expérience professionnelle.
Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 79610, CONTEXTE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Directeur du développement commercial TEXTILES 150 000 F
Nous concevons nos tissus pour vêtements féminins et nous les commercialisons. Notre volume d'affaires nous positionne dans les premiers de la profession, et les gîtes les plus prestigieuses sont pour nous des réalisations clés.
Nous créons le poste de directeur du développement commercial pour lui confier la charge de l'opération commerciale de notre entreprise.
Il sera à l'écoute de la clientèle commerciale, à déterminer ses objectifs commerciaux et de rentabilité, et à en définir les moyens.
Il dirigera et animera l'équipe de vente, tout en assurant la gestion des clients de haut niveau en France et en Europe.
En outre, il assurera les collections et sera amené également à créer de nouvelles lignes de produits. Ainsi, l'homme à qui nous confions ces responsabilités cumulera les fonctions de directeur commercial et directeur de marketing. Elles ne peuvent donc être assumées que par un leader exceptionnellement complet, capable tant à la fois de diriger, vendre, créer, gérer.
Il sera obligatoirement une formation supérieure, une grande expérience de milieu textile dans le domaine du prêt-à-porter, et, si possible, dans notre spécialité.
Il maîtrisera parfaitement la langue anglaise et la connaissance de l'allemand sera pour lui un atout supplémentaire.
Nous ne pouvons être que très difficiles dans notre choix car nous privilégions pour lui à court terme de plus grandes responsabilités encore.
Documentation sur poste aux candidats préselectionnés.
APPROPRIATION REMISE ARGES PREMIER ENTRETIEN
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 5396 P 39, rue Edouard-Belloc, 75001 PARIS
DELEGATIONS - PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recherche
JEUNES DIPLOMES SUP. de Co.
Les candidats, débutants, devront être :
- Intéressés par la fonction personnelle et le domaine comptable.
- Pragmatiques et prêts à s'engager dans le détail.
- Extrêmement disponibles.
- Après quelques années de travail au sein des services du Siège ou en Direction Régionale, évolution possible vers des postes à responsabilités administratives d'unité d'exploitation, en FRANCE ou à l'ÉTRANGER.
Lieu de travail initial :
Proche Banlieue Ouest de Paris (Métro)
Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf 4020 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris Cedex 02 qui transmettra

FRANLAB INFORMATIQUE
SOCIÉTÉ DE SERVICE EN CONSEIL EN INFORMATIQUE
Un réseau de 100 terminaux des ordinateurs très grande puissance
CONTROL DATA 7901, CYBER 72, CYBER 171
recherche
UN INGÉNIEUR
- Ingénieur ayant de solides connaissances en électronique et en télécommunications (SUP. ÉLEC. T.S.I.E.C. etc.)
- 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des réseaux informatiques.
- Connaissance de la programmation et des mini-ordinateurs.
Pour succéder le chef d'unité dans la supervision de notre important réseau de terminaux.
Goût du diagnostic et du contact humain nécessaires.
Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé et photo sous réf. 79610, CONTEXTE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.
en précisant la date de disponibilité.

سكسب الامان

offres d'emploi

Société d'Études et Conseils

AERO

(Automatique - Electronique Recherche Opérationnelle)

JEUNES INGENIEURS GRANDES ÉCOLES

OU ÉQUIVALENT

pour études techniques et technico-opérationnelles dans les domaines suivants :

- Analyse, conception et développement de systèmes techniques complexes (transports, systèmes d'armes, télécommunications, etc).
- Recherche opérationnelle (études coûts-efficacité, techniques d'optimisation, modélisation et simulation numérique).
- Analyse de systèmes, relations homme-machine.
- Traitement statistique des données.
- Optique théorique et électromagnétique.

QUALITÉS D'IMAGINATION ET CRÉATIVITÉ PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉES

Env. C.V. détaillé, 3, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

offres d'emploi

La Direction Financière d'un Important Groupe Européen de Construction Automobile recherche pour étoffer son équipe

contrôleur de gestion

afin de lui confier la responsabilité des analyses de rentabilité prévisionnelle des INVESTISSEMENTS à réaliser dans les différentes unités de Production, en étroite relation avec les Services Méthodes. Il devra par ailleurs, assurer le suivi des réalisations, en contrôler les coûts face aux prévisions tout en assurant le dialogue avec les services techniques concernés. Ce poste conviendrait à des candidats âgés au minimum de 30 ans, de formation supérieure (École d'Ingenieurs ou École de Commerce) et possédant 3 à 4 années d'expérience du même type acquise en milieu industriel. Connaissance de l'anglais indispensable. Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 458 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion de Personnel
397 rue de Valenciennes - 75013 Paris

offres d'emploi

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION SYSTEMES DIGITAUX

recrute à PARIS (PLESSIS ROBINSON)

INGENIEURS

SUPPORT LOGICIEL

débuts ou ayant 2 à 3 ans d'expérience sur mini-ordinateurs dans des applications commerciales/industrielles.

Anglais exigé.

Pour faire acte de candidature adresser C.V. et prétentions sous réf. ISD 978-801 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale 5 06270 Villeneuve-Loubet Tél. : (93) 20.01.01 au 20 présenter à MM. ZISERMANN ou COUTURIER Stand SICOB No 3106 Zone A Niveau 3

CONCEPTION & DEVELOPPEMENT

Notre Société : l'une des premières sur le marché de l'habitat. Les produits concernés : équipement de la salle de bains. Notre recherche :

un INGENIEUR

aptes à prendre en charge l'étude et le développement de nouveaux produits en relation avec le Service Marketing, le B.E. et les Usines.

Le profil :

INGENIEUR

Quelques années d'expérience chez un fabricant de biens d'équipement, intéressé par les problèmes d'esthétique industrielle.

Ecrire avec C.V. et prétentions No 79.153 CONTESSÉ PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Compagnie Générale d'Informatique

société de services et conseil en informatique recherche pour son DÉPARTEMENT MINI-INFORMATIQUE

Ingenieurs

intéressés par les applications des micro-procésseurs, débutants ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience.

Dès leur entrée dans la société ils recevront une formation complémentaire en informatique.

La variété des activités (ingénierie, logiciel, mini informatique) et l'expansion permanente de la C.G.I. permettent d'assurer aux candidats les plus larges perspectives de développement de carrière.

Envoyez C.V. détaillé + photo à Madame SCHMUTZ, C.G.I. 54, Rue de Grenelle, - Paris-6^e

Toute candidature sera examinée avec attention et recevra une réponse.

DIRECTEUR DE ZONE

250.000 F

Notre société, dont le siège est à Paris, commerciale des produits de luxe, notamment dans le domaine de la parfums, alcoolique et des produits de bain. 80 % de notre activité est tournée vers l'exportation.

Dépendant du Directeur Général, vous serez responsable de la France, la Suisse et l'Allemagne. Vous avez l'expérience de la distribution de parfums, de cosmétiques ou de produits connexes. Vous avez fait une École supérieure de commerce, vous parlez l'anglais et l'allemand, vous êtes à la fois un bon gestionnaire et bon commerçant, vous avez l'expérience du commandement. En bref, vous connaissez votre métier.

Notre formation et votre réussite antérieure nous intéressent tout autant que votre personnalité.

Envoyez C.V. détaillé + photo et prétentions à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE

à UN GROUPE D'IMPORTANCE INTERNATIONALE

recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

pour conseiller et animer les différents réseaux existants en matière de contrats d'assistance. Une expérience sérieuse de la commercialisation des produits de grande distribution est requise. Base PARIS et déplacements PROVINCES. Fixe + Intéressement ou chiffre d'affaires. Ecrire sous no 79.465 - CONTESSÉ Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS. En indiquant rémunération et résultats antérieurs obtenus.

Importante société électronique proche banlieue Ouest

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

- Diplômés grandes écoles ;
- Anglais courant indispensable, 2^e langue souhaitable ;
- Expérience commerciale exigée et possible dans domaine composants de technologie de pointe ;
- Disponibles pour voyages courts durée France et étranger.

Adr. C.V. photo (retournée) et prêt. n° 79.128 CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

compagnie de signaux et d'entreprises électriques

recherche pour son Centre d'Etudes d'ORSAY (à 30 min. du Centre de Paris par RER)

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

(HOMME OU FEMME)

pour applications micro-procésseurs. Formation DUT Informatique. Expériences souhaitées : 1 an en logiciel temps réel assembleur. Les plus possibilités d'évolution pour candidat dynamique. 13ème mois - restaurant d'entreprise - transport assuré par cars gratuits.

Envoyer C.V. détaillé à C.S.E.E. - Service du Personnel, ZA de Courtabœuf, avenue des Tropiques - 91400 ORSAY.

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE

SERVICE ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE

recherche

pour assurer dans le monde entier l'installation et la maintenance d'équipements d'analyse biologique automatisés

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

L'anglais est indispensable.

Le poste basé à VELIZY-VILLACOUBLAY suppose des déplacements très fréquents en France et à l'étranger.

Adresser C.V. photo et rémunération souhaitée M. BENOIT - Direction du Personnel ROCHE BIOELECTRONIQUE 16-18, avenue de l'Europe 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

ORGANISME LOGEMENT ET ACTION SOCIALE A BUT NON LUCRATIF

CADRE

pour assurer dans banlieue OUEST

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Le candidat retenu aura :

- une formation supérieure ;
- de solides connaissances administratives, financières et comptables ;
- une expérience confirmée par l'exercice de responsabilités dans différents domaines de gestion de l'entreprise.

Les relations humaines complexes demandent :

- un excellent équilibre physique et moral ;
- un âge minimum de 40 ans ;
- la capacité de s'imposer par rayonnement personnel ;
- une grande disponibilité.

Envoyer lettre manusc. C.V. photo prêt. n° 79.636 CONTESSÉ Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

ingénieur

ayant quelques années d'expérience du calcul en bureaux d'études (notamment en tuyauteries), pour calculs de mécanique industrielle, développements de programmes et assistance à la clientèle.

Lieu de travail région parisienne et déplacements à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions à CISI, 35, boulevard Brune, 75014 PARIS.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE

proche banlieue Sud

recrute :

pour son Département de **PHARMACOGÉNÉTIQUE ET MÉTABOLISME**

Un Collaborateur expérimenté en **CHROMATOGRAPHIE LIQUIDE HAUTE PRESSION (H.P.L.C.)**

Envoyer C.V. à n° 79.904. CONTESSÉ Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. tr.

ETABLISSEMENT DE CREDIT à long terme PARIS

recherche pour une activité de Diagnostic technique et financier d'entreprises industrielles moyennes

UN INGENIEUR

Formation Grande Ecole, E.C.P., A.M., SUP-LIC, etc., ainsi qu'une solide formation financière. Le candidat aura :

- acquis une très bonne expérience industrielle et possible au sein de P.M.E. complétée par une expérience en matière de gestion financière ;
- le goût, l'habitude des contacts à haut niveau et l'aptitude à la négociation.

Rémunération en rapport avec l'expérience.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions, sous la réf. IC n° 79.813 à CONTESSÉ Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, totale discrétion assurée.

BANQUE PRIVÉE 8^e Arrdt

recherche

POUR DEVELOPPER SON DÉPARTEMENT ÉTRANGER

RESPONSABLE

Classe VI ou VII

Salaire en rapport avec les connaissances.

Adresser C.V. photo et prétentions, sous réf. D. 063, à ARCHÉAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

MATRA

recherche pour son service informatique de gestion

INGENIEUR SYSTEME

pour participer à la mise en place d'un système de télétraitement.

Une première expérience professionnelle d'un an ou deux serait appréciée.

Adresser C.V. rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 375 à R. KOPFAN S.P. NO 1 - 78140 VELIZY

Engineering recherche INGENIEUR D'AFFAIRES pour installation d'usines. Envoyer C.V. manuscrit à : D.C.I. - rue La Boétie, 75008 PARIS.

Cherche NOURRICER pour moins de 1 an, R. min. de R.E.R., à St-Maur. Tél. après 17 heures : 379-95-24.

COLLABORATEURS

GRAND STANDING pour contact haut niveau. Possibilité partie. Tél. heures bureau, TEL. 300-45-98.

PROMOTION LITTÉRAIRE recherche PSYCHOLOGUE traduct. livre américain en français. Assoc. de Défense des Consommateurs cherche pour Paris

TECHNICIEN RÉDACTEUR

Le candidat, à la fois ingénier et concret, aura une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en électronique et en optique. Adr. lettre manuscrite et C.V. avec prétentions sous référence n° 176651 M Règle-Praske, 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris.

AGENT PUBLIC RELATION

pour situation grand standing. Ecr. réf. 376 M. M. Manier, 18, résidence du Parc, 92120 LA COURNEUVE.

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS

ayant une importante activité d'édition, cherche pour Paris

JOURNALISTE

compétent dans le secteur construction logement s'intéressant à d'autres secteurs d'activité. Anglais indispensable, 3 ans d'expérience professionnelle minimum. Envoyer lettre manuscrite et C.V. avec prétentions à : T 70^e 63 M Règle-Praske, 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris.

JAZZ S.A. siège social recherche D'AFFAIRES

PROGRAMMEUR GAP II

TRES EXPERIMENTE

connaissant C.P.P. pour analyse de SAR 515 D. C.V. adresser candidature à C.V. avec si possible coordonnées téléphoniques à Chef du service informatique : Société JAZZ 19, rue Reaumur, PARIS 75^e.

Pour renforcer son service recrutement, importante société Paris, recherche un

JEUNE COLLABORATEUR

Il a nécessairement une première expérience professionnelle dans la fonction personnelle, des aptitudes marquées pour les contacts humains, une très bonne connaissance de la langue anglaise. Les candidats intéressés, détenteurs des obligations militaires ayant une formation supérieure sont invités à écrire (indiquer C.V. et photo et indiquer dernière rémunération annuelle) et faire parvenir sur l'adresse ci-dessus : M. de la Roche, 75006 PARIS ou Radant spécialiste dans l'étude et le développement de systèmes radars

INGENIEUR

ayant expérience dans le domaine des antennes et circuits hyper fréquence (H.F.) et plus.

Seu responsabilité dans l'établissement de projets puis de leur réalisation l'intéressent à avoir de nombreux contacts avec les organismes clients.

Rémunération importante. Lieu de travail ORSAY 91400. Ecrire : S.E.R. avenue de FAUQUENAY, B.P. 39, 91400 ORSAY. Discrétion garantie.

à VILLE DE SAINT-DENIS

UNE PUERICULTRICE O.E.

pour second poste. Directrice de crèche, ou service social.

UNE PUERICULTRICE D.E.

pour service social.

DES INFIRMIERES D.E.

Rémunération : 630-63-63 poste 30 312.

Candidature à adresser au Bureau du Personnel.

SOCIÉTÉ DU PIPE-LINE SUD-EUROPEEN

recherche

JEUNE CADRE

ayant 2 ou 3 années d'expérience pour SERVICE JURIDIQUE ET FISCAL (Généraliste Fc, licence au Droit). Langue anglaise nécessaire.

Ecrire avec C.V. et photo à S.P.S.E. 193, avenue Ch.-de-Gaulle, 92321 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex. Téléphons : 637-15-00.

Importante Société Instrumentation BANLIEUE SUD PARIS

recherche

INGENIEUR Position II

POUR SYSTEMES TEMPS RÉEL

Solides connaissances LOGICIEL et MATÉRIEL SOLAR

Env. C.V. et prêt. sous le n° 79.723 à CONTESSÉ Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

DÉLÉGUÉ EN FRANCE

SECTEUR AUTOMOBILE

Première Entreprise Espagnole dans l'équipement automobile. Jeux et signalisation, cherche une personne ayant de bonnes relations avec les Services Achats des constructeurs automobiles français.

Ecrire en indiquant en détail les relations actuelles auprès des constructeurs et la possibilité de s'occuper comme médiateur pour développer les relations entre l'Entreprise Espagnole et les Constructeurs Français.

Cette délégation sera compatible avec d'autres activités.

Conditions économiques : à convenir. Toute la correspondance sera tenue en réserve absolue et sera retournée sur demande.

Ecrire à : Publicidad Cispa - N° 15.989, Balneario, 10, Barcelonne-7, ESPAGNE.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

TRES IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour la région sud de Paris

cadre financier

Diplômé d'Études Supérieures I.E.P. - SUP, de Co. ou équivalent.

Le titulaire sera chargé de la gestion financière d'opérations immobilières, de la mise en œuvre des plans de financement appropriés aux opérations projetées et d'en assurer le suivi dans la phase active.

Une expérience de quelques années est fortement souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 7337 à :

ORGANISATION PUBLIQUE

offres d'emploi

RENAULT
Concessionnaire recherche
VENDEURS VN
QUALIFIES/CONFIRMES.

IMPORTANTES ENTREPRISES
D'EQUIPEMENTS
AERONAUTIQUES

INGENIEUR
D'AFFAIRES

experience indispensable
dans les domaines :
- systemes d'armes
- stabilisation et guidage des engins

INFORMATIS
Pour projets internationaux
MITRA 15/15-16/15 50-50/AR

IMPORTANT ORGANISME
MEDICO-SOCIAL
recherche
CHIRURGICAL 17

FACTURIER (RE)
Téléph. 340-01-21

TECHNICIENS
B.T. ELECTRONIQUE
- Connaissance oscilloscope ;
- Connaissance des circuits ;
- Anglais souhaité.

INGENIEUR
Formateur grande école
(exclusivement)

REDACTEUR EN CHEF
Pour revues professionnelles secteur
commerce non alimentaire.

INGENIEURS
GRANDES ECOLES
ANALYSES-
PROGRAMMEURS

SEDAP
recrute
PROGRAMMEURS ET ANALYSES-
PROGRAMMEURS

LEYLAND Montebasse
VOUS PROPOSE
ses nouveaux modèles 1979

ROVER 3500-2600
JAGUAR et MINI

VOITURES DIRECTION
47, bd du Montparnasse, Paris-6

demandes d'emploi

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT d'une société
productrice et distributrice de biens de consommation

DIRECTION GENERALE
pour promouvoir le développement et la rentabilité
d'une entreprise industrielle, commerciale ou de services

48 ans. Formation supérieure et Business
School.
Gestionnaire dynamique de très haut
niveau, apte à convaincre qu'une entreprise
ne se justifie que si elle est rentable ;
place néanmoins les relations humaines
en tête de ses préoccupations.

MAITRE PARFAITEMENT l'ensemble des problèmes
économiques et financiers de
l'entreprise. Utilise les méthodes
modernes de management et de marketing.

CADRE MOYEN, 48 ans
recherche situation stable PARIS ou proche banlieue.

DIRECTEUR TECHNIQUE
en Réalisations Industrielles
- expérience de la gestion, d'importants travaux
au niveau international ;
- 48 ans, formation architecte ;
- homme de contact, excellent négociateur ;
- maîtrise anglaise et espagnol ;
- cherche situation
éventuellement MISSIONS courtes ou longues
durées.

CADRE ETABL. FINANCIER
crédit bail immobilier, LIC droit.

JEUNE JOURNALISTE
licencié en droit + formation
journalistique

CADRE EXPORT
44 ans, CNAM + ISA, anglais,
arabe, espagnol et allemand.

CADRE COMMERCIAL
26 ans, resp. serv. import. biens
d'équipement, 10 ans, ch. p. Aquil.

DIRECTEUR
TECHNIQUE-COMMERCIAL
ingénieur expérimenté
pour animer ou créer
services administratifs

JEUNE HME 19 ans, BAC,
emploi. - Tél. 366-63-44.

PROFESSEUR ANGL. EXPERIMENTE
NIVEAU DONNE COURS 23
NIVEAU. - Téléph. 542-43-44.

traductions
Demande
Editions TRADUCTIONS
toutes
Tél. : PARIS, 326-40-54

L'immobilier

appartements vente

Paris rive gauche
Ve - TOURNEFORT
appartement de charme, 2 pièces,
cuis., s. d'eau, wc, p. de B.

SACRE-COEUR
Par propriété de l'imm. renové
entière, cuisine, bains,
soléil, sur jardin, Vista Jardi,

MONTMARTRE 4e
sans asc. ex. état, 7 pièces,
artistes + charm. aménagement

VERSAILLES R.O.
appt récent,
appt 110 m2, 5 p., terrasse

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

PARIS (14e)
A vendre appt de
60 m2, rue de Clot, 5e étage

bureaux

PRÈS NEUILLY
Petit immeuble récent
Rez-de-chaussée - Location 3-6-9

BUREAUX 280 m2
ENTREPOTS QUAI

1 à 20 Bureaux tous
quartiers.

locations
ventes

fonds de
commerce

locaux commerciaux

Z.I. SENLIS

locaux indus.

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

locations
meublées

صوتيات الاحوال

Immo
le
super catalog
annonces immo
le
super catalog
annonces immo

CARNET

PRESSE

PRÉS NEUILLY BUREAUX 280 ENTREPOTS... JEAN BENOIST... M. Jean CHAIGNEAU...

Marriages

Mme René GARLOT, née Marie-Josée JUREL, ont la douleur de faire part du décès de...

Décès

Mme Georges COULET, née Marie-Françoise Coulet, ont la douleur de faire part du décès de...

JEAN BENOIST

Le président, les administrateurs et le personnel de la Compagnie Paris-Océans...

Mme Jean CHAIGNEAU, née Marie-Françoise Coulet, ont la douleur de faire part du décès de...

M. Jean CHAIGNEAU, née Marie-Françoise Coulet, ont la douleur de faire part du décès de...

Remerciements

Paul et Patricia Chemia et leur famille, remercient toutes les personnes qui leur ont adressé leurs témoignages...

Anniversaires

Pour le dixième anniversaire du décès de Jean LAVAYSSSE...

Visites et conférences

JEUDI 21 SEPTEMBRE VISITES GUIDÉES ET PROMENADES...

CHINE POPULAIRE NOVEMBRE 1978

Un circuit intéressant TOKYO-PÉKIN-HANKOÛ SOUTCHOU-CHANGHAÏ-CANTON-HONG-KONG...

HERMÈS

24 Faubourg Saint-Hoort COUTURE ET MODE MASCULINE Collections Automne-Hiver

Remerciements

Mme TUGALOT, née Yvonne Baranger, ont la douleur de faire part du décès de...

Anniversaires

Pour le dixième anniversaire du décès de Jean LAVAYSSSE...

Visites et conférences

JEUDI 21 SEPTEMBRE VISITES GUIDÉES ET PROMENADES...

CHINE POPULAIRE NOVEMBRE 1978

Un circuit intéressant TOKYO-PÉKIN-HANKOÛ SOUTCHOU-CHANGHAÏ-CANTON-HONG-KONG...

HERMÈS

24 Faubourg Saint-Hoort COUTURE ET MODE MASCULINE Collections Automne-Hiver

M. LECAT : pour la reconnaissance du secret professionnel des journalistes.

À l'occasion du congrès de la Fédération internationale des journalistes, qui se tient à Nice jusqu'au 23 septembre...

UN NOUVEAU MENSUEL CULTUREL

Un nouveau mensuel, Lettres du Monde, qui se présente comme le journal de la vie culturelle...

Le mouvement de la jeunesse communiste proteste contre la décision du ministère de la défense de refuser l'accréditation d'un journaliste de son mensuel

Le M.J.C. estime qu'il s'agit d'une nouvelle atteinte à la démocratie et à la liberté de la presse...

BRUIT ET CHALEUR éliminés en 8 jours

Une pose parfaite des doubles vitrages et autres isolants vous coupe du monde extérieur : bruit, chaleur, froid. Depuis 15 ans, nous avons équipé des milliers d'appartements...

L'immobilier

REGION MEAUX pavillons, terrains, villas, propriétés. LE PERRAY-EN-YVELINES, FORT-MÉRY, PONTENAY-AUX-ROSES, LE VESINET, LE PECQ, HAUTE-PROVENCE, MAISON DE CAMPAGNE.

HERMÈS

24 Faubourg Saint-Hoort COUTURE ET MODE MASCULINE Collections Automne-Hiver

Agenda du Monde

Agenda du Monde: Ameublement, Cours, Offres, Animaux, Arts, Restauration, Bibliophilie, Fermettes, Vallée Yonne, Chalets, Domaines, Châteaux, Débaras.

le "super catalogue" les annonces immobilières. chaque mois plus de 600 pages d'annonces en vente chez votre marchand de journaux.

maisons de campagne, HAUTE-PROVENCE, MAISON DE CAMPAGNE, HÔTELS-PARTIC.

Agenda du Monde: Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, batteries, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (vacances, dépannages, interprètes, locations, etc.).

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les négociations du GATT sont menacées par un nouveau différend entre les États-Unis et la C.E.E.

De notre correspondant

Les négociations commerciales multilatérales du GATT (N.M.C.) et les difficultés du Marché commun de l'acier ont été les deux principaux points traités mardi par les ministres des affaires étrangères des Neuf (voir page 3 leur déclaration sur les résultats de la conférence de Camp David.

Bruxelles (Communautés européennes). — Les États-Unis menacent la Communauté d'appliquer, à partir de janvier, des droits compensateurs sur les produits importés ayant bénéficié de subventions de leur pays d'origine, sans plus tenir compte du fait que cette question est un point clé des négociations de Genève (N.M.C.).

à l'administration d'appliquer des droits compensateurs sur les produits importés ayant bénéficié de subventions. Ce n'est pas le seul point en litige, mais aussi les aides accordées par les États-Unis aux exportations agricoles et industrielles de la C.E.E. vers les États-Unis risquent d'être affectées.

d'opinions si nous faisons à Genève suffisamment de progrès sur l'affaire des subventions. On s'en rend compte, M. Strauss ne cherche guère à dissimuler la pression exercée sur la C.E.E.

afin de s'assurer que les produits soumis à prix minima ne circulent pas entre les États membres à des prix plus bas.

Depuis le 1^{er} juillet, un système de cautionnement est appliqué aux frontières internes de la C.E.E. : une caution peut être exigée par les douanes en cas de flagrant délit d'infraction au respect des prix minima ou en cas de présomption d'infraction.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

(1) Il s'agit des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Canada, de la Belgique, du Japon, de l'Italie et du Danemark.

RÉPARATION NAVALE

La tentative de sauvetage du groupe Terrin

Nouvelles propositions du maire de Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Au terme de la journée du 19 septembre, le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, a fait connaître les propositions qui viennent d'être communiquées aux syndicats C.G.C. et C.G.T. du groupe Terrin.

M. Defferre, après avoir rappelé la volonté commune de tous les participants au différend de conserver le statut de la réparation navale marseillaise, de tout faire pour revenir sur les 1 700 licenciements déjà prononcés et de respecter la solidarité économique du groupe, a demandé que, durant une période transitoire d'un mois à compter du lundi 25 septembre, le travail reprenne pour les salariés de la S.A.M. et de Sud-Marine (environ mille cents salariés).

Dans l'esprit du maire de Marseille, il s'agit en demandant aux salariés des deux sociétés en grève de reprendre l'activité — de donner, aux pouvoirs publics

JEAN CONTRUCCI.

SIDÉRURGIE

Les sociétés françaises passent sous le contrôle de l'État et des grandes banques

(Suite de la première page.)

Enfin, les crédits consentis par les banques, une dizaine de milliards de francs, seront l'objet d'un moratoire, mais pour une partie seulement, afin d'éviter de placer ces établissements dans une position difficile.

d'installations peu rentables, essentiellement dans le secteur des produits longs, il ne semble pas que le sort de l'acier en construction, à Neuves-Maisons, soit fixé pour l'instant, les études n'étant pas terminées.

Le volet social comportera inévitablement de nouvelles suppressions d'emplois, dont le détail n'a pas été donné. Certaines sources extérieures ont avancé des chiffres compris entre dix mille et quinze mille postes.

FRANÇOIS RENARD.

CIRCULATION

Faut-il interdire les plus grosses motos ? Les déclarations de M. Gérardeau provoquent de vives réactions

La dénonciation des dangers inhérents aux grosses motos, formulée le 17 septembre, par M. Christian Gérardeau, secrétaire général du comité interministériel pour la sécurité routière, suscite de vives réactions.

Les statistiques de la gendarmerie traduisent, selon lui, une diminution du nombre des tués dans des accidents de moto lors de l'application de la loi de 1977, au lieu de 270, en 1978 (- 5,6 %).

TRANSPORTS

LE PLAN D'ENTREPRISE DE LA R.A.T.P.

Sur la banlieue l'autobus prend le relais du métro

La R.A.T.P. vient de publier son plan d'entreprise pour les années 1979-1983. Une première constatation s'impose à la lecture de ce document : l'ère des grands prolongements de métro en banlieue réalisés à un rythme accéléré prend fin.

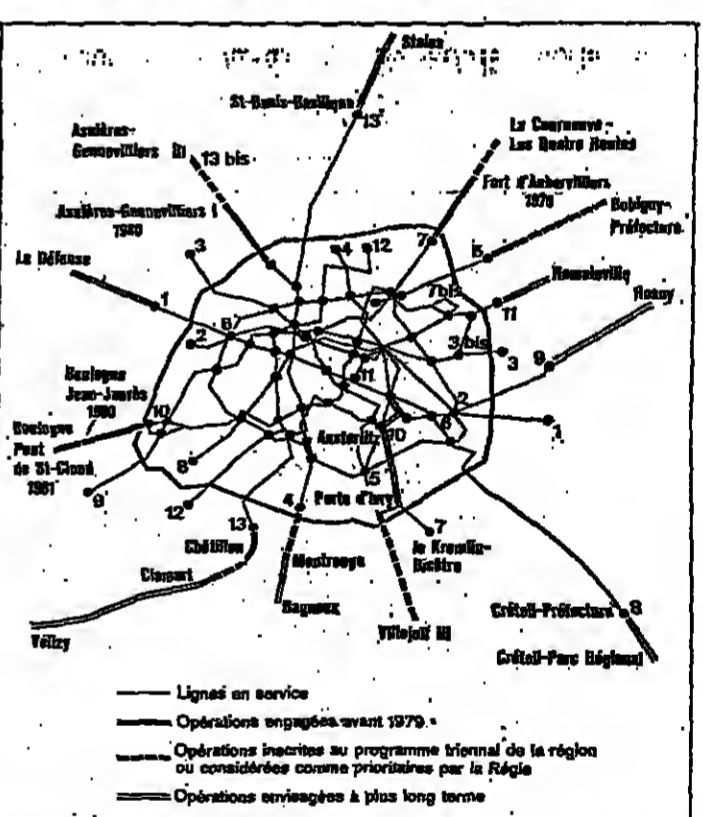
Les prolongements déjà engagés seront continués : la ligne 7 (Porte de la Villette-Mairie d'Ivry), qui atteindra Fort d'Auvergnies en 1979, la ligne numéro 10 (Auteuil-Gare d'Orléans-Atteritz), qui atteindra Boulogne-Jean-Jaurès en 1980 (1), la ligne 13 bis (La Poudre-Porte de Cligny), qui atteindra Asnières-Gennevilliers en 1980.

leurs (la ligne 1, Porte de Neuilly-Château de Vincennes à la Défense, par exemple) et une série d'opérations « envisagées à plus long terme » : la ligne numéro 12 (Châtillon-Montrouge-Saint-Denis-Basilique) vers Villety, la ligne 6 (Balard-Créteil) vers le parc régional, etc.

D'autre part, l'interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P. sera partiellement réalisée en 1981, annonce le plan d'entreprise, puis que deux des quatre voies de la gare du Nord seront alors mises en service, mais c'est seulement en 1982, et non en 1982 comme il avait été initialement prévu, que les travaux seront totalement achevés.

Un billet commun avec la S.N.C.F. En revanche, elle espère améliorer les relations commerciales des véhicules par des mesures réglementaires (mise en service de

nouveaux pontons d'autobus, meilleure répartition de la voirie) et la mise en place d'un véritable réseau de bus en site propre. Il sera proposé aux usagers lors de la mise en service de l'interconnexion. Mais il est possible qu'un titre de transport commun soit



Paris-Mexico en Concorde Trois nouvelles dessertes par supersonique sont étudiées

La première liaison commerciale supersonique entre Paris et Mexico est établie ce mercredi 20 septembre. Deux fois par semaine, le mercredi et le dimanche dans le sens Paris-Mexico et la jeudi et le lundi dans le sens Mexico-Paris.

L'appareil fera escale à Washington aux deux bouts de ses vols vers Mexico et donnera un gain de temps par rapport à un voyage à bord d'un avion supersonique de 5 heures 50 minutes dans le sens Paris-Mexico et de 5 heures 45 minutes dans le sens inverse. Le prix du billet aller simple est de 5 500 francs.

organismes : entreprises privées, agences de voyages, organisations internationales.

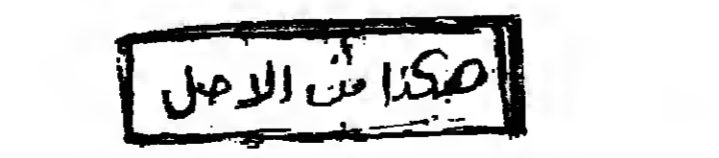
Plusieurs projets d'extension du réseau Concorde sont à l'étude : — Sur l'Amérique du Nord, — La compagnie Braniff voudrait exploiter Concorde au départ de Dallas dans le cadre d'un contrat de coopération avec Air France, d'une part, et avec British Airways, d'autre part.

s'agit de recouvrir certaines sections de la petite ceinture S.N.C.F. et d'aménager la N. 186 (nationale de rocade de la banlieue parisienne). En outre, si le nombre des véhicules en circulation n'est pas appelé à augmenter, les autobus seront plus confortables et plus vastes.

Un titre commun avec la S.N.C.F.

An-delà de ce qui est indiqué dans le plan d'entreprise, il est certain qu'un changement de politique s'esquisse à la Régie, obligée de renoncer à plusieurs de ses projets. Ainsi elle ne compte pas engager le prolongement de la ligne 7, au sud, avant 1980, ceux de la ligne 5 avant 1983, de même que ceux de la 7, au nord, au-delà de Fort d'Auvergnies.

Le métro de Caracas construit par les Français. — La construction du métro de Caracas, pour laquelle un contrat a été signé le 14 septembre dans la capitale vénézuélienne, a été confiée à un consortium français FRAMCOA (France Métro Caracas), qui comprend quatre sociétés. Il concerne dans une première étape, pour un montant de 700 millions de francs, la réalisation d'une ligne de 16 kilomètres et la fourniture de cent quatre-vingt voitures. La mise en service de cette première ligne est prévue pour 1983. Une seconde étape en option porte sur 5 kilomètres de lignes supplémentaires et la fourniture de cent deux véhicules.



CONFLITS

POUR DÉNONCER LES « CARENCES DU CRÉDIT AGRICOLE »

Un ménage d'éleveurs entame une grève de la faim

Nantes. — « Dans le monde paysan, cela a toujours été honneur d'être des délégués. On ne peut pas en parler. Et quand le fardeau devient trop lourd, on se met à boire pour essayer d'oublier. D'autres se suicident, complètement accablés. Nous, nous avons choisi de construire une grève de la faim pour faire de ces problèmes d'endettement, de ces difficultés financières, un grand débat public. »

Jean et Annie Cadlot, la quarantaine, sont éleveurs de génisses sur une exploitation d'une trentaine d'hectares, à Saint-Mars-la-Jaille, près d'Angers (Loire-Atlantique). Depuis

quelques années, ils ont vu, comme de nombreux agriculteurs, leur endettement s'accroître, et aujourd'hui, c'est le blocage. Leur coopérative, Cans-Ouest-Génisses, les a arrêtés qu'ils arrêtaient les livraisons de marchandises à la fin du mois. Ce qui signifie l'arrêt de tout de l'exploitation de la ferme des Cadlots, qui entament leur grève de la faim mercredi, dans une caravane qu'ils installeront en face de la caisse locale de Crédit agricole dont le président est également leur maître et leur propriétaire.

Fourtant leur exploitation est rentable, selon les conclusions mêmes d'une étude de la coopérative. La situation pourrait être rapidement redressée si le Crédit agricole accordait à ces éleveurs les prêts qui leur ont été refusés.

De fait l'aggravation de l'endettement des Cadlots vient de l'adaptation des prêts bancaires à leur type d'exploitation et à leurs problèmes familiaux. Leur histoire est simple et assez exemplaire de la situation de nombreux jeunes éleveurs. Ils se sont installés voici treize ans, comme fermiers, sur une exploitation de 30 hectares. Orientés au début vers la production de viande traditionnelle, ils entreprennent en 1968 la production de génisses d'élevage sous contrat direct avec les producteurs de lait. L'immobilisation des capitaux nécessaires est longue puisque les animaux achetés à l'état de veaux, restent de vingt-huit à vingt-neuf mois dans l'exploitation avant d'être vendus. Or pour cette période « longue », le Crédit agricole ne leur accorda que des prêts à court terme et au compte-garantis. Ce type de financement oblige les éleveurs à faire constamment de nouvelles demandes de prêts, sur lesquels ils paient des frais financiers élevés pour rembourser les prêts précédents et tenter de financer temporairement l'accroissement du cheptel.

De notre correspondant à leur première exploitation pour permettre l'installation d'un jeune agriculteur. Mais, compte tenu de leur équipement et de leurs charges, ils sont alors contraints d'intensifier la culture sur les 28 hectares qui leur restent, par un drainage et de l'irrigation.

Le Crédit agricole leur refuse alors le prêt de consolidation de 200 000 F (à 7 % sur douze ans), qu'ils ont demandé : commencent les difficultés. Ils ouvrent un compte à la caisse rurale de leur commune. Le Crédit agricole fait promettre une saisie-arrêt sur ce compte et exige le remboursement sous huit jours de tous les prêts qu'ils leur ont consentis, soit 550 000 F. Une action syndicale des paysans-travailleurs permet de débloquer la situation, mais le Crédit agricole presse aux époux Cadlot qu'il n'est plus question de faire d'investissements et que tout nouveau prêt sera refusé.

Les difficultés économiques générales

C'est à ce moment que le propriétaire de la ferme se décide à vendre tous ses bâtiments. Depuis des années le ménage lui demandait, sans succès, des travaux pour améliorer la maison d'habitation. Celle-ci n'aurait que deux pièces de 2 mètres sur 3 pour loger six enfants. Le financement de cet achat et d'une partie des travaux d'aménagement est assuré par un prêt du Crédit immobilier. Le prêt est remboursé et les époux Cadlot puisent dans sa trésorerie immédiatement leur dû à la coopérative, qui fournit l'approvisionnement de 120 000 F à 200 000 F. Le Crédit agricole refuse le prêt complémentaire demandé et c'est le blocage.

LOGEMENT

M. CAVAILLÉ : la libération des loyers le 1^{er} janvier ne doit donner lieu à aucun abus.

Pour M. Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat au logement, « il est mesuré de parler d'une décision nouvelle de libération des loyers ». Dans une déclaration faite mardi 19 septembre à l'Assemblée nationale, il a précisé : « Les textes exceptionnels introduisant un régime de contrôle des loyers autre que ceux des H.L.M. et des logements soumis à la loi de 1948 prévoyaient eux-mêmes la fin du dispositif le 1^{er} janvier prochain. Mais la liberté en la matière ne doit en aucun cas donner lieu à des abus. Il ne saurait être question, en particulier, d'une quelconque rattrapage d'un manque à gagner provenant des blocages antérieurs. »

« Je souhaite », a dit enfin M. Cavallé, que ces principes soient appliqués par un accord de tous les intervenants, de sorte que l'on n'ait pas à proposer au Parlement des mesures autoritaires, qui nous n'hésiterions pas à faire si jamais cela s'avérait nécessaire. »

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGERES
Société Nationale des Industries des Lièges et du Bois
Un ans d'après l'offre internationale est lancé en vue de la fourniture des équipements suivants :
Lot 1) - Matériel de Génie Civil, préparation, maintenance et mise en œuvre du béton.
Lot 2) - Engins de terrassements généraux.
Lot 3) - Matériel de Transport et de Traction.
Lot 4) - Matériel de levage.
Lot 5) - Machines-Outils et Outillage.
Lot 6) - Matériel de route.
Lot 7) - Matériel de préfabrication.
Lot 8) - Matériel Géotechnique.
Lot 9) - Matériel Topographique.
Les fournisseurs intéressés par un ou plusieurs lots mentionnés ci-dessus sont invités à retirer des partitions du présent Appel d'Offres le cahier des charges et dossiers correspondants auprès de la Société Nationale des Industries des Lièges et du Bois ou 1, rue Kaddour-Rohim - HUSSEIN DEY - ALGER.
Les offres complètes accompagnées des pièces réglementaires doivent être adressées sous double enveloppe cachetée, portant la mention « NE PAS OUVRIR - SOUMISSIONS EQUIPEMENTS », à S.N.I.L.B (E.G.I.) - 1, rue Kaddour-Rohim - HUSSEIN DEY - ALGER. La date limite des offres est fixée à quarante-cinq (45) jours calendaires à compter de la parution du présent avis.

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
133, rue DIDOUCHE-MOURAD - ALGER
Direction des Infrastructures Routières et de la Signalisation
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
AUTOROUTE - EST D'ALGER
Le Ministère des Travaux Publics lance un Appel d'Offres National et International pour la construction de trois (3) ouvrages d'art importants :
- Les ponts de franchissement de l'axe El-Harrach par l'autoroute Est d'Alger et par le métro régional Alger - Ain-Chrab.
- Surface approximative : 12 000 m².
- Le pont de franchissement de l'axe El-Harrach par le CW II aménagé à 2 x 2 voies.
- Surface approximative : 1 700 m².
- Le pont de franchissement de la voie ferrée Alger-Constantine par le CW 149 aménagé à 2 x 2 voies.
- Surface approximative : 1 700 m².
● Les trois ouvrages d'art sont prévus dans la région d'Alger dans un rayon de 12 km.
● Les soumissions peuvent être faites pour l'ensemble des trois ouvrages.
● La réalisation de l'autoroute, est comprise en outre la construction d'un viaduc routier, de quatre rampes courbes au niveau du pont des Fusillés, de sept échangeurs, d'un tunnel et d'un pont des Fusillés, de sept échangeurs, d'un tunnel et d'un pont des Fusillés, de sept échangeurs, d'un tunnel et d'un pont des Fusillés.
● Les intéressés peuvent retirer les dossiers d'Appel d'Offres concernant ces trois ouvrages à la Direction de l'Infrastructure Routière, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, 133, rue DIDOUCHE-MOURAD - ALGER, contre paiement de la somme de 300 D.D.MOURAD - ALGER, contre paiement de la somme de 300 D.D.MOURAD - ALGER, contre paiement de la somme de 300 D.D.MOURAD - ALGER.
● Les offres doivent parvenir sous double enveloppe au Ministère des Travaux Publics, à l'attention de Monsieur le Directeur de l'Infrastructure Routière.
● La limite de dépôt des offres est fixée au 30 novembre 1978, à 12 h.
● Les soumissionnaires resteront liés par les termes de leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise

DU 14 AU 23 SEPTEMBRE
SALON DES ANTIQUAIRES
PARLY 2
100 MAGASINS NOCTURNES JUSQU'À 22H DU MARDI AU VENDREDI
AUTOROUTE DE NORMANDIE SORTIE VERSAILLES OUEST

Saudia : les plus beaux Super Jets
Presque tous nos vols entre l'Europe et le Royaume d'Arabie Saoudite se font en Tristar au en Jumbo 747. Vous pouvez y étendre les jambes. Et profiter d'un service impeccable.

Saudia : gastronomie en plein ciel
Si les lignes aériennes entre l'Europe et l'Arabie Saoudite étaient classées comme les restaurants, nous serions parmi les meilleurs. Pour la cuisine. Et pour le service.

Saudia : formalités accélérées à l'arrivée
A l'aéroport de Djeddah, nous venons d'inaugurer de nouvelles installations de livraison rapide des bagages à l'arrivée. Et de nouveaux salons.

Saudia : un service interilles exclusif
Saudia vous offre des correspondances faciles avec 20 villes du Royaume. En Boeing ou Tristar 'Arabian Express' vous offre ses navettes, (sans réservation en classe économique), entre Riyad, Djeddah et Dhahran, sans oublier des vols réguliers dans le Moyen-Orient, les Etats du Golfe, plus des vols fréquents vers le Pakistan et les Indes.

Saudia : les distractions en vol
Nous vous offrons le cinéma et la musique sur tous nos vols entre l'Europe et l'Arabie Saoudite. Profitez-en en tournant le bouton de votre fauteuil.

	LOU.	MAI.	JER.	JEU.	VEN.	SAB.	DIM.
Service	SV 714 0707	SV 112 0707	SV E30 023	SV 770 0707	SV 030 023	SV 030 023	SV 030 023
Paris CDG	11:55	14:10	20:15	11:55	11:55	20:15	20:15
Casablanca	A 11:55				11:55		
GVA	A 13:00				12:00		
Djeddah	A 20:50	03:15	10:40		20:20	03:15	10:40
JED	D 05:10				21:50	05:10	
Riyad	A 20:55	06:25	08:15		19:40	03:15	08:25
RUH	D 08:15				21:10	08:15	08:25
Dhahran	A 09:10				22:05	08:10	08:25
DHA							

101 heures plus tôt à partir du 1^{er} octobre. Sujet à modification sans préavis. Heure locale

Saudia : chaque semaine 50 vols passagers et 28 vols tout cargo entre l'Europe et l'Arabie Saoudite.

saudia
SAUDI ARABIAN AIRLINES
Nous ouvrons les portes du Moyen-Orient.

Consultez votre agence de voyages au Saudia
Informations et réservations passagers : 55, av. George-V - 75008 Paris - Tél. 720.68.20 (jonctions multiples) - Tél. 630067 F

JEAN-CLAUDE MARGALE
Le Mouvement des paysans-travailleurs est né de la dislocation de nombreux centres nationaux des jeunes agriculteurs à partir du congrès de Biels du C.N.J.A. en juillet 1976, et a été renforcé par les exclusions de syndicates agricoles sur tous nos vols entre l'Europe et l'Arabie Saoudite. Profitez-en en tournant le bouton de votre fauteuil.

berty
CATALOGUE SUR DEMANDE
notre prêt à porter commence là où les autres l'arrêtent
tout l'habillement et les chaussures pour les grands (1 m 85 à 2 m 15) et les costards.

● 79 avenue des Ternes
Paris 17^e - Tél. 57.4.35.13
● 86 avenue Ledru-Rollin
Paris 12^e - Tél. : 628.18.24

(Publicité)
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Ministère de l'Énergie et de l'Industrie Pétrochimique
SONATRACH
 Division Hydrocarbures - Direction Transport
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
 La Direction Transport, 9, rue Abou-Nouas - Hydra (Alger), lance un Appel d'Offres pour la réalisation du lot V.R.D. électricité du Centre Résidentiel et de la Base d'entretien de Houou-El-Homra comprenant :

- L'alimentation HT - BT
- L'éclairage extérieur
- Le réseau téléphone.

Les Entreprises Intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges à l'adresse indiquée ci-dessus, contre la somme de deux cents (200) dinars.

Les offres accompagnées de pièces réglementaires devront être adressées sous double enveloppe cachetée à : SONATRACH - DIRECTION TRANSPORT - 9, rue Abou-Nouas Hydra (Alger) avant le 15 octobre 1978. Le cachet de la poste faisant foi.

L'enveloppe extérieure devra porter clairement la mention : « Offre pour le lot V.R.D. électricité de Houou-El-Homra - NE PAS OUVRIR ». Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

(Publicité)
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
 ET DES INDUSTRIES PÉTROCHIMIQUES
 Entreprise Nationale SONATRACH
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL
 (ÉQUIPEMENT DE GRANDES CUISINES)
 La D.T.P. lance un avis d'appel d'offres concernant les équipements de :

- 1) Restaurant de Hassel-Messoud, 8.000 repas par jour ;
- 2) Restaurant des Bases de vie de Hassi-R'Mel - Rhourde Nouan - In Aménas et Tin Fouyé (T.F.T.) ;
- 3) Boulangerie des Bases ;
- 4) Boulangerie des Bases ;
- 5) Équipement des foyers.

Les entreprises intéressées pourront retirer le dossier de ces travaux au Service Génie Civil - Entreprise Sonatrach - Base les Vergers, HIRADES ALGER, à partir du 10 septembre 1978.

Les plus seront adressés à M. le Directeur des Travaux Fédéraux, 2, rue du Capitaine-Azouag, H. Des ALGER, sous double enveloppe cachetée au plus tard le 26 octobre 1978.

L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante : « Appel d'offres national et international - Équipement de grandes cuisines - A ne pas ouvrir ».

(Publicité)
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LOURDE
 Société Nationale de Constructions Mécaniques
APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
 La SONACOME lance un avis d'appel d'offres international pour la réalisation des travaux :

- GROS CRUVEZ,
- V.R.D.
- DRAINAGE,
- CLOTURES,
- ÉQUIPEMENT POSTE TRANSFORMATION,
- ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR,
- MATÉRIEL INCENDIE,
- ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE HAUTE TENSION,
- ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE BASSE TENSION,
- ÉQUIPEMENT DE BASSES TENSION,
- ÉQUIPEMENT DE MISE À TERRE, etc.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges à la Direction Développement Engineering - Projets Succursales Véhicules Industriels - Route de Cheraga/Dely-Brahim (ALGER) contre la remise de 200 D.A.

Les offres doivent parvenir sous pli cacheté portant « Appel d'Offres International Succursales Véhicules Industriels - Ne pas ouvrir » - avant le 20 novembre 1978.

DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET RECONSTRUCTION
 Projets Succursales Véhicules Industriels
 Route de Cheraga/DELY-BRAHIM - ALGER.

(Publicité)
AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES
 OUVERT AUX
 ENTREPRISES FRANÇAISES
 OBJET : Marché de clientèle : Transit et acheminement par voie mixte, terrestre et maritime de bout en bout - aller et retour - des bagages maritimes non accompagnés du personnel de la Coopération.

Etats concernés : BENIN - BURUNDI - CAMEROUN - CAP-VERT - CONGO COTE-D'IVOIRE - GABON - GUINÉE-BISSAU - HAÏTI HAUTE-VOLTA - LIBÉRIA - MADAGASCAR - MALI - MAURICE - MAURITANIE - NIJÈRE - CENTRE AFRICAINE - RWANDA - SAINT-THOMAS ET PRINCEPE - SÉNÉGAL - SEYCHELLES - TOGHAD - ZAÏRE (liste non limitative).

Délaix d'exécution : 1978-1983 par reconduction annuelle.

Financement : Ministère de la Coopération.

Justification à produire par les candidats : Attestation de la nationalité française. Références justifiant la qualité de « Transitaire-bagagiste ».

Réception des candidatures : Ministère de la Coopération - Service de l'Administration générale - Département de la comptabilité et des marchés du PAC - Place 240 - 1^{er} étage - 27, rue Oudinot, 75700 PARIS. Téléphones : 567-25-25 - Poste 416.

Forme : Double enveloppe cachetée.

Date limite de réception : 3 OCTOBRE 1978.

MARCHÉ COMMUN

L'EUROPE ET LE «RÈGNE MACHINAL»

(Suite de la première page.)

C'est ce thème que développe dans un rapport encore inédit (2) M. André Danzin, président du CERN (Comité européen de recherche et de développement). « En attendant la mise en œuvre d'un grand projet, ne pourrions-nous pas commencer par la partie politiquement la moins sensible, mais pour l'avenir peut-être la plus efficace, la recherche scientifique et l'innovation ? Au reste, avons-nous le choix, dans la mesure où la sélection naturelle dans notre « règne machinal » (3) dépend de l'innovation technologique ? Or, que voit-on aujourd'hui ? Tout simplement qu'« à chaque Européen est attaché un volume d'investissement en recherche et développement, inférieur à la moitié du niveau américain ».

Le phénomène s'aggrave depuis 1974. Les Etats-Unis ont relancé leur effort de recherche alors que l'Europe des Neuf affiche des tendances à la stagnation voire à la réduction par rapport aux niveaux antérieurs, du fait de la priorité donnée à la lutte contre l'inflation. Le Japon n'est évidemment pas en reste. De 1971 à 1976, il a mis au travail soixante et un mille scientifiques nouveaux, soit l'ordre de grandeur de l'effectif total des chercheurs et ingénieurs de recherche employés par chacun des grands Etats de la Communauté.

Trois chiffres encore : de 1900 à 1925, quatre prix Nobel de sciences seulement sur quatre-vingt-quatre ont été décernés aux Américains ; de 1950 à 1975 près de la moitié des prix décernés l'ont été aux représentants des Etats-Unis. En 1976, tous les prix ont été attribués à des Américains.

La démocratisation de la recherche

De nombreuses raisons ont été données pour expliquer cette évolution : les ravages des deux guerres mondiales en Europe, la taille des Etats-Unis, les retombées des recherches militaires, etc. L'une d'elles devrait être méditée de ce côté-ci de l'Atlantique : la démocratisation des travailleurs de la recherche, la « manière naturelle avec laquelle professeurs et élèves mènent les discussions scientifiques sur un pied d'égalité, l'habitude de confier aux jeunes scientifiques, en début de carrière, la responsabilité d'opérations de recherche indépendantes au sein de gros organismes » (4).

Comment relever ce défi ? André Danzin voit dans l'« échelle émergente des sciences du vivant » (biologie, application des recherches fondamentales à la prospective et à la décision, sciences sociales) une chance redoublée à l'Europe. Elles progressent rapidement au moment même où la société parvient à une sorte de blocage par excès de complexité et incompréhension du changement. Elles conduisent à redonner vie aux petites équipes pluridisciplinaires fortement motivées et un regain d'efficacité à des laboratoires sans murs », à des rencontres de « fondamentalistes »

Il est certain que l'entrée de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne peut remettre un peu en cause ce facteur d'homogénéité, mais l'ouverture des frontières et la participation à des politiques communes ont précédé pour tout d'« écrire les points » entre pays riches et pays pauvres de l'Europe.

Le poids politique de la Communauté peut aussi justifier des actions particulières dans des domaines où l'Europe doit présenter une image unique pour peser sur les pensées internationales. Enfin, la communication facile entre scientifiques européens peut être la source d'économies en réduisant les doubles emplois et en proposant l'émulation entre chercheurs.

Les commissions de la nouvelle Assemblée européenne pourraient l'an prochain étudier tous les moyens qu'a l'Europe de fertiliser la recherche pour préparer la société de demain. « Aujourd'hui, écrit encore M. Danzin, l'Europe est caractérisée par la rigidité et la monotonie des structures ; il y existe un réseau étendu de recherches mais peu de réseaux capillaires. » C'est le contraire aux Etats-Unis où il existe par exemple une multitude de relais entre la recherche et sa valorisation (fondations sans but lucratif, instituts spécialisés dans certaines fonctions de transfert de connaissances, universités autonomes, sociétés de recherches privées, organismes subventionnés par le gouvernement fédéral ou par les Etats, fédérations d'associations scientifiques, groupements d'intérêts techniques, etc.).

La science n'a plus toujours bonne presse. Elle a été dévoyée par l'homme en maintes occasions. L'Europe n'est pas mal placée pour lui redonner un lustre en l'alignant vers les œuvres de vie. Le « règne machinal » où l'innovation nous a menés ne doit pas être renié, car sans le support d'une économie vigoureuse, les civilisations de l'esprit ne peuvent vraiment prospérer. Mais la recherche doit aujourd'hui s'épanouir dans des domaines qui répondront aux besoins d'activité et de loisirs du vingt et unième siècle. Le Vieux Monde est encore assez jeune pour y prendre la première place.

PIERRE DROUIN.

(2) Science et Renaissance de l'Europe sera éditée prochainement en anglais (Pergamon). La version française semble-t-il (pourquoi ?), une diffusion plus restreinte.

(3) L'expression est de M. Danzin, membre du CERN.

(4) Suite Bergström, dans un discours prononcé lors de la cérémonie de remise des prix Nobel, le 10 décembre 1976.

LE SEUL PARIS-TÉHÉRAN TOUS LES JOURS SANS ESCALE.

C'est le Paris-Téhéran sans escale le plus fréquent : départ d'Orly-Sud tous les jours à 16 h 15, plus le mardi et le samedi à 10 h 15, en 107 ou 147. D'accord ?



Reservation auprès de votre agence de voyages ou chez Iran Air au 225.99.06+

Horaires valables jusqu'au 31 octobre. Départ 1 heure plus tôt à partir du 1^{er} octobre.



500 F. PAR MOIS*

Renault-bail vous propose : un bail de 48 mensualités non progressives, avec option finale d'achat. Dépôt de garantie : 500 F. Option finale d'achat : 2.500 F. Coût total en cas d'acquisition : 26.500 F.* Offre valable jusqu'au 31 Octobre 1978. Modèle 1979, prix clés en main au 1.09.1978 : 17.400 F.

INVESTISSEZ DANS UNE RENAULT 4

Renault préconise elf

سويلا ص اللاميل

MARCHE INTERBAN...
TAUX DES EUR...

صلى الله عليه وسلم

IRCHÉ COMM
L'EUROPE
REGNE MACHIN

EMPLOI

ÉTRANGER

«stratégie globale pour l'emploi» du C.N.P.F. : des propositions... et des revendications

Le C.N.P.F. a fait connaître ses propositions d'action contre le chômage, après avoir, le 19 septembre, réuni son assemblée générale (deux cent cinquante chefs d'entreprise) et ses cent et délégués régionaux et locaux à l'emploi. Le programme pose l'effort, en particulier, d'offrir du travail aux jeunes aux femmes. Pour le réaliser, le C.N.P.F. présente ses revendications. Il n'acceptera aucun accroissement des charges sociales (tantôt en ce qui concerne l'assurance-chômage), il veut, au contraire, leur allègement (notamment pour les cotisations familiales). Les patrons réclament également des allègements fiscaux et des mesures de soutien économique et inflationniste.

Yvon Chobard, président de la commission sociale du C.N.P.F., le 19 septembre, commenté par l'agence de presse la situation de l'emploi en soulignant que le chômage de masse trouve sa satisfaction, seulement en moins de trois ; les demandeurs recensés ne pas tous des chômeurs secondaires, enfin, sur cent personnes réelles, chaque mois, à l'Agence nationale pour l'emploi, la moitié ont pour une raison autre que le licenciement.

Le nombre de demandeurs d'emploi s'explique par trois phénomènes : économique (crise dans le pays) ; démographique (cent cinquante mille jeunes, que année, commencent à chercher du travail) ; et sociologique (nombre croissant et irrégulier des femmes qui veulent travailler ; elles représentent 30 % des demandeurs).

Le patronat préconise trois points : orientation de leur carrière des postes jusqu'au niveau des hommes sans que nuisent leur déroulement de carrière, interruptions de maternité ; action professionnelle et professionnelle ; mais le gouvernement ne pas faire peser sur les entreprises les charges relevant d'une politique de « mille », allusion à la demande C.N.P.F. de faire supporter l'Etat, le régime des allocations familiales.

Les mesures gouvernementales prises en faveur des chômeurs, notamment les exonérations de cotisations de Sécurité sociale et certaines conditions strictes.

Le pacte pour l'emploi, en 1977, a été un succès. Selon M. Chobard, cinq cent mille jeunes ont trouvé du travail et 90 % des secteurs ont été suivis d'une véritable auge.

Pour une stratégie globale de l'emploi... Elle comporte : les créations et le développement des entreprises qui (la lutte contre l'inflation étant considérée) doivent être stimulées par l'élargissement de leur situation (réévaluation des dépenses de la dette, l'augmentation des dividendes, etc.). Le lien aux entreprises en difficulté doit être maintenu.

allègement des charges sociales, baisse de 10 % per-

DE FAUX CHÔMEURS SONT DÉCOUVERTS DANS LE LIMOUSIN

seuls faux chômeurs ont été vus dans les trois départements du Limousin. Ils ont été découverts par les services de la région.

une région pour l'emploi, le Limousin annonce dans un communiqué que plusieurs fraudeurs, un directeur, un représentant et des employés ont été vus par les services de la région.

Un groupe de demandeurs, un directeur, un représentant et des employés ont été vus par les services de la région.

Un groupe de demandeurs, un directeur, un représentant et des employés ont été vus par les services de la région.

Fin des consultations au ministère du travail

M. DEVAQUET : le R.P.R. se battra pour obtenir une attitude plus déterminée du gouvernement.

M. Boulin, ministre du travail et de la participation, a achevé, mardi 19 septembre, ses consultations en recevant M. Gindre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, puis M. Devaquet, secrétaire général du R.P.R., qui était accompagné par M. Claude Labbé, président du groupe à l'Assemblée.

M. Gindre a demandé un allègement des charges fiscales et sociales pesant sur les employeurs. « On parle beaucoup des demandes de réduction des cotisations, mais peu de ces gros dividendes dont nous supportons les défaits », a-t-il commenté.

« Pour sa part, M. Devaquet a déclaré que le R.P.R. s'appuiera toutes les mesures susceptibles d'atténuer le chômage, et se battra parallèlement pour obtenir une attitude plus déterminée de la part du gouvernement. « Tout notre projet économique repose sur la politique de l'emploi ; une relance sélective est nécessaire ».

« A Creusot-Loire (division Marrel) de Rive-de-Gier (Loire), une épreuve de force semble engagée à propos d'un plan de réduction des effectifs.

« Les ouvriers d'Elmestelle-Tissot, au Puy, ont boycotté mardi 19 septembre le vote organisé par la C.F.T.C. et son fils P.D.C. de la C.F.T.C. et de la C.F.D.T. de la C.G.C. ne se sont pas associées à cette action. — (Corresp.)

« Saint-Etienne : deux fabricants de fusils, Darne et Charlin, en liquidation de biens. Les soixante salariés ont reçu leur lettre de licenciement.

« Stabilité des factures pétrolières en Europe. — La facture pétrolière des pays du marché commun n'a que de 1 % de 1976 à 1977, indique un rapport publié, le 11 septembre, à Bruxelles.

« Pas de vignette à Marmagne ? — L'annonce de Marmagne, en Espagne, demande que les automobilistes de la commune soient exonérés du paiement de la vignette.

« L'activité du commerce de détail américain a été très soutenue en août. Après ajustement saisonnier, la valeur des ventes a progressé de 1 % par rapport à juillet, mois durant lequel elle avait décliné.

« Le déficit de la balance commerciale s'est réduit de moitié au cours du deuxième trimestre, revenant à 2,8 milliards de dollars.

L'activité économique s'est améliorée en R.F.A. estime la Bundesbank

La conjoncture économique en R.F.A. s'est améliorée au cours des derniers mois, indique la Bundesbank dans son rapport mensuel publié à Francfort. Les commandes industrielles ont augmenté et les investissements des entreprises ont repris.

En revanche, la demande en provenance de l'étranger n'a pratiquement pas eu d'effets sur la conjoncture ouest-allemande. Si le mouvement de baisse des exportations allemandes constaté au premier trimestre ne s'est pas poursuivi, les importations, elles, ont augmenté en volume beaucoup plus rapidement que les ventes, souligne la banque.

« Le danger d'une reprise de l'inflation en R.F.A. n'est absolument pas écarté, a déclaré le président de l'Association ouest-allemande pour la protection de l'épargne, M. Helmut Geiger, devant la presse, mardi 19 septembre à Bonn.

« L'Office sud-coréen de la propriété industrielle a invalidé la marque Pierre Cardin, frauduleusement déposée par un homme d'affaires coréen il y a cinq ans, apprend-on de sources officielles.

« L'U.G.T., seconde centrale syndicale espagnole, est favorable à une participation accrue de Fiat dans le capital de SEAT.

« L'U.G.T. conditionne toutefois son accord à une participation des syndicats aux négociations entre Fiat et SEAT, à la garantie de l'emploi par le gouvernement et au maintien d'une participation du holding d'Etat espagnol INI (Institut national d'industrie) au capital de SEAT.

« La récolte soviétique de céréales atteinte en 1978, selon le département américain de l'Agriculture, les objectifs du plan, soit 220 millions de tonnes.

« La récolte soviétique de céréales atteinte en 1978, selon le département américain de l'Agriculture, les objectifs du plan, soit 220 millions de tonnes.

« Un industriel est poursuivi pour avoir institué la semaine de quatre jours, avec un travail quotidien de dix heures, dans son usine de bijouterie fantaisie à La Celles-sur-Plaine (Vosges).

« La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) a protesté, mardi 19 septembre, contre la « scandaleuse partie de cache-cache » jouée par M.M. Maire et Séguin.

« Le déficit de la balance commerciale s'est réduit de moitié au cours du deuxième trimestre, revenant à 2,8 milliards de dollars.

En août L'EXCÉDENT COMMERCIAL JAPONAIS A ATTEINT 2 MILLIARDS DE DOLLARS

L'excédent de la balance commerciale japonaise a atteint, en chiffres bruts, 2 milliards de dollars en août, soit nettement moins qu'en juin (2,9) et en juillet (2,7), mais presque le double d'août 1977 (1,07 milliard de dollars). Les exportations ont atteint 7,88 milliards de dollars (- 3,3 % par rapport à juillet, - 22,7 % en valeur par rapport à août 1977) et les importations 5,88 milliards de dollars (+ 7,9 % en valeur, + 9,9 % en valeur en un an). Depuis le début de l'année, l'excédent commercial japonais atteint ainsi 17,1 milliards de dollars.

La balance japonaise des paiements courants a, quant à elle, été excédentaire de 1,3 milliard de dollars en août, contre 1,9 en juillet et 2,3 en juin, mais 669 millions en août 1977. Depuis le début de l'année, l'excédent des paiements courants japonais s'élève à 12 milliards de dollars.

Aussi le gouvernement vient-il de réviser ses prévisions, faisant passer de 6 à 14 milliards de dollars l'excédent attendu de la balance des paiements courants pendant l'année fiscale 1978, qui se terminera le 31 mars 1979.

Encore cette révision semble-t-elle très insuffisante puisque depuis le 1er avril 1978 (date à laquelle a commencé l'année fiscale japonaise), c'est-à-dire en cinq mois, l'excédent a atteint 8 milliards de dollars, ce qui correspond à un surplus de 16 milliards de dollars.

« L'Office sud-coréen de la propriété industrielle a invalidé la marque Pierre Cardin, frauduleusement déposée par un homme d'affaires coréen il y a cinq ans, apprend-on de sources officielles.

« L'U.G.T., seconde centrale syndicale espagnole, est favorable à une participation accrue de Fiat dans le capital de SEAT.

« L'U.G.T. conditionne toutefois son accord à une participation des syndicats aux négociations entre Fiat et SEAT, à la garantie de l'emploi par le gouvernement et au maintien d'une participation du holding d'Etat espagnol INI (Institut national d'industrie) au capital de SEAT.

« La récolte soviétique de céréales atteinte en 1978, selon le département américain de l'Agriculture, les objectifs du plan, soit 220 millions de tonnes.

« Un industriel est poursuivi pour avoir institué la semaine de quatre jours, avec un travail quotidien de dix heures, dans son usine de bijouterie fantaisie à La Celles-sur-Plaine (Vosges).

« La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) a protesté, mardi 19 septembre, contre la « scandaleuse partie de cache-cache » jouée par M.M. Maire et Séguin.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	ON DOLLARS	DEUX MOIS	SIX MOIS
+ ou -	Rep. + ou Obj.	Rep. + ou Obj.	Rep. + ou Obj.
4.3740 - 4.3860	- 60 - 20	- 135 - 80	- 300 - 200
3.7245 - 3.7460	- 60 - 15	- 135 - 80	- 325 - 250
3.3020 - 3.3100	- 100 + 250	+ 100 + 250	+ 510 + 500
2.2210 - 2.2260	+ 10 + 90	+ 140 + 190	+ 490 + 490
2.0440 - 2.0520	+ 20 + 40	+ 40 + 70	+ 90 + 140
14.0540 - 14.1410	+ 0 + 110	+ 70 + 110	+ 300 + 40
2.7950 - 2.8110	+ 100 + 100	+ 250 + 250	+ 1910 + 1910
2.7950 - 2.8258	- 200 - 100	- 500 - 410	- 1380 - 1220
8.5940 - 8.6190	- 280 - 300	- 735 - 630	- 1870 - 1720

TAUX DES EURO-MONNAIES

...	3 1/2	3 1/4	3 3/8	3 1/2	3 1/4	3 3/8	3 1/2	3 1/4	3 3/8
...	24 7/16	25 1/16	8 1/16	8 1/16	8 1/16	9 3/16	9 3/16	9 3/16	9 3/16
...	4 3/4	6 1/4	6 1/2	7 1/4	6 3/4	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
...	13 3/4	15 1/4	11 3/4	12 1/2	12	13	12 1/2	13 1/2	13 1/2
...	6 3/8	8 5/8	7 7/16	8 1/16	8 1/16	9 1/16	9	9 1/2	9 1/2

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

« Les établissements Lelot, à Poitiers, ont déposé leur bilan le 20 septembre. Cette société était l'une des premières entreprises de gros en France, spécialisée dans les pièces automobiles et les fournitures industrielles.

« Commandes chinoises d'équipements miniers à des firmes britanniques. — Le Dornier Group a confirmé le 11 septembre d'une commande chinoise d'équipements miniers de 70 millions de livres.

« L'ouverture de négociations pour une prise de participation orbe dans le capital de la Montedison, premier groupe chimique italien, se confirme (Le Monde du 2 septembre). La SOGAMA, holding qui regroupe les intérêts de l'Etat italien dans la Montedison, annonce en effet qu'elle vient de donner son accord pour de tels pourparlers.

« D'après les informations circulantes à Milan, les actionnaires du groupe chimique seraient prêts à vendre The Arab Investment Company de Riad (A.I.C.), société qui consacre l'essentiel de ses activités aux investissements et aux prêts de fonds dans le monde arabe.

Conflits

« Occupation d'une filature à Corronville (Vosges). — La plupart des deux cent cinquante ouvriers sont en grève depuis le 18 septembre 1978 et occupent les locaux pour protester contre les quarante licenciements annoncés par le syndicat chargé du règlement judiciaire.

« Un industriel est poursuivi pour avoir institué la semaine de quatre jours, avec un travail quotidien de dix heures, dans son usine de bijouterie fantaisie à La Celles-sur-Plaine (Vosges).

« La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) a protesté, mardi 19 septembre, contre la « scandaleuse partie de cache-cache » jouée par M.M. Maire et Séguin.

« Le déficit de la balance commerciale s'est réduit de moitié au cours du deuxième trimestre, revenant à 2,8 milliards de dollars.

Aux Etats-Unis

LE PLAN CARTER DE LUTTE CONTRE L'INFLATION POURAIT PRÉVOIR UNE LIMITATION A 7 % DES HAUSSES DE SALAIRE.

Avant même d'être dévoilé, le nouveau programme anti-inflation de M. Carter préparé par l'administration a été violemment critiqué par M. George Meany, président du syndicat A.F.L.-C.I.O.

« Evouant le contrôle des prix et des salaires mis en place par l'administration Nixon en 1971, M. Meany a déclaré et ne s'agit pas d'être dévolé, le nouveau programme anti-inflation, qui sera plus strict que le précédent.

« Selon certaines sources proches de l'administration, le nouveau dispositif anti-inflation, qui sera plus strict que le précédent dévrait être rendu public cette semaine, après son approbation par le président Carter.

« Les deux compagnies américaines Pan Am et National Airlines vont fusionner.

« L'activité du commerce de détail américain a été très soutenue en août. Après ajustement saisonnier, la valeur des ventes a progressé de 1 % par rapport à juillet.

« Le déficit de la balance commerciale s'est réduit de moitié au cours du deuxième trimestre, revenant à 2,8 milliards de dollars.

« Un industriel est poursuivi pour avoir institué la semaine de quatre jours, avec un travail quotidien de dix heures, dans son usine de bijouterie fantaisie à La Celles-sur-Plaine (Vosges).

« La Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) a protesté, mardi 19 septembre, contre la « scandaleuse partie de cache-cache » jouée par M.M. Maire et Séguin.

« Le déficit de la balance commerciale s'est réduit de moitié au cours du deuxième trimestre, revenant à 2,8 milliards de dollars.

PARIS COPENHAGUE NON STOP SUR DC 9 3 FOIS CHAQUE JOUR AVEC SAS 742.06.14 26 villes en Scandinavie par Scandinavian Airlines

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES PÉTROCHIMIQUES Entreprise Nationale SONATRACH AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL La D.T.P. lance un appel d'offres pour l'acquisition d'équipements et fourniture de machines-outils et outillages pour la Cité Industrielle - SUD. Les Entreprises intéressées pourront retirer les dossiers auprès du Service Travaux Entretien - Les Vergers/Birkadam/ALGER. Les plis seront adressés à M. le Directeur des Travaux Pétroliers, 2, rue du Capitaine-Azzoug, Côte Rouge - H. DEY - ALGER, sous double enveloppe cachetée au plus tard le 30-09-78. L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante : Appel d'offres concernant l'affaire citée ci-dessus, à ne pas ouvrir.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Énergie et de l'Industrie Pétrochimique
ENTREPRISE NATIONALE SONATRACH
Division Hydrocarbures - Direction Transport

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
ET INTERNATIONAL

La Direction Transport, 9, rue Abou-Nawas, Hydra (Alger), lance un Appel d'Offres pour la réalisation « clés en main », tous corps d'état, d'un bâtiment administratif à Skikda d'une surface de 4.000 m² utiles en R + 2.
Les Entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges à l'adresse indiquée ci-dessus, contre la somme de deux cents (200) dinars algériens.
Les offres accompagnées des pièces réglementaires devront être adressées sous double enveloppe cachetée à SONATRACH - Direction Transport - 9, rue Abou-Nawas - Hydra (Alger) avant le 30 octobre 1978 inclus. Le cachet de la poste faisant foi.
L'enveloppe extérieure devra porter clairement la mention « Offre pour le bâtiment administratif de Skikda, NE PAS OUVRIR ». Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
Direction des Infrastructures Routières
et de la Signalisation

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
ET INTERNATIONAL

Le Ministère des Travaux Publics lance un Appel d'Offres pour l'exécution des travaux d'aménagement de la route nationale n° 5 entre Bouadoum et Laïbiada sur 40 km. Ces travaux seront financés avec l'assistance de la B.I.R.D. (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement).
Les travaux de construction seront attribués en deux lots avec possibilité de soumissionner pour l'ensemble.
— LOT N° 1 : Construction complète de la route, y compris les équipements annexes à l'exclusion des ouvrages d'art.
Les quantités principales sont les suivantes :
• Longueur de la chaussée à caractéristiques autoroutières, 20 km.
• Longueur de chaussée à deux voies avec voie poids lourds dans les rampes, 20 km.
• Terrassement en grande masse, 3 200 000 m³.
• Mise en œuvre des couches de chaussées, 600 000 m³.
• Assainissement et équipement annexes de la route.
— LOT N° 2 : Construction de 14 ouvrages d'art en béton armé et précontraint dont la surface totale avoisine 6 000 m².
Le délai d'exécution des travaux est fixé à 28 mois pour l'ensemble des lots.
Les dossiers d'Appel d'Offres seront disponibles à l'adresse mentionnée ci-dessus à partir du 1^{er} octobre 1978 contre paiement de la somme de 500 dinars. La date de limite pour la remise des Offres, dans les conditions énoncées au cahier des prescriptions spéciales, est fixée au 15 janvier 1979, à 12 heures, à la Direction des Infrastructures Routières et de la Signalisation, Ministère des Travaux Publics, 135, rue Didoucha-Moursad, Alger (Algérie).
Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'adresse mentionnée ci-dessus.

SOCIAL

LES DIFFICULTÉS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Un nouveau déficit et un déficit nouveau

Encore une nouvelle invention du gouvernement ? Le déficit de la Sécurité sociale, dont on reparle à nouveau, est, pour beaucoup de personnes, une tarie à la crème qui revient régulièrement sur le devant de la scène. Après les mesures d'assainissement de trésorerie qui consistent à alléger les caisses de la Sécurité sociale par l'anticipation des versements de cotisations — ce qui n'apporte aucun milliard supplémentaire (le Monde du 20 septembre), — est-il vrai qu'il y aura finalement un déficit de 6 milliards de francs en 1978 et de 10 milliards en 1979 ? Comme ces villageois qui ne prennent plus en sérieux le malicieux petit berger qui, par jeu, crieait « au loup ! » les Français ne veulent pas être laissés conter. Ils risquent pourtant, comme le vent la fin de l'histoire, qu'un beau jour le loup soit vraiment là. Tel semble bien être le cas de la Sécurité sociale.

trite de certaines prévisions, notamment en matière de santé, pourraient réduire le déficit annoncé, mais on n'en reconnaît pas moins que cette fois c'est sérieux. Il y aura de toute façon un déficit... à la C.G.T.-F.O. comme à la C.G.T., mais aussi au C.N.P.F., le même constat est dressé même si les évaluations sont nuancées à 2 ou 3 milliards près.

Le poids de l'assurance-vieillesse

Depuis deux ans, un phénomène nouveau que le Monde a plusieurs fois souligné (1) explique l'aggravation de la situation financière : le déséquilibre croissant de l'assurance-vieillesse. Du côté des allocations (4 milliards en 1977), en dépit d'améliorations récentes, notamment la création du complément familial, le régime sera encore en excédent, 2, 3 milliards, voire davantage. L'assurance-maladie, après un freinage important des dépenses, n'est certes plus le gouffre des années passées (l'accroissement des prestations est passé de 24 % à 16 % après être tombé à 13,4 % en 1977). Mais le rythme de la hausse demeure important et à nouveau le déficit fera sa réapparition : environ 2 milliards cette année, peut-être 5 en 1979 ; des économies sont certes possibles, et Mme Veil ministre de la santé et de la famille, devrait prochainement lancer des droits péniblement sobriétés pour les dépenses hospitalières et la biologie.

Améliorations accordées aux anciens combattants, aux travailleurs manuels, aux femmes, qui peuvent bénéficier d'une pension avant soixante-cinq ans (2), alors qu'au même moment la crise économique et le chômage ont freiné les rentrées de cotisations.

Autre facteur non négligeable du poids qui vient de peser sur le régime : le déséquilibre démographique entre actifs et inactifs ; ce déséquilibre s'explique de moins en moins par le nombre de personnes arrivant à l'âge de la retraite puisque l'heure du repos sonne désormais pour les classes creuses des années 1914-1916.

En revanche, l'accroissement de la longévité pèse lourdement sur le budget des caisses, tant et si bien que le rapport beaucoup moins favorable entre cotisations et pensions (3) expliquerait pour 4 milliards le déficit envisagé en 1979.

Mais l'une des explications de plus en plus souvent citées est l'accroissement insuffisant des salaires soumis à cotisations, lequel s'est traduit ces deux dernières années par une augmentation sensible de salaires, y compris des ouvriers, qui ne sont plus au régime général sur la totalité de leurs rémunérations puisqu'ils gagnent plus de 4 000 F par mois. Cette accumulation d'effets défavorables est à l'origine du déséquilibre financier de la Sécurité sociale. Un déséquilibre qui n'est pas seulement conjoncturel, mais, comme l'indiquent les économistes structurels, c'est-à-dire un déséquilibre qui pose des problèmes de fond et appelle des mesures cohérentes et durables.

Dans toutes les instances syndicales, patronales et gouvernementales, on reconnaît la gravité de la situation. Le 27 juillet dernier, Jean-Pierre Dumont,

le C.G.T. a présenté Mme Veil une série de propositions qui comportent notamment l'intervention de l'Etat, un réajustement des cotisations ainsi qu'un plafonnement. Au C.N.P.F. indique, du moins officieusement qu'il faudrait logiquement entre le taux des cotisations l'assurance-vieillesse de 11,75 à 13 % (4), ce qui n'empêche le patronat de réclamer la part en charge par l'Etat des cotisations du régime des allocataires familiaux. Force ouverte, vient d'éborder dans son sillage le problème sous le nom de « cap difficile pour la Sécurité sociale » et elle propose un défoncement tout en reconnaissant qu'il s'agit là d'une question délicate.

Au gouvernement, pour l'instant, on affirme que l'heure à la réflexion, accroître les cotisations ? Certains y songent, mais une telle décision se contrarie aux promesses M. Barre. Élargir l'assiette cotisations ? Accroître le montant des salaires soumis à cotisations, voire plafonner ? Ces dernières formules, délaissées à faire exception, ont d'ailleurs de soutenir dans la mesure de l'engagement du premier ministre, à la lettre, respecté : ne toucherait pas au taux cotisations, mais seulement y rémunérations sur lesquelles sont basées les cotisations. Quelle est la grosseur de la ficelle ? sera choisie, tous ceux qui en ont conscience, sont responsables, à dire vérité, de la loup rôde vraiment et qu'il est temps, au nom de la solidarité de sauver le berger et le troupeau, c'est-à-dire la Sécurité sociale. Tous ses bras, quitte à demander à ces derniers un effort pour mieux protéger.

JEAN-PIERRE DUMONT

Et pour l'année 1979 ? Au moins 10 milliards de francs de déficit nous dit-on. Dans les milieux les plus avisés et parités les plus sérieuses, on admet qu'une évolution plus rapide des salaires, que le caractère aléa-

CONJONCTURE

PAS DE LIBÉRATION DES PRIX DU COMMERCE ET DES SERVICES AVANT LE PRINTEMPS

Nous devons prendre des précautions pour que la libération des prix dans le commerce et les services s'opère sans inconvénients, ni pour le consommateur ni pour les entreprises elles-mêmes, a déclaré M. Jacques Barrot, ministre du Commerce et de l'Industrie, le 19 septembre.

Avant de libérer complètement les prix dans ces secteurs, a précisé le ministre, il faut que les deux ordonnances de 1946 soient remplacées par de nouveaux textes fixant les règles de la vente et de la concurrence. On pourrait reprendre, par exemple, certains éléments de la circulaire Serre. Ces nouveaux textes, actuellement en préparation, ne pourront être examinés par le Parlement avant la session de printemps 1979, a-t-il estimé.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

C.N.C.A.
Depuis le 18 septembre est en cours l'emprunt régional de France qui est un emprunt régional de 1 000 milliards de francs destiné à faciliter le financement d'investissements collectifs par les collectivités publiques des quatre départements situés dans les régions Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes.
La direction de cet emprunt, C.C.F. est diffusé par plusieurs établissements bancaires, la Banque de France et les comptables du Trésor assurant par le Crédit agricole, Crédit lyonnais et la Caisse d'épargne et consignation.
Les emplacements sont des collectivités publiques situés dans les régions Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes.
Cet emprunt est fait de facilitation avec des coupures de 1 000 F, quinze annuités constantes avec amortissement moitié par tirage au sort, moitié par rachat Bourse.
Le taux nominal est de 10,60 % le taux actuariel brut de 10,41 % à l'émission.

Avis financiers des sociétés

Caisse Nationale de l'Énergie

Établissement Public National - Siège social : 17, rue Caumartin 75009 Paris



Emprunt 10,30%
d'un milliard de francs

<p>Prix d'émission : le pair soit 2000 F par obligation.</p> <p>Date de jouissance : 25.09.1978</p> <p>Intérêt annuel : 10,30 %, soit 206 F par obligation, payable le 25.9 de chacune des années 1979 à 1993.</p> <p>Durée de l'emprunt : 15 ans.</p> <p>Amortissement : En 13 annuités constantes après un différé de 2 ans ; • soit par remboursement au pair le 25.9 de chacune des années 1981 à 1993 à la suite d'un tirage au sort, pour la moitié au moins des titres à amortir ; • soit par rachats en Bourse.</p>	<p>Souscriptions : Les souscriptions sont reçues, aux caisses désignées ci-après, dans la limite des titres disponibles chez chacune d'elles : • Caisse Nationale de l'Énergie ; • Comptables du Trésor et des Postes et Télécommunications ; • Caisses d'Épargne ; • Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.</p> <p>Cotation : Les obligations du présent emprunt feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).</p> <p style="text-align: center;">Taux de rendement actuariel brut : 10,27%</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">L'admission des obligations en SICOVAM sera demandée.</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small;">Note d'information de la COB portant le visa 78-62 du 25/7/78</p>
--	--

N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

(Royal Dutch) Établie à La Haye/Pays-Bas

Le Conseil d'Administration et la Direction de la N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ (Royal Dutch) ont décidé de distribuer, à valoir sur le dividende de l'exercice 1978, un acompte de fl. 5,— par action ordinaire.

Sous déduction de l'impôt néerlandais de 25 % et contre remise du coupon No. 164 des certificats d'action au porteur munis de coupons, ce dividende intérimaire sera payé en France à partir du 26 septembre 1978 auprès de

Lazard Frères & Cie
5, rue Fillet-Wil
Paris, 9e.

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10 %) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de la présentation, de la déclaration "Inkomstenbelasting" n° 92F ou n° 95F, prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au dividende intérimaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons de dividende séparés (dits titres CF), ceux qui, le 15 septembre 1978, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende intérimaire sera versé le 26 septembre 1978, sous déduction de l'impôt néerlandais sur ce dividende, au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), voir en assurer le transfert à Sicovam.

L'exonération (de 10 %) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue au présent lors de l'encaissement du "certificat de coupon" délivré par Sicovam, le ou les déclarations "Inkomstenbelasting" n° 92F ou n° 95F.

Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15 % effectuée aux Pays-Bas. Lazard Frères & Cie tiendront à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage. Sur demande, le dividende peut être payé en une autre monnaie. L'établissement payeur fournit tous renseignements.

La Haye, le 14 septembre 1978

LA DIRECTION

سكادا للاعمال

سوق المال

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 19 SEPTEMBRE

Assez résistants
L'indice moyen des valeurs françaises a baissé de 0,25 %...

LONDRES

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Cours

NEW-YORK

La baisse s'est poursuivie pour la sixième séance consécutive...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LAPARGE - Augmentation de capital d'un montant brut de 100 millions de francs...

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Cours

LISEZ

« Le Monde des philatélistes »

BOURSE DE PARIS - 19 Septembre - COMPTANT

Large table with multiple columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Cours

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Cours

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Cours

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Précéd., Dernier cours, Dernier cours

COTE DES CHANGES

Table with columns: Marchés officiels, Cours, Cours

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Monnaies et devises, Cours, Cours

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. **IBÉES**
— FEMMES : « La servante et la maîtresse », par Elizabeth Guibert-Siedziewski ; « La bête et la belle », par Yves Florença ; « 35 % », par Yvette Roudy.
- 3 à 5. **ETRANGER**
— Les réactions à x accords de Camp David.
- 6. **PROCHE-ORIENT**
— IRAN : « Contre le choc ou contre le P.S. ? », point de vue par Lionel Jospin.
- 6. **AMÉRIQUES**
— NICARAGUA : le gouvernement affirme qu'il a la situation en main dans l'ensemble du pays.
- 6. **AFRIQUE**
- 7. **ASIE**
— VIETNAM : les inondations coïncident avec de grandes difficultés économiques.
- 8. **EUROPE**
- 8. **DIPLOMATIE**
— La réforme de la fiscalité locale.
- 9. **POLITIQUE**
- 11 à 13. **EDUCATION**
— Le projet de budget pour 1979.
— La grève des professeurs d'éducation physique.
- 14. **DÉFENSE**
- 14. **SPORTS**
- 14 à 16. **JUSTICE**
— « Rendre à la justice sa crédibilité » (III), par Pierre Arpaillange.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 19 A 26

- THEATRE : une « Média », à l'écoute de l'histoire, par Michel Cournot.
- CINÉMA : Les plus beaux métrages de monde à Toulouse, par Jacques Siclier; Le Festival du film francophone, par Jean de Baroncelli; L'événement du cinéma expérimental, par Louis Marcorette.
- EXPOSITION : Piranesi à Venise, par André Chastel.
- PHOTO : Les Friedländer chez Zelig, par Hervé Guibert.

36 à 40. ECONOMIQUE
— SIDERURGIE : les négociations du GATT sont menacées par un nouveau différend entre les Etats-Unis et le CEE.
— Le plan d'entreprise de la R.A.T.P.

Le Monde des Philatélistes

(Publicité)
POUR LE PLAISIR DES CONNAISSEURS :

EXCELLENTS COGNACS
DIRECTIONEMENT DE COGNAC MEME
chaudeur, fruité, généreux, paiement élaboré pour la joie de vrais connaisseurs et les amateurs exigeants.
Documentation et tarifs gratuits sans aucun engagement ou coffret

4 ÉCHANTILLONS DÉGUSTATION
contre 30 F (chèques, C.C.P. ou mandat remboursés tout ou partie dès la commande) (T. Fine Cognac 75 cl + 1 VSOP Réserve + 1 Vieille Réserve Napoléon + 1 très Vieille Fine Champagne dans d'âge). — Pour documentation ou coffret échantillons écrire (ou carte postale) à COGNAC FLORENT MOC - B.P. 100 - 16100 COGNAC CEDEX.

FABRICANT - VENTE DIRECTE
COUVERTS ARGENTÉ ET INOX ORFÈVRE
Garantie 25 ans d'ouvrages argentés
FRANOR 70 R. AMELOT 75011 PARIS
TEL. 700.87.94 - Fermé le samedi

Le numéro du « Monde » daté 20 septembre 1978 a été tiré à 555 065 exemplaires.

A B C D E F G

En Afrique du Sud

La presse considère la démission de M. Vorster comme un fait acquis

Johannesburg (A.F.P., A.P.). — Trolé journaux sud-africains ont annoncé, mercredi 20 septembre, la démission de M. John Vorster de son poste de premier ministre (le Monde des 17 et 18 septembre) et le rapture par le gouvernement de Pretoria des négociations avec les Nations unies au sujet de l'indépendance de la Namibie. Ces deux déclarations majeures sont présentées comme des faits acquis par une grande partie de la presse gouvernementale. C'est ainsi que le *Transvaler*, organe officiel du parti

national au pouvoir, tirait, mercredi matin, sur huit colonnes : « La premier ministre démissionne ».
M. Neville Krige, chargé des relations avec la presse au cabinet du premier ministre, a dit, mardi soir, que M. Vorster tiendrait ce mercredi une conférence de presse au cours de laquelle il annoncerait à la fois le tonner de la réponse finale du gouvernement sud-africain au plan Waldheim sur la Namibie et sa décision personnelle, sur son retrait ou non, du gouvernement.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS ENTRE DANS SON TROISIÈME MOIS

Le champion du monde Anatoly Karpov et son adversaire, Viktor Kortchnoi, ont joué mardi la vingt-quatrième partie de la rencontre qui les oppose pour le titre suprême.

On sait que ce tournoi a débuté le 19 juillet, mais on ignore quand il se terminera puisque les règlements prévoient qu'un des deux concurrents doit gagner six parties. Jusqu'alors, Karpov a marqué quatre points et Kortchnoi deux, mais le champion du monde n'a gagné aucune partie depuis le 27 août.

La vingt-quatrième partie jouée mardi à Baguio (Philippines) a été ajournée après le quarante et unième coup. A la reprise, mercredi, quatre coups ont suffi pour aboutir à la nullité.

CHAMPIONNAT DU MONDE

Blancs : ANATOLY KARPOV
Noirs : VIKTOR KORTCHNOI

1. e4	e5	d4	d5
2. Cf3	Cf6	Dd2	Dd5
3. Fd3	g6	h3	Tg5
4. Fc4	Cf6	e4	Dx4
5. e4	Cx4	h4	Tf4
6. d4	h5	Td3	Rd7
7. Fb3	d5	Dd2	Tx4
8. Dx4	e6	e1	Fg4
9. e3	Fc7	Dx4	Tx4
10. Fc2	Cc5	Dx4	Dx4
11. h3	0-0	Td4	Ff8
12. Fd1	Dd1	Ff3	Ff8
13. Ce4	Cx4	h3	Ff8
14. ex4	Cb7	Tf5	Cc7
15. Cd2	e3	Tc5	Cc6
16. Dx5	Cx5	Td5	Cd8
17. Ce3	Ff3	0-0	h3
18. Fd3	Txc3	d1	Td1
19. Td1	Ff3	Cd4	Cc6
20. Txc2	Cc6	h3	Rd7
21. Td2	Td6	e4	Cb6
22. Dd3	Tc4	h3	Cc6
23. Td1	Dd7	Nulla.	

LE SIOCB A OUVERT SES PORTES

Le vingt-neuvième SIOCB a ouvert ses portes ce mercredi 20 septembre au CNIT, Paris. Il se tiendra jusqu'au 29 septembre, de 9 h. 30 à 18 heures sans interruption.
Les trois premiers jours sont consacrés aux visiteurs professionnels. Le public n'est admis qu'à partir du 23 septembre. L'entrée est réservée exclusivement aux visiteurs majeurs. Le salon sera fermé le dimanche 24.
(Voir notre supplément pages 27 à 30.)

M. MICHEL MOSSER CHEF DE CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Michel Mosser, préfet hors cadre, succède à M. Philippe Santay, nommé préfet de la Sarthe, le 13 septembre dernier, au poste de chef de cabinet du président de la République. Il prendra officiellement ses fonctions à l'Élysée vers le 21 octobre.
M. Michel Mosser occupa successivement les postes de chef de cabinet des préfets de la Haute-Marne (1955), de l'Adier (1955), de l'Artois (1956), de la Corse (1958), puis est nommé en février 1959 sous-préfet de Nogent-le-Roi. En 1962, il est en poste à Brest et en 1965 à Douai. En 1968, il entre au cabinet de M. André Bord, secrétaire d'État à l'Intérieur, comme chef de cabinet. L'année suivante, il est nommé sous-préfet de Reims. De 1973 à 1975, il est secrétaire général de Seine-et-Marne. Sous-préfet de Yverny (mai 1975), il est nommé préfet de la Seine en avril 1977. Depuis le 6 août 1978, il était préfet hors cadre.

Sur les marchés des changes

TRES VIF RECU DU DOLLAR RECU DU FRANC

Le dollar est très vivement repêché sur le marché des changes mercredi 20 septembre, à la suite du rejet de l'accord de Camp David par l'Arabie Saoudite. Il est tombé au plus bas niveau historique par rapport au franc suisse, 1,54 F contre 1,58 à Zurich, revenant à 1,96 DM contre 1,97.

À Paris, le dollar n'a que peu réagi (4,375 F samedi contre 4,380 mardi), ce qui reflète une certaine situation du recul amorcé par le franc depuis quelques jours.

Notre monnaie fléchit par rapport à toutes les monnaies fortes, notamment le deutschemark, qui valait 2,23 F contre 2,22. La monnaie ouest-allemande, il convient de le noter, est recherchée partout, les banques étrangères et la défense à la compétence exclusive du pouvoir central. Mais sans le dialogue au sein des choses continuent sans changement, à l'indiqué M. Simeoni, « la lutte continuera ». — (A.F.P.)

M. SIMEONI RÉCLAME L'AUTONOMIE INTERNE POUR LA CORSE

M. Edmond Simeoni, président de l'Union du peuple corse, a déclaré mardi 19 septembre à Copenhague, un statut d'autonomie interne pour la Corse.

Parlant devant le troisième symposium sur l'autonomie régionale en Europe, il a condamné la « politique colonialiste de la France » et la « violence permanente, institutionnalisées de l'Etat français ».

Répondant à des questions, le leader autonomiste a expliqué que si les autorités de la métropole « acceptaient de négocier », la Corse se contenterait d'un statut d'autonomie interne dans le cadre de la République française en laissant, par exemple, les affaires étrangères et la défense à la compétence exclusive du pouvoir central. Mais sans le dialogue au sein des choses continuent sans changement, à l'indiqué M. Simeoni, « la lutte continuera ». — (A.F.P.)

NOUVELLES BRÈVES

- M. Simon Wiesenthal, responsable du Centre de documentation juive de Vienne, a estimé, lundi 19 septembre, à Bruxelles, à 7 millions le nombre d'anciens nazis encore vivants aujourd'hui, dont 5 en Allemagne fédérale et 1,5 en R.D.A. Il a, d'autre part, déclaré qu'il cherchait à traduire en justice Walter Rauff, solkante-treize ans, domicilié à Puntassina.
- M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, mardi 19 septembre, à Mantes-la-Jolie : « Les élections législatives partielles démontrent que le parti socialiste a bien fait de conserver son sang-froid au lendemain du scrutin de mars et de ne pas céder au vent de panique qui soufflait dans certains milieux de gauche. Elles donnent raison à François Mitterrand, qui avait prévu que la volonté de changement se cristalliserait autour du parti socialiste pour que celui-ci reste fidèle aux engagements pris devant le pays depuis 1971 ».
- Le Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes (M.A.R.S.), club associé au Mouvement des radicaux de gauche, annonce la création d'un cercle en région parisienne : le cercle radical et démocrate, ouvert à tous ceux qui souhaitent notamment imaginer l'agglomération parisienne de demain. * M.A.R.S., B.P. 70, 9122 Paris Cedex 15.
- Un millier d'ouvriers des établissements Usinor à Denain ont bloqué l'autoroute Paris-Brezel pendant une heure. Elles ont débuté à 19 heures, pour protester contre les nouvelles décisions de la direction. Au cours d'un comité d'établissement tenu le jour même, le directeur a annoncé une nouvelle période de chômage partiel. Du 14 octobre au 2 novembre, les ateliers de future confection de l'usine seront arrêtés. En ou-

APRÈS LE SÉISME EN IRAN

L'ayatollah Khomeiny demande aux fidèles de secourir les sinistrés de Tabas sans collaborer avec les autorités

Tabas (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.). — L'ayatollah Khomeiny a lancé mardi 19 septembre aux musulmans iraniens un nouvel appel à la lutte contre le « régime de despotisme et d'arbitraire » du chah. Dans ce texte, rendu public à Paris par le Comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran, un 15 notamment : « Ni tremblement de terre ni inondations ne doivent nous détourner du droit chemin (...). Ceux-là même qui ont massacré à l'instigation des mollahs les musulmans et les ont accusés après le massacre d'être des communistes et des marxistes ont été les premiers à bénéficier de la misère du peuple (...). C'est le peuple iranien tout entier qui est aujourd'hui ».

A cause de la chaleur et des dangers d'épidémie, les recherches dans les décombres de la localité détruite par le séisme du 16 décembre ont été accélérées au maximum. Pendant la seule journée du mardi 19 septembre, cinq mille corps ont été retrouvés, tandis que des avions répandaient des désinfectants sur les ruines. Au total, selon les responsables iraniens, dix-huit mille morts avaient été dénombrés au soir du même jour. Mais ce chiffre pourrait être très largement dépassé : 80 % des quelque trente mille habitants de Tabas ont été tués ; en outre, quarante villages environnants seraient été, eux aussi, complètement détruits et soixante plus du moitié endommagés. La terre tremble d'ailleurs toujours cent cinquante « épiques », plus faibles heureusement que la secousse principale, ont été ressenties dans la région de Tabas. Lors des opérations aériennes de secours, un C-130 iranien est écrasé au sol ; neuf des trente personnes à bord se trouvaient à bord ont été tués.

Un dail national de trois jours a été décidé par les autorités iraniennes pour associer le pays à la catastrophe qui a frappé la région de Tabas ; les cinémas sont fermés et le radio a arrêté certaines de ses émissions.

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et M. Leonid Brejnev, chef de l'état soviétique, ont adressés des messages de condoléances au gouvernement iranien. M. Waldheim a, en outre, offert à l'Iran toute l'aide possible des Nations unies.

La relation entre le séisme et un essai nucléaire souterrain en U.R.S.S. n'est pas établie

Selon M. Heinz Kaminski, directeur de l'Observatoire de Bochum (Allemagne fédérale), le tremblement de terre qui a ravagé, le 16 septembre, la région de Tabas aurait été provoqué par un essai nucléaire souterrain auquel les Soviétiques ont procédé le 15 septembre dans la région de Semipalatinsk (Kazakhstan), soit à 2 500 kilomètres de distance.

Il est vrai que des essais nucléaires souterrains américains ont été suivis de séismes, mais toujours très proches du lieu de l'explosion, et il faut remarquer que ces essais avaient lieu dans des régions sismiques ; ainsi en 1972, l'essai de 3 mégatonnes fait par les Américains à Amterika, c'est-à-dire dans les Alpes toulousaines, zone très sismique, n'avait provoqué que des secousses se produisant près du lieu de l'explosion. Il ne faut pas oublier, en effet, que 95 % de l'énergie libérée lors d'un essai souterrain, quelle que soit la puissance de cet essai, sont absorbés par le sol dans un rayon de quelques centaines de mètres. Seuls les 2 % restants se propagent au-delà et dans toutes les directions, soit fort peu de chose pour chaque point de globe où parviennent les ondes engendrées par l'explosion.

Lors d'une réunion d'experts sismologiques et les sciences de la Terre qui se sont tenues à l'Observatoire de Bochum, tout le monde avait été d'accord pour reconnaître qu'il n'était pas impossible, théoriquement, que l'énergie libérée par un essai nucléaire souterrain puisse provoquer des séismes souterrains de faible magnitude, mais tous les experts, américains, avaient précisé que cette éventualité ne pouvait se produire qu'à des distances de quelques dizaines de kilomètres du lieu de l'explosion. C'est ainsi que, jamais, on n'a remarqué une corrélation quelconque entre les tremblements de terre de Californie et les essais nucléaires souterrains de Novadz (à quelques centaines de kilomètres de Los Angeles, Etat de San-Francisco).

De même, pour M. Guy Perrier, maître de conférences au géophysique à l'université de Grenoble-I, rien de permis, en l'état actuel des connaissances, d'établir une relation entre l'essai soviétique et le séisme iranien ; la distance séparant les deux palatinas de Tabas est beaucoup trop grande.

Il n'est pas inutile de rappeler que M. H. Kaminski est connu pour ses annonces fracassantes et... non fondées. C'est lui qui, en février dernier, après la chute de Cosmos-954 en Canada, avait annoncé que cet objet technique soviétique se dirigeait vers l'Europe. C'est encore lui qui, le 24 mars 1978, avait annoncé que Cosmos-954, qui devait retomber prochainement sur la Terre, était doté, comme Cosmos-954, d'un petit réacteur nucléaire. C'est toujours lui qui avait affirmé il y a quelques mois que les Soviétiques allaient lancer dans l'espace un et une astromobile, l'accomplissement, la grosse et l'accroissement devant avoir lieu dans la semaine.

Si M. Kaminski a trouvé une nouvelle méthode de détection par satellite des essais nucléaires souterrains et de la relation de cause à effet sur le tremblement de terre, il conviendrait qu'il révèle sa méthode avec tout le sérieux qui doit accompagner une publication scientifique.

• Soixante-quinze licencés ont été nommés à la direction de la région de Tabas, à l'initiative de M. Simeoni, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, mardi 19 septembre, à Mantes-la-Jolie : « Les élections législatives partielles démontrent que le parti socialiste a bien fait de conserver son sang-froid au lendemain du scrutin de mars et de ne pas céder au vent de panique qui soufflait dans certains milieux de gauche. Elles donnent raison à François Mitterrand, qui avait prévu que la volonté de changement se cristalliserait autour du parti socialiste pour que celui-ci reste fidèle aux engagements pris devant le pays depuis 1971 ».

• M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, mardi 19 septembre, à Mantes-la-Jolie : « Les élections législatives partielles démontrent que le parti socialiste a bien fait de conserver son sang-froid au lendemain du scrutin de mars et de ne pas céder au vent de panique qui soufflait dans certains milieux de gauche. Elles donnent raison à François Mitterrand, qui avait prévu que la volonté de changement se cristalliserait autour du parti socialiste pour que celui-ci reste fidèle aux engagements pris devant le pays depuis 1971 ».

le rangement à vos mesures

le plus grand choix de lits relevables

Avec nos modèles par éléments réalisés de multiples combinaisons : Litiges, Chambres, Bibliothèques, Bars, etc. personnalisés par le choix des finitions traitées ébénisterie dans tous les styles ou contemporains.

Exposition de nombreuses séries (parloir-assises) - visio-log. n° 23 contre 3 imb. 120 F.

FACILITÉS DE PAIEMENT

l'armoire universelle

148, av. Emile Zola Paris XV^e
26, av. div. Leclercq Antony
575.23.20 Antony ; 237.49.00

Le monde en couleur. Les couleurs du monde

Reportages

Bali vend ses dieux... l'Australie en solitaire... dans le Pacifique, Nauru et ses 3 471 citoyens-milliardaires... la Colombie des chasseurs d'émeraude... la Terre vue du ciel : 7 chefs-d'œuvre de la photo aérienne... et des voyages à la carte à Istanbul, Munich, au Mexique et au Pérou...

Le numéro 3 est paru.

En vente chez tous les marchands de journaux

et 28 route de Versailles, 78430 Louveciennes. Tél. : 918.03.70

le video-cassettes couleur

Betamax

s'achète chez

SONY

16, rue La Fayette - 75001-25
DEMONSTRATION IMMÉDIATE

صياحة في العالم